Paul Bouchet

HISTOIRE

DE LA

RACE BOVINE CANADIENNE

PAR

Ls de G. FORTIN

La Bonne Terre

Ecole Supérieure d'Agriculture

Ste-Anne de la Pocatière

1940

0971



Bibliothèque
nationale
Québec

636.280971
F742L
1940

HISTOIRE

DE LA

RACE BOVINE CANADIENNE

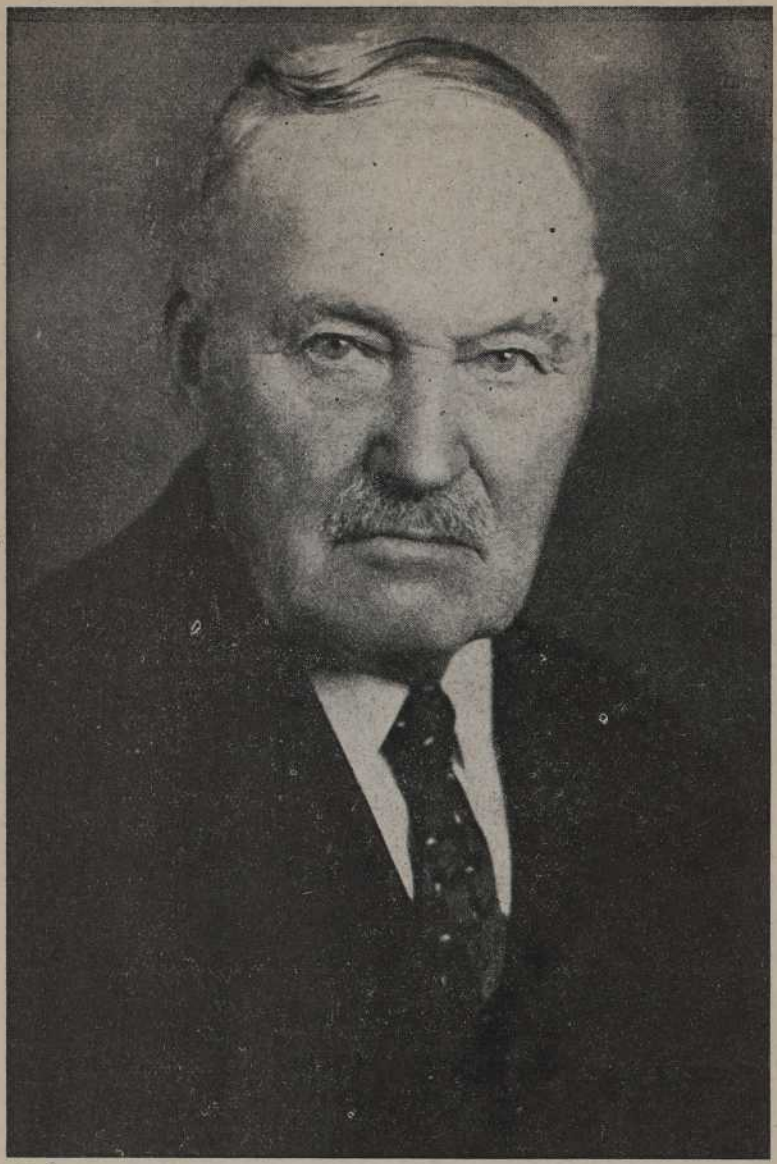
PAR

Ls de G. FORTIN



La Bonne Terre
Ecole Supérieure d'Agriculture
Ste-Anne de la Pocatière
1940

1er PRESIDENT



SF
196
C3F67
1940

M. ARSENE DENIS

St-Norbert, comté de Berthier

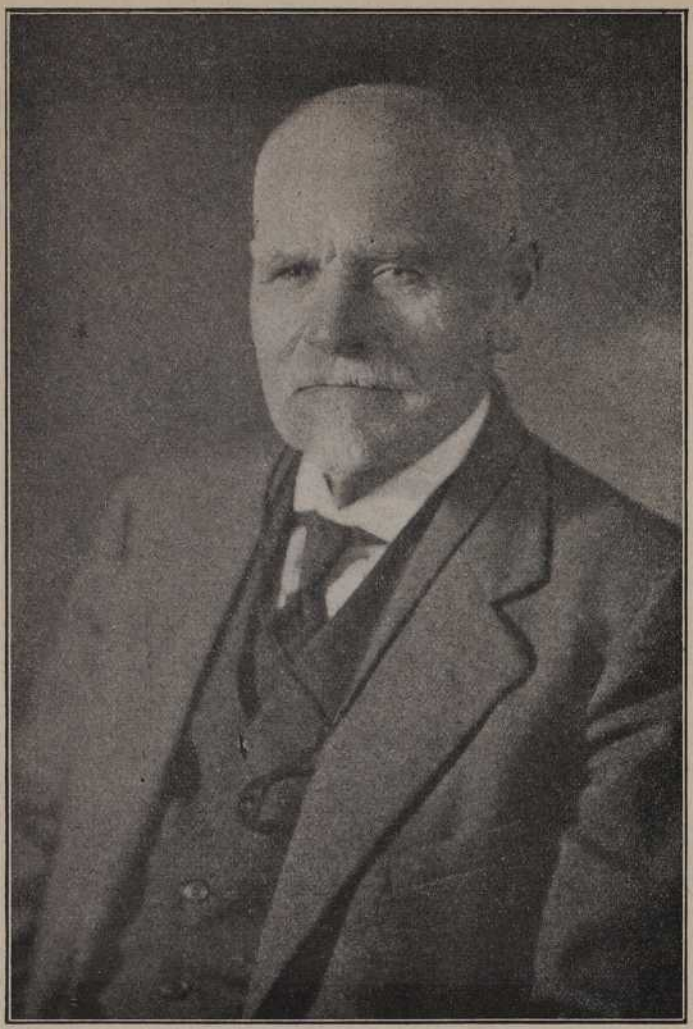
Président de la Société des Eleveurs de bovins Canadiens depuis sa fondation jusqu'à 1924. C'est monsieur Denis qui fit l'inspection des premiers bovins Canadiens qui furent inscrits au livre généalogique de la race. Il fut un des éleveurs de bovins Canadiens qui contribuèrent le plus à l'amélioration de cette race. Monsieur Arsène Denis est décédé le 3 octobre 1936.

2e PRESIDENT



Dr GUSTAVE LANGELIER
Président de la Société des Eleveurs de Bétail Canadien
de 1924 à 1930.

3e PRESIDENT



M. LOUIS THOUIN,
Répentigny, comté de l'Assomption
Président de la Société des Eleveurs de bovins Canadiens de 1930 à 1933.
Un autre pionnier de nos sociétés d'Eleveurs de chevaux et de bovins Canadiens.

4e PRESIDENT



M. L. P. VILLEMAIRE
Ste-Julienne, comté de Montcalm
Président de la Société des Eleveurs de bovins Canadiens
depuis le 22 février 1934.

5e PRESIDENT



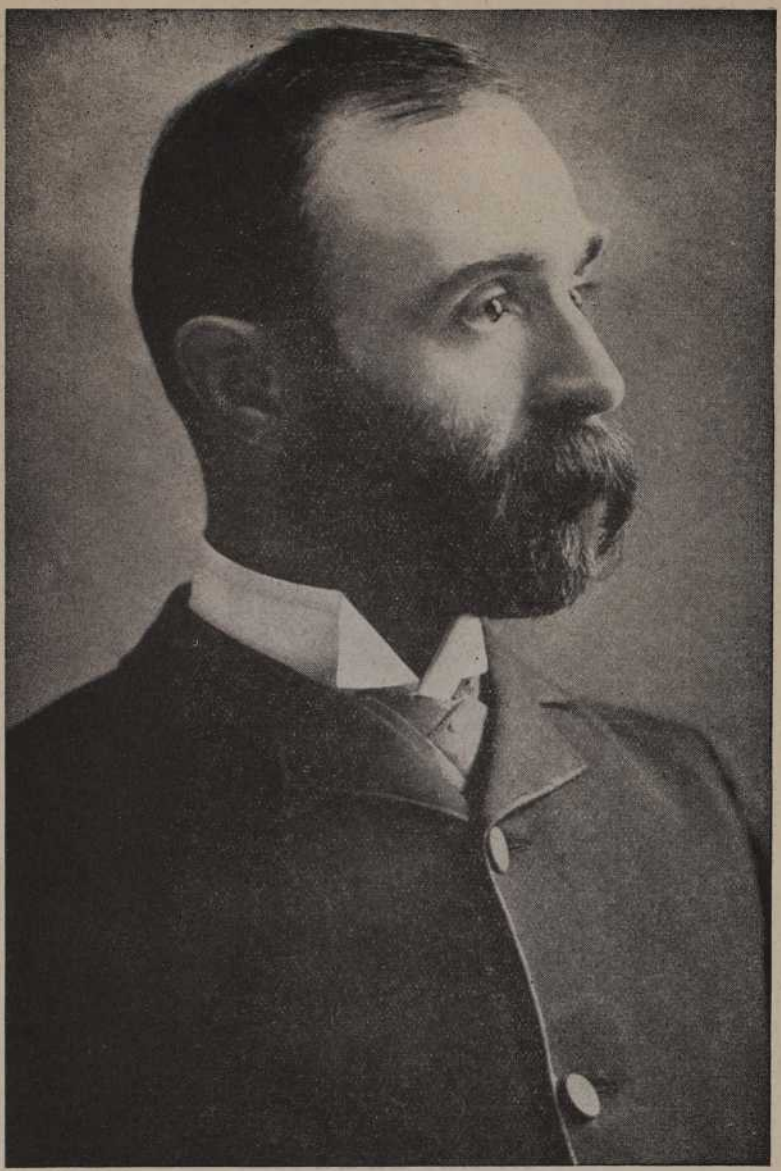
M. Alexandre Fournier, cult. Montmagny, P. Q.
Président, de 1937 à 1938.

6e PRESIDENT



M. Josaphat Laliberté, cult. St-Henri, comté de Lévis.
Président : 1938-1940

1er SECRETAIRE



Dr J.-A. COUTURE

Fondateur des Sociétés d'Eleveurs de bovins, de chevaux Canadiens, de porcs, de moutons; fondateur de la Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec. Il fut le secrétaire et l'animateur de ces sociétés depuis leurs fondations jusqu'à 1922.

2e SECRETAIRE



M. ADRIEN MORIN, B.S.A.,
Chef de Production Animale, Min. de l'Agriculture, Québec,
Secrétaire, de 1922 à 1931.

3e SECRETAIRE



M. ANDREA ST-PIERRE, B.S.A.
Secrétaire de la Société des Eleveurs de bovins Canadiens
depuis 1931.

Histoire
de la
Race Bovine Canadienne

HISTOIRE
de la
RACE BOVINE CANADIENNE

par

Louis de Gonzague Fortin
professeur à l'Ecole Supérieure d'Agriculture.



La Bonne Terre
Ecole Supérieure d'Agriculture et de Pêcheries
Sainte-Anne de la Pocatière
1939.

IL A ETE TIRE DE CET OUVRAGE QUINZE CENTS
EXEMPLAIRES COMME VOLUME XVIII
DE LA BONNE TERRE

PREFACE

Enfin, l'un de nos foyers de science agricole veut bien se pencher,—par la plume de l'un de ses professeurs—sur notre race bovine canadienne. C'est, pour le moins, du nouveau dans l'histoire de cette petite vache noire, qui, avouons-le, n'a pas été gâtée, loin de là, par nos écoles d'agriculture, leurs professeurs, et comme l'on peut logiquement s'y attendre, par leurs gradués, sauf de très rares exceptions. Ceux qui, en l'an 2038, parcoureront cette étude—et ils seront nombreux, parce que le temps finit toujours par établir les valeurs—s'expliqueront difficilement l'attitude, pour le moins passive, tenue par nos maisons d'enseignement agricole dans cette oeuvre zootechnique entre toutes, la conservation, puis l'amélioration de la race bovine canadienne.

En prenant ici la défense de Noiraude, l'auteur de ce livre se montre digne du fondateur de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière; car feu l'abbé Pilote, qui fut l'un de ses admirateurs, s'est fait l'un de ses plus puissants défenseurs à un tournant critique de son histoire.

Ce travail était depuis longtemps dû à cette « héroïne bovine » de chez nous qui a «duré et enduré» pendant les trois siècles de l'histoire du Québec. Il rend hommage à son économie dans tout ce qu'elle a reçu, et à sa générosité dans tout ce qu'elle a donné, alors qu'elle a nourri dix générations de terriens du produit de sa généreuse mamelle. En effet, si l'habitant canadien a toujours été le gardien de la vache canadienne, c'est un peu cette dernière qui, elle-même acclimatée à perfection, lui a valu ses muscles inlassables ! Car pendant que Noiraude apportait la contribution de son lait riche de vie, Taupin prenait part, le joug sur le cou, à la rude tâche de la production du blé; le couple bovin s'associant donc dans la réalisation du plat de résistance de famille : le «miton» fait de lait doux, de lait caillé et de pain de blé ! Après cela, on peut parler de «noblesse» même si le terme concerne une simple race d'animaux domestiques.

Cette étude était également attendue par les éleveurs qui lui sont restés fidèles et par ses trop rares admirateurs et défenseurs d'hier et d'aujourd'hui !

La vache canadienne, tout comme son frère le cheval canadien, vivra, se multipliera et se répandra non seulement en terre québécoise, mais par tout le continent, parce qu'elle est «fille du milieu », ce qui lui confère une supériorité de ce seul chef. Certes, il faudra continuer l'amélioration de ses formes et pratiquer une sévère sélection en vue d'augmenter encore sa production; mais toujours, sa grande rusticité et sa longévité—que lui ont conférées les conditions sévères du milieu—ses aptitudes beurrières bien connues, et son économie de production parfaitement démontrée, finiront par l'imposer à l'attention et à l'affection de la plupart des cultivateurs de chez nous.

Le temps—ce puissant facteur dans l'édification de toute oeuvre solide—l'évolution de notre agriculture et de nos méthodes d'élevage, de même que l'habilité en progrès de nos éleveurs continueront d'améliorer encore notre vache canadienne, la plus fidèle compagne bovine de l'habitant.

Je souhaite—et j'en ai déjà la certitude—que la lecture de cette étude fasse surgir un bon nombre de ces vrais éleveurs qui hâteront l'épanouissement de cette oeuvre zootechnique, et cela pour la plus grande gloire et le plus grand profit de l'élevage québécois.

Je sens de mon devoir d'ajouter que l'auteur s'est imposé une tâche considérable. Il a étendu ses recherches sur une centaine d'années de publications agricoles de toute sorte, afin de laisser les faits parler par eux-mêmes.

Si dans les conclusions à apporter, l'auteur a mentionné les noms de races concurrentes, il y a été forcé. Car comment comparer plusieurs groupements animaux sans indiquer les points et objets de comparaison ? Enfin, si l'auteur paraît se faire le défenseur de la race bovine canadienne, c'est qu'il a rencontré très souvent, dans ses recherches qui couvrent une période de cent ans, soit de 1836 à 1938, des signes non équivoques de ressentiments d'adversaires puissants et bien organisés pour la lutte.

Ajoutons donc, pour finir, que nous apprécions la cranerie avec laquelle le professeur Fortin aborde la dernière partie de son livre, sans se soucier d'autre chose que de la vérité dans les faits et les chiffres, sans s'arrêter le moindrement aux froissements qui sont—hélas !—la rançon inévitable de ces sortes de travaux.

ADRIEN MORIN, B.S.A.,
Chef du Service de Production animale,
Min. de l'Agriculture, Québec.

PREFACE

«L'Histoire de la Race Bovine Canadienne», dont j'ai lu le manuscrit avec beaucoup d'intérêt et que j'ai l'honneur de présenter au lecteur, a évidemment été écrit avec tout le soin que commandent la prudence et le souci de la vérité. Il a fallu à l'auteur faire des recherches longues et minutieuses pour relever tous les faits, dont plusieurs déjà lointains, qui, enchainés les uns aux autres, constituent les deux premières grandes divisions de ce travail.

Les faits qui constituent la dernière partie de ce travail, pour être plus récents, n'en sont pas moins difficiles à relater en raison des règles de convenance, de justice et de circonstances auxquelles doit se soumettre toute personne qui écrit de l'histoire contemporaine. Ici, encore, l'auteur a procédé avec prudence, tact et maîtrise, faisant appel à tous les moyens à sa disposition : visites chez les éleveurs, procès-verbaux d'assemblées, rapports officiels de concours divers, d'expositions, de contrôle laitier, etc, afin d'exposer ces faits dans leur plus impeccable réalité.

En écrivant «L'Histoire de la Race Bovine Canadienne», l'éminent professeur qui en est l'auteur, a accompli une oeuvre louable à bien des points de vue. Cet ouvrage, en plus d'être le fruit d'un travail aride poursuivi avec persévérance, aura pour effet de faire mieux connaître et mieux apprécier chez-nous d'abord, puis dans tous les pays d'Amérique et même outre-mer, la seule race bovine sur le continent américain et que nous appelons à bon droit la «Canadienne». Puis, cette race étant l'oeuvre d'une association d'éleveurs de la province de Québec, nous sommes redevables à l'auteur d'avoir mis en évidence les mérites d'une partie de notre classe agricole, car l'oeuvre ainsi accomplie par les éleveurs de chez-nous n'est pas une oeuvre vaine. Elle est méritoire par suite des difficultés surmontées par ceux qui l'ont édifiée, puis elle est utile en raison de la valeur de notre vache Canadienne comparativement à celle des autres races bovines les mieux réputées que l'on exploite aussi dans notre pays.

La race bovine Canadienne s'est maintenue ici malgré les ri-

gueurs du climat et la pauvreté du régime alimentaire auxquels elle a dû s'astreindre au cours des premiers siècles de la colonie. Elle s'est aussi maintenue malgré les efforts déployés depuis le milieu du siècle dernier jusqu'à nos jours dans le but de l'exterminer. Elle a progressé malgré l'insouciance, et parfois le mépris, de nombreuses personnes qui auraient plutôt dû reconnaître sa valeur et contribuer à sa progression. Puis, ceux qui lui sont restés sympathiques ont fait de cette descendante des premiers bovins importés au pays au début de la colonie une race qui, par ses qualités, n'est surpassée par aucune autre chez-nous.

La race bovine Canadienne est une oeuvre bien Canadienne-française accomplie dans le domaine de l'Agriculture. Aurait-il valu mieux n'en pas faire mention dans notre histoire? On semble tant se complaire à exalter les mérites des autres et à ignorer ceux des nôtres.... Le professeur Fortin n'est pas de ceux-là; nous l'en félicitons bien sincèrement. Il méritait bien qu'on le désignât pour écrire l'histoire qui immortalisera des pionniers de nos sociétés d'éleveurs, ces rénovateurs de l'agriculture et de l'industrie animale dans la province de Québec, tels les Barnard, les Pilote, les Couture, les Chapais, etc.

Nous souhaitons de tout coeur que «L'Histoire de la Race Bovine Canadienne» se répande partout où l'on s'intéresse à l'industrie animale et qu'elle soit lue et méditée par tous ceux qui ne connaissent pas encore l'histoire ni la valeur réelle de notre vache Canadienne.

ANDREA ST-PIERRE, B.S.A., sec.,

Société Générale des Eleveurs
de la Province de Québec.

Avertissement à l'histoire
de la
race bovine canadienne

L'agriculture dans la province de Québec avant 1870

ARTICLE I

Les colons agriculteurs et leurs fermes

Toute la période de vie française du Canada, de sa fondation en 1608 à sa reddition à l'Angleterre en 1763, fut peu favorable à l'expansion et à l'amélioration de l'agriculture. Nos ancêtres eurent à surmonter les rigueurs d'un climat auquel ils devaient s'habituer, à défricher leurs lots les armes à la main, et à reconstituer leurs forces vives constamment affaiblies par les guerres.

Lorsque l'Angleterre prit définitivement possesssion de la colonie, en 1763, la population canadienne-française était épuisée en hommes et en argent, et pour elle commençait un grand isolement de son centre intellectuel normal : la France. Pendant donc près d'un siècle, les Canadiens français dûrent se consacrer tout d'abord à leur propre survie, puis à mettre sur pied un système politique répondant à leurs aspirations primordiales, et enfin, à préparer l'avenir par l'éducation des enfants d'après leurs exigences ethniques.

Tout de même, débarrassés du souci des guerres sur leur propre territoire, les Canadiens de souche française restèrent comme un peu abasourdis, et ils semblèrent se complaire dans une sécurité qu'ils n'avaient jamais bien connue. Naturellement colons, ils se remirent vite à la besogne, sous une nouvelle tutelle, et ils continuèrent à agrandir leurs fermes et à conquérir les régions encore inexplorées du pays—celles qu'on voulut bien leur laisser accessibles—.

Les terres une fois ouvertes, il faut les cultiver, et les bien cultiver. Ce fût le point faible de nos ancêtres. Absolument séparés de la France qui les avait abandonnés à leur sort, et pour la plupart absolument illettrés aussi, ils ne pûrent prendre connaissance des méthodes agricoles nouvelles qui étaient mises en application dans leur ancienne mère-patrie. Ne comprenant pas la langue anglaise, ils n'eurent que peu de contact avec les Britanniques qui émigraient ici. Il faut dire aussi que ces nouveaux venus songèrent plutôt à commercialiser leurs connaissances

agricoles et zootechniques plus avancées qu'à servir d'exemple ou d'école platoniques à des compatriotes ennemis militaires d'hier, et adversaires politiques du moment.

Il faut dire également que nos ancêtres ne portèrent aucune attention aux agronomes anglais de mérite qui tentèrent de leur aider, comme nous le verrons plus loin. Et ce sera le marasme agronomique pour plus d'un siècle, tant qu'un système d'écoles primaires ne sera pas organisé pour former des générations capables d'utiliser les livres et publications agricoles françaises qui surgiront après 1845.

Les terres déjà anciennes, mal cultivées, étaient bel et bien épuisées ; les défrichés nouveaux perdaient à leur tour leur fertilité. Malgré leurs ressources en économie domestique, malgré leur frugalité, et malgré leur adaptation magnifique au climat canadien, beaucoup de Canadiens français se sentirent attirés par du travail bien rémunéré en Nouvelle-Angleterre comme par l'assurance qu'ils rencontreraient là-bas des compatriotes jouissant d'une liberté rassurante.

Bien des documents indiquent que vers 1850, pour parer à cette saignée, nos dirigeants canadiens-français songèrent à faire venir ici des immigrants européens qui prendraient la place des disparus, et qui serviraient de modèles aux autres. L'expérience a démontré depuis que les immigrés disséminés dans les populations françaises ont évolué beaucoup plus vite vers la routine canadienne qu'ils n'ont fait changer leurs voisins.

C'est dans le but de combattre cette émigration que le gouvernement de Québec institua en 1850 une enquête agricole dont il sera parlé plus loin ; déjà des initiatives particulières avaient cherché un remède à cette perte de la population canadienne. Un petit livre publié par l'Abbé Frs Pilote, en 1851, sur les terres du Royaume du Saguenay et du Lac St-Jean y relate des relevés précis faits sur le climat, sur le sol, sur la croissance et la maturation des plantes, bref, sur les ressources agricoles de ce "royaume" jusque-là jalousement détenu par les maîtres de la forêt. Il y raconte aussi les initiatives merveilleuses prises par l'Abbé Hébert et par la société de Colonisation de Kamouraska—la fille de la Société d'Agriculture de Kamouraska—dont l'abbé Pilote était le président, pour le transport et l'installation des nouveaux colons venant de la rive-sud du St-Laurent.

Quant à cette rive-sud même de l'estuaire, des colons prenaient les terres disponibles entre les principaux postes déjà établis sur le littoral, et s'avançaient aussi dans les montagnes,

dans la direction du Maine et du Nouveau-Brunswick. Mais combien parmi eux ne purent tenir contre les difficultés et s'en allèrent aux Etats-Unis ? Il suffit de savoir que 60.000 Canadiens-français, en 1760, ont donné naissance depuis à autant de Franco-Américains qu'à de Canadiens français dans tout le Canada, soit environ 6.000.000, en tout. L'agriculture et la colonisation ne purent donc pas suffire à l'établissement d'un petit peuple dans un domaine grand comme un pays d'Europe, la province de Québec ; ainsi donc, le Québec devint une mine de travailleurs—et des meilleurs—pour les pays étrangers. (129)

Ce bilan désastreux établit assez rudement les déficiences de notre agriculture d'il y a un siècle. Et nous pouvons alors nous demander ce que pouvait bien être le bétail élevé à la diable par ces pauvres gens !

ARTICLE II

Le bétail

Dès 1541, puis en 1601, du bétail avait été importé au Canada, dont on ne sait que peu de chose. Quant à celui que Champlain a amené à Québec, on a tout lieu de croire qu'il s'est perpétué. Car dès 1608, le fondateur de la Nouvelle-France écrit : «Ce sera un pays de labourage et de pâturage; avant tout, il faut y envoyer des laboureurs».

Puis en 1613 : «Pour éviter les inconvénients qu'il y a eu les *années précédentes en faisant trop tard le foin pour le bétail*, j'en ai fait la récolte au Cap-Tourmente, dès le mois d'Août ».

En 1628, Champlain établissait une ferme au pied de ce Cap et y envoyait du bétail de Québec.

Des recherches au département des Archives de la Province de Québec amèneraient-elles des précisions sur les importations du début de la colonie ? On peut tout de même penser que des bestiaux français ont suivi les premiers colons canadiens, et ont partagé leur sort depuis.

Mais dans quelles conditions ? Celles qu'on peut aisément imaginer en un pays à peine déboisé, chez des agriculteurs en butte à toutes les difficultés d'une colonisation dans un pays inconnu, constamment dérangés dans leurs travaux par les incursions des sauvages, et soumis aux dures luttes de la vie.

Ceux qui dépassent la quarantaine se rappellent bien les pâturages sans légumineuses, ces herbages de "foin follet", ces étendues de sol presque dénudé faute d'y avoir mis des graines fourragères, et le reste. A quoi bon les décrire ?

Les prairies étant cultivées d'après la même routine, il est facile de s'imaginer la qualité du foin produit : de fait, les vaches n'en recevaient que très peu en hiver : et combien de fois, après avoir épuisé les réserves de paille, elles devaient se contenter de la paille de seigle des toits lavée pendant des années par les eaux de pluie, et rougie par le soleil.

Qui ne se rappelle pas les étables basses,—afin qu'elles soient moins froides, disait-on—où la lumière ne filtrait que

par un carreau, pas ventilées, d'une humidité repoussante ?...

Et le bétail ? Mal nourri en été sur des pâturages pauvres et rares, mal nourri en hiver au foin fait à maturité—afin que les graines perdues ensemencent les terres—hiverné dans des conditions très mauvaises d'hygiène, ce bétail ne fournissait qu'un engrais pauvre, que du reste, on ne se souciait pas de conserver, et même d'épandre C'est ainsi que s'établissait ce cercle vicieux de la misère végétale aux dépens des animaux.

Nos ancêtres qui ont montré par ailleurs tant de courage et d'initiative pouvaient-ils faire beaucoup mieux ? Certainement ; mais, en toute justice, nous pouvons leur trouver des raisons pour en avoir agi comme ils l'ont fait. D'abord, ils ne pouvaient pas voir en quoi un soin plus approprié du bétail saurait leur être profitable, puisqu'il n'y avait aucun débouché extérieur pour les produits animaux : viande, lait, beurre, fromage, etc. Les moyens de transport que nous connaissons, routes provinciales ou régionales même très sommaires, lignes de chemin de fer, cabotage organisé sur un fleuve garni de quais, tout cela n'était pas même un rêve !

L'écrémeuse centrifuge n'ayant été introduite au Canada qu'en 1884—à Sainte-Marie de Beauce—, la fabrication du beurre dans des établissements ad hoc était impossible ; la technologie du lait étant encore en enfance, on peut bien dire la même chose de la fabrication du fromage qui au surplus ne laissait au cultivateur qu'un sous-produit médiocre pour l'élevage. Chacun faisait donc son beurre à la maison, et chacun à sa façon, pour aller à l'automne en livrer la récolte totale à la ville, parfois à 200 milles de distance, lorsqu'il y avait des routes.

Les animaux laitiers du Canada étaient donc, suivant la formule alors en honneur dans le monde entier, "un mal nécessaire" sur la ferme. On n'en élevait que pour la consommation locale et un peu pour en retirer des engrais pour la terre. Toute exploitation pour un "profit" était encore à inventer, et il y a cent ans passés ce problème était loin d'être exclusivement canadien !

Le contrôle de la production laitière, ce moyen indispensable de sélection, n'était mis en pratique en aucun pays; les plus audacieux d'entre les éleveurs pratiquaient des "épreuves de une ou deux semaines" pendant lesquelles on tenait compte du beurre produit pendant cette dite époque ; il n'était encore venu à personne l'idée de contrôler toute la production annuelle, chose qui ne sera vraiment réalisable qu'après la découverte de Babcock.

Dans ces conditions, la sélection des animaux était donc

empirique et variante d'un cultivateur à l'autre; l'auteur de ces lignes a bien vu il y a un quart de siècle comment on "changeait d'ordre" d'animaux, afin d'éviter une parenté trop désastreuse : on empruntait un veau mâle d'un troupeau voisin, n'importe lequel pourvu que le propriétaire consentit à livrer ce veau en échange de la peau d'un autre veau infortuné, qui sans ce contretemps aurait été chargé lui-même d'assurer la vie et la prospérité du troupeau !

Une race survivant à toutes ces méthodes d'alimentation, d'habitation et d'élevage ne pouvait avoir pour elle que des attributs de force, de vigueur, de résistance aux maladies, et les circonstances aidant, d'une longévité considérable, tous attributs "des *races naturelles*". Mais après deux siècles de cette existence rude et d'une adaptation aussi difficile aux conditions climatériques et culturales qu'ils rencontraient dans le Québec, les bestiaux canadiens n'étaient pas en état de rivaliser d'élégance avec les *races de culture* qui commençaient à faire parler d'elles en Europe, et principalement en Angleterre—le seul pays avec lequel le Canada pût avoir des relations commerciales constantes—.

Il arriva donc ce qui devait arriver.

Depuis longtemps, on amenait des vaches laitières sur les transatlantiques pour en vendre le lait aux passagers. En 1821, un capitaine eut l'idée de faire cadeau d'une vache Ayrshire au Gouverneur du Canada, à Québec. Le cadeau fut agréé. De là à la vente de ces animaux au public il n'y avait qu'un pas : il fut vite fait. L'importation du bétail laitier devenait donc une réalité au Canada.

Les Canadiens francais furent ravis d'admiration devant ces bêtes alliant la beauté des formes à une production raisonnable —due comme de raison à une bonne alimentation—.On leur en vendra de toutes les races et de toutes les couleurs pendant près de soixante ans, avant que les cultivateurs québécois se résolvent à écouter leurs agronomes de langue anglaise et française, et à essayer de tirer parti de leurs propres stocks de bovins laitiers, en leur donnant—tout simplement—les mêmes soins et attentions qu'aux races importées.

ARTICLE III

L'aide agricole de l'Etat

Dès 1789, une société d'agriculture est fondée au Canada. En font partie toutes les sommités civiles et religieuses de Québec et des régions importantes de la province. Elle publie "Papiers et lettres sur l'Agriculture, recommandés à l'attention des cultivateurs canadiens, par la Société d'Agriculture du Canada". (104)

« Un effort littéraire agricole, le premier », écrira J. C. Chapais, en 1919, dans le Journal d'Agriculture.

On signalait donc à l'attention du public qu'il y avait une classe agricole et un problème agraire. C'était déjà quelque chose !

En 1817, le gouvernement passait un "Acte pour l'encouragement de l'agriculture dans cette province, le Bas-Canada, pourvoyant à l'organisation de trois sociétés d'agriculture dans la dite Province du Bas-Canada (1er avril 1818)". (105)

Dans le "Journal d'agriculture" (octobre 1919) J.-C. Chapais écrira: « Une assemblée de la Société d'Agriculture fut tenue dans le presbytère de Kamouraska, le 26 juillet 1820». Le colonel Taché, prés. de la Soc. de Kamouraska ; Amable Dionne, Ecr. Trésorier de la Société et son agent à Québec; MM. Charles Chapais, Frs Pelletier, de la Rivière-Ouelle, etc., etc., y étaient présents.

Le procès verbal contient une liste de prix qui s'établit comme suit :

«Pour un étalon de vraie race canadienne.

Pour une jument de vraie race canadienne,

Pour un taureau de vraie race canadienne,

Pour une vache de vraie race canadienne».

Il y eut aussi des prix pour des béliers, des cochons, et pour des cultures de blé, d'avoine et d'orge.

L'acte de 1817 avait donc porté des fruits.

En 1821-22, la dite Société d'Agriculture publiait son rapport, ce qui donnait un troisième document officiel bas-canadien sur l'agriculture.

En 1832, la Société d'Agriculture du district de Montréal (15) afin d'encourager de meilleures méthodes de culture pour nos agriculteurs bas-canadiens, avait adopté plusieurs règlements.

«.....Ce concours était spécial aux cultivateurs du Bas-Canada, car on ne jugeait pas sage de faire concourir les Canadiens français avec les agriculteurs récemment arrivés des vieux pays, et installés dans le Haut-Canada ».

L'auteur de ce travail n'a pu trouver trace des résultats de ce concours qui a dû rester lettre morte, comme bien d'autres, depuis....

En 1847, la Société d'agriculture du Bas-Canada fut établie sur de nouvelles bases par un acte du Parlement, en juillet. Quelques paragraphes définiront les principaux objets : (106)

« *Premier objet* : Avancer l'intérêt ou accroître les moyens de toutes les classes dont l'agriculture est l'occupation et la ressource, en améliorant la préparation et l'assainissement du sol, la culture des plantes et des pâturages, l'introduction des plantes nouvelles, le choix et l'alimentation des animaux, les produits: beurre et fromage, les viandes de boucherie, les manufactures domestiques et les inventions utiles.

« *Second objet* : Etablir un musée d'agriculture, pour *l'amélioration* des instruments de culture, etc., et pour la création de *collections de graines de semence*, de racines, herbes, etc., comme en plusieurs parties des îles britanniques.

« *Troisième objet* : Encourager l'établissement d'une ou de plusieurs *bibliothèques d'agriculture* et d'économie rurale, publication d'un *journal d'agriculture* à bas prix, et judicieusement rédigé, et publication périodique.

« *Quatrième objet* : Encourager l'établissement d'un *collège d'agriculture* pour l'éducation et l'instruction des classes agricoles et en autant que les circonstances le permettent sur le modèle de ceux qui existent en Angleterre; ou si ce n'était pas possible de favoriser l'établissement d'une ou de *plusieurs écoles d'agriculture* avec des *fermes-modèles* y attachés pour l'enseignement pratique et théorique des élèves et la poursuite des expériences.

« *Cinquième objet* : Maintenir une bonne intelligence entre toutes les sociétés d'agriculture de comté.

« *Sixième objet* : Obtenir des données ou *connaissances statistiques correctes*, relativement à l'agriculture du Bas-Canada, etc., et y *élever la position sociale* des personnes dont elle fait l'occupation ».

En 1844, un Journal d'agriculture était publié par Wm

Evans, mais sans l'encouragement de l'Etat, ni de la société d'Agriculture.

En 1848, nouveau journal : "Le journal d'agriculture et procédés d'agriculture du Bas-Canada". Il y a donc un commencement d'association de l'Etat aux initiatives privées d'agriculture.

Cinq ans après, en 1853, (107) ce journal sera remplacé par : "Le Journal du Cultivateur et du *Bureau d'agriculture* du Bas-Canada". Un nouvel organisme est donc fondé : le Bureau d'agriculture, qui deviendra, quelques années plus tard, la chambre d'agriculture. On peut voir là les résultats du travail de la Société d'agriculture du Bas-Canada, et de l'enquête de 1850 dont nous allons parler à l'instant. Le meilleur indice d'une filiation c'est que Wm Evans est nommé trésorier du Bureau d'agriculture, quoique secrétaire de la Société d'agriculture. Cela durera jusqu'à sa mort, en 1857.

* * *

Jeudi, le 8 août 1850, M. J.-C. Taché faisait à l'assemblée législative du Bas-Canada, (108) « rapport du comité spécial nommé pour s'enquérir de l'état de l'agriculture dans le Bas-Canada, des moyens de l'améliorer, et de faciliter l'établissement des terres incultes », dont il était le président.

Le résumé des constatations de l'enquête se lit comme suit :

« 1.—Le manque de rotation appropriée dans les semences;
2.—Le manque ou la mauvaise application des engrais;
3.—Le peu de soin donné à l'élève et à la tenue du bétail;
4.—Le défaut d'assèchement dans certains endroits;
5.—Le peu d'attention donnée aux prairies et à la production des légumes pour la nourriture des troupeaux;
6.—La rareté des instruments perfectionnés d'agriculture.

« Les *moyens recommandés* sont:

1.—Des sociétés de comté;
2.—Le choix des prix à accorder dans les différentes expositions;
3.—L'établissement d'écoles d'agriculture;
4.—La publication de traités élémentaires d'agriculture;
5.—La publication d'un journal, avec et ensemble, l'établissement d'une bibliothèque et d'un grenier public;
6.—La nomination d'un surintendant de l'agriculture. »

Comme on voit, l'enquête de 1850 à laquelle avaient répondu beaucoup d'amis de l'agriculture, et dont nous citons quelques noms : Hector Langevin, rédacteur du "Journal d'Agriculture" et membre à vie de la Société d'Agriculture du Bas-Canada ; A.-N. Morin, de Toronto; Wm Evans, qui avait dressé un plan

de questionnaire pour les statistiques agricoles, et qui y avaient répondu : F. Pilote, ptre, Collège de Ste-Anne ; J.-B. Ferland, Nicolet; A.-F. Hébert, Grande Baie; Boucher de la Bruère, St-Hyacinthe; R. N. Watts, Toronto; William Winder, météorologiste pour le Haut et le Bas-Canada, etc.

On y apprend incidemment que l'hon. L.-J. Papineau, «en *botanisant* dans les bois qui environnent la Chute Niagara n'y a trouvé que 2 espèces qui ne croissent pas sur la montagne de Montréal»: L.-J. Papineau, botaniste! que le savait ? Personne, sauf Henri Bourassa, en 1905 !

La Chambre d'Agriculture deviendra, après l'entrée de Québec dans la Confédération, le Conseil d'agriculture. Quelle influence celui-ci exercera sur l'élevage ? C'est ce que nous verrons.

* * *

Il semble donc que la part prise au progrès agricole par l'Etat du Québec est nettement due à l'influence exercée sur lui par la Société d'agriculture du Bas-Canada, dont Wm Evans était secrétaire. L'enquête de 1850 reprend presque mot pour mot les suggestions données dans le programme de réorganisation des sociétés d'agriculture en 1847.

ARTICLE IV

L'enseignement agricole avant 1870

Depuis la Cession du Canada en 1763, il n'y eut presque pas d'enseignement primaire pour les Canadiens français. Les propres grands-parents de l'auteur ne savaient pas écrire ; ils avaient appris à lire "l'écriture moulée" d'un vieux maître ambulant, vers 1840-45.

Quelques tentatives faites par le gouvernement anglais à Québec au début du XIXe siècle n'ont pas trouvé de réponse chez les Français du Canada. Les Séminaires de Québec, de Montréal, de Nicolet, de Ste-Anne (ces derniers datant respectivement de 1810 et de 1827) avaient déjà contribué, au temps de l'Union, à la formation d'une élite de robe et de toge, mais cela ne remplaçait pas les écoles primaires qui n'existaient pas.

C'est pourquoi la publication d'un "Manuel Théorique et pratique de l'Agriculture", en 1835, et sa traduction française en 1836 passèrent inapperçues chez les intellectuels formés à d'autres arts dans nos Séminaires, et très occupés à des luttes politiques très absorbantes ; elles ne devaient pas être plus remarquées par la classe agricole, qui était illettrée dans une proportion de 90%, faute d'écoles convenables.

En 1844, à la veille de l'organisation des écoles primaires françaises dans Québec, décédait celui qui a été surnommé : "le père de l'éducation au Canada français". J.-François Perreault (109), né en 1753, vécut les cinquante dernières années de sa vie comme fonctionnaire. Sa jeunesse avait été agitée, errante et remplie de tragédies. Une fois fixé à Québec, il rédigea des livres sur l'agriculture, l'horticulture et il fit des expériences agricoles. Il maintint des écoles élémentaires à ses frais, et se dévoua sans compter.

Dès 1807, il avait lancé un projet d'école d'agriculture ; ce projet fut réalisé à ses propres dépens, et avec l'aide de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, en 1832, par la création d'une école d'agriculture et d'une Ferme-Modèle, à Beauport. Au début, il y eut 7 ou 8 élèves, mais l'affaire tomba faute d'en-

couragement ; comme il arrive souvent, les promesses sur lesquelles avait compté ce précurseur avaient été oubliées ; et Perreault, *déjà chargé de deux écoles élémentaires*, dut se résigner à voir tomber son école d'agriculture. (110)

L'Union des deux Canadas ayant apporté de la stabilité politique, le Gouvernement du Bas-Canada chargea le Dr J.-B. Meilleur, de mettre sur pied un système d'écoles élémentaires. Une longue correspondance avec l'abbé Pilote du Collège de Ste-Anne révèle à la fois, et la confiance que le Dr Meilleur portait à l'éducateur, et le néant de l'organisation de l'instruction élémentaire, avant cette année. (111)

Dès 1845, le Collège de Ste-Anne avait fait savoir au gouvernement par une lettre ouverte qu'il pourrait s'intéresser à l'érection d'une ferme-modèle, et d'une école d'agriculture.

Le 24 décembre 1847, l'abbé F. Pilote écrivait à Wm Evans, Sec. de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, la lettre suivante : « ... La corporation du Collège de Ste-Anne, pour sa part, convaincue depuis longtemps de ce que je viens de dire, n'hésiterait nullement à mettre sur pied une ferme modèle avec une école spéciale pour l'agriculture, si elle rencontrait un encouragement suffisant, soit de la Législature, soit de tout autre corps en état de le fournir. Cette ferme-modèle, à peu de distance du Collège, serait sous sa surveillance immédiate»....

... « Vos longs et utiles travaux, votre zèle à promouvoir l'objet qu'elle (la Société d'Agriculture) a en vue, sont un présage heureux du succès que je lui souhaite de tout mon coeur »... (112)

Et voilà comment *l'enseignement agricole Bas-Canadien a été inspiré par la seule association professionnelle* agricole du temps, la société d'Agriculture du Bas-Canada.

En 1851, cette société encouragea un projet d'école d'agriculture au Lac de la Tortue, à St-Philippe de Laprairie. Cette école dirigée par M. Ossaye, auteur d'un manuel d'agriculture français publié en 1851, ne dura que 11 mois. (113)

Vers le même temps, le Séminaire de Québec avait formé un projet d'Ecole d'Agriculture à St-Joachim. Il n'eût pas de suite. On sait que Mgr de Laval avait déjà fondé, au XVIIe siècle, au même endroit, une institution du même genre qui ne vécut que quelques années. (114)

En 1855, le Collège de Ste-Anne apprenait que plusieurs membres de la Législature voyaient le projet sous un jour favorable.

En 1857, le Gouvernement prélevant 10% sur les appro-

priations des Sociétés d'agriculture, et la société d'Agriculture de Kamouraska y allant de quelques centaines de louis, un édifice était construit, en 1859, l'abbé Pilote revenait d'Europe avec un programme d'étude et l'Ecole ouvrait ses portes, la première au Canada, la seconde en Amérique du Nord. (115)

Dès 1870, 108 élèves avaient été inscrits, et parmi eux, Amédé Marsan, qui fut professeur à l'Ecole de l'Assomption, et plus tard à l'Institut agricole d'Oka, et le sénateur Landry, dont tous vénèrent le courage politique.

Un nouveau problème se posait : Quoi enseigner ?

L'agriculture québécoise ne fournissait que de mauvais exemples. Où prendre les modèles à imiter ? Il fallait bien que ce fut à l'étranger. Comme l'étude de l'agriculture en pays d'outre-mer ne fournissait pour la pratique en terre canadienne que des analogies très sujettes à erreur, c'est encore un miracle de voir comment on s'est tiré d'affaire ! Car, on sait bien qu'après 75 années d'efforts, malgré toutes les ressources des fermes expérimentales du monde entier, malgré les progrès des sciences fondamentales à l'agriculture, et malgré le grand nombre d'hommes de la profession, l'agronomie québécoise (et canadienne), est sujette à une évolution constante, et à des changements de direction assez sérieux parfois.

Or, en 1859, aucun guide, aucune expérience sur place, aucune publication—puisque la science agricole ne s'invente pas ainsi!—rien! Seuls quelques esprits voyaient l'agriculture sombrer ; seul l'agriculteur semblait parfaitement indifférent à ce que son sort lui réservait! " «Le père » a bien fait sa vie sans savoir lire, et sans toutes ces simagrées ; on n'a pas besoin de ça !" Seulement, là où le père avait élevé sa famille, le fils ne pouvait plus établir la sienne ; et toute la maisonnée partait pour les Etats-Unis ! Qui de nous n'a pas la moitié de ses parents dans le Nord-Est des Etats-Unis d'Amérique ?

Je ne cache pas mon admiration profonde pour ces hommes d'un autre âge qui ont fait, ainsi que l'ingénieur en forêt, ce "placage" en pleine forêt d'ignorance agricole, ce tracé durable des meilleures routes que nous suivons encore aujourd'hui !

ARTICLE V

Les précurseurs

William Evans (1786-1857)

Né en Irlande, il immigra au Bas-Canada en 1819. Bilingue, il fut nommé en 1830, secrétaire de la Société d'Agriculture de Québec. Etabli à Montréal, il y publia en 1835 "A treatise on the Theory and Practice of Agriculture" avec un supplément en 1836. Puis il publia "Agricultural Improvements". Son dernier ouvrage est intitulé "Suggestions sur la subdivision et l'économie d'une ferme, dans les Seigneuries du Bas-Canada, Montréal, 1854".

Son traité d'agriculture fut traduit en français par Amury Girod, un agronome suisse immigré au Canada, qui prit parti dans la rébellion de 1837, et qui y mit lui-même fin à ses jours. Il est facile de s'imaginer le sort de ce livre auprès des cultivateurs illettrés, et auprès d'un public instruit très restreint !

En 1844, Evans fonda "The canadian agricultural Journal" qui parut en anglais et en français pendant un an. La version anglaise de 1846 donne les explications suivantes : «A l'exception de quelques sociétés d'agriculture du Haut-Canada qui prennent un nombre considérable de copies, nous n'avons pas reçu de souscriptions de particuliers pour cette année en nombre suffisant pour payer un seul numéro. *Il n'y a pas une seule société d'Agriculture de l'Est du Canada* qui reçoive une copie bien que celles-ci reçoivent annuellement plusieurs milliers de livres (louis, ou $4.00) de l'argent public pour l'amélioration de l'agriculture. Nous faisons appel aux amis qui reçoivent le journal et nous leur demandons si nous avons honnêtement travaillé à l'amélioration et aux intérêts de l'agriculture canadienne, et cela depuis nombre d'années, sans rétribution et sans récompense, en faisant de grands sacrifices de notre temps et de notre argent. On peut répondre qu'il n'y a aucune obligation pour publier ce que nous publions et que nous ne pouvons blâmer que nous-mêmes des pertes encourues. Cette réponse est certainement plus vraie que généreuse, mais nous espérons que le temps viendra

où des hommes de haute valeur donneront une interprétation plus favorable aux motifs qui nous guident.... Nous allons subir notre sort, et ne pas perdre espérance que nous pourrons trouver cet encouragement que nous avons travaillé consciencieusement à gagner par près de vingt ans de vie au Canada...» (116)

Puis, en janvier 1848, dans le vol. L, no 1, "Journal d'agriculture", on lit sous la rubrique « A nos lecteurs »:

«La société d'agriculture du Bas-Canada avait résolu par la dixième clause de ses statuts et règlements de publier un journal d'agriculture en langue française. Elle vient aujourd'hui donner suite à sa résolution et faire appel au bon sens canadien».

En 1852, on lit à la première page du "Journal du Cultivateur" :

« Le ci-devant rédacteur respecté du "Journal d'Agriculture" ayant été obligé d'en abandonner la rédaction, en conséquence de sa nomination à la charge de Secrétaire du Bureau d'Agriculture pour le Bas-Canada, de nouveaux arrangements éditoriaux sont devenus nécessaires» (117).

L'éditeur nouveau fut Robert Abraham, médecin (Edimburg), journaliste, et propriétaire-éditeur de la Gazette de Montréal, qui avait publié un "Magasin agricole et industriel canadien" en 1838, dont deux numéros seulement avaient paru. Il mourut après un an seulement de travail au journal d'Agriculture.

William Evans fut en correspondance avec l'abbé Pilote, et on peut dire qu'il ne fut pas étranger à la création de la première école d'agriculture en territoire canadien, à cause de son influence sur les sociétés d'agriculture Bas-Canadiennes qui contribuèrent largement à cette oeuvre risquée à ses débuts.

* * *

L'abbé François Pilote (1810-1885).

Originaire de St-Antoine de Tilly, l'abbé Pilote fit ses études classiques et théologiques au Séminaire de Québec. Il fut professeur à Montréal, puis reçut la prêtrise en 1833. Il fut professeur de théologie à Nicolet jusqu'en 1836, où il fut nommé vicaire à la Rivière-Ouelle. C'est de là qu'il fut appelé par l'abbé Painchaud, fondateur du Collège classique de Ste-Anne, pour être nommé assistant-directeur de la maison et professeur de Théologie. (118)

Il restera au Collège pendant 34 ans, jusqu'en 1870. Professeur, procureur ou supérieur, il contribuera beaucoup au progrès matériel du Collège et à son essor intellectuel ; c'est de son initiative, plus ou moins secondée, que surgiront et l'Ecole d'A-

griculture et la Ferme-Modèle de 350 arpents qui en dépendra. Comme tous les hommes d'action, il s'occupa d'abord de créer l'enseignement agricole, laissant à la Providence le soin de suggérer les moyens pécuniaires, lorsqu'elle l'aurait décidé.

Cela lui fut reproché. En 1870, il prenait possession de la cure de St-Augustin de Portneuf, où il continua à être éducateur et professeur d'agriculture, ses raisons d'être. Après cinquante années, sa mémoire est encore très vivante !

Ce prêtre fut un passionné de l'agriculture. Dès 1847, il écrivait, au nom de la corporation du Collège de Ste-Anne, une lettre publique où la Corporation s'offrait à entreprendre la création d'une Ecole d'agriculture. (119)

Entre temps, il étudiait la région du Saguenay, avec l'abbé Hébert ; il fondait une Société de Colonisation dans les comtés du Sud du fleuve avec mission d'aider la colonisation au Lac St-Jean. En 1851, il publiait un livre sur "Le Haut Saguenay et Lac St-Jean", livre documenté au possible, et qui a fait connaître cette région au public canadien.

Pendant de nombreuses années président de la Société d'Agriculture de Kamouraska, et membre des sociétés d'Agriculture du Bas-Canada, il les fit servir à ses projets.

En 1857, il partait pour l'Irlande, et la France, étudier les programmes des écoles d'agriculture européennes ; il revenait l'année suivante, avec un programme d'instruction agricole, très à point—nous le voyons bien aujourd'hui—mais qui était trop en avant de son temps pour être bien compris. Son plan était de former surtout des professeurs, afin que par leur activité l'enseignement agricole soit répandu le plus rapidement possible parmi les populations illettrées, et routinières.

En 1861, il fondait un journal, "La Gazette des Campagnes", par lequel il voulait faire rayonner l'enseignement de son Ecole. Ce journal, qui deviendra la propriété d'un jeune typographe de Québec, Firmin-H. Proulx, durera à coup de sacrifices, jusqu'en 1898. MM. Proulx et Pilote resteront toujours de grands amis.

M. l'abbé Pilote fut un excellent agrologiste et un zootechnicien de grand sens ; il sut éviter les engouements de son temps pour les importations plutôt désastreuses de races trop perfectionnées pour l'agriculture du temps, et discuta dans les colonnes de la Gazette des Campagnes l'élevage des chevaux, des bovins, et le reste.

Quelques brochures qu'il eut à publier pour la défense de son institution, dont l'une en 1868, sont des documents très précieux pour l'historien ; ses rapports annuels, bourrés de faits

concrets d'amélioration, permettent également de reconstituer une grande partie de sa vie agronomique.

* * *

Jos. Perreault (1826-1905).

Petit-fils de J.-F. Perreault, qui avait été surnommé "le père de l'éducation au Canada français", Jos. Perreault alla étudier l'agriculture à Circenster (Irlande), à Grignon (France), et ailleurs. Revenu au pays, il se livra aux multiples occupations de fermier, agronome, journaliste agricole, directeur d'école d'agriculture (ferme-école) voire de député (en 1859). (120)

Il contribua à l'introduction des races bovine Ayrshire et chevaline Percheronne.

En 1862, il fonde "La revue Agricole", organe du Conseil d'Agriculture : publication bilingue, très élégante, mais assez portée aux effusions littéraires. Après 1869 la "Revue" cessera d'être l'organe officiel du Conseil d'Agriculture, et la "Semaine agricole" rédigée par E.-A. Barnard, la remplacera pendant quelques années dans ces officielles, et alors augustes fonctions.

Jos. Perreault, qui écrivait bien, se mêla de politique, fut un adversaire acharné du projet de Confédération, et termina ses jours comme Commissaire des chemins de fer canadiens.

Il fut assez souvent en polémiques violentes (c'était le seul mode en usage au temps passé) avec l'abbé Pilote. S'il est difficile de mesurer son influnce sur l'agriculture québécoise, on peut tout de même lui faire le reproche de n'avoir pas assez "ajusté" aux conditions du pays ce qu'il avait appris en Europe. Il lui aurait fallu un jugement à toute épreuve... qualité qui semble lui avoir fait défaut...

Mais on ne peut passer Jos. Perreault sous silence.

* * *

E.-A. Barnard (1835-1898).

«Né aux Trois-Rivières, du mariage de Sieur Edouard Barnard, anglais de naissance, et de dame Mathilde Blouin, canadienne-française, il a dû à son origine mixte l'heureuse faculté de s'exprimer à la perfection dans les deux langues anglaise et française». (121)

Muni d'un certificat d'études commerciales, obtenu chez les frères de la ville des Trois-Rivières, il débuta comme commis-marchand. Puis il alla tenter fortune à Montréal. Rappelé par son père, il se livra à l'étude du droit aux Trois-Rivières, et devint avocat.

«A sa majorité, ne se sentant pas de goût pour la pratique du droit, il décida de se livrer à l'agriculture et loua une terre aux Trois-Rivières. Il commença par faire de l'industrie laitière, se livra à la fabrication du beurre et à la vente du lait (1860-61).

«Puis, il s'engage dans l'armée qui combattra les Féniens, y prend ses grades de première classe dans l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie, commande un fort détachement de militaires à Niagara, puis à Frelighsburg, et devient paie-maître dans l'état-major de l'armée permanente». (121).

Pendant les années 1867 et 1868, il obtient son congé régulier, et va "incognito" à Rome, commander des Zouaves pontificaux canadiens. Puis, il revient sur sa ferme, aux Trois-Rivières.

L'année suivante, il devient rédacteur de la "Semaine agricole" à la demande du Conseil d'agriculture. Il loue une terre à Varennes pour *y poursuivre ses expériences*.... On peut dire ici que toutes ses ressources pécuniaires y ont passé ...

Dès 1870, Barnard entreprend la défense du Bétail canadien et des chevaux canadiens assez maltraités par les importateurs et par le Conseil d'agriculture. Quoiqu'il sût ainsi se faire des ennemis, il ne recula pas pour si peu ; il avait du courage, de l'honnêteté et, à cause de sa formation militaire et juridique, il ne s'embarrassait jamais de cacher ses opinions....

Son biographe, J.-C. Chapais écrit : «La campagne faite par M. Barnard en faveur de la race de bétail à lait canadienne-française est la cause d'une lutte entre lui et de puissants éleveurs de bétail étranger qui amena entre eux et lui une scission dont l'effet immédiat est sa sortie de la Direction de la Semaine Agricole et la disparition de cette dernière.» (1874) (Ibidem, notes biographiques, etc.)

Pendant 25 années, E.-A. Barnard sera associé à toutes les initiatives nouvelles, campagne de réhabilitation des races bovine et chevaline canadiennes, fondation de la Société d'industrie Laitière (1881), création de livres généalogiques (1886), de la Société Générale des Eleveurs (1895), etc. Le Dr Couture, lui-même, lui rendra un hommage non équivoque, comme on le verra au cours de ce travail, comme "pionnier" du bétail canadien.

Les cadres de ce travail ne permettant pas seulement la nomenclature des principales initiatives de E.-A. Barnard, nous renvoyons nos lecteurs intéressés à «**La Bonne Terre**», **16 (I)**, septembre 1935, où nous avions le privilège de présenter une esquisse biographique de E.-A. Barnard, et au rapport de la "Semaine Sociale de Rimouski, 1933". (122)

* * *

Le Dr J.-A. Couture (1850-1922)

Les journaux agricoles où le Dr Couture a durant sa longue carrière tenu beaucoup de place, soit par ses articles, soit encore par la relation de ses initiatives nombreuses, n'ont trouvé, à sa mort, que quelques lignes banales pour lui.

Nous avons dû avoir recours à un quotidien de Québec, (123) "l'Action Catholique" du 14 mars 1922, pour y trouver que le Dr Couture est décédé à sa résidence de la rue Desjardins, à Québec.

«Sa vie fut un bel exemple de probité, de droiture, de fidélité au devoir.

«Joseph-Alphonse Couture naquit le 15 décembre 1850, de Joseph Couture, et de Delphine Leroy, à Ste-Claire, Dorchester. Il fit ses études en partie au Collège de Ste-Thérèse.....

«.....A seize ans, il s'enrôla dans l'armée canadienne qui combattit les Féniens. Puis en 1868, il partait pour l'Italie comme zouave pontifical, jusqu'en 1870. De retour, il étudia la médecine vétérinaire, à l'Université McGill où il reçut ses degrés en 1873. Il se maria cette même année à Agnès Ledoux, dont il eut trois fils et trois filles. Il fut nommé en 1878, inspecteur vétérinaire à la Quarantaine de Lévis, par le Ministère MacDonald. Il fut aussi nommé professeur titulaire de l'Université Laval, à Québec et à Montréal.

«Il jouissait d'un rare crédit et d'une grande réputation dans les questions agricoles; et il était très apprécié dans les conférences qu'il donna partout dans le pays, soit dans les congrès, soit dans d'autres réunions.

«Il écrivait sous le nom de Jérôme Aubry, et fut un ami de Tardivel».

Toutes nos recherches dans les publications agricoles de la province en 1922 en vue de trouver au moins une appréciation du travail du Dr Couture ont été vaines. Nous avons trouvé ce qui suit dans la "Gazette Agricole", Sept.-Oct. 1922, sous le titre: «La Science Sanitaire Vétérinaire», sous la signature du Dr McEachran. (124)

«En 1876, M. A. Waldell fut chargé de la Quarantaine à Lévis. M. Waldell fut suivi à ce poste par le Dr J.-A. Couture, un diplômé du Collège de Médecine Vétérinaire de Montréal qui fut, pendant bien des années, examinateur de mérite. Il a publié une monographie très estimée du système Guénon, pour l'appréciation des vaches laitières par l'écusson. Il fut nommé inspecteur local et surintendant de la Quarantaine de la pointe Lévis, en 1879, et s'acquitta de ses fonctions d'une façon très

satisfaisante jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 12 mars 1922, après une maladie assez longue.

«Le Dr Couture s'était préparé à ces fonctions par une longue étude des maladies contagieuses ; il était parfaitement au courant de la diagnostique et des mesures sanitaires à prendre pour assurer la bonne exécution de ses fonctions. Il a rendu également de précieux services au Ministère de l'Agriculture et aux sociétés d'élevage de chevaux et de bovins de la province de Québec. C'était un travailleur infatigable, toujours prêt à prendre part à tous les efforts tendant à faire progresser l'élevage dans la province et au Canada. Il a joué un rôle important dans la réorganisation de la Quarantaine et a contribué à la faire mettre dans son état actuel qui lui fait honneur aussi bien qu'au ministère. Cette station est sans doute l'établissement le plus complet du genre qui existe. *On devrait trouver un moyen de perpétuer le nom du Dr Couture à la Quarantaine de la Pointe-Lévis* ».

Bon organisateur à la Quarantaine, le Dr Couture le fut du Bétail Canadien. La moitié de l'ouvrage que nous présentons aujourd'hui au public des éleveurs en fait foi.

* * *

J.-C. Chapais (1850-1926)

Cet homme qui a écrit toute sa vie sur tous les sujets agricoles, et qui pendant plus de quarante années a contribué à l'essor de la science agricole dans la province, et au Canada, n'a pas trouvé à sa mort un biographe, même amateur.

Cependant, c'est par centaines qu'il faut compter les contributions que cet avocat-agronome a données à toutes les publications agricoles de 1880 jusqu'à sa mort en juillet 1926.

J.-C. Chapais naquit à St-Denis de Kamouraska, le 7 mars 1850, du mariage de Charles Chapais, négociant, député, conseiller exécutif, sénateur et un des Pères de la Confédération Canadienne, et de Georgina Dionne, de Kamouraska. (125)

Il était le frère de Sir Thomas Chapais, historien réputé, Conseiller Législatif, Sénateur, et Ministre du Gouvernement de Québec.

Après des études classiques à Ste-Anne, et universitaires à Laval, Québec, il fut reçu avocat, et s'établit à Kamouraska. Fils d'un ancien Ministre de l'Agriculture, il sentit se développer en lui le goût des choses agricoles, et vers 1880, il rejoignit son beau-frère E.-A. Barnard, dans la carrière agronomique.

Le journal d'Agriculture de juillet 1916 lui consacre ces lignes, sous la plume de Hadelin Nagant, alors rédacteur (126) :

«Conférencier émerite, employé par le gouvernement fédéral et provincial, à cause de ses hautes capacités, il voyagea beaucoup dans l'intérêt de la cause qui lui devenait de plus en plus chère. Aujourd'hui, il est peu de paroisses, du Manitoba à la Nouvelle-Ecosse, qui n'aient entendu sa parole abondante, facile et instructive. Il est un de ceux qui ont le plus contribué au réveil agricole dans la province. Sa plume est aussi féconde que sa parole ».

Le même périodique avait donné une dizaine d'années plus tôt (127) la bibliographie des volumes et brochures publiés par J.-C. Chapais ; ils se chiffrent à 30, et embrassent tous les sujets agricoles, surtout l'histoire de l'agriculture dans Québec. M. Chapais avait même en plan une vaste étude de l'histoire de l'agriculture dans Québec. Il avait même livré au public le plan de son travail dont quelques chapitres ont paru ici et là ; son érudition considérable déconcertait alors quelque peu ses auditeurs, et, parmi les plus jeunes qui l'entendaient, l'auteur de ce travail peut-être plus que les autres.

Il fut agriculteur : il organisa et posséda une beurrerie qui existe encore à St-Denis. Cette organisation fut par ses soins et ceux de E.-A. Barnard, la première à être organisée dans le Bas du Fleuve St-Laurent, et la première fabrique-école de la province, avant St-Hyacinthe.

Comme J.-C. Chapais resta toujours un convaincu de la valeur des bestiaux et chevaux canadiens, on retrouvera souvent son nom dans la documentation de cet ouvrage.

Touche-à-tout, M. Chapais—qui savait à peu près tout— écrivit beaucoup sur l'industrie laitière, la fabrication du beurre et du fromage, la physiologie animale ou végétale, l'alimentation, l'exploitation du troupeau laitier, le choix des vaches laitières, l'économie sociale et rurale, la sylviculture, l'arboriculture, l'horticulture, la floriculture, l'agriculture dans les régions froides, etc., etc.

Ses travaux seront indispensables à tout historien agricole du Québec.

* * *

Les ignorés

Wm. Evans, l'abbé Pilote, Barnard, Perreault, Couture et Chapais, ont eu des amis, et des collaborateurs nombreux, dévoués anonymes ou quasi, qui ont aidé les chefs de file, braves cultivateurs qui ont cru à la science agricole !....

Ces paragraphes concernent d'abord ceux qui ont fondé, et maintenu, la société d'Industrie laitière de St-Hyacinthe, qui

fut, avant la lettre, le système agronomique de la province, de 1881 à 1910, soit environ pendant 30 ans. (128)

Les rapports de ces réunions nous font suivre les développements de l'agriculture québecoise, et au point de vue qui nous occupe, surtout de la vache canadienne, comme du cheval canadien.

Nous rendons hommage à tous, mais surtout aux précurseurs, à ceux qui ont entrevu l'avenir le plus clairement et qui l'ont tracé à leurs collaborateurs !

ARTICLE VI

Publications

Nous voulions parler aussi de toutes les publications agricoles, et de leur attitude envers les problèmes agronomiques. Nous nous apercevons que la longue liste bibliographique que nous publions à la fin de cet ouvrage racontera, somme toute, l'histoire de chacune.

Bref, depuis 1836, et surtout depuis 1841, la province de Québec eut toujours au moins une publication agricole: mensuelle ou hebdomadaire.

Peu de traités d'agriculture ont été publiés. Celui de Evans était très bien rédigé, et reste encore un ouvrage à consulter sur bien des points ; mais il était peut-être en avant de son temps, en 1836.

Quelques livres suivirent celui-là, principalement après la création des Ecoles d'agriculture de Ste-Anne et de l'Assomption. Ossaye, le Dr Larue, J.-C. Langelier, A.-P. Landry, et autres publièrent soit des traités, soit encore des causeries dialoguées sur l'agriculture ; peu traitèrent d'élevage. Il faut venir au traité de E.-A. Barnard pour avoir quelque chose d'à peu près complet, en 1898 ! Comme il ne s'était rien fait de complet depuis, dans la province, les Ecoles d'agriculture de Ste-Anne et d'Oka se sont mises à l'oeuvre récemment et ont publié depuis des traités plutôt complets et surtout remplis de ce que l'expérience a enseigné depuis 1898.

La longue liste de journaux presqu'aussitôt disparus que mis au monde, indique qu'avant la création du "Journal d'agriculture" (qui changea souvent de nom, mais resta toujours bien vivant, jusqu'en 1936, où il disparut) les éditions agricoles uniquement maintenues par les abonnements étaient destinées à périr, en plus ou moins d'années. Avec "Le journal d'agriculture", seule "La Gazette des campagnes" sut durer près de 40 années.

Les publications s'étant multipliées depuis 1900, aussi bien

à Québec qu'à Ottawa : bulletins, périodiques, feuillets, rapports, etc, on nous pardonnera de les passer sous silence, ici ; elles sont connues de tous.

Les anciennes publications ont toutes montré, sauf de rares exceptions, beaucoup de désirs de bien faire, et dans les écrits de rédaction, une assez belle indépendance d'idées en ce qui regarde la technique.

Il faut dire qu'elles étaient le fait soit d'agronomes très distingués et très dévoués à l'agriculture québécoise, soit de professeurs ardus au travail; tous deux étaient jaloux de leurs convictions agronomiques, et pour ce qui regarde le sort des animaux canadiens (puisqu'il faut bien en revenir là en un travail de cette sorte), on n'y trouve en général que des choses sensées.

On peut dire que les journalistes agricoles, les professeurs d'agriculture, et leurs collaborateurs immédiats, ont montré du jugement.

Hélas, les administrations ont pris, parfois, des travers assez inquiétants; elles se sont laissées souvent convaincre par des sociétés d'élevage dont le but, après tout, est plus commercial que social.

On constatera simplement, au cours de ce travail, que les professeurs d'agriculture sont souvent intervenus pour faire des observations sages, et marquées au coin de l'expérience.

On nous permettra de dire, pour terminer, que le relèvement de la race bovine canadienne n'est pas le fait ni des fermes expérimentales, ni des Ecoles d'agriculture, malgré une collaboration parfois très sincère, mais que c'est le fait d'une idée poussée à fond par des agronomes, en 1870-1889, et plus tard, pendant la période 1924-1939..... et mise en chair en os, dans les troupeaux par des habitants ! Cela s'applique aussi bien aux fortes lignées laitières qu'aux beaux sujets d'exposition.

Première partie

Formation de la race

CHAPITRE I

Son origine historique

Nous ne disposons que de rares documents historiques sur l'origine de la race animale, aujourd'hui connue dans l'Amérique comme «bétail canadien».

Les quelques notes qui suivent ont été récemment écrites par M. Andréa St-Pierre, B.S.A., (1), secrétaire de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens, et publiées dans nos journaux agricoles, en janvier 1936.

« L'histoire nous rapporte que dès 1541 Jacques Cartier dirigeait vers le Canada une cargaison de Bovins qui avait été chargée à St-Malo, en Bretagne. A mesure que se développait notre pays, on songea à augmenter son cheptel animal, de sorte que cette importation fut suivie d'autres dont les plus importantes furent : celle de 1601 par M. de Poutrincourt; celle de 1608 par Champlain; et celle de 1660 par Colbert, ministre de France que le Roi Louis XIV avait chargé d'envoyer au Canada un contingent des meilleurs bovins laitiers de Normandie et de Bretagne. »

On appréciait à environ trois mille têtes la population bovine de la colonie, vers 1665. Ces statistiques établissent nettement que le bétail apporté faisait souche; l'absence d'autres remarques indique bien que les animaux importés s'adaptaient normalement aux conditions de notre climat. On se plaindra, seulement un peu plus tard, que les habitants de la colonie sont plus portés à élever des chevaux que du bétail..... (a)

Nous cèderons la plume à celui qui fut le pionnier de ce qu'on pourrait appeler «la première renaissance» du bétail canadien, vers 1880. Dans son «Traité sur l'Elevage et les Maladies des Animaux », édité en 1882, le Dr Couture dit, au chapitre «Vache Canadienne » (2) :

« La race canadienne sans aucun doute descend de L'Aldernay.

(a) Ernest Gagnon, conférence de l'abbé Alphonse Têtu, à l'Ecole d'agriculture de Sainte-Anne, en 1932.

«On a prétendu qu'elle venait de la race bretonne; probablement que les premières importations de bestiaux en ce pays venaient de la Bretagne; je n'en sais rien, mais ce que je sais c'est que ce qui reste maintenant de la race de bestiaux canadiens ressemble trop à la race Aldernay pour qu'il soit possible de ne pas attribuer à cette dernière l'origine de nos vaches. Partout où les croisements n'ont pas effacé les traits caractéristiques de la race, on retrouve dans la race canadienne de nombreuses marques de l'Aldernay.

« Je crains qu'il soit difficile de retrouver ailleurs que dans le district de Québec, la vache canadienne, pure de toute alliance étrangère. Mais dans le district de Québec, surtout dans les paroisses d'en-bas, les types canadiens sont nombreux.....

«.....A ceux qui prétendent que la race canadienne est disparue, je dis qu'ils n'ont qu'à parcourir les campagnes du bas du fleuve pour revenir de leur erreur, si toutefois, ils sont de bonne foi.

« Sans doute, elle est détériorée, amoindrie, abâtardie, dans beaucoup d'endroits, mais il y a encore, et même beaucoup de beaux types bien conservés. J'ai parcouru des comtés où je n'ai vu que des vaches canadiennes bien jolies, malgré leur état de maigreur.

« Mais, le malheur, c'est que ceux qui crient à tue-tête que nous n'avons plus de bestiaux pur-sang canadiens les méprisent, et voudraient les voir remplacés par du bétail étranger.

«Et pourquoi veulent-ils les remplacer par du bétail étranger ? Sinon parce que, ou ils sont intéressés à ce changement, étant eux-mêmes marchands d'animaux importés, ou qu'ils ne connaissent pas le premier mot de ce qu'ils prétendent connaître à fond.

« On fait ici ce qu'on fait en France; on veut croiser, croiser avec les Durham, croiser avec les Hereford, croiser avec les Angus, croiser avec les Ayrshire, croiser avec les Guernesey, croiser avec toute race, pourvu que l'on croise.

« On a voulu croiser aussi en France; quel en a été le résultat ! Comparons l'état actuel des bestiaux de la France qui a croisé, et de ceux de l'Angleterre qui a usé du procédé contraire.

« L'Angleterre a de nombreuses races d'animaux pur-sang, qu'elle vend à toutes les nations du globe et qui lui donnent des revenus; la France (a) n'a pas une seule race de bestiaux dont

(a) Remarquez bien ce membre de phrase : quelqu'un le reprendra (voir à la page 44).

elle puisse s'enorgeuillir. L'Angleterre envoie des reproducteurs partout, la France importe les siens d'Angleterre.

« L'Angleterre a pratiqué la sélection, l'« in and in », et conscillé aux autres pays de pratiquer le croisement. Ceux-ci ont été assez naïfs pour croire que ce qui a fait la fortune de celle-là devait les ruiner (a).

«Il ne s'agit pas de sentiment, mais bien de faits pratiques. Notre race de porcs est détestable; anéantissons-là. Nos moutons ne sont pas très profitables; remplaçons-les par d'autres qui le sont plus. Mais nos chevaux étaient très utiles; on aurait dû les conserver. Nos vaches étaient excellentes; nous avons eu grand tort de ne pas les conserver au lieu d'essayer de les supprimer. J'envisage la chose au point de vue pratique. Les raisons patriotiques n'ont pas leur raison d'être ici; détruisons ce qui est mauvais. Mais sachons au moins conserver et améliorer ce qui est bon.

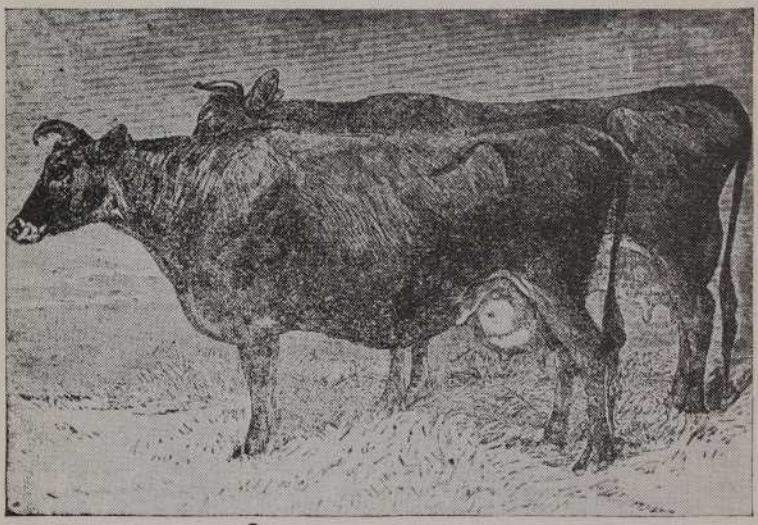


Figure I.—Vaches Alderney en 1882

« Quand je parle de la vache canadienne, je n'entends pas cette multitude d'hybrides, mélange de trois ou quatre races, chez lesquels on trouve du Durham, de l'Ayrshire, du Suffolk, du Devon, du Guernesey. Je parle de nos petites vaches, telles que je les ai vues, et telles que je les vois tous les jours dans le district de Québec, et dont je vais essayer de faire une fidèle description.

(a) Remarquez bien cette phrase également.

« La vache canadienne est petite, à peu près de la taille de l'Aldernay. La tête est un peu plus grosse que la tête de cette dernière. Elle n'en a pas exactement la forme, non plus, elle est moins large du front, et elle est un peu plus longue.

« Les cornes sont comme celles de l'Aldernay, tournées en avant et en dedans; mais elles sont un peu plus longues et plus grosses.

« Les jambes sont fines et sèches, le jabot est petit, le cou est mince, effilé. Le tronc ne forme pas avec le cou cette ligne horizontale qui est la marque caractéristique de toutes les races améliorées. Le garrot et la croupe dépassent, font saillie.

« La queue est fine, mais un peu grossièrement attachée, comparaison gardée avec l'Aldernay.

« Le ventre est un peu tombant; cependant, l'ensemble de la conformation ressemble beaucoup à celle de l'Aldernay. La couleur de la robe est rouge ou rouge zébré de brun, ou rouge avec des extrémités brunes. Le taureau a la tête de l'Aldernay, moins peut-être la finesse des traits; le reste du corps ainsi que la couleur qui est noire, rouge, brune, avec des extrémités brun-noir, ressemble beaucoup à ce dernier. Les vaches canadiennes sont d'un tempérament doux et docile. Le taureau est souvent méchant comme tous les mâles de races laitières. L'aptitude à la production du lait est très développée. Le lait est de bonne qualité et il est donné en grande quantité.

« Les vaches canadiennes noires et blanches ne sont pas pures canadiennes. Pas plus que celles qui sont sans cornes, que la couleur de la robe soit rouge. Les couleurs qui entrent dans la couleur de la robe de l'Aldernay, ou de la Jersey, sont le fauve, le noir, le brun et le rouge. La couleur de la vache canadienne ne doit comporter que les nuances rouge, noire, brune et fauve (a).

« Notre petite vache est effroyablement rustique, elle vit de rien, un peu de paille et de foin en hiver, de très mauvais pâturages en été; l'automne, elle vit de je ne sais quoi.

« C'est vrai qu'on la lève souvent par la queue (au printemps ! L. G. F.), mais *quelle autre race aurait résisté* à un traitement pareil ?

« A quoi est dû ce manque de délicatesse dans les appendices tels que l'attache de la queue, les cornes et la tête, sinon au manque de soin, de nourriture et de précaution dans l'élevage ? La grossièreté (b) de ces parties est ce qui constitue la seule

(a) Voir chapitre II.

(b) Ici le docteur Couture est dans l'erreur; ces caractères dits "grossiers" indiquent l'origine bretonne de la Canadienne sans plus.

différence entre la vache Canadienne et la vache Aldernay.

« Je pourrais ajouter que le ventre est plus tombant, mais cela n'est dû qu'à la nourriture peu substantielle, mais quelque fois abondante qu'on lui a donnée et à un épuisement général causé par les fréquentes gestations produisant le relâchement des tissus.

« La vache Canadienne tient bien son lait, elle en donne souvent d'un veau à l'autre.

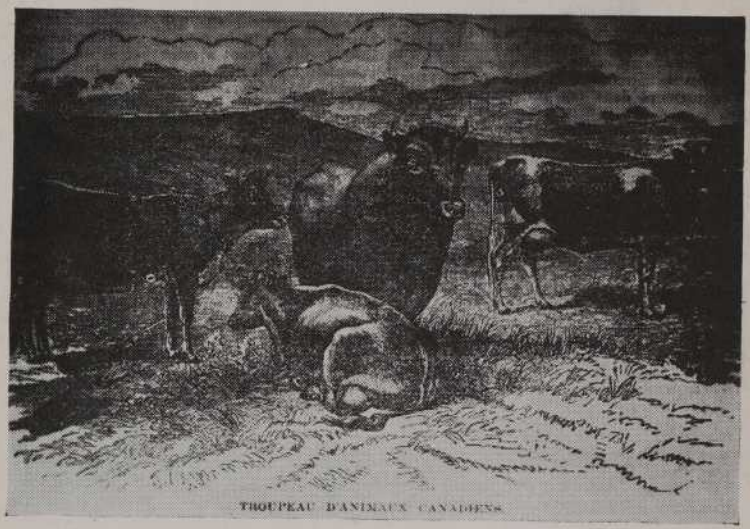


Figure 2.—Troupeau d'animaux canadiens : remarquez bien la vache "caille" (pie).

« Donc la race canadienne existe; oui, elle existe et assez bien conservée. Elle est petite comme toutes les races laitières; elle est bonne laitière, très rustique; donc, elle a des qualités; elle a quelques défauts de forme, il est vrai, mais ce n'est rien cela.

« Que devons-nous faire de cette race ?

« La faire disparaître complètement par le croisement suivi, c'est-à-dire substituer une autre race à celle-ci, ou bien la croiser à toute autre race, user du croisement diffus; ou bien l'améliorer par elle-même, pratiquer la sélection ? Pour résoudre ce problème, il faut savoir quelle est la classe d'animaux qui paye le mieux, qui convient le mieux dans notre province, des animaux

de boucherie ou des animaux laitiers » (a). C'est ce que nous allons examiner.

Dans une conférence présentée à la Société d'Industrie laitière, en 1887 (3), le Dr Couture dira encore :

« Au Lac-St-Jean, à l'Est de Québec, une grande partie du bétail de pur-sang canadien est de couleur rouge pâle (blême), ou châtain, quelquefois d'un beau jaune. C'est encore une autre preuve de l'étroite parenté entre ses ancêtres et le bétail des Ils de la Manche. Quelques-uns de ces ancêtres ont dû être noirs, et d'autres, châtains ou jaunes. On trouve des veaux jaunes provenant de parents noirs, et des veaux noirs provenant de parents jaunes. Les deux couleurs se rencontrent fréquemment dans la même famille. Le cas n'est pas rare où une vache canadienne de couleur brun foncé ou noire et un taureau de même teinte produisent une année, un veau jaune, et l'année suivante, un veau noir. Il n'en est pas ainsi, je crois, pour le bétail canadien de l'Ouest de la Province.»

Voilà donc (question de couleur mise à part, car le Dr Couture lui donnait trop d'importance) une description assez élaborée du bétail canadien tel qu'il s'est perpétué de lui-même pendant plus de deux cent cinquante ans.

Les textes suivants vont nous amener des aperçus que nous croyons dignes d'intérêt sur l'origine des races mères de la canadienne. Ils sont tirés d'une conférence écrite par M. Max Houlbec, et qui a été lue à une séance de la Société d'Industrie laitière, en 1889, (4) par M. Antoine Casavant. Ce monsieur Houlbec, ancien capitaine au long cours, connaissait bien les habitudes des marins, au temps de la fondation de la colonie; ancien élève d'une Ecole d'Agriculture de France, il devait écrire avec une certaine autorité sur le sujet.

Nous citons donc :

«J'ai lu, messieurs, je ne sais dans quel ouvrage (b), cette phrase : «La France n'a pas une seule race de bestiaux dont elle puisse s'enorgeuillir »; puis, considérant, sans doute, que donner une origine française à la race canadienne serait par trop humiliant, l'auteur de cet ouvrage déclare, que pour lui, les vaches canadiennes descendent des Aldernays.

« J'avoue que je n'aurais pas été plus surpris si on était

(a) Vers 1880, l'industrie laitière n'était pas organisée au Canada. Les expositions ne faisaient nul cas des animaux en tant que sujets laitiers.

(b) "Le Traité d'Elevage et des Maladies des Animaux", du Dr J. A. Couture, dont nous avons déjà vu des extraits. (voir à la page 40).

venu me dire que les porcs débarqués en 1418 (a) par le baron de Léry sur l'Ile de Sable, étaient des porcs chinois.

« Que la vache canadienne ressemble à la vache Aldernay, ceci n'a rien qui doive surprendre. Mais, arguer de cette ressemblance que l'Aldernay est mère de la Canadienne, c'est peut-être aller un peu loin.

« Quant à moi, je l'avoue, je n'en crois pas un seul mot. Je prétends que la race canadienne descend des deux races françaises, la race bretonne et la race normande, et je dis qu'elle ne peut avoir d'autre source.

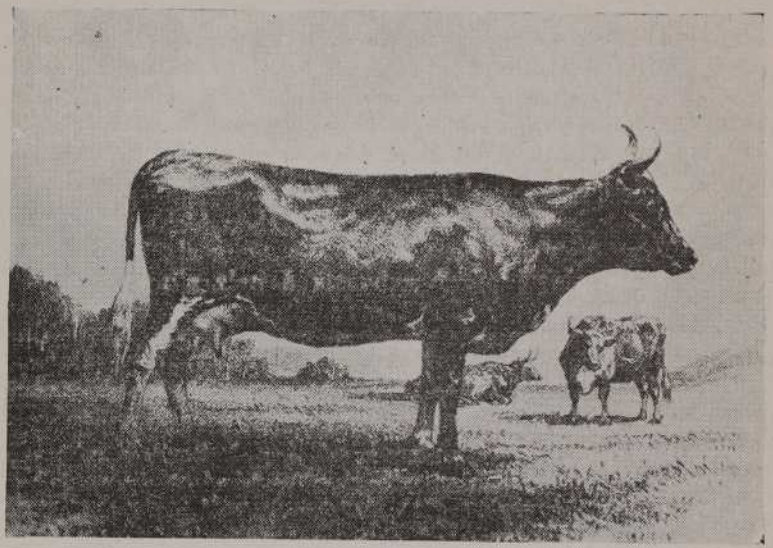


Figure 3.—Vache bretonne en 1858

« Avant de démontrer les origines de la race canadienne, permettez-moi, messieurs, de vous dire quelques mots de l'Aldernay. Peut-être arriverons-nous ainsi à expliquer d'une façon toute simple la ressemblance qui, dit-on, existe entre ces deux races.

« Les vaches Aldernays peuplent les Iles de la Manche qui environnent pour ainsi dire cette partie de la Normandie, appelée Cotentin.

« Les principales de ces Iles sont : Aldernay, au nord de

(a) Ce doit être une erreur typographique. La date devrait être 1538 ou à peu-près.

la presqu'île du Cotentin; et à l'Ouest de cette presqu'île, Jersey, Guernesey, et Caussey.

« Dans l'île de Jersey, ces vaches sont des Jerseys; dans celle de Guernesey, elles sont appelées Guerneseys; et enfin, dans l'île d'Aldernay, on les nomme Aldernays.

« Il est difficile, messieurs, de retracer les divers changements que la mer a opéré sur cette partie des côtes de Normandie et de Bretagne. Que d'îles, que d'habitations anciennes ont disparu, dont il est impossible de rappeler l'existence ! (a)

« Depuis l'Ile d'Aldernay, jusque vis-à-vis du cap Fréhel, au-dessus de St-Malo, la mer est pleine de rochers, fournissant une preuve sensible que cette plage aujourd'hui couverte par la mer, a été habitée autrefois. Les invasions de la mer ne se sont faites que successivement et il n'y a guère d'anciens marins qui n'aient la connaissance de quelque changement arrivé de son temps sur cette côte. Tout le vaste bassin qu'offrent les grèves du Mont-St-Michel, et les marais de Dol et de Châteauneuf, en Bretagne, était autrefois couvert d'une forêt immense, la forêt de Cissy. La légende existe encore sur cette partie de la côte de Bretagne qui raconte qu'autrefois, on passait de la forêt à Jersey sur une simple planche. Et aujourd'hui, messieurs, la plus courte distance de cette île à la France est d'environ dix milles.

« Que devons-nous conclure de tous ces faits absolument historiques, sinon que Jersey, Guernesey, et Aldernay ont fait partie du continent à une certaine époque, et ne découle-t-il pas clairement de là que ces îles ont été peuplées par des Normands et des Bretons. Quant aux races bovines de ces îles, deux hypothèses se présentent, et je dis qu'il ne peut y en avoir une troisième :

« *Première hypothèse* : Les Normands et les Bretons qui passent dans ces îles, pour les habiter, y trouvent des animaux laissés là à la suite des perturbations dont j'ai parlé.

« *Deuxième hypothèse* : Les nouveaux habitants ne trouvent pas de bêtes à cornes sur ces îles, et par suite viennent en chercher dans leur ancien pays, à quelques milles à peine des îles, c'est-à-dire en Bretagne et en Normandie.

« Ces deux hypothèses nous conduisent donc forcément à la même conclusion : les races Aldernay, Guernesey, et Jersey

(a) Les géologues ne doutent plus aujourd'hui de ces perturbations géologiques (d'après M. Aug. Scott, M.S.A., professeur à Ste-Anne-de-la-Pocatière). L'Ile de Caussey était autrefois plus grande que Guernesey, c'est à peine, aujourd'hui, si on peut trouver un peu de terre cultivable.

sont d'origine bretonne et normande. Ceci étant posé, supposons, un instant, avant de l'avoir prouvé, que la vache canadienne descende de la vache bretonne et normande; n'est-il pas alors tout simple que certaines personnes trouvent de la ressemblance entre la canadienne et l'Aldernay, et cette ressemblance même n'est-elle pas déjà affirmation de la commune origine de ces deux races ?

« Que pensez-vous, messieurs, de quelqu'un qui viendrait vous dire : « Sont-ce les Français qui ont les premiers colonisé le Canada ? »

« Cette question vous ferait sourire, n'est-ce pas, Messieurs ? Et cependant, il est des cultivateurs distingués qui n'hésitent pas à poser cette autre question : «Sont-ce les Français qui ont importé au Canada les premiers individus de l'espèce bovine ?»

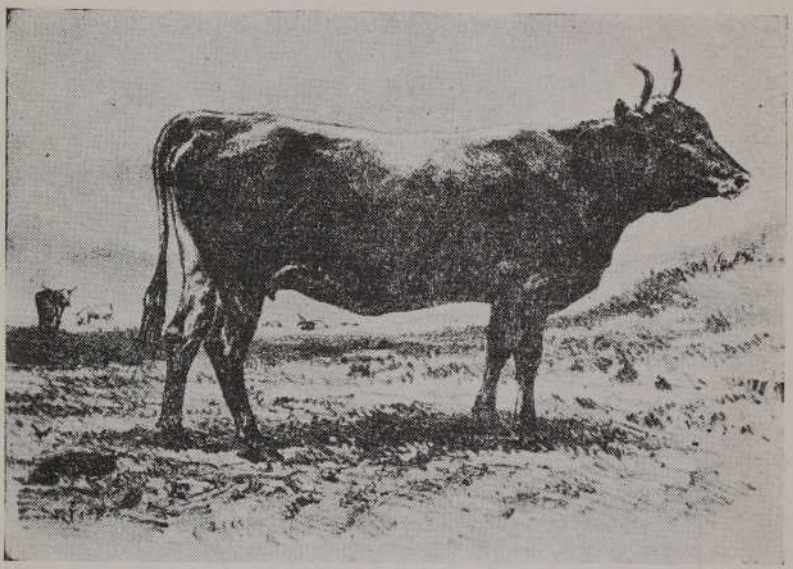


Figure 4.—Vache bretonne en 1858

Ou, s'ils ne formulent pas leur demande exactement de cette façon, le sens en est le même : «Les vaches qu'ont amené les colons français sont-elles françaises ? ces vaches sont-elles mères de la vache canadienne ?»

« Mais d'où voulez-vous donc qu'elles viennent ? Pourquoi voulez-vous que les Français, venant fonder une colonie au Canada, aient été chercher des bestiaux dans un autre pays que le leur ? Quel intérêt auraient-ils pu y trouver ? Les vaches

des autres pays n'étaient-elles pas comme les races françaises, pour ainsi dire à l'état sauvage, c'est-à-dire, sans aucune amélioration ?

« Et, du reste, comment voulez-vous que des navires à voiles, quittant des ports de Bretagne et de Normandie, se soient dérangés de leur route, dans le seul but d'aller embarquer des bestiaux ? Si, encore, ces ports d'expédition se fussent trouvés sur une côte absolument dépourvue de bestiaux, on pourrait à la rigueur admettre le doute; mais Honfleur et Dieppe sont en plein pays normand, St-Malo est en pleine Bretagne. Il est bien plus raisonnable d'admettre que les chefs de ces expéditions s'approvisionnaient là où se trouvait leur port d'armement. Du reste messieurs, l'histoire du Canada, écrite par M. F. X. Garneau et par l'abbé Ferland, prouve ce que j'avance.

« La première importation certaine de bestiaux fut faite par le baron de Léry vers 1538. Or, cette expédition était partie de Honfleur (Normandie) et l'histoire ne dit pas du tout qu'on se soit arrêté en route pour prendre des bestiaux. Donc, les animaux importés étaient des normands. On peut m'objecter que les bestiaux débarqués par le baron de Léry l'ont été sur l'île de Sable, et que plus tard, les hommes débarqués sur cette île par le marquis de LaRoche, ont consommé ces animaux. C'est possible, mais il n'est pas prouvé du tout que tous ont été mangés et qu'il n'en soit resté aucun.

« Du reste, voici un autre débarquement non moins certain effectué par Jacques Cartier, lui-même, en 1541. Je cite l'abbé Ferland :

« ... «Ils avaient, dans leur longue traversée, souffert beaucoup par le manque d'eau; ils furent même obligés d'abreuver avec du cidre les bestiaux, chèvres, porcs, qu'ils apportaient pour les répandre dans le pays » ... Vous voyez, messieurs, qu'ici l'histoire ne fait nulle mention d'un port où les colons se sont arrêtés pour embarquer ces bestiaux. Or, J.-Cartier était parti de St-Malo, en Bretagne; donc, les bestiaux qu'il a répandus dans le pays étaient des bretons.

« Je passe sous silence les nombreuses importations qui furent faites de 1541 à 1617. A cette dernière date Champlain effectue son troisième voyage au Canada. Il amène avec lui de nombreux colons et des approvisionnements considérables. Parmi ces colons figure Louis Hébert, le premier cultivateur, dit l'histoire, qui ait labouré la terre du Canada avec des boeufs. L'histoire encore, ici, dit que Champlain partit directement de Honfleur pour le Canada. Or, Honfleur est en Normandie; donc,

les bestiaux importés par Champlain étaient des animaux Normands. Remarquez, messieurs, que je cite de l'histoire du Canada les passages seuls où le mot « bestiaux » est écrit en toutes lettres. Je pourrais, en continuant à agir ainsi, accumuler importations bretonnes sur importations normandes. C'est inutile, n'est-ce pas ? Je crois avoir prouvé suffisamment que les bêtes à cornes, importées au Canada, étaient toutes d'origine bretonne et normande. Ces animaux se sont propagés dans le pays, se sont croisés entre eux et ont donné naissance à la race canadienne.

« Ceux-là donc commettent une grave erreur qui, dans l'espoir de faire rejaillir sur la vache canadienne quelques unes des qualités de la vache Aldernay, prétendent que cette dernière est mère de la première (a).

« Du reste, je le dis hautement, si vous voulez, messieurs, dans quelques années, la vache canadienne, aujourd'hui disgraciée, n'aura rien à envier à l'orgueilleuse Aldernay ».

Ainsi devrons-nous noter que les vaches bretonne, normande, guernesey, aldernay, jersey et canadienne peuvent être considérées comme parentes. Nos amis, les Américains, qui se sont intéressés à l'origine des canadiennes, lui ont trouvé, eux aussi, une sorte d'air de famille. Voici ce que le «Journal d'Agriculture » écrivait en 1889 à ce sujet sous le titre (5) : «The A. D. and the Stock Breeder ».

« On trouve, dit ce Journal, dans certaines sections du Canada, un type de vaches appelées bretonnes (canadiennes) (b). Elle est originaire de France, et son pelage rappelle celui des Holstein, par sa couleur noire et blanche : mais elle diffère entièrement par la taille, ne pesant en moyenne que cinq cents livres, poids vif. Une réunion d'experts locaux en parle en des termes très élogieux et les met, en effet, sur un pied d'égalité avec les meilleures races laitières reconnues. On les considère comme une excellente race, de grande valeur, surtout dans les districts accidentés et pauvres. Cette vache est vive,

---

(a) Voir notes pages 40 et 41.

(b) "Dans la région de la Montagne Noire, dans la partie montagneuse de la Bretagne, aux environs de Carhaux, vivait une petite race à robe fauve et à cornes en croissant. Population inculte et peu nombreuse qui a disparu insensiblement devant les races améliorées, elle possède, par adaptation au milieu, les caractères généraux des bovins montagnards et pourrait bien représenter la forme primitive des populations répandues dans les landes et sur le littoral armoricain (breton)".

P. Dechambre, La vache laitière, page 123 (6).

active, et productrice; les meilleures têtes donnent de dix à quatorze livres de beurre par semaine. Un troupeau de vaches pareilles doit rendre l'industrie laitière une entreprise très profitable. Leur poids indique que leur consommation de nourriture doit être comparativement inférieure à celle des autres races. Tandis que leur rendement en beurre se compare avantageusement avec celui des races les plus renommées. On rencontre communément ce type de vache dans les environs de Montréal, et il mérite d'être mieux connu de ce côté des lignes. En fait, il se rapproche beaucoup de la vache Kerry.

« Ce ne sont point des animaux de boucherie, mais ils sont avant eux pour la laiterie ».

Ce qui ressort le plus clairement de toute cette citation est que les Américains ont trouvé eux, que la canadienne ressemblait à la Kerry.

Nous nous rapporterons maintenant à un témoignage très ancien, puisqu'il date de 1849, (7) et qu'il est dû à la plume de Wm. Evans, rédacteur du « Journal d'Agriculture ». Auteur d'un « Traité d'Agriculture » (1835) (8), secrétaire de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, Evans a laissé une oeuvre écrite remarquable par autant de science que de bon sens.

Voyons donc ce qu'il a écrit:

« Nous avons l'autorité du professeur Johnston, pour dire que la plus grande quantité de beurre résultant d'un poids donné de la même nourriture, et le lait le plus riche sont fournis par les races de vaches les plus petites. Les petites vaches Alderneys, de West-Highland, et de Kerry, donnent, dit-on, un lait plus riche même que les petites vaches d'Ayrshire; mais on dit que celles de Shetland surpassent toutes les autres. Ces races sont vigoureuses et trouveront leur subsistance là où d'autres races mourraient de faim. Cette opinion, si respectable, confirme pleinement ce que l'expérience nous a appris, savoir, qu'un troupeau bien choisi de vaches de race canadienne serait aussi profitable que tout autre qu'on pourrait entretenir dans ce pays pour la laiterie. Au moyen d'un bon choix et d'une attention convenable à la propagation et à l'entretien, les vaches canadiennes pourraient devenir de bonne hauteur et grosseur. Nous ne trouverions pas à redire à l'usage d'un taureau d'une race différente mais il ne faudrait pas que l'animal fut démesurément grand. Les soins donnés à la propagation et à l'entretien ne manqueraient pas d'amener par degrés les animaux aux dimensions les plus convenables pour le profit; et nous savons que c'est là le meilleur moyen à employer pour améliorer la race de nos animaux natifs. Les animaux dont nous entrepren-

drions d'agrandir la taille trop rapidement ne seraient ni de la plus belle forme, ni de la meilleure qualité pour l'usage ou la vente.»

Cet article de Wm. Evans contenait tous les avis nécessaires à la réussite avec la race canadienne : on les suivra à la lettre cinquante ans plus tard lorsque Monsieur Barnard tentera de l'améliorer par des taureaux Jerseys, tandis que le Dr Couture voudra simplement l'améliorer par la sélection. Quant aux inconvénients d'employer des reproducteurs mâles disproportionnés aux femelles, on sait tout ce que cela nous a valu, en toute sorte d'élevage !

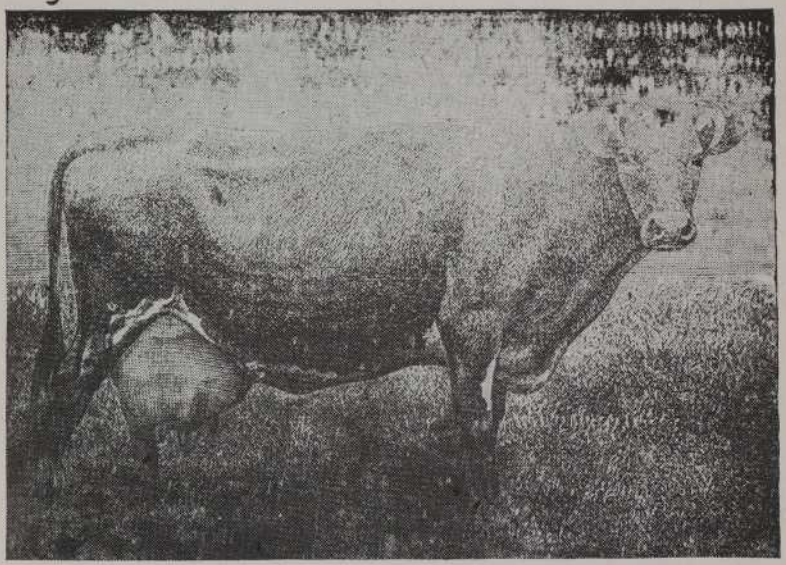


Figure 5.—Vache Jersey en 1882 : remarquez les taches blanches.

Pour éclairer encore l'origine assez complexe de la race canadienne, ou plutôt ses parentés nombreuses, nous référons à un article du Dr Couture au Journal d'Agriculture de 1889 : (9)

« On les trouve (les canadiennes) en abondance dans le comté de Charlevoix, où il n'y a que ça. Là, on peut aller les yeux fermés acheter une vache et être sûr que c'est une canadienne pur sang.

« A tel point que j'amène de la Quarantaine, l'autre jour, avec moi, un élève de l'Ecole Vétérinaire. Son père est culti-

vateur, et lui-même aime à cultiver; je l'amène sans rien lui dire, voir le troupeau de M. Dawes, troupeau de Jerseys. Ce jeune homme-là n'avait jamais vu de Jerseys; il n'avait vu que des vaches canadiennes, et peut-être des ayrshires. Je demande, en lui montrant le troupeau de Jerseys de M. Dawes : «Avez-vous beaucoup de ces vaches-là, chez vous ?

—Rien que de celles-là, pas d'autres.

—Est-ce bien la couleur ?

—Absolument la couleur.

—Y a-t-il quelque différence entre ces animaux et ceux que vous avez chez vous ?

—Oui, la bête n'est pas tout à fait pareille; les cornes sont un peu plus courtes, et elles sont un peu plus grosses; à part cela, c'est absolument la forme, l'expression, la couleur. C'est notre vache ».

«Un autre troupeau; le troupeau de Kerries, petites vaches irlandaises. Ces vaches sont toutes noires, et ressemblent absolument aux canadiennes. Je suis d'opinion que la vache canadienne et la Kerry sont très proches parentes. Elles doivent descendre de la même souche.

« Nous approchâmes du troupeau de Kerries, et je lui dis :

—Avez-vous de ces vaches-là, chez vous ?

—Oui, dit-il. Il n'y en a que peu, chez nous, mais, dans une paroisse voisine, il y en a beaucoup.

—Est-ce la même ressemblance ?

—C'est exactement notre vache noire.

« Il avait raison.....

« Le comté de Kamouraska abonde en animaux canadiens. Il y en a d'autres, mais en grande majorité, ils sont canadiens. La couleur n'est pas la même que celle des vaches de Charlevoix; les couleurs sont: fauve, rouge pâle, et extrémités noires: ou bien tout fauve, ou bien barré, bringé. D'après ce que j'en ai vu, la couleur la plus commune est fauve, avec extrémités noires.....

«.....Une bonne note en faveur de ces vaches, c'est qu'elles sont grosses. Cela s'explique par la plus grande richesse des pâturages, et par les meilleurs soins qu'on a donné aux animaux.

«Maintenant, comment reconnaît-on qu'une vache est canadienne ?

« Commençons d'abord par dire ce que nous avons évité dans le choix des vaches canadiennes. D'abord, couleur rouge foncé. Une vache qui a cette couleur ne peut pas être canadienne. Il n'y a pas de telle couleur parmi les vaches ca-

nadiennes. Les couleurs sont noire, fauve, avec extrémités brunes, ou gris. Un cercle jaune autour du mufle, ou, lorsque l'animal est gris, un cercle blanc. Assez souvent, un cercle autour des yeux. Assez souvent, surtout les brunes, barre brune, barre fauve, sur le dos.

« Il faut donc rejeter tout animal qui a la moindre couleur rouge foncé. Cette couleur appartient aux Ayrshire, aux Durham, mais aux canadiennes, non.

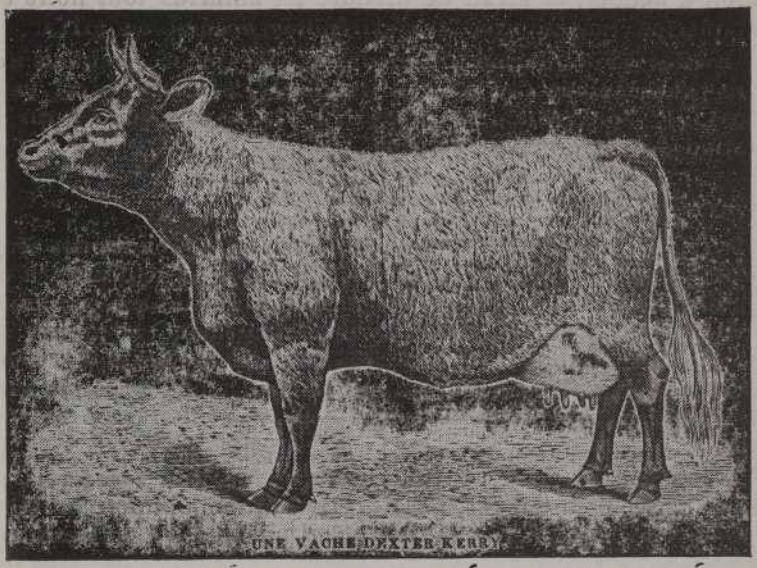


Figure 6.—Vache Dexter-Kerry.

« La couleur bringé, barré, peut être admise. Le type de ces animaux, cependant, est différent, moins beau, et je le recommanderais moins que les autres. Toutes les vaches barrées ont la tête plus longue que les autres, plus grosse, moins jolie, par conséquent; les cornes sont plus laides, plus longues, tournées en avant. Tandis que les animaux du comté de Charlevoix et du comté de Kamouraska, ont les cornes plus courtes, tournées en avant et en-dedans, ce qui donne une apparence plus délicate à la tête.

« Caille (noir et blanc). On trouve rarement cette couleur chez les animaux purs canadiens. Il peut y en avoir; moi, je n'en ai jamais vu. Je n'ai jamais vu d'autres animaux noir et blanc, ayant la forme de la tête et la forme de la croupe que doivent avoir les vaches canadiennes.

« Couleur cendré. Je suis sous l'impression que la couleur cendré doit être évitée. Peut-être y a-t-il des animaux canadiens qui ont cette couleur. Je n'en ai pas vu. Dans tous les cas, c'est une couleur favorite de la Durham, et tout ce qui porte la couleur de la Durham doit être évité par ceux qui ne connaissent pas parfaitement les caractéristiques des deux races.

« Une couleur que l'on rencontre assez souvent chez les animaux canadiens, c'est la couleur bleue. Cependant, si j'avais un conseil à donner, ce serait de prendre les animaux tous noirs ou châtains, ou fauves, avec des extrémités brunes, ou gris ».

En 1886, le « Journal d'Agriculture » de Québec, publiait une lettre provenant de Les Hubits, Guernesey, et datée du 21 mars 1886 (10). Voici comment s'exprime ce correspondant sur la question de notre bétail indigène :

« Mon cher confrère,

« Je suis avec beaucoup d'intérêt les comptes-rendus des séances de vos cercles agricoles que le «Journal d'Agriculture » a eu l'intelligente idée de publier pour l'édification de ses nombreux lecteurs, et j'y trouve, à mon grand contentement, la preuve indéniable que l'Habitant du Bas-Canada se décide enfin à secouer les chaines de l'affreuse routine, qui a si longtemps paralysé dans votre belle contrée les efforts des préconisateurs du problème agricole.

« J'ai assez étudié, au cours de mon dernier voyage, la situation agricole au Canada, pour m'être fait une opinion arrêtée à ce sujet. Vous avez de fort belles vaches qui sont d'excellentes laitières; malheureusement, des croisements peu explicables avec des races anglaises tout opposées ont amoindri leurs qualités originelles, sans rien leur donner des avantages des reproducteurs introduits sous prétexte d'améliorer la race. Il est hors de tout doute que pour réussir, il fallait aller chercher un sang nouveau dans les races similaires issues de la même source, gardées intactes, et je ne connais que celles de Jersey et de Guernesey qui remplissent ces conditions et se soient, grâce à l'isolement de ces pays au sein des eaux, conservées dans toute leur pureté (a).

« Il s'agit de trancher une fois pour toutes la question depuis longtemps agitée et résolue aujourd'hui presque partout en faveur du bétail Guernesey, à savoir laquelle des deux races, Jer-

(a) "Voilà absolument notre doctrine" écrivait en marge E. A. Barnard.

seyaise ou Guerneseyaise convient le mieux, s'approprie le plus complètement au but que poursuivent vos éleveurs.

« Ce point a fait l'objet d'une discussion au cercle agricole de Sainte-Anne des Plaines et je lis avec plaisir dans votre estimable journal que M. Ovide Gauthier a pris avec infiniment de bon sens le parti de la race Guerneseyaise. Ne croyez pas que je veuille dénigrer en aucune façon celle du Jersey, faire l'éloge de l'une au détriment de l'autre. Je suis désintéressé dans le litige pour y apporter autre chose que des arguments soigneusement pesés et dénués de tout esprit de partisannerie quelconque.

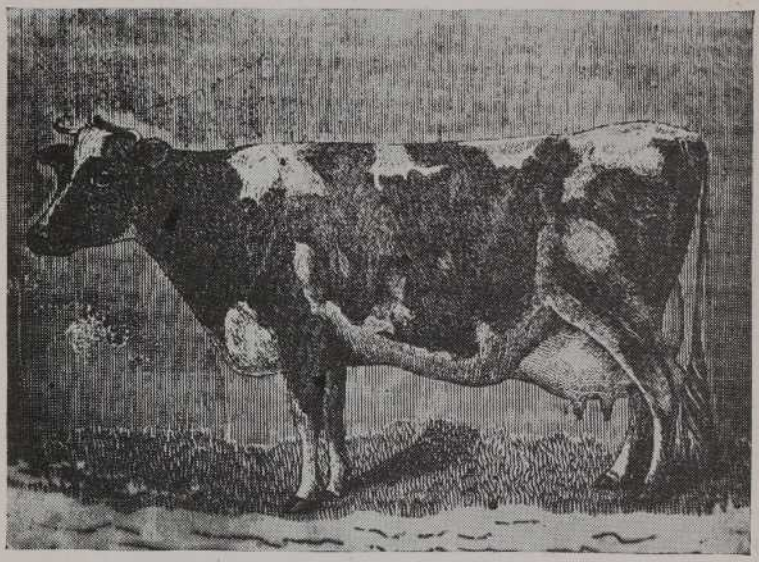


Figure 7.—"Vache Guernesey, ressemblant à la canadienne". (a)

« C'est une erreur de croire que les Guerneseys et les Jerseys appartiennent à une seule et même famille. Ce sont, au contraire, deux races absolument distinctes; la première se rapproche de la race bretonne, la seconde a tous les signes extérieurs et tous les attributs de la race normande et cotentine.

« Je vois avec une vive satisfaction que vous allez avoir

(a) Légende authentique de cette gravure, parue dans le "Journal d'Agriculture", 1885 (voir chapitre II : Origine commune de diverses races laitières).

votre livre de «généalogie». Soyez sévères, soyez impitoyables pour l'admission des animaux. Repoussez péremptoirement ceux qui ne réunissent pas les qualités indispensables; c'est le seul moyen de faire oeuvre durable, oeuvre d'avenir. Cette sévérité de bon aloi occasionnera au début de la contrariété aux initiateurs du travail. Elle leur vaudra des résistances; mais ils s'en féliciteront plus tard et ils seront congratulés par les adversaires de la première heure, quand les années auront disparu et quand les résistances auront été vaincues par l'éloquence des résultats obtenus.

Henri BOLAND».

Nos lecteurs trouveront intéressant à rapprocher des idées du Guerneseyais H. Boland, ce que nous révèle l'article suivant écrit par un français pour un journal du pays, et recueilli par le Journal d'Agriculture de 1889 (11) :

« .....C'est une grave erreur trop répandue en France de prétendre qu'un animal ne peut être Jersiais pur qu'à la condition d'avoir la queue noire, ainsi que la touffe de la queue, et de présenter un pelage uni fauve ou gris, sans une seule marque blanche. Comme les bestiaux bretons ou ceux du Ayrshire, les bestiaux Jersiais tirent leur origine de la race primitive irlandaise. (a) Or, si chez les premiers, on admet des pelages divers, noirs, rouges et bruns presque toujours mélangés de blanc, pourquoi se montrerait-on plus exigeant pour le Jersiais ?

« Avant le XIIIème siècle, tandis que l'Ile de Jersey dépendait du duché de Normandie, elle devait nécessairement se trouver en relation commerciale avec le Cotentin, dont elle n'était séparée que par cinq lieues à peine. Il n'est donc pas douteux qu'alors les insulaires, qui s'occupaient beaucoup d'agriculture, n'aient ramené chez eux de leurs fréquents voyages des bestiaux Normands, pour améliorer leur race locale par des croisements. A cette époque, aussi bien que de nos jours, les animaux Normands portaient des taches blanches sur le corps; doit-on dès lors trouver étonnant qu'à la suite des croisements avec une race qui en avait déjà de son côté, elles se soient perpétuées ?»

En 1203, quand la Normandie fut rattachée à la France, les Iles de la Manche restèrent aux mains des Anglais et dès cette année-là les peines les plus draconiennes furent édictées contre tout individu convaincu d'avoir introduit du dehors en l'île Jersey un animal vivant de l'espèce bovine. Cette rigoureuse prohibition existe encore aujourd'hui dans toute sa sévérité. Par conséquent, aucun contact étranger n'ayant pu se produire depuis sept cents

(a) Remarquez bien ceci : voir chapitre II.

ans, il en résulte que l'on peut conclure qu'il n'y a plus désormais à Jersey que des animaux de pure race Jersiaise.

Un édit d'une telle sévérité ne pouvait avoir pour fin que de réprimer des abus c'est-à-dire de couper court à toute importation étrangère. Venant des Anglais, il ne pouvait viser que des importations voisines non britanniques. Fut-il promulgué pour mettre fin aux importations de bétail ou breton ou normand ? Cela confirmerait la thèse de l'agronome français.

Avez-vous remarqué que ce dernier a tout simplement donné comme parent de la Jersey, de l'Ayrshire, la petite vache irlandaise ? La race canadienne aurait donc parmi ses parentes éloignées une race très célèbre et admirée, qui serait la race Ayrshire?

Oui, la race Ayrshire elle-même !

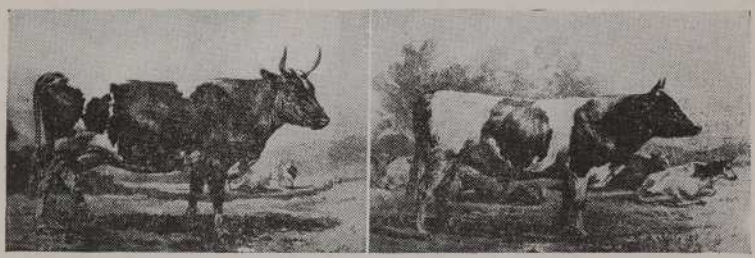


Figure 8.—Vache et taureau Bretons ; remarquez la ressemblance avec la race Ayrshire (a).

Nous ne croyons pas que nous dussions bondir ni d'orgueil froissé ni d'indignation ! Que les origines des races Kerry et Ayrshire (qui habitent des pays voisins), Bretonnes, Jersey, Normandes aient été communes, il y a longtemps que nous le croyons positivement !

Est-ce que la différence entre la Guernesey, la Jersey, l'Ayrshire, la Bretonne, et la Canadienne ne serait due qu'à des modifications acquises par l'habitat dans les milieux dissemblables ? Nous le croyons encore.

(a) Est-ce un couple Ayrshire ?

Plusieurs zootechniciens à qui l'auteur a fait voir ces photos sans leur en indiquer la provenance, l'ont affirmé. Ces documents datant de 1850 montrent bien un couple breton.

CHAPITRE II

Origine commune de diverses races laitières

Cette affirmation précédente, à savoir que la race Ayrshire peut avoir des origines très parentes avec la race canadienne, a dû scandaliser des lecteurs. Un éleveur ne nous a-t-il pas déjà dit que si cela était, il abandonnait son élevage et se lançait dans la culture de la Holstein, afin d'avoir une race bien pure!.... Ah! cette pureté du sang des races animales, ce qu'elle en aura provoqué de paroles et d'actes peu sages !

Le chapitre que nous venons de lire rapporte des témoignages d'historiens, de voyageurs, des documents photographiques, indiquant nettement la parenté des races Canadienne, Ayrshire, Jersey, Guernesey, Kerry et Bretonne; c'est du moins ce que nous avons compris et écrit.

Comme il est inutile de multiplier les témoignages, nous nous en tiendrons à quelques opinions seulement; celle de Diffloth, et celle de Dechambre, qui, par des moyens un peu différents, corroborent absolument ce que nous avons prétendu : c'est-à-dire, l'origine commune des stocks ayrshire et canadien. La thèse de Diffloth étant plus facile à saisir, nous donnerons surtout celle-là. Nous passerons brièvement sur la classification de Dechambre, parce que trop détaillée et compliquée pour le but que nous nous proposons.

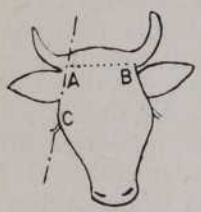
L'Encyclopédie Agricole Baillière, tome : «Zootechnie des Bovidés » (12) par Diffloth, nous apporte une classification des races de Bovins, que nous allons laisser l'auteur établir lui-même (p. 172, de l'édition de 1904) :

« Races Bovines »

« Parmi les diverses classifications proposées pour les races bovines : groupement suivant les aptitudes, suivant les robes; classifications géographiques; classement d'après l'importance économique; classifications alphabétiques; classification d'après le volume relatif, la forme du profil, la proportion des dimensions du corps, d'après l'habitat, la longueur des cornes, etc.,

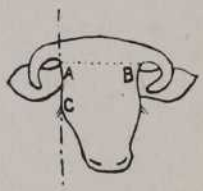
nous adapterons la classification de Sanson basée sur l'étude des caractères du crâne et du squelette, en simplifiant la description anatomique des caractères craniologiques.

« L'esprit même de ce groupement consiste à établir deux catégories distinctes, les races à crâne court (brachycéphales) et celles à crâne long (dolichocéphales). L'établissement de la caractéristique craniologique d'une race se fait pratiquement d'une manière assez simple. Lorsque la ligne droite qui joint la base à la corne à l'angle externe de l'oeil du même côté est de direction verticale, le type est brachycéphale; si cette ligne est déviée en dehors, le type est dolichocéphale.



Dolichocéphale
Front haut et étroit
(angulaire)

Figure 9



Brachycéphale
Front court et large
(rectangulaire)

« Le front des brachycéphales paraît carré: il est triangulaire chez les dolichocéphales, par suite de son rétrécissement au-dessus de la base des cornes; en comparant la distance entre le trou auditif et l'angle externe de l'oeil, d'une part, et la distance qui sépare les deux oreilles, d'autre part, on constate que la supériorité de longueur appartient à la première dans le cas des dolichocéphales et à la seconde s'il s'agit des brachycéphales. »

Puis, P. Diffloth expose sa nomenclature des races :

1.—*Races bataviques* ou des pays-bas Durham, Holstein, et variétés flamandes.

2.—*Races germaniques*: Normandes, Hereford.

3.—*Races irlandaises* : Bretonne, Jersiaise, Guernesiaise, Kerry, Devon et comme bétail croisé, Ayrshire.

4.—*Races écossaises* : Kiloë, West Highland, variété blanche des Forêts.

Le cinquième groupe ne comprend aucune des races qui nous intéressent.

I.—Races Bataviques

Ce groupe incluant *la Durham, la Holstein et la Flamande*, (moins connue en Amérique), n'a pas besoin d'être décrit plus

longuement. Ces races, la Holstein surtout, sont archi-connues, et n'ont pas de rapport avec la canadienne, ni par la taille, les proportions, ni les origines.

II.—Races Germaniques

La Normande n'est pas connue ici; mais, *la Hereford* l'est assez, et elle suffit à nous donner une idée assez exacte du groupe. De ses origines normandes (si tant est qu'il y en a eu une assez forte proportion dans les ancêtres), la vache Canadienne n'aurait retenu que la forme de son pis et ses volumineux trayons, et autrefois, quelques bringeures claires.

III.—Races Ecossaises

Les races écossaises pures n'ont pas de représentants, ici, en Canada, à moins que ce soit dans quelques troupeaux West-Highlands, dans l'ouest. Quant à faire descendre la *race Ayrshire* en ligne pure de ce groupe, cela ne nous fait ni chaud ni froid, mais ce n'est pas vrai. L'Ayrshire a acquis ses couleurs rouges des races bataviques avec lesquelles on l'a croisée, pendant longtemps, et cela de l'avis de tous les écrivains qui se sont occupé d'elle.

Nous devons donc chercher son origine ailleurs que dans ces races écossaises, bien qu'elle soit originaire de ce pays.

IV.—Races Irlandaises (a)

Diffloth établit ainsi les caractères zootechniques généraux des variétés de ce type : « La dolichocéphalie est moyenne. Le chignon peu élevé au-dessus de la nuque présente deux sommets écartés. Les cornes partent *obliquement de bas en haut, et se dirigent verticalement en ligne sinueuse* avec des extrémités effilées. Il existe *une faible dépression entre les orbites*, les susnasaux sont unis en voute ogivale.

« Le profil est *droit*, la face tranchante et pointue.

« Dans l'ensemble de la race (irlandaise) *la taille est réduite* et ne dépasse guère 1.25 m. (environ quatre pieds) chez les mâles, pour descendre au dessus de 1 m. (environ 40 pcs) chez les femelles.

« Le squelette *fin* supporte des masses musculaires *peu épaisses*. Le col toujours *mince et étroit*, et *évidé à son bord* supérieur chez les vaches (encolure de cerf) s'unit à une *tête fine à muffle étroit*.

(a) Le mot "race" a ici le sens large de "famille de races",. Le mot "variété" a le sens du mot "race".

« Le garrot est étroit, *sec et tranchant*, souvent mal sorti, suivi *d'un dos parfois voussé*. Les *épaules sont maigres* et *la poitrine rarement haute présente des côtes plates*. La croupe est courte et pointue, les cuisses minces, *la queue attachée haut*.

« La peau offre une *grande souplesse* et une *finesse remarquable*. *Le muffle, le bord des paupières, les cornes et les onglons sont en général pigmentés*. La robe présente les *quatre* nuances : *blanc, noir, jaune* et *rouge* avec diverses variations suivant les types.

« La race irlandaise est réputée par sa *rusticité*, sa *sobriété*, les développements de son *aptitude laitière*, la finesse et la saveur de sa chair ainsi que pour sa *facile utilisation au travail moteur*.

« *Aire Géographique* :—La race irlandaise occupe les régions comprenant l'Irlande (variété *du Kerry*), le Pays de Galles, l'Ecosse (variété *de Ayr*), le sud-ouest de la Grande-Bretagne (variété *de Devon*), les Iles de la Manche (variété *Jersiaise et Guernesiaise*, L. G. F.) et les départements français de la Bretagne (*variété Bretonne*) ; ces contrées *étaient unies aux époques géologiques passées et le berceau de la race semble avoir été placé en Irlande* ».

a) Variété Bretonne

La Bretonne comprend deux variétés dont l'une est *issue de l'amélioration des cultures*, et dont *l'autre est restée petite* à cause de la fertilité faible des terres.

En nous reportant aux Daguerrotypes de la Bretonne et Ayrshire que le gouvernement Impérial Français avait fait publier en 1858 (13), lors d'un grand concours d'animaux de la ferme, nous constaterons que des Bretonnes ressemblent à s'y méprendre à des Ayrshires (a) et d'autres, à s'y méprendre également à des canadiennes (b). Comme ces photos ont été prises en dehors de toute idée de controverse sur les origines de race, on peut les croire désintéressées. Elles sont du reste extraites d'un album qui en contient des centaines.

Voyons maintenant ce qu'écrit Diffloth :

«La vache *Bretonne de Cornouailles* (pie rouge) vit continuellement au pâturage ou sur la lande et ne rentre à l'étable qu'à l'hiver. Durant la saison rigoureuse on lui donne chaque matin un peu de paille, d'avoine et de froment; parfois dans l'exploitation en progrès on lui adjoint environ deux litres de

(a) Voir figure 8 à la page 57.

(b) Voir figures 3 et 4 aux pages 45 et 47.

pommes de terre, de courges, mélangés avec du son et délayés dans l'eau. (Sanson).

«Elevée sur des sols *peu fertiles*, elle gagne à ce régime une *rusticité* et une *sobriété* des plus *remarquables*. Il est reconnu qu'elle jouit de *l'intéressante propriété de ne pas diminuer sa production laitière sous des climats méridionaux*. L'aptitude laitière est très développée, les *mamelles* sont *volumineuses*, de *forme lenticulaire*, très souples, avec des *petits trayons* rapprochés recouverts de *poils rares et soyeux*. Le rendement moyen en lait a été diversement apprécié étant donné la différence de condition, d'entretien et d'élevage. Le chiffre de 5 à 7 litres (de 12 à 15.5 livres) de lait semble avoir été adopté et 1200 litres (environ 3,000 lbs) pour une lactation de 10 mois.

« Ce lait est *très riche en crème* comme l'indique la couleur jaune du pis et de la peau; il suffit de 20 litres pour obtenir un kilogramme de beurre (20 livres pour une livre de beurre)

« un autre type se rencontre dans le Léon, dans les environs de Tréguier, et constitue la race froment du Léon, à cause de la robe de couleur jaune pâle avec des taches blanches à la tête, aux flancs et au pis. Ces deux grandes variétés présentent un squelette fin, une encolure mince, supportant une tête petite. La ligne du dos est droite, ou légèrement ensellé, les hanches larges, la poitrine, quoique déprimée en arrière des épaules, est plus profonde que dans la race des Cornouailles; les fesses sont avalées, peu musclées, la queue est fine et mieux attachée ».

De son côté, P. Dechambre décrit la race bretonne, comme suit (Traité de Zootechnie, III.—Les Bovins—p. 48) (14) :

« Les caractères (de la population bovine de la Bretagne) sont en grande partie le reflet du milieu où elle vit; les variations de son format, en particulier, sont l'expression de l'inégale fertilité du sol de la presqu'île armoricaine. Petite et fine dans les landes incultes, la race devient plus grande et plus musclée sur le littoral nord. Ces deux aspects essentiels répondent aux deux groupements entre lesquels se répartit la population actuelle. la Race Pie Rouge de la Lande, et la Race Froment du Léon».

b) Variété Jersiaise

« La population bovine des Iles anglo-normandes dériverait de croisements effectués entre les types irlandais et germaniques (Sanson)

« Il est probable que les croisements entre la *variété normande et jersiaise* remontent au temps qui *ont suivi la conquête de l'Angleterre par les Normands*; on rencontre *l'un et l'autre type craniologique*, mais les *sujets d'élite*, objet d'une sélection

attentive, *sont tous du type irlandais* qui leur assure une tête *plus courte, plus élégante*, analogue à celle du cerf.....

« ..... La robe est *variable*, on y rencontre les nuances *brunes, fauve-roux, froment clair et gris*, avec une atténuation de *ton sur les membres et sous le ventre* et des renfoncements foncés qui donnent au pelage une *apparence de velours.*

« Les sujets qui présentent les *robes gris cendré* clair tirant un peu sur le fauve, sont considérés comme *plus vigoureux* et plus rustiques, mais *la robe fauve est plus estimée* au point de vue laitier.

« Autrefois la *robe pie-noire* était *assez répandue* dans les villes anglo-normandes; *par sélection, on a éliminé* ces robes, à *Jersey*. Les îles *Guernesey* et *Aurigny* présentent *encore* des spécimens de ce type » (Diffloth, ibid., p. 260 (12) (1897).

Et P. Dechambre, ouvrage cité (14, p. 206), dit au sujet de la Jersiaise :

«La robe est fauve, mais varie du brun foncé au jaune clair; on la dit encore isabelle charbonnée à extrémités noires. Des individus sous poils fauves jaunâtres sont très appréciés. Les extrémités sont noires, et portent en arrière de la zône pigmentée, une bande gris argenté, particulièrement apparente autour du muffle, et en arrière des canons. La robe du taureau est plus foncée que celle de la vache. Quelques sujets présentent *aux flancs, au ventre et à la queue, etc., etc.*, des marques blanches. Cette particularité, qui s'observe assez fréquemment *à Jersey, ne dévrécie nullement l'animal; c'est un retour à la robe ancienne*, qui était *fauve, marquée de pie*; la vache de Jersey figurée dans le célèbre atlas des races bovines de Baudement, en 1856, a une robe *plaquée de larges taches blanches* ».

Une simple réflexion en passant : si des taches blanches paraissent encore dans le pelage des jersiaises, après tant de siècles d'une sélection d'une rigueur sans exemple, comment vouloir prétendre les extirper dans une race dont les ancêtres portaient des taches blanches, il n'a a pas encore 75 ans ?

Inutile de faire ici la description de la guernesiaise. Sa parenté ne fait nul doute avec la Jersey, bien qu'on lui attribue plus d'influence Normande.

c) Variété de Kerry

« Dans les régions montagneuses infertiles de l'Irlande, habite la population bovine de Kerry. La taille réduite des animaux dépasse rarement un mètre (40 pouces) sans que sa conformité manque cependant de correction. La *tête est fine*, les cornes *minces*, la côte *ronde*, les *hanches écartées*, la peau *souple* et

onctueuse. Le pelage est ordinairement entièrement noir ou brun, bien que quelques sujets *présentent des bandes blanches, particulièrement sous le ventre* : le muffle, les paupières, le pourtour des ouvertures *naturelles sont de nuance jaune orangé*». (Diffloth, « Bovidés », p. 269)

Et de P. Dechambre, ouvrage cité p. 207, nous prenons ce qui suit: « La partie montagneuse de l'Irlande occidentale possède une petite race bovine, la race du comté de Kerry, remarquable par sa petite taille (1 m. au maximum). Son poids réduit (moyenne 250 kilos—500 livres—), sa tête fine surmontée de cornes contournées en croissant, ses formes élégantes, ses mem-

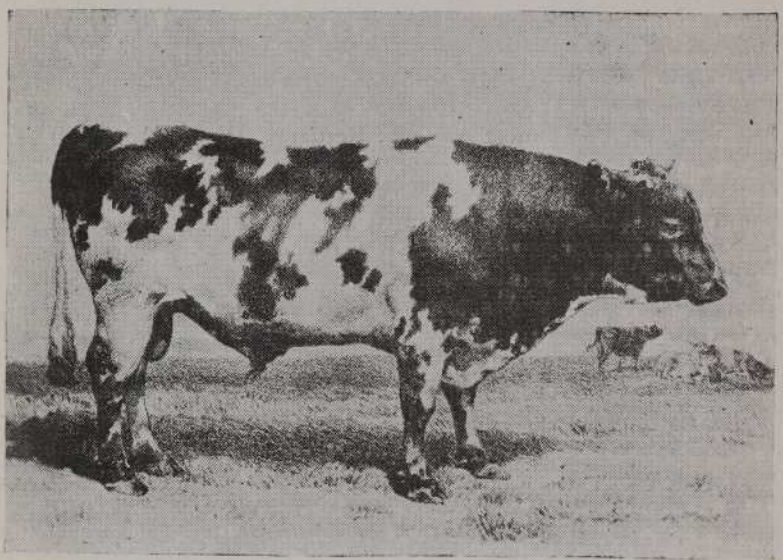


Figure 10.—Taureau Ayrshire en 1859 (France)

bres courts, sa robe noire ou brun foncé parcourue sur l'échine d'une ligne claire, ses aptitudes laitières, aboutissant à un rendement annuel de 1,500 à 1,800 litres (3,500 à 4,000 livres de lait) et beurrières.

« Le bétail du Kerry reste localisé en Irlande; quelques sujets ont figuré à Paris à l'exposition internationale de 1889, et au concours général de 1912.

« La race de Dexter n'est qu'une branche améliorée de la race du Kerry qui en reçut son nom de celui de l'éleveur auquel elle doit sa transformation. Le bétail irlandais a subi de nom-

breux croisements ayant pour objet de grossir la production indigène et de l'adapter à un milieu que ces transformations ont rendu susceptible de nourrir une population plus lourde et plus exigeante. »

d) Variété d'Ayr (Ayrshire)

« L'origine *métisse* de la population actuelle (1897) du comté d'Ayr *parait nettement établie par plusieurs auteurs;* néanmoins ses *caractères zootechniques* et ses *aptitudes* sont assez fixés pour que nous puissions *pratiquement* l'étudier comme *variété bovine de type irlandais*.....

«La variété primitive habitait le comté écossais d'Ayr, et sa *robe était noire avec quelques marques blanches;* par suite de *croisements avec la race des Pays-Bas* (Holstein, Durham, etc ...) cette *robe disparût* pour faire place au pelage pie-rouge, en même temps que le bétail gagnait le golfe de la Clyde, les comtés de Wigtow, de Kiskgudbrigth, au sud de Dumphreys, et de Lamark, au nord et au nord ouest ceux de Renfrew, Dumbarton, Stirling, Linlitgow.

« Dans son pays d'origine, la variété est peu estimée pour la production de la viande, la graisse ne s'infiltre pas à travers les faisceaux musculaires, mais se rassemble en pelottes sous la peau; la viande manque de finesse, et l'engraissement progresse lentement, aussi l'élevage des boeufs est-il peu en faveur.

« On a croisé la variété d'Ayr avec les Durham, dès le milieu du XVIIIème siècle.

« Le comte de Marchmont introduisit à cette époque dans le Berwickshire un taureau et plusieurs vaches Tesswater qui lui avaient été cédés par l'évêque de Durham; cette pratique fut également suivie par quelques éleveurs, et les Ayrshires portent la trace de ces croisements *qui se poursuivent encore actuellement* (1897). Toutes les vaches d'Ayr importées à la Saulsaie, en 1856, à l'exception d'une seule, avaient été saillies en Angleterre par un taureau Courtes-Cornes (Sanson).....

« Malgré les efforts tentés pour aider à la propagation de cette variété, ces tentatives ne purent être suivies, et on ne rencontre les vaches d'Ayr qu'à l'état isolé. Le bétail d'Ayr devait lutter contre des races indigènes qui présentaient une valeur au moins égale et offraient l'avantage d'être acclimatées aux conditions du milieu ».

L'acclimatation d'une race anglaise en France ! ... On est loin de notre système de transplantation de n'importe quelle race en Canada !..... Continuons :

« Le même insuccès dans l'importation des Ayrshires a pu être

constaté en Allemagne, mais en Suède, cette variété introduite dans le Sud du pays, s'est rapidement étendue, tout en offrant un retour manifesté au type irlandais. »

Paul Dechambre décrit la race Ayrshire, comme suit (ouvrage cité, p. 58) :

« *La petite race d'Ayr* est originaire du comté du même nom, situé dans le sud de l'Ecosse, sur le littoral du golfe de la Clyde.

« Elle est caractérisée par une tête fine, avec le front plat ou légèrement concave, des cornes relevées en croissant ou en lyre, de proportions moyennes, un ensemble fin rappelant celui de la Bretonne, un pelage pie-rouge dans lequel les deux couleurs sont reparties en larges taches.

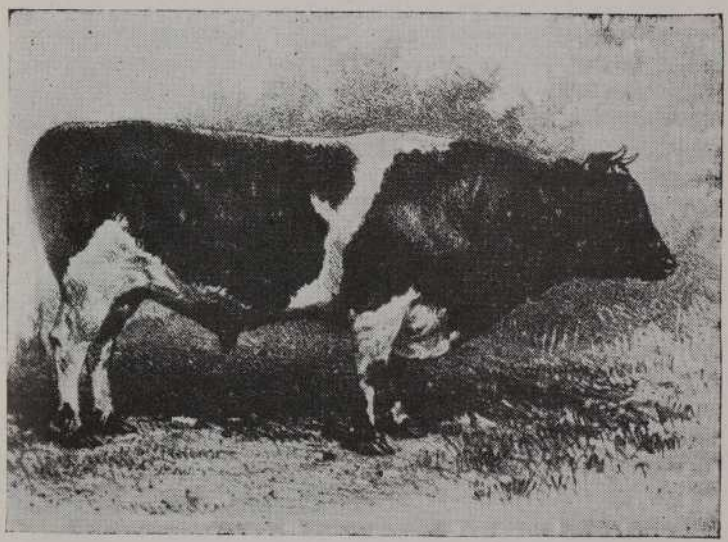


Figure 11.—Taureau Breton en 1859 (France).

« Quoique toujours inférieur à la moyenne de l'espèce, le format varie avec la nature des pâturages et la fertilité du sol. Les vaches élevées dans la vallée de la Clyde sont plus lourdes que celles qui sont entretenues sur les collines granitiques du Lanarkshire. Le poids oscille ainsi entre 250 et 450 kilos (entre 500 et 1,000 livres).....

« La race d'Ayr fut introduite en France en 1849, à l'institut agronomique de Versailles; les animaux furent envoyés en 1852 à l'Ecole d'Agriculture de la Saulsaie (Ain) où une nouvelle importation eut lieu en 1856. A la même date eut lieu l'introduc-

tion à l'Ecole d'Agriculture de Grandjouan (Loire inférieure). Depuis cette époque, la race d'Ayr n'a pas cessé d'être représentée en Bretagne où quelques propriétaires l'entretiennent à l'état de pureté et en envoient de temps à autres des représentants dans les concours.

« La race d'Ayr a été importée dans le nord de l'Amérique: elle jouit d'une grande réputation dans le sud de la Suède (la Scanie), pays où l'industrie laitière est florissante, et où la petite race Ecossaise compte un nombre important de représentants.

« Ceux-ci sont surtout répandus dans les grands domaines, où ils ont supplanté les races indigènes. Les Ayrshires sont devenues *plus grandes et meilleures laitières qu'en Ecosse* et se sont parfaitement acclimatées.

« Actuellement, la race tend également à pénétrer chez les petits cultivateurs du centre et du sud de la Suède (information personnelle du Prof. Erenender)».

* * *

Il est inutile de faire ressortir tous les points de ressemblance entre toutes ces races; les détails donnés sont suffisamment élaborés pour nous renseigner.

I.—*Une race n'est pas seulement le produit de son ascendance* animale, si elle *est surtout cela.* Elle est principalement le résultat de *conditions de milieu,* et voilà pourquoi toutes ces *branches de la race irlandaise ont réagi différemment à des causes différentes.*

Par exemple, la Jersiaise, sélectionnée sévèrement dans son île, est devenue ce que nous la connaissons; sa voisine, la Guernesiaise a fait de même, mais elle est un peu différente à cause de particularités d'habitat et de sélection.

Quant à la Kerry, elle est restée ce qu'elle était, tant qu'on n'a pas entrepris l'amélioration conjointe des terres et de sa multiplication. L'Ayrshire est devenue ce qu'elle est par des croisements, d'abord, puis par les pâturages du pays, et les soins jaloux des éleveurs Ecossais. Quant à la canadienne, *au lieu de rester « Bretonne des Landes »* ou de devenir «Bretonne Froment du Léon» *elle est devenue, de par notre climat* et de par notre flore, *la Canadienne.*

Quant à la pureté de sang, nous croyons qu'aucune race ne peut s'en glorifier autant qu'elle ! Il est de mise de prétendre le contraire; mais comme ce n'est pas la polémique entre éleveurs qui doit primer sur la vérité historique et sur l'analyse froide des résultats, la *Canadienne est une des races les plus pures qui*

existent; d'abord, longtemps par impossibilité matérielle de tout croisement, puis par la résistance heureuse que les cultivateurs ont opposée à des méthodes d'amélioration qui n'étaient pas au début, empreintes de sagesse.

II.—*Si les vaches et taureaux canadiens ont tendance à montrer du blanc sur leur robe,* c'est un *caractère bien héréditaire.* Et en cela, ils ne sont pas plus à déjeter que les Ayrhires, les Jerseys, les Guerneseys, et autres races. La couleur n'est pas la seul attribut d'une race. Or, la Canadienne, outre ses proportions, son type, qui est très pur (et non pas mélangé comme on le prétend à la légère) montre une grande uniformité (qu'on lui dénie, même chez les éleveurs de canadiens, avec une grande légèreté), montre une grande pureté, puisqu'elle répond avec une exactitude sans égale aux sévérités très outrées de l'inspection à l'enregistrement. On peut se demander si aucune race comme elle, en état d'évolution apparente, aurait pu donner ce rendement.

Nous demandons aux éleveurs de canadiens de ne pas se laisser influencer par des rivaux qui *ont tout intérêt à leur faire croire à des origines bâtardes* des animaux qu'ils élèvent : ce sont des peurs, absolument.

Quant à se reposer sur les résultats acquis, et cesser toute prudence et toute amélioration, c'est ce que nous ne prétendons pas. Nous voulons seulement qu'on ne répudie plus à l'avenir, dans la race canadienne, le taureau très laitier et la vache très laitière, qui, par un fait d'hérédité le plus naturel du monde, auront du blanc dans la robe, que ce soit grand comme des dix sous ou comme des piastres de papier. On ne peut toujours pas tourner l'élevage des animaux canadiens en élevage d'animaux à fourrure Nous osons espérer que les éleveurs de canadiens enterreront définitivement, et bientôt, ce *croque-mitaine de la tache blanche*, pour se conformer aux exigences naturelles d'une race épurée depuis plusieurs années avec une sévérité absolument indiscutable, si celle-ci a pu cependant avoir de bons effets. Nous avons donné l'histoire des autres races parentes de la canadienne, pour démontrer premièrement que celle-ci ne doit pas avoir honte de ses origines; deuxièmement qu'elle a du sang pur dans les veines; et troisièmement que des vaches canadiennes les plus pures du monde peuvent montrer du blanc sur leur robe. Et nous demandons aux éleveurs de cette race de ne plus être aussi sévères à eux-seuls que tous les éleveurs des autres races réunis !

L'amélioration de cette race de bétail doit porter ailleurs, et nous le dirons en temps et lieu.

CHAPITRE III

Le bétail canadien avant 1870

Laissons encore ici parler le Dr Couture (15) :

« Le Canada a été colonisé par les Français qui y envoyèrent du bétail dès avant 1665. Ces importations se renouvelèrent fréquemment jusqu'à la cession de la colonie aux Anglais.

« La ressemblance de notre petite vache canadienne avec les vaches bretonnes nous autorise à croire que c'est de la Bretagne que viennent nos bestiaux. (a)

« En tout cas, il est impossible qu'il nous soit venu durant cette période d'autre bétail que celui qui nous était envoyé par les Français. Pendant près d'un siècle et demi, non seulement nos bestiaux conservent toute leur pureté de sang, mais, de plus, la consanguinité fut évidemment beaucoup pratiquée; et les caractères de la race devinrent de plus en plus fixes.

« Arrive la Cession. Durant assez longtemps, le pays s'occupe plutôt de politique que d'agriculture; les personnages dirigeants de la nation sont retournés en France; le peuple, le soldat laboureur, seul reste avec le clergé, lequel est plus versé dans la direction des âmes que dans celle de l'agriculture et l'élevage des animaux. Il est donc raisonnable de penser (considérant aussi les moyens limités de tous les colons), que ce n'est pas chez nos compatriotes qu'ont été importées les quelques têtes de bétail étranger, durant les cinquante premières années du régime nouveau. Monsieur Rodden, le président de la Société des Ele-

---

(a) On trouvera que le Dr Couture a évolué dans ses idées depuis 1882, alors qu'il écrivait que la canadienne était le portrait vivant de l'Alderney : il dit maintenant qu'elle ressemble à la bretonne.

Ceci n'est pas tant une contradiction que la confirmation que la vache bretonne et Jersey sont parentes en tant qu'issues du même stock primitif irlandais. La canadienne ne pouvait pas faire autrement que de ressembler assez étroitemnnt aux deux, réserve faite de la question des couleurs, car car celles-ci dépendent de facteurs très variables mais assez contrôlables, en somme.

veurs d'Ayrshires, nous informe, en effet, que ce sont les gouvernements, les marchands, les amateurs, les cultivateurs (anglais probablement) qui les achètent des capitaines de navires, qui, de temps en temps, en amènent, «for the use of passengers on the voyage», pour l'utilité des passagers durant la traversée.

« Ces importations de bétail étranger ont été peu nombreuses et peu considérables jusqu'en 1800. Depuis 1800 jusqu'à 1850, elles se répètent plus fréquemment, mais au seul profit des Anglais et de quelques Canadiens français.

« D'ailleurs, l'agriculture est affreusement négligée, la routine est reine, et maîtresse l'apathie. Le cultivateur canadien français voit avec plaisir ces quelques représentants des races bovines étrangères, il les admire, mais il n'en achète pas. »

Un autre extrait d'ouvrage par W. Evans, « Le traité théorique et pratique de l'Agriculture », 1836-37, nous mettra au courant des conditions d'agriculture et d'élevage de cette époque, où commence l'histoire de la canadienne.

L'auteur cite d'abord, une expérience faite par lui, en 1833, sur trois vaches, dont une de grande taille, et deux de petite taille (deux canadiennes). Naturellement, il se prononce en faveur des vaches du pays, même pour l'engraissement, et il ajoute ensuite (16) :

« ..... La multiplication, l'éducation et l'alimentation ont été trop négligées pour qu'il soit possible de bien calculer leur valeur d'après leur apparence actuelle, excepté chez les fermiers qui ont soumis cette race à un essai raisonnable. Sûrement, ça ne peut être par patriotisme, ni dans une vue d'accroître les richesses nationales ou individuelles que nous cherchions hors du pays ce que nous possédons ici en égal, et suivant moi, en plus grande perfection; et alors même que dans leur état actuel les bestiaux seraient inférieurs, ce devrait être pour nous un sujet d'orgueil et d'ambition de les porter par des soins et l'alimentation au plus haut degré qu'ils peuvent atteindre .....

« ..... Dans ce que j'ai dit, je désire plus particulièrement recommander à ceux qui ont des petites races et qui veulent en élever la taille, de chercher *à parvenir à leur but, plutôt par des soins et des traitements supérieurs que par aucun autre moyen*, cette *méthode étant la seule par laquelle on puisse le faire avec bénéfice et permanemment.* »

Bien avant que toute discussion sérieuse s'élève au sujet de la race canadienne, les rares journaux agricoles du temps de l'Union des deux Canadas n'ont pas oublié complètement de s'intéresser à son sort. Leurs rédacteurs constatent déjà que la trans-

plantation directe des races améliorées dans d'autres contrées a des désavantages; et ils reprouvent la négligence que l'on montre envers les races indigènes.

Lisons plutôt ce qui suit, et qui vient de la plume de M. J. Alley, qui écrit de Rome, Italie, au « Journal d'Agriculture » de 1844 (17) :

« Il y a aussi quelques Ecossais, ainsi que quelques sociétés avoisinantes dont les fermes sont très bien cultivées, et dont la terre donne de riches produits. La population française, dans ses travaux agricoles, déploie le plus grand degré d'ignorance, en fait d'agriculture d'aucune espèce, excepté dans les villages et établissements sauvages où le mode de cultiver la terre tient lieu d'apologie en fait de culture.

« Les Irlandais, qui sont très nombreux en Canada, ne cultivent en général que par petits morceaux, quoiqu'il y en ait parmi eux qui sont de bons fermiers. Les différentes espèces de culture en Canada, sont un index frappant de la variété qui existe dans le caractère national des habitants de cette province, et c'est ce qui a été toujours un des plus grands obstacles à leur amélioration agricole. Indépendamment de plusieurs petites divisions dans leur parti, les cultivateurs canadiens sont divisés presqu'également en Américains, Anglais et Français; et *ni les uns ni les autres ne regardent comme une marque d'honneur de s'imiter dans leurs manières de cultiver;* aucun d'eux n'ont mis à exécution les améliorations de leur pays. Les difficultés fréquentes si généralement fomentées dans la province ont grandement contribué à produire cet état de chose; et les entreprises agricoles sont constamment paralysées. Comme preuve de ce fait, il est notoire que les produits canadiens valent 10 par cent de plus que ceux des Etats-Unis, vu qu'il y a une proportion moindre les habitants qui travaillent ou cultivent le sol. Il y a par conséquent plus de marché pour la consommation des produits parmi eux, et le tarif anglais et les droits du commerce colonial sont plus favorables au Canada qu'aux Etats-Unis.

« Si cette province pouvait seulement s'établir comme il faut dans ses affaires civiles—ce qui paraît un peu douteux à présent—le Canada ne pourrait manquer de devenir un des pays agricoles les plus intéressants et les plus florissants du continent de l'Amérique. La qualité de ses terres et l'état de la surface du pays ne sont peut-être pas surpassés par aucun autre pays. » (a)

(a) En effet, le département de l'Agriculture de Québec ne sera organisé d'une façon passable qu'après la confédération des Provinces en 1867, alors que la Chambre d'agriculture deviendra le Conseil d'agriculture, et que

Le « Journal d'Agriculture » de 1844, ajoute encore ce qui suit en parlant du «Traité d'agriculture» du Dr Low (18) :

«.....Il recommande les vaches Ayrshires comme étant les plus propres à la laiterie, et c'est ainsi le cas. Nous recommanderions le *choix d'une bonne race de vaches canadiennes que l'on pourrait améliorer comme étant la plus profitable à la laiterie.* Elles sont très robustes, et d'une bonne constitution; et si on les choisit bien, elles feront, nous le croyons, pendant l'année, une race aussi profitable pour la laiterie qu'aucune autre espèce de bestiaux. En parlant de profits, nous désirons qu'on comprenne que cette race de bestiaux produira autant et même plus qu'aucune autre et compensera ainsi plus que ce qu'elle ne consumera pour sa nourriture. Nous avons eu, nous-même, et nous avons souvent vu des vaches de pure race canadienne aussi bien faites qu'on peut le désirer. On n'a jamais donné à l'amélioration de cette race l'attention qu'elle méritait, et si on l'avait fait, on en aurait retiré pour ce pays un assortiment de laiterie recommandable sous tous les rapports ».

Un an plus tard, le même «Journal d'Agriculture canadien », édition anglaise, d'octobre 1845, disait (19) :

« Rapport de l'Exposition de Montréal, les 1er et 2 octobre, 1845.

« L'exposition de bétail prouve, à tout événement, qu'il y a suffisamment de gros bétail dans le pays pour faire cet élevage si les grands animaux sont plus désirables. Nous fûmes aussi contents de voir quelques chevaux de race pure canadienne, comme il y en a encore dans la région, et nous croyons qu'ils ont été les meilleurs chevaux pour fins agricoles, que l'exposition nous ait fait voir.

« Nous sommes peinés de voir *aussi négligée la belle race de bétail canadien*, parce que nous sommes sûrs que ces animaux peuvent être améliorés de manière à constituer la race la plus adaptive, la plus utile et la plus profitable au Canada. La vraie manière d'améliorer les animaux indigènes de n'importe quel pays, *c'est par le choix de deux reproducteurs mâle et femelle;* n'élever qu'avec ceux-ci et augmenter le poids *par des soins excellents* jusqu'au point requis. C'est une *bien meilleure méthode d'amélioration que l'introduction d'une race d'animaux qui est*

---

le Ministère de l'Agriculture sera constitué, tant bien que mal, au début. L'organisme étant créé, il faudra en mettre les rouages en mouvement ! Ed. A. Barnard sera ce "deus ex machina" pendant près de vingt-cinq ans, de 1869 à 1898.

trop grande pour le soin que les fermiers ordinaires peuvent lui donner, comme c'est le cas général pour l'agriculture canadienne.

« C'est très bien *pour certaines personne qui sont favorisées de richesses et dont les fermes sont améliorées,* d'avoir du bétail proportionnellement plus lourd, mais *si on essaie de répandre ces races dans la généralité des fermes canadiennes,* quelles en sont les conséquences ? C'est certain qu'*elles vont rapetisser jusqu'à devenir propres à rien* ou mourir de faim. Les animaux de *grande taille qui deviennent plus petits à cause de soins sont bien les animaux les moins profitables qu'un cultivateur peut avoir à garder.* Les animaux qui sont petits s'ils ont naturellement une bonne qualité *augmenteront rapidement de taille par les bons soins;* mais il est certain que les gros animaux diminueront de poids s'ils sont aux soins des petits, et qu'ils ne donneront pas beaucoup de profits à leur propriétaire.....»

Cette même publication, édition de décembre 1845, nous fait connaître encore ceci (19) :

« La société d'agriculture du district de Montréal, afin d'encourager de meilleures méthodes de culture pour nos agriculteurs du Bas-Canada, avait adopté en 1832 plusieurs règlements dont le suivant:

« Pour le bétail—Il y aura prime de donnée : 1.—à la personne qui fera l'expérience la plus satisfaisante sur les vaches laitières de race canadienne ou d'une autre race, comme les mieux adaptées à la production du lait, à la condition qu'il n'y ait pas moins que trois vaches à la fois de chaque race. Un état détaillé de l'âge et de la conformation de chaque animal avec sa valeur au commencement de l'expérience, la sorte de pâturage en été, et la quantité et la qualité des aliments consommés par chaque animal en hiver, le certificat de la quantité et de la qualité de lait obtenu, la proportion de crème dans le lait de chaque vache pour la quantité de lait donnée, la quantité de beurre produite d'un certain échantillon de crème et la qualité totale de beurre produite par chaque animal pendant toute l'année.

« 2.—Aux personnes qui auront fait la meilleure expérience sur l'alimentation du bétail canadien ou autre que canadien à partir du premier mai 1832 à aller jusqu'à l'exposition d'animaux gras en 1833, afin de prouver la plus grande précocité et la meilleure aptitude à l'engraissement et la plus grande économie. L'expérience sera faite sur deux têtes de bétail de chaque race. On exige un état détaillé du coût de revient de l'animal, de son âge, de la sorte de pâturage en été, de la sorte et de la quantité de

nourriture en hiver, les poids des animaux au commencement et à la fin de l'expérience, les dépenses de celle-ci et le prix de l'animal vendu avec toutes les observations qui peuvent être importantes de produire devant la Société, le ou avant le premier mai 1833.

« Ce concours était spécial aux cultivateurs du Bas-Canada, car on ne jugeait pas sage de faire concourir les canadiens français avec les agriculteurs récemment arrivés des vieux pays et installés dans le Haut-Canada. » (a).

Inutile d'ajouter que ce concours fut lettre morte.

Le petit bout d'article qui suit peint la négligence de toutes les classes, y compris la plus intéressée elle-même, pour l'agriculture. Il est traduit du «Canadian agricultural Journal», 1er mai 1845. (20) (Editorial par Wm. Evans):

« Pendant notre longue résidence au Canada, nous n'avons pas entendu parler qu'il se soit donné une seule lecture (conférence) publique sur le sujet de l'agriculture, sur son importance, ou le meilleur moyen à adopter pour son amélioration bien que nous ayions eu beaucoup de travaux sur tous les autres sujets, même les sujets insignifiants. C'est ce sujet d'importance par-dessus tous les autres et pour toutes les classes du pays qui semble être le seul qui n'intéresse pas les conférenciers publics. » (b).

(a) On ne peut mieux résumer la situation.

(b) Il faudra attendre encore longtemps, vingt-cinq ans, pour que soient instituées les conférences agricoles. Et la "Gazette des Campagnes" de 1873 (21) rapportera que E. A. Barnard aura réuni à Kamouraska une "foule innombrable", et au Collège de Ste-Anne une salle "archi-comble" d'auditeurs parmi lesquels tous les curés des paroisses environnantes. Le "savant lecteur" y aura été présenté par M. le Supérieur, et intéressera son auditoire "pendant plus de deux heures et demie" en lui parlant de drainage, de labour, etc., etc.....Pour arriver à de telles prouesses, malgré le talent (que je respecte infiniment) de l'orateur, il ne faudra rien moins qu'une "chose nouvelle" : en effet, E. A. Barnard sera le seul conférencier autorisé du Conseil d'Agriculture. Et pour ces "merveilles", on lui votera pour un an $100.00 de récompense et autant pour ses frais de voyage. C'est un rapport officiel du Conseil qui le dit (22).

CHAPITRE IV

Ce que disaient les zootechniciens

Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur les extraits qui suivent. Ils sont encore aussi vrais qu'ils l'étaient en 1848, alors qu'on ne les mit pas en pratique (pas plus d'ailleurs qu'aujourd'hui). Ils sont tirés du « Journal d'Agriculture » de juillet 1848 (23) :

« Les grandes vaches donneront beaucoup de lait dans des pâturages où elles trouvent l'herbe en abondance, mais comme elles exigent une plus ample provision qu'elles n'en trouveraient sur la généralité des fermes du Canada, il paraît que des fermiers dont les terres ne sont pas dans l'état de la plus grande fertilité ne devraient pas en tenir; car, avec un traitement ordinaire, une petite vache donnera plus de profits qu'une grande qui, étant en Angleterre même, bonne seulement sur les meilleures terres et dans les plus riches pâturages, mourrait de faim où une vache canadienne trouvera une nourriture abondante ».

Et dans le « Journal d'Agriculture » de décembre 1848 (23) :

« Améliorer une race, dit-il, c'est produire un changement dans la forme ou l'espèce, de manière à rendre l'animal plus propre au travail qu'il doit faire, plus apte à devenir grand ou à réduire le lait ou la laine ou, des qualités particulières à ces articles.

« Faire un choix convenable des souches est le principe fondamental de cette amélioration : premièrement—multiplier par des individus choisis de la même souche ce qui s'appelle système interne, « in and in »: deuxièmement—multiplier par des individus de différentes souches ou de différents types, appelé système de croisement: troisièmement—multiplier par des individus du même type et de souche différente, ce qu'on peut appeler multiplier dans la ligne ou dans la même race ».

Nous prions nos lecteurs de porter une attention particulière à ce qui suit :

« Que les races *s'améliorent par les plus grands mâles*, c'est une opinion bien générale; mais cette opinion, selon quelques-uns,

est contraire à la vérité et a fait beaucoup de tort. *Le grand but des alliances*, par quelque mode que ce soit, est *l'amélioration de la forme*, et l'expérience prouve qu'on n'a obtenu ce résultat à un degré éminent *que dans les occasions où la femelle excédait en taille la proportion ordinaire entre les femelles et les mâles*, et généralement, *le contraire avait lieu, quand les mâles* étaient d'une grandeur disproportionnée.

« C'est précisément *du volume, de la solidité*, et *de la force des poumons* que dépend la santé des animaux. La faculté de convertir les aliments en nutrition est en proportion de ce volume. Un animal qui a de gros poumons est capable de convertir une quantité donnée d'aliments, en plus de nutrition qu'un animal dont les poumons sont petits, et par conséquent est plus apte à devenir gras. La grandeur du coffre indique celle des poumons, et sa capacité dépend plus de sa forme que de l'étendue de sa circonférence; car de deux animaux de même sangle, l'un peut avoir des poumons plus volumineux que l'autre. *Un cercle contient plus qu'une ellipse de même circonférence.* Donc, un coffre profond n'est pas spacieux, s'il n'est pas large à proportion ».

Ces choses semblent regarder d'assez loin la question. Que non pas! on ne peut pas imaginer, en ces temps de tuberculose et d'animaux qu'on pousse à bout par des productions forcées, de renseignements plus opportuns; car, si on oublie ces choses, ce sont les générations d'animaux à venir qui les feront connaître, mais au prix de quelles catastrophes !

Continuons :

« *La meilleure méthode* d'améliorer la forme des animaux consiste *à choisir une femelle de belle taille, et plus grande à proportion que le mâle.* L'amélioration dépend de ce principe : *la faculté qu'a la mère de fournir à ses petits de la nourriture est en proportion de sa taille, et de la faculté de se nourrir elle-même d'après l'excellence de sa constitution*».

Dans l'amélioration de la taille de nos canadiennes, nous devrons tenir compte de cet avis, *et ne procéder que par étape, afin de laisser à nos vaches toute leur force*, il faut éviter la mauvaise viande, la viande qui fait disparaître la production du lait, et avec elle la vitalité. Au fond, ces vieux zootechniciens pouvaient bien former des races. Il semble qu'ils en savaient plus que nous !

Citons encore :

« Les essais, pour améliorer les animaux d'un pays par les croisements, veulent être faits avec la plus grande précaution; car une fausse pratique, poussée trop loin, peut produire des

torts irréparables. Dans les pays où les races particulières subsistent depuis des siècles, *on doit présumer que leur constitution est adaptée à la nourriture et au climat.*

« *L'erreur générale dans les croisements vient d'une tentative d'augmenter la taille des races indigènes, efforts infructueux pour vaincre les lois de la nature. Nul essai* pour élever la taille des animaux par quelque mode de multiplication que ce soit, *ne peut jamais réussir, sans un changement analogue dans la qualité et la quantité de leurs moyens de se la procurer sans beaucoup de fatigue.* On doit aussi faire attention au *climat.* Un animal à *petite forme, amélioré, n'atteindrait jamais sa perfection dans les prés maigres et grossiers* et sous le rude climat des montagnes d'Ecosse. *La taille est, de fait, une considération subordonnée.* Le grand objet est d'obtenir *les plus grands rapports possibles de la nourriture consommée;* et c'est seulement là où la quantité et la qualité sont en grande abondance que les animaux de grande taille, s'ils sont d'une bonne race, doivent être préférés aux animaux de petite taille ».

Ces remarques s'appliquaient merveilleusement à combattre une manie de l'époque : car on voulait à tout prix remplacer les petits animaux par des sujets de boucherie, la fabrication et la vente des produits laitiers n'étant encore qu'une industrie familiale. On ignorait la fabrication en commun des produits laitiers. Les écrémeuses n'étant pas encore inventées, il était presqu'impossible qu'on eût l'idée de centraliser la production des produits laitiers dans une boutique spéciale. On ne s'occupait donc que très peu des qualités laitières des vaches dans les fermes; et si on avait des bonnes productrices, on les laissait crever de faim.

Seulement, la vue de beaux animaux importés tentait bien les cultivateurs habitués à fréquenter dans leurs étables de minuscules chevaux et de plus minuscules vaches. Déjà bien des gens perdaient de l'argent à essayer de garder des bestiaux de boucherie. Seulement, les importateurs n'étaient pas de l'avis des rares agronomes, et continuaient en sourdine leur commerce, jusqu'à ce qu'ils se crussent assez forts pour tout affronter. Mais n'anticipons pas ....

Nous donnons encore du « Journal du cultivateur », décembre 1854, cet article intitulé : « Bêtes à cornes :—La meilleure espèce et la plus productive du lait, du beurre et autres produits, est probablement la race canadienne, pourvu qu'on en ait grand soin, en ne choisissant que les plus beaux taureaux et les plus belles vaches pour propager la race. On ne peut apporter trop de soin sur ce point. Et il faut nourrir les veaux avec des

aliments d'une bonne qualité et avec abondance. Si l'on veut faire quelques croisements de race, afin d'augmenter la quantité et la qualité du lait, ce ne peut être qu'avec la race dite Ayrshire; car les animaux d'une grande taille ne peuvent convenir à ce pays du moins dans l'état actuel de ses pâturages. Une bonne vache canadienne, dans mon opinion, donnera plus de lait pour la même quantité de nourriture qu'aucune vache d'une autre race que je connaisse ».

On se demandera alors pourquoi on n'institua pas des concours pour régler cette affaire ? C'est que les gens d'il y a plus de trois quarts de siècle n'avaient pas les moyens de contrôle dont nous disposons aujourd'hui.

CHAPITRE V

Ce que firent les importateurs

En ce temps, on commençait à organiser des expositions ou des « concours » dans la province. Celle de 1854 tenue à Québec, a donné lieu au compte-rendu suivant paru dans le Journal du Cultivateur (24) :

« Exposition Provinciale de Québec du 12 au 15 septembre 1854.

« Le grand évènement de l'année pour les cultivateurs du Bas-Canada, leur deuxième exposition annuelle, a eu lieu les 12-13-14-15 du mois dernier, près de Québec, sur les Plaines d'Abraham, déjà fameuses dans l'histoire, comme ayant servi à nos ancêtres, comme champ pour une concurrence d'une nature bien différente, il y a près de cent ans.

« On n'aurait pu choisir un plus beau site. Le terrain allant doucement en pente vers le Saint-Laurent, avait complètement vue sur la scène active qui se passait sur ses eaux majestueuses, avec la Pointe de Lévis dans le lointain. Vingt arpents environ, avaient été enclos pour les fêtes de l'Exposition, et néanmoins le terrain fut littéralement encombré dans toute son étendue, le jeudi, jour principal. Les excellents arrangements et le bon ordre, joints au temps le plus beau, semblaient mettre tous les gens de bonne humeur, et joyeux de leur fête. Et c'est avec plaisir que nous ajoutons que nous n'avons pas entendu parler d'un seul cas d'ivresse sur le terrain pendant la durée de toute l'Exposition.

.....

« Bêtes canadiennes ou d'Alderney.—Il avait été inscrit sous cette classe un nombre de laides bêtes de race croisée et des prix leur furent adjugés. Nous n'avons pas appris si les juges accompagnèrent leur adjudication de quelques remarques pour justifier les conclusions auxquelles ils en étaient venus. Mais il était si évident que les bêtes n'étaient ni canadiennes ni d'Alderney, qu'ils auraient pu décider en deux ou trois mots : «Il n'y en a pas d'exposées »

« Bêtes à cornes.—Il y avait un bon nombre de bêtes Ayrshires de qualité supérieure. C'est une belle classe d'animaux à bon

droit en grande faveur parmi nous. Plusieurs vaches et des taureaux avaient été importés de la Grande-Bretagne et n'auraient pu être surpassés.»

La liste des prix de la Société d'Agriculture du Bas-Canada pour l'Exposition Provinciale de Québec en 1854 nous fait connaître que (25, 26) :

Premièrement—les sections 52, (meilleures vaches), 53, (meilleurs taureaux de 2 ans) et 54 (meilleures taures de 1 an), ne se sont ouvertes qu'aux compétiteurs d'origine française (trois prix par classe seulement).

Deuxièmement—la classe 1 comprenant 24 sections était destinée aux animaux importés seulement. On y avait des entrées de quatre prix par groupe, et six groupes d'exhibits, pour chacune des races suivantes : Durham, Hereford, Devon, Ayrshire.

Les autres sections de 24 à 52, étaient destinées aux sujets de ces mêmes races nés au pays.

S'il faut comprendre que les races améliorées méritaient l'attention qu'on leur portait, il faut bien admettre aussi qu'en retour on ne se préoccupait guère du sort des animaux originaires du pays.

Quelle fut l'attitude de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, et du Commissaire de l'Agriculture, dans cette question de « l'amélioration du bétail »? Les textes officiels sont encore les meilleurs guides. Nous citerons donc le rapport de M. P. Evanturel, ministre de l'Agriculture, pour l'année 1862 (26) :

« C'est depuis dix ans surtout que l'agriculture au Canada a réalisé les plus grands progrès ... Nous avons vu nos concours l'enrichir annuellement de nouveaux troupeaux améliorés de toutes les espèces. Longtemps, les Etats-Unis avaient primé nos produits dans nos propres concours ... mais, peu à peu, nos producteurs sont entrés en lice, et aujourd'hui, nos éleveurs les plus distingués vont jusqu'aux Etats-Unis enlever à leurs rivaux le premier prix du continent américain.

«*Ce résultat est immense et doit avoir des conséquences énormes;* car il n'est pas douteux pour personne que la production agricole d'un pays est toujours proportionnelle au perfectionnement de son bétail, et de son matériel. Là où les animaux possèdent tous les caractères des races améliorées, là aussi se trouve une alimentation appropriée qu'une bonne culture peut seule produire.....

« L'agriculture, c'est le bétail, a-t-on dit avec raison. Et l'expérience des dix dernières années donne une nouvelle confirmation à ce principe. Avec le perfectionnement du bétail, *nous avons vu améliorer les produits dans toute l'étendue de la province* ».

Ce passage me ravit. Le ministre de l'agriculture était le seul homme qui pouvait jusqu'à un certain point mâter les spéculations des importateurs ! Comme on voit, il n'avait ni la compétence, ni la volonté de le faire. Il est intéressant de rapprocher cet écrit inconsistant des extraits des journaux agricoles que nous venons d'étudier.

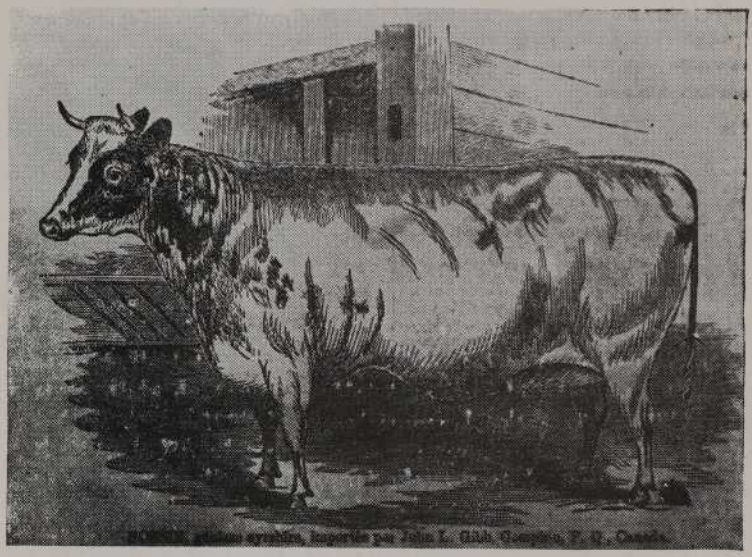


Figure 12.—Génisse Ayrshire : voici comment on tendait l'appât aux futurs éleveurs.

« Résultat immense, conséquences énormes » ..... lorsque la seule chose que ces importations prouvaient, c'est que nos acheteurs de bestiaux en Angleterre ou avaient été plus chanceux, ou avaient payé plus cher, que les Américains !.....

La Chambre d'Agriculture en prendra donc à son aise : « A son assemblée du 8 janvier 1862, la «Chambre d'Agriculture du Bas-Canada » adopta la résolution qui suit (27) :

«6—Résolu : que dans l'opinion de cette Chambre, l'Agriculture retirerait de grands avantages d'une importation qui serait faite durant plusieurs années consécutives d'animaux de *race améliorée* (a).

(a) Les soulignés sont de nous.

« Que pour produire *les plus grands résultats* comme *les plus prompts* et *les plus universels*, cette Chambre recommande à *toutes les sociétés d'agriculture* du Bas-Canada d'approprier pour une période d'au moins trois ans, *une somme annuelle pour l'importation d'animaux de bonne race.*

« Que cette chambre, pour faciliter ces importations et diminuer les dépenses, s'engage à faire acheter ces animaux et à les livrer aux différentes sociétés sans autres frais que ceux d'achat et de transport ».

Comme tout commentaire ne pourrait être que désobligeant, nous devons nous contenter de souligner la circulaire du Président de la Chambre d'Agriculture aux secrétaires de toutes les sociétés d'Agriculture de la Province (27).

« Monsieur,

« La Chambre d'Agriculture, en vous faisant transmettre la résolution qui précède, invite votre société à seconder ses efforts dans cette entreprise, qui doit produire des résultats *considérables et avantageux*, surtout si les sociétés veulent donner leur coopération.

«Que chaque société destine un *quart, un tiers*, ou *son allocation* durant plusieurs années, vous *enrichissez* chaque comté, en permettant à tous les cultivateurs d'augmenter la valeur des animaux de la ferme, et *de développer la cause plus certaine d'un grand progrès et d'une grande richesse.*

« *Un bien immense* est accompli *de suite, partout, sans effort*, et qui devra s'étendre à *toutes les branches* de l'agriculture.

« La Chambre, en se *chargeant* de voir à l'achat et au transport des animaux, fait *disparaître* la plus grande difficulté, et permet à chaque comté *d'utiliser son appropriation sans avoir à compter avec les agences et troubles de toute sorte.*

« La Chambre peut, à bon droit, compter sur l'assistance des personnes placées en Angleterre à la tête des associations agricoles, pour lui permettre d'obtenir les meilleures conditions ou les meilleures renseignements.

« Signé, le Président de la Chambre d'Agriculture,
L. V. Sicotte ».

On se demande vraiment si le signataire de cette lettre l'a bien comprise; il est vrai que nos pères étaient encore plus honnêtes que nous.

De 1862 à 1869, nous trouvons dans la « Revue Agricole » de M. Jos. Perreault, quelques articles sur le sujet du bétail canadien. Ils ne sont pas dénués de bon sens; mais le sieur Perreault, qui allait à chaque séance de la Chambre d'Agriculture (avant 1867),

et au Conseil d'Agriculture (après la Confédération), demander divers privilèges—publication des «procédés de l'honorable Conseil», autorisation de faire venir du blé de la Mer Noire, ou autres faveurs,—n'était pas en position de contredire la conduite des « commerçants de bestiaux » qui en formaient la majeure partie. Ses articles, qui dénotaient chez lui une connaissance assez exacte du problème, trahissaient aussi une certaine crainte de déplaire à ceux dont il recherchait les bonnes grâces.

En thèse générale, ils sont favorables à la cause de la race canadienne, mais comme ils répètent jusqu'à un certain point ce

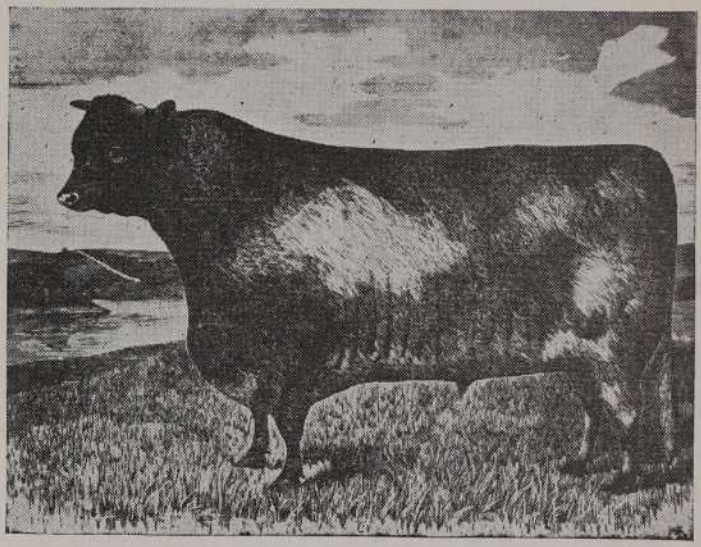


Figure 13.—Quatrième Duc de Clarence, taureau Durham : voici ce qu'on peut appeler un bel animal !

qui a été dit, nous les passerons sous silence, ainsi que les originalités parfois tordantes de leur auteur—qui signait Perreault de Varennes, pour la raison qu'il avait une terre en cette paroisse—(a). Au fond, cet agronome, commerçant, journaliste, député, etc., fut un homme intéressant, mais là n'est pas le sujet.

Revenons à notre Conseil d'Agriculture. Par son organe officiel, «La Semaine Agricole» de Montréal, celui-ci faisait approu-

(a) Les journaux. Une découpure non identifiable. (F.-H. Proulx, Mélanges.)

ver ses suggestions, comme on le voit par ce qui suit (19 novembre 1869) (28) :

« Nous espérons que la question que soulève M. Benoît va s'agiter dans toutes les sociétés d'agriculture du pays et qu'à leur prochaine assemblée annuelle, les décisions seront favorables à l'achat de bons reproducteurs. Dans ce cas, les diverses sociétés d'agriculture gagneraient beaucoup en s'entendant entre elles, pour faire des achats en même temps, ce qui assurerait une réduction très considérable dans les dépenses à faire, et permettrait un plus grand soin dans le choix des animaux.

« M. Benoît nous permettra de lui offrir nos remerciements sincères pour l'honneur qu'il nous a fait en choisissant notre feuille pour agiter une question d'une si grande importance pour le pays ».

La voix de la reconnaissance !

Mais avant d'écrire cela, le rédacteur de la « Semaine Agricole » avait écrit ceci, dans quoi nous croyons reconnaître la plume de Ed. A. Barnard :

« Cependant, rien n'empêche qu'on tente en même temps le perfectionnement des races canadiennes; à notre avis, il y a une riche mine à exploiter, surtout maintenant que les vaches bretonnes sont tellement en faveur chez nos voisins, qu'il s'en importe un bon nombre à des prix considérables. Mais on ne doit pas non plus se cacher que l'amélioration des races par elles-mêmes demande une grande expérience, un jugement sain, une patience à tout épreuve, et des capitaux assez considérables. Pour activer l'esprit d'entreprise nécessaire pour mener ces essais à bonne fin, il est important que notre bétail acquière beaucoup plus d'importance qu'il n'en a encore. C'est en réveillant l'énergie de toute la population agricole, et en commençant par des améliorations sûres et faciles qu'on obtiendra les résultats les plus rapides et les plus encourageants ».

Laissons maintenant l'historien par excellence de la race de bétail Canadien, le Dr J. A. Couture, nous donner un aperçu bref de la situation (15) :

« Pendant ce temps-là, notre bétail canadien reste pur de tout alliage, au grand désespoir des soi-disants hommes de progrès qui ont fait l'acquisition d'animaux étrangers.

« Depuis 1850 ..... la Chambre d'Agriculture qui est composée d'Anglais et de Canadiens riches et bien intentionnés, mais peu renseignés sur le sujet, fait des efforts considérables pour répandre les Ayrshires et les Durhams.

« Il faut dire que tous les membres de cette Chambre sont des

éleveurs de l'une ou de l'autre de ces races de bestiaux et qu'en travaillant à leur dissémination, ils travaillaient pour leurs propres intérêts.

« Mais j'admets volontiers que tous étaient sincères et croyaient qu'en agissant ainsi, ils travaillaient dans l'intérêt du pays.

« Heureusement que les choses n'étaient pas prêtes pour faire accepter ces idées de progrès. Il aurait fallu commencer par améliorer la culture, augmenter les rendements, cultiver des fourrages verts, et des racines fourragères, et ensuite, on aurait pu présenter le bétail étranger avec des chances de le voir adopter d'une manière générale.

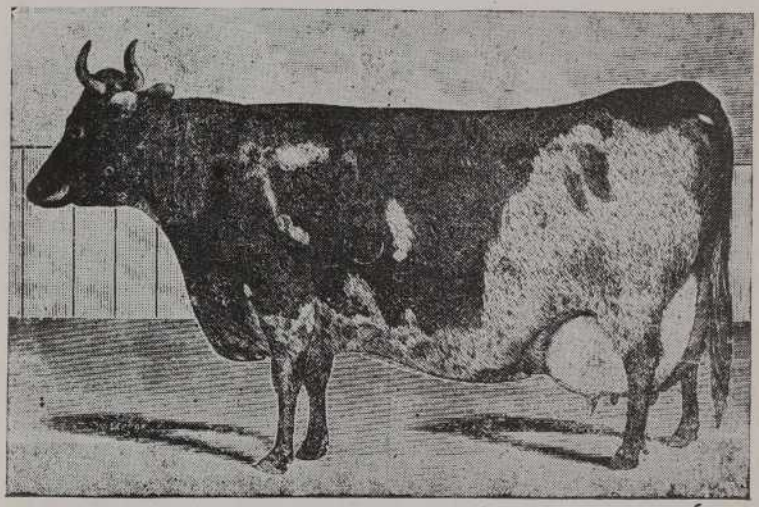


Figure 14.—Encore un animal fait au crayon !

« Pendant ce temps-là, le cultivateur canadien reste apathique, routinier, néglige ses animaux, cultive exclusivement des graminées, et garde, grâce à ce concours de circonstances, son bétail dans toute sa pureté de sang »

Le cultivateur se contentait de regarder les belles images qu'on commençait à lui servir généreusement, et qui ne lui apprenaient pas non plus ce qu'il devait faire avec le sien !

Les expositions ne faisaient triompher que les races les plus diverses; et l'unanimité avec laquelle celles-ci sont toutes dis-

parues (a), indique bien que seul l'aspect commercial du problème avait été envisagé.

L'exposition de Montréal (29) en 1866, avait fait admirer au public, 89 *Durhams !* 27 *Herefords !* 60 *Devons !* 104 *Ayrshires,* 13 *Galleways!* 197 croisés (grades), 22 *animaux gras* et de *travail,* et 5 Hollandaises (Holstein). Aucune classe pour les animaux canadiens, peut-être inclus dans les croisés, encore que le mot « grade » indique bien que les canadiens purs n'y aient pas été admis.

(a) Sauf l'Ayrshire et la Hollandaise que l'on représentait comme en fait foi les figures.

CHAPITRE VI

Lutte pour la vie

Une maladie grave atteindra la Conseil d'Agriculture; ça durera de 1870 à 1886; et c'est ce que nous appellerons la «pédigrite ». Car à peu près chaque compte-rendu des séances contient des allusions à l'enregistrement en « pedegree » des animaux, avec des intentions et des initiatives variant avec les circonstances. Une seule continuité à signaler : chaque fois qu'il est question de « pedegree », surgit un nouvel embêtement pour les éleveurs et les tenants du bétail canadien ! Nous n'avons aucune objection, ceci étant signalé, à plaider la bonne volonté du Conseil.

Une chose doit être dite à l'honneur des intéressés à l'élevage des autres races : ils ont travaillé à organiser leur affaire. Les éleveurs canadiens ne comprendront la leçon, que quinze ans après, et ne l'appliqueront que cinquante-cinq ans plus tard.

Les éleveurs de Durham avaient demandé et obtenu du gouvernement du Haut-Canada la permission de tenir un livre généalogique; ils devaient s'en servir pour vanter leurs bestiaux enregistrés. Les éleveurs de bétail Ayrshire voulurent en faire autant, et avec raison. « La Semaine Agricole » de Montréal rend compte de la séance du Conseil d'Agriculture, séance du matin, jeudi, 2 juin 1870, comme ceci (30) :

« Monsieur L. Beaubien, au nom de Monsieur Browning, qui a été obligé de s'absenter, présente la requête suivante :

« Les éleveurs d'animaux de la race "Ayrshire" demandent au Conseil de vouloir bien leur accorder la même assistance pour établir un « Ayrshire Herd Book» que la Chambre d'Agriculture du Haut-Canada a accordé pour l'établissement d'un « Short Horn Herd Book » en permettant au secrétaire du Conseil tenir un registre, d'y faire les entrées des « pedegrees » divers. Les éleveurs d'Ayrshire promettent de soulager le Conseil de tout trouble, en choisissant parmi eux un comité spécial chargé d'examiner ces différents «pedegrees » avant de les entrer

dans le registre. Chaque entrée ainsi faite serait accompagnée d'un honoraire de cinquante sous ($0.50) qui serait payé au secrétaire.

« Accordé».

Plumb dit, dans «Types and Breeds of farm animals» (31, p. 295, édition de 1906) :

« La société des éleveurs et du Herd Book Ecossais du bétail Ayshire fut fondée en 1877, le premier volume du Herd Book paraissant en 1878..... »

Vaughan, lui, ne parle que des livres généalogiques anglais et irlandais du même bétail, et les situe dans le même temps, environ, soit plusieurs années après la création du Herd Book Québécois. Et dans «Breeds of live stock in America », il ajoute (32, p. 215) :

« En 1920, on estimait que le nombre de vaches enregistrées vivant en Ecosse dépassait 50,000, et que la population totale des vaches Ayrshires est en Ecosse de pas moins de 200,000. L'Ayrshire est pratiquement la seule vache laitière en Ecosse. L'entrée au Herd Book *n'est pas restreinte seulement à la progéniture de parents enregistrés.* Les bonnes vaches laitières peuvent être admises à l'appendice B du Herd Book, si elles descendent d'un taureau enregistré Ayrshire, si elles ont donné deux productions consécutives d'une quantité et d'une qualité déterminées, le tout sujet à une déclaration que la vache est de race pure» .

On croirait rêver, n'est-ce pas ? Des vaches sont donc enregistrées à l'oeil en Angleterre, en nos années de Livres de Généalogie, de contrôle laitier, etc., bien qu'elles ne proviennent pas elles-mêmes de sujets enregistrés du côté maternel !

Voici la raison : les éleveurs écossais ne pourront utiliser de beaux certificats que s'ils ont des animaux pour les y accrocher. *Or, ils s'occupent d'abord d'avoir suffisamment de bestiaux à vendre !* Il est toujours facile ensuite de leur ajouter un papier.

On peut bien se demander alors qu'est-ce qu'on peut bien avoir, en notre pays, à être aussi à cheval sur ces choses de l'enregistrement des animaux ? On y proscrit carrément l'usage de certains mâles de race pure mais non enregistrés (chevaux canadiens) ; on y tolère à peine l'enregistrement des juments canadiennes suivant le procédé des éleveurs d'Ayrshire; et on détrône des champions dans une race à cause d'une particularité insignifiante de pigmentation !.....

Ce qui est vrai là-bas devrait l'être ici !

Cinq mois avant la requête sus-mentionnée, en date du 3 février 1870, le même conseil avait fait savoir aux Ecoles d'Agriculture (33) :

« Que les Ecoles d'Agricultures soient obligées d'entretenir et prendre soin de tout animal de race améliorée que ce conseil pourrait de temps en temps importer en ce pays pour l'avantage des cultivateurs de cette province, qu'elles tiennent un registre régulier, ou herd book de tout stock provenant de tels animaux; les produits venant de l'usage des dits animaux devenant la propriété des dites Ecoles ».

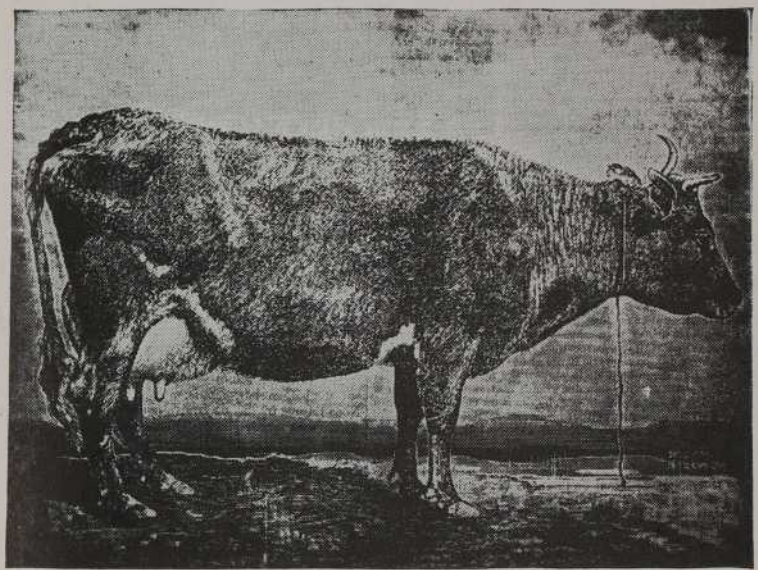


Figure 15.—La Tavelée, vache canadienne : sans aucune toilette, celle-là !

Autant dire que le Conseil se donnait le droit d'imposer aux Ecoles d'Agriculture les races qu'il lui aurait plu de désigner. Cependant, rien n'a été trouvé qui puisse nous indiquer qu'on ait créé des misères aux Ecoles, sauf de leur défendre de garder des animaux qui n'avaient pas de «pedegrees »

De temps en temps on commençait à publier de rares gravures dans les journaux agricoles. Inévitablement, elles étaient de genre, c'est-à-dire qu'elles représentaient des animaux *faits à la plume* et doués de toutes les beautés que l'artiste le plus dévot à leur gloire pouvait rêver. Nous signalons dans ce genre des

gravures (figures 12, 13, 14, 16 et 17.) qu'il ne serait pas mauvais de comparer avec celle qui nous montre une Ayrshire dessinée d'après nature (fig. 19.), et celle qui montre un petit taureau (fig. 18.) justement acheté par l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne du troupeau de M. Gibb, en 1866 (Inutile de dire que M. Gibb était de la Chambre d'Agriculture). En réalité, on trompait assez grossièrement les lecteurs des journaux d'agriculture. Les races anglaises : Durham, Ayrshire, Angus, Sussex, Hereford, et autres étaient reproduites probablement au moyen de lithogravures produites en Angleterre, tandis que les autres races, ne pouvant pas bénéficier d'artistes d'aussi brillante imagination, représentaient la réalité.

Les journaux agricoles ne perdaient pas tous la tête cependant. Voici ce que disait à ce sujet la «Semaine agricole» de Montréal, le 11 août 1870 (34) :

« Au sujet des races bovines de l'Angleterre, qu'il soit bien entendu que dans cette comparaison nous n'envisageons aucun individu en particulier; mais que nous prenons simplement des moyennes sur plusieurs vaches. De plus, la plupart des sujets de notre race commune sont inférieurs aux races avec lesquelles nous avons fait la comparaison mais cela tient au peu de soins que nous apportons dans le traitement de nos vaches laitières, et au manque d'amélioration; les choses changeront certainement du moment qu'une sélection intelligente viendra propager, augmenter, accumuler les qualités exceptionnelles des quelques sujets laitiers de première classe que nous rencontrons encore de temps en temps ».

On reconnaît nettement le travail d'Ed. A. Barnard. Cet agronome, des plus dintingués que le Canada ait produit, commençait à signer l'arrêt des difficultés qu'on lui causera dans la suite, à cause de son indépendance d'esprit et de sa vue pénétrante de ce qui devait arriver.....

Dans « L'Almanach de la Semaine Agricole » de 1870 (35, p. 39), le même écrivain, qui s'y sentait plus à l'aise, disait ceci :

« Il nous semble entendre demander ce que c'est qu'une vache canadienne. Je réponds comme un américain, en faisant une autre question : Avez-vous remarqué sur les marchés, ou mieux encore, dans les paroisses éloignées des grands centres et surtout les endroits où l'agriculture semble la plus arriérée, cette vache alerte, dont la tête est petite et décharnée, les yeux grands et vifs, et les cornes souvent courbées en-dedans et en spirale, la poitrine et tout l'avant-train très léger, les hanches beaucoup plus élevées que le garrot, l'arrière-train avec formes

larges et très développées, contrastant singulièrement avec l'exiguité de l'avant-train: ou si vous voulez me passer l'expression, le corps fait comme ces tinettes dont le fond est beaucoup plus large que la tête ? C'est le type de la bonne vache canadienne.

« On peut le dire sans crainte, ces vaches sont loin d'être appréciées à leur juste valeur. Avec le soin qu'on donne aux Ayrshires ou aux autres races améliorées, pour les tenir en bon état, notre vache canadienne produira tout autant de lait et de beurre, et même davantage, en proportion de la nourriture qu'elle exigera.....

« ..... Nous possédons-là une grande source de richesse mais qui n'est pas exploitée, et qui, si nous n'en prenons garde, dispa-

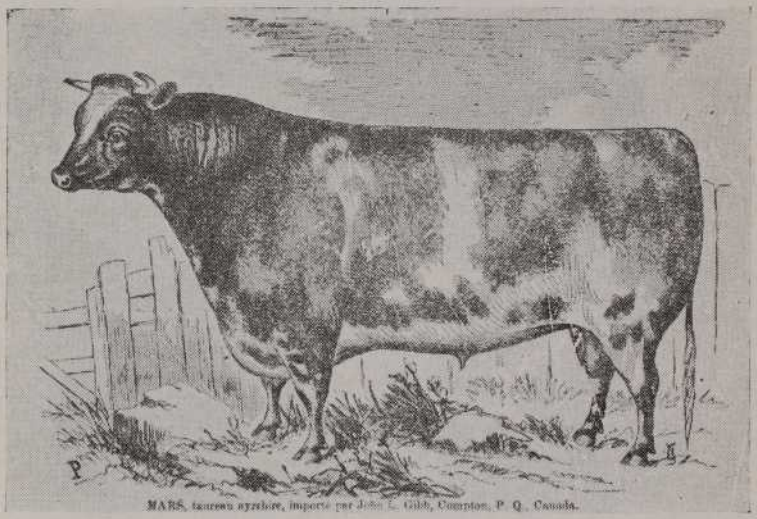


Figure 16.—Mars : "What's in a name !"

raîtra entièrement, comme l'on fait nos excellents chevaux canadiens, qu'on se hâtait de vendre parce qu'ils étaient bons. De même, de nos bonnes vaches; les cultivateurs se laissent tenter du moment qu'on leur offre un prix tant soit peu élevé, et se défont de leurs meilleures vaches pour garder celles dont la valeur est presque nulle, et qui leur laissent aucun profit. Ensuite, on dira que les animaux ne payent point ! Qu'ils mangent plus qu'ils ne valent. Qu'il n'en faut avoir que pour fournir du beurre, et de la viande à la famille, et encore trop souvent, quel beurre et quelle viande !

« *Ouvrons les yeux* avant qu'il soit trop tard ! Tirons parti d'une race excellente, et qui vaut son pesant d'or ».

Les livres généalogiques des «bonnes races» fonctionnant bien, les éleveurs pressaient le conseil d'agriculture d'agir; celui-ci alla jusqu'à négliger les autres initiatives pour favoriser les achats d'animaux améliorés. Voici une motion de MM. Browning et Blackwood, du Conseil d'Agriculture, à la séance du 19 juin 1872 (36) :

«Qu'il soit permis aux sociétés d'agriculture qui se conformeront au règlement du 8 mars dernier, *en ayant une exposition d'animaux*, de produits de laiterie et de manufactures domestiques, ou qui emploieront leurs fonds à l'achat d'animaux reproducteurs, d'avoir un concours de récolte sur pieds pourvu que *ce concours ne nuise en rien à l'exposition* générale prescrite ».

Les animaux d'abord! la culture ensuite! Beau principe !

Pour le moment, les Ecoles d'Agriculture étaient baillonnées; et le Conseil suivait bien docilement les directives de ses magnats. Les journaux agricoles—« la Semaine Agricole » était disparue l'année précédente—n'osaient pas protester directement. La petite « Gazette des Campagnes », (publiée à Ste-Anne-de-la-Pocatière par un imprimeur-typographe, M. F. H. Proulx dont les ressources furent toujours modestes parce qu'il les sacrifia à son journal) disait cependant ce qui suit, à l'occasion de l'Exposition Provinciale de 1873, à Québec (37) :

« Notre race commune de vache laitière a été complètement ignorée; on semble ne la regarder qu'avec le plus grand mépris. Cependant, est-on sûr que cette race n'est pas la plus profitable dans la plupart de nos situations ? La manie de primer les races étrangères nous aveugle-t-elle au point de nous empêcher de distinguer où sont nos intérêts ... »

Le même rédacteur, le prof. J. D. Schmouth, écrivait encore, le 12 mars 1874 (38) :

« ... Nos vaches canadiennes sont de très bonnes productrices. Leur lait possède la quantité et la qualité. Depuis les âges les plus reculés, ces vaches se sont toujours montrées d'excellentes laitières relativement aux soins qu'elles ont reçus pendant leur élevage. Mais leur conformation est bien mauvaise et leur amélioration sous ce rapport serait très désirable ...

« Si nous le voulions, nos vaches pourraient devenir les meilleures laitières du monde ... de même que la Durham est devenue la plus parfaite des races de boucherie ».

Puis le professeur Schmouth recommandait, comme principale méthode de propagation :

« Il n'en est pas de même de la sélection. Ici, point de déboursés extraordinaires.....».

A ce propos, dans le même journal, on signalait que M. Cochrane de Compton venait de faire une vente où des animaux avaient obtenu des prix de $12.000.00, $30,000.00, et une vache $40,000.00; et qu'un troupeau de 111 têtes avait rapporté exactement $3,340.00 par tête, soit un prix global de $380,000.00 ! On se demande, en effet, quel argent a bien pu faire un éleveur qui s'est acheté un troupeau de plus d'un tiers de million !.....

M. Schmouth continuait :

« .....Pas d'achat, point d'importation coûteuse de reproduc-

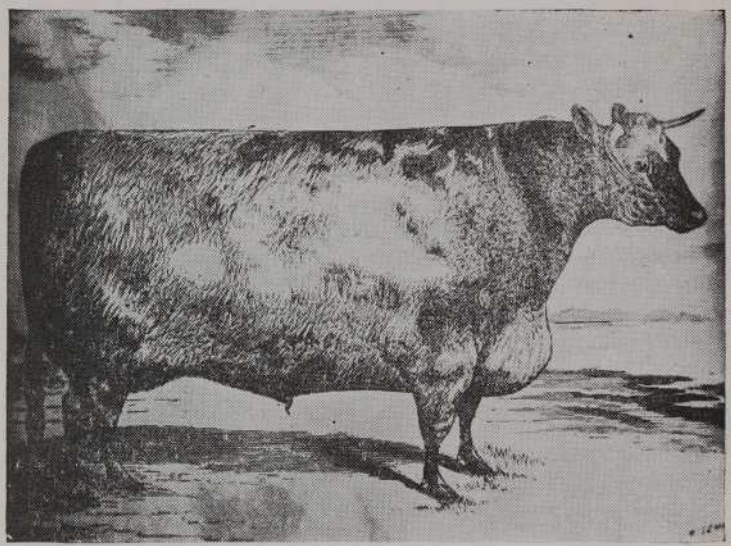


Figure 17.—Encore un "beau boeuf" !

teurs améliorateurs. L'éleveur a sous la main, dans ses étables et dans celles de ses voisins, tous les éléments d'amélioration par sélection. Bien plus, la sélection, accompagnée d'une bonne nourriture, d'un régime approprié au but qu'on veut atteindre, est le plus sûr moyen de produire le perfectionnement désiré.

« .....Il faut que la race possède les germes des qualités que l'on désire augmenter.

« Nos vaches communes sont d'ordinaire de bonnes laitières; ce ne sont pas les premières, tant s'en faut; mais le nombre de races qui leur sont inférieures est plus grand que celui des races qui leur sont supérieures.....»

Et en date du 14 mars, 1874, le même écrivait encore (38) :

« Certains agriculteurs riches et désireux de se procurer d'un seul coup toutes les bêtes supérieures dans le genre de spéculation qu'ils avaient adopté ont demandé au capital ce que les premiers veulent obtenir du temps et du travail; c'est-à-dire qu'au lieu de transformer, d'améliorer la race du pays, ils l'ont mise de côté et l'ont remplacée par une race importée toute formée et bien connue par l'abondance de sa production

« Surtout lorsqu'il s'agit d'introduire dans un pays froid une race formée et fixée dans une contrée plus chaude, l'opération rencontre des difficultés sérieuses. Les bestiaux importés souffrent beaucoup de la rigueur du climat, un certain nombre même y succombe et les plus forts ne sont réellement acclimatés qu'au bout d'un certain nombre d'années; on peut même dire que l'acclimatation n'est complète que pour leurs descendants.

« En outre, la race importée qui a fixé l'attention de l'éleveur s'est formée dans un milieu tout particulier et sous des circonstances spéciales qu'il est impérieusement nécessaire de reproduire dans le pays d'adoption. En général, on peut établir en principe que les races les plus parfaites sont en même temps les plus exigeantes. Leurs qualités se sont élevées par l'influence d'une nourriture et d'un régime particulier qui ne doit jamais cesser. Si cette nourriture et ce régime cessaient, ou simplement subissaient quelques transformations notables, les bestiaux en ressentiraient plutôt le contre-coup et verraient leurs qualités se transformer d'une manière proportionnelle.

« L'importance d'une race étrangère et sa substitution à la race commune du pays n'est donc pas toujours avantageuse; nous dirons plus, elle n'est avantageuse que dans un petit nombre de circonstances qui restreignent grandement son adoption. Aussi l'amélioration de la production animale d'un pays serait-elle très lente et très précaire si l'introduction d'une race étrangère était le seul moyen d'arriver ».

Ces lignes d'un professeur d'agriculture d'il y a 60 ans passés se sont vérifiées à la lettre.

Rapprochons de la doctrine agricole ou zootechnique qui précède la doctrine officielle prêchée par le Conseil du temps, et consignée dans le rapport du Conseil d'agriculture au Commissaire d'Agriculture pour les années 1873-74. Dans ce rapport le secrétaire croit bon de donner ses impressions sur l'exposition provinciale de Montréal du 16 septembre 1873 (39) :

« L'espèce bovine était représentée par 473 têtes de bétail dont les plus importantes et les plus remarquables se trouvaient parmi les Durhams et Ayrshires.

« Parmi les premiers, les plus beaux types étaient sans contredit ceux de l'Honorable Cochrane qui, en outre des prix obtenus pour ses animaux, pris séparément, a aussi remporté *celui du prince de Galles pour le meilleur troupeau de six* (a).

« Le nombre comparativement petit des Durhams qui concouraient s'explique facilement par ce fait que l'élevage du Durham se trouve *être fait presqu'exclusivement par les riches agronomes du pays, le prix d'achat de ces animaux ayant dépassé de beaucoup les moyens de la généralité de nos cultivateurs.*

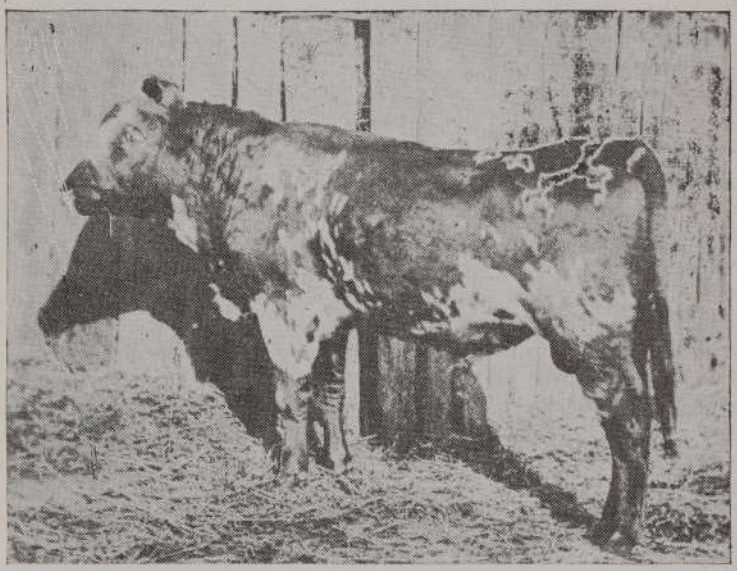


Figure 18.—Gibb, veau acheté par la Ferme modèle de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne en 1866.

« Quoique le cercle de *cette espèce ne s'élargisse pas vite, dans ce pays*, il est bon de la voir figurer dans toutes nos expositions *provinciales comme point de mire* pour l'éleveur *intelligent*: qu'elle soit *réservée, et pour longtemps encore*, aux exploitations placées dans des conditions *exceptionnelles*, il est utile de *montrer sa merveilleuse précocité* et de *chercher à répandre* partout ses *précieuses qualités.*

(a) Nous nous demandons si les têtes de $12,000.00, $30,000.00 et $40,000.00 étaient du troupeau.....

« La catégorie des Ayrshires se trouvait magnifiquement représentée par 145 sujets qui attiraient notamment les regards par leur nombre, leur uniformité et leur constitution.

« Grâce à cette circonstance, les visiteurs *les moins initiés* à la pratique de l'élevage *pouvaient retirer d'utiles renseignements* de l'examen qu'ils en faisaient.

« La concurrence dans cette classe a été excessivement vive, et, eu égard à l'excellence des sujets, les juges ont eu à accomplir *une tâche des plus rudes.* Parmi les éleveurs de cette classe, les suivants méritent certainement une mention honorable. Ce sont *MM. Gibb, Withney, Irvin, Cochrane, Boyer. A. Allen. Abbott,* et *Rodden.* Ces huit messieurs ont concourru chacun avec un troupeau de six animaux pour le prix d'ensemble offert *par le Conseil d'Agriculture,* et c'est à M. J. L. Gibb qu'est revenu l'honneur d'être proclamé lauréat.

« De l'aveu de tout le monde, c'est la première fois qu'on voyait concourir pour un prix d'ensemble, huit troupeaux, c'est-à-dire quarante-huit animaux pour une même classe; *la chose ne s'est pas encore vue aux Etats-Unis, où les exposants sont ordinairement plus nombreux qu'ici.* Aussi la foule qui assistait à ce concours était-elle considérable, et c'est avec *la plus grande impatience* qu'elle attendait la décision du jury: cette décision, dès qu'elle fut annoncée, fut reçue avec les marques d'une vive satisfaction et d'une entière approbation (a).

« La race Ayrshire, depuis quelques années, a pris en ce pays une *importance majeure. L'importation de l'Ecosse* a été *très considérable,* et le nombre des animaux de cette espèce allant toujours croissant, les éleveurs se sont trouvés dans la nécessité d'établir un herd book canadien où sont déjà enregistrés les généalogies de plus de 1.000 animaux (b).

Grâce à cette *précaution,* et grâce aussi à une propagande *intelligente* des éleveurs canadiens, *nos Ayrshires ont une renommée aux Etats-Unis égale à ceux des animaux écossais* et ils ont de plus en leur faveur *les avantages de l'acclimatation.* Aussi, ils sont recherchés avec avidité, et sur le marché américain, ils obtiennent les plus hauts prix».

Mille animaux enregistrés sur une population de près d'un demi-million de têtes de bétail, et toutes ces *importations nombreuses,* cela mérite-t-il un tel tapage? Le reste de ce rapport va nous l'expliquer.

(a) Voilà en effet quelque chose de touchant ! L. G. F.

(b) On est en 1873 ! Or le Herd Book Ecossais ne sera établi qu'en 1877, soit quatre ans plus tard. L.-G. F.

« La race Ayrshire, par ses aptitudes lactifères se recommande également bien *aux petits comme aux grands* cultivateurs qui *tous comprennent* combien il est important pour eux d'avoir *beaucoup de lait sur la ferme*. Ceux qui font le commerce du lait, à Montréal, sont pleinement convaincus de la supériorité des vaches Ayrshires sur les autres races. Aussi *tous leurs troupeaux* sont-ils composés en grande partie de *Ayrshires purs* ou des croisés Ayrshires.

« Je suis *heureux de voir que plusieurs sociétés d'agriculture ont* acheté des Ayrshires et qu'elles ont ainsi contribué à répandre cette excellente race dans nos campagnes: car, remarquons le bien en passant, *les soins et l'alimentation qu'exige une bonne vache ne sont pas plus coûteux* que pour une vache *de qualité inférieure*, et les *profits réels* qu'on en retire *sont infiniment plus grands*. (Comme on voit, rien de plus simple! L.-G. F.)

« L'exposition des Devons, des Herefords, des Galloways et des Alderneys (Jerseys) était *ni brillante*, ni très nombreuse, à l'exception des dernières au nombre de 30 dont quelques types d'une rare beauté, entre autre ceux de *MM. Shedden, A. Allen, R. Stevens* et *W. Rodden*. Cette race d'Alderneys est de forme *très gracieuse*, ne donne pas *une bien grande quantité de lait*, mais celui qu'elle donne est très recherché pour sa richesse. C'est de cette race, suivant *des gens qui se prétendent bien renseignés*, que descend notre race de vaches canadiennes, dont *l'espèce et le nombre, malheureusement, vont toujours en décroissant*.

« J'arrive maintenant à la dernière catégorie, celle des races croisées diverses: 110 sujets....

« Voici une classe qui présente au cultivateur *intelligent et studieux, un vaste champ d'observation*. C'est ici qu'ils verront les succès obtenus par les effets de *croissements judicieux*, comme les *monstruosités* causées par *l'ignorance et le manque de jugement*.

« Il est bon de faire remarquer ici que parmi les 110 sujets croisés de cette classe, les animaux mâles sont entièrement exclus, le Conseil d'Agriculture *ayant décidé, avec raison*, de n'accorder des prix qu'*aux animaux mâles de races pures, l'expérience ayant démontré* l'impossibilité de pouvoir compter avec un *semblant de certitude* sur les produits venant de reproducteurs croisés».

C'est cet «expert» qui déclarait, quelques années plus tard, que E. A. Barnard (40) n'était pas capable de tenir la rédaction d'un journal d'agriculture. Ce «monsieur» se dévouait pour gagner son argent, sous la dictée de ses maîtres!

Or, voici ce que disait E. A. Barnard en 1877 sur ce même Conseil:

« Voyons maintenant ce qu'est le Conseil d'Agriculture; nous pourrons mieux juger s'il est en mesure de donner la direction efficace dont notre organisation agricole a besoin.

« Les membres du Conseil d'Agriculture, par la loi, sont au nombre de 23; ils sont nommés par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, et ils sont censés représenter ou à peu près, les diverses divisions territoriales de la Province. En réalité, ils ne représentent aucunement ces divisions; sept membres sur les vingt-trois résident dans les environs immédiats de Montréal, six membres, dans les environs de Québec, un seul, M. Gauvreau, notaire et greffier de la cour de circuit, à l'Isle-Verte, représente maintenant tout le bas du fleuve, au Nord et au Sud, à partir de Québec.

« Les membres du Conseil d'Agriculture ne sont payés que pour leurs frais de voyage. Ils se réunissent trois ou quatre fois par année, pendant quelques heures chaque fois. Pour qui lit attentivement les rapports des délibérations du Conseil d'Agriculture, il me semble que c'est à peine si les membres de ce conseil se rappellent d'une réunion à l'autre les décisions qui ont été prises précédemment (a).

« Il y a sans doute dans le Conseil d'Agriculture des agronomes distingués et des hommes tout-à-fait dévoués au progrès de l'Agriculture, mais c'est parmi ces hommes que l'on constate le plus grand découragement.

« Je dois le dire : le Conseil d'Agriculture me fait l'effet d'un corps composé de vingt-trois membres n'ayant aucun rapport intime entre eux, d'un corps qui se meut, mais auquel il manque et la tête et l'âme, d'un corps enfin, qui est tout-à-fait incapable de mener à bonne fin une organisation comme il le faudrait pour arriver à faire sortir notre agriculture de l'ordinaire administrative dans laquelle elle est restée depuis si longtemps».

(a) Il est facile d'établir qu'il règne chez plusieurs membres du Conseil un découragement profond dont ils ne se cachent point. Quelques-uns d'entre eux, parmi les plus connus et les plus actifs n'assistent plus que très rarement aux réunions. Il faut reconnaître également que, dans le Conseil d'Agriculture, il y a des hommes dont les pratiques agricoles ne peuvent pas servir de modèle, même aux plus humbles cultivateurs de leur paroisse. Il suffit de passer sur leur propriété pour y voir des chemins en mauvais état, même dans la belle saison, des pâturages qui sont nus, ou couverts de chiendent, et d'autres plantes de ce genre. Leurs prairies et leurs champs de grain sont complètement envahis par les plantes nuisibles, dont les graines mûrissent librement et sont transportées par le vent dans toutes les directions, parfois au grand détriment des voisins (Note de E.-A. Bernard).

Avant de continuer à examiner les oeuvres du Conseil, voyons ce qui s'est passé à l'exposition de l'Islet, en 1874 (rapport de la « Gazette des Campagnes ») (41) :

«.....Les animaux de race Ayrshire, Durham et Hereford, ainsi que ceux de race canadienne étaient bien représentés. Nous aurions désiré que des prix séparés eussent été accordés pour les races étrangères, afin de donner à nos races canadiennes l'avantage d'être primées. Cependant, *le peu d'argent mis à la disposition des directeurs ne leur permettaient pas d'accorder cette justice aux exposants de race canadienne* ».

Le succès des Durham et des Hereford, dans l'Islet, depuis cette date à venir jusqu'à nos jours, n'a guère donné raison au Conseil qui « n'avait pas d'argent » pour primer les canadiennes !

Le Conseil revient encore en vedette par ce qui suit (42) : « Séance du 12 mai 1875 ».

(Après avoir statué sur les Fermes modèles que les Ecoles d'Agriculture doivent entretenir et sur la manière dont elles doivent être cultivées, le Conseil décrète :)

« Que cette ferme devra posséder des animaux de race améliorée, et les meilleurs instruments de culture ».

C'était prohiber implicitement l'élevage des animaux canadiens.

Un rapport de l'exposition de St-Eloi, dans le comté de Témiscouata, par le Notaire Gauvreau, membre du Conseil d'Agriculture, fait savoir qu'on y a primé des vaches canadiennes, mais qu'on a refusé d'admettre les taureaux au concours.

Le Conseil fait alors un pas de plus ; il se servira dorénavant de la fable du «pedegree» pour arriver au but poursuivi. Dans un avis public donné avant l'exposition provinciale de 1877, son secrétaire écrira (43) :

« Pour l'information de nos lecteurs, nous publierons en entier le règlement concernant cette exposition provinciale. Pour tout autre renseignement, on pourra s'adresser à G. Leclère, Sec. du Conseil d'Agriculture, à Montréal.

« .....

« 3.—Dans la classe des chevaux, bêtes à cornes (de race pure) l'exposant devra envoyer avec l'entrée, la généalogie *dûment certifiée de l'animal exposé.*

« On ne permettra à aucun animal de concourir comme «pur sang» *sans un certificat* régulier, tiré de «American» ou «Canadian Stud Book» *ou sans preuve suffisante* que tel animal descend de telle race.....»

Un rapport de la Gazette des Campagnes tient lieu de commentaire à ce qui précède (32) :

« Exposition provinciale de Québec, sept. 1877 »

«Le nombre des entrées n'était pas aussi considérable que dans les expositions précédentes.....

«.....Peut-être craint-on le contact des grands éleveurs. Dans ce cas, on a raison et on a tort. Si l'on tient compte de la manière dont certains éleveurs fortunés entretiennent leurs animaux, toute une année, pour les transporter aux expositions des Etats-Unis et du Canada, même de l'Europe, il est difficile pour les éleveurs ordinaires qui ne tiennent aucun compte des malheureuses circonstances auxquelles sont soumis leurs animaux sur les lieux mêmes de l'exposition, d'espérer d'obtenir des prix.

«Nous le disons parce que nous l'avons vu nous-mêmes, tandis que dans des stalles, on nourrissait les animaux à la galette, et avec un fourrage préparé avec soin, les animaux voisins avaient une nourriture insuffisante et qu'ils refusaient même.

«.....Ces petits Boeufs-veaux que nous avons vus sont tout simplement des animaux que l'on a nourris avec des douzaines d'oeufs ou autres aliments de ce genre. Est-ce ainsi que l'on fabriquera de la viande à un bas prix de revient ?.....

« Cette manière de traiter les animaux pour les grandes expositions nous a été communiquée avec *la promesse de n'en rien dire à personne*, par un employé qui avait le soin de plusieurs bestiaux sur les lieux mêmes de l'exposition. On nous pardonnera sans doute cette indiscrétion. A l'avenir, il ne serait peut-être pas mauvais de faire une exhibition à part des animaux traités *aux petits soins*....».

Il y rapporte des succès remportés par l'Ecole d'Agriculture, dont les animaux Ayrshires reçurent beaucoup de compliments, des demandes d'achat, mais pas de prix.....parce que pas munis d'un «pedegree» certifié. En conséquence, l'Ecole achètera, sans murmurer, d'autres animaux enregistrés pour pouvoir continuer son élevage. Or, quand une institution de cette importance achète des animaux, par douzaines à la fois, il y a également des vendeurs qui disposent, moyennant argent, de douzaines de sujets !.....

Donc.....continuons la citation de la « Gazette des Campagnes » qui publie le rapport annuel (43) que l'Ecole d'agriculture de Ste-Anne fait au Conseil d'agriculture, *sous la tutelle duquel, elle devait travailler à l'instruction agricole des jeunes gens.* Voyons ce que dit le rapport :

Au chapitre du bétail, on y lit:

«Les bêtes à cornes comprennent :
«Vaches laitières, 37.
«Jeunes animaux de un à deux ans, 21.
«Veaux de l'année, 27.
«Taureaux, 2.

« Dans ce troupeau, 18 vaches, 9 jeunes animaux de l'âge de deux ans, quinze veaux de l'année, et les deux taureaux sont des Ayrshires *purs*. Les autres sont des demi ou des trois-quarts de sang Ayrshire, moins *quatre vaches laitières et deux boeufs de travail de race canadienne.*

Et le 5 septembre 1878, on lisait (44) :

« Dans le comté de Kamouraska, la Ferme attachée à l'Ecole d'Agriculture possède de *nombreux animaux de choix* (a), principalement en ce qui concerne les bêtes à cornes. Le Révérend N. Proulx, a acheté, ces jours derniers, de la ferme de M. Gibb, de Québec, plusieurs sujets Ayrshires de premier choix ; ce qui devra nécessairement *donner du prix* à leur troupeau de bétail, dans lesquels se trouvaient déjà des animaux de race Ayrshire *pouvant figurer avantageusement avec ceux* de la Ferme de M. Gibb, mais *n'ayant pas l'avantage d'être inscrit au Herd Book à défaut de formalité* qu'il n'avait pas songé à prendre dans *plusieurs de leurs achats* antérieurs d'animaux. On sait qu'à la *dernière exposition provinciale* qui eut lieu à Québec, plusieurs animaux provenant de la ferme modèle de Ste-Anne *n'ont pas été primés, à défaut de cette formalité quoiqu'ils aient été reconnus supérieurs par la forme à ceux qui ont été primés* » (b).

(a) C'est nous qui soulignons.

(b) Pendant ce temps-là, le livre de Généalogie Ecossais n'était pas encore ouvert !

Deuxième partie

Conservation de la race canadienne

CHAPITRE I

La résistance s'organise

La «Gazette des Campagnes» à la suite de l'Exposition industrielle et agricole de Kamouraska (en 1880), émettait une idée nouvelle et assez originale (45) :

«La classe bovine, par le nombre, était moins bien représentée. Si le nombre dans l'espèce bovine était moindre, cela est dû au règlement du Conseil d'Agriculture exigeant que les animaux fussent inscrits dans le "pedegree"; aussi les cultivateurs n'étaient pas préparée à *cette innovation*, appréciable pour un certain nombre d'éleveurs, mais que *les cultivateurs n'ont pas encore appris à reconnaître*. Cette question *pourrait être avantageusement étudiée* pendant l'hiver par nos *cercles agricoles*; on pourrait alors la *discuter sous son véritable point de vue*, et en retirer une conclusion favorable à tous égards tant pour l'éleveur que pour les cultivateurs qui *semblait avoir des doutes* sur l'efficacité du nouveau règlement. Car il convient d'être bien éclairé sur les avantages qu'il pourrait produire, et ne pas laisser les cultivateurs dans le doute, eux qui ne se gênent pas pour *dire sur le terrain de l'exposition que c'est une spéculation de la part des éleveurs.*

« Pour notre part, nous serions heureux de publier le pour et le contre, au sujet de ce règlement dans la Gazette de Campagnes, de la part de ceux qui voudraient étudier la question, pourvu que cela soit fait d'une manière convenable. »

Nous n'avons pas découvert de suite à ce projet; que notre attention ait été prise en défaut, cela se peut bien ! puisque nous avons dû parcourir pour ce travail pas moins qu'un cycle de cent ans de publications agricoles. Mais il est certain que ces paroles de la «Gazette» ne sont pas tombées à plat, car elles auront leur écho dans le « Journal d'Agriculture » illustré, en 1880 (46).

Nous allons revenir un pas arrière, et encadrer les déclarations suivantes du Dr H. Larue, qui avait fait approuver par le

Conseil d'Agriculture, un « Traité d'Agriculture »; voici comment il s'exprime, le 19 décembre 1879, alors qu'il rend compte du « Discours sur l'Agriculture » de E. A. Barnard, devant l'Institut Canadien :

« .....Il faut viser avant tout, a en obtenir (des vaches) en même temps, le *plus de lait* et le *plus de viande possible. Le mélange du Canadien avec du Ayrshire* est ce qui convient le mieux.

« La Durham exige beaucoup de frais d'entretien, pas du tout rustique; *donne beaucoup de lait,* à la condition qu'elle vêle à deux ans, avant qu'elle ait contracté une trop forte disposition à l'engraissement.

« Le taureau Durham améliore les *dispositions lactifères* des vaches communes avec lesquelles il est croisé.»

A côté de cette « autorité » qui appuie le travail empirique du Conseil, voici ce que pense E. A. Barnard, qui dit dans le « Journal d'Agriculture Illustré », de septembre 1880 (46) :

« Les généalogies et leur valeur.

« On nous prie de reproduire l'excellent article qui suit. Nous le faisons avec d'autant plus de plaisir que la valeur qu'il faut attacher aux pedegrees ou généalogies y est très bien déterminée.

« L'auteur voudra bien nous permettre quelques réserves; nous préférons ne pas croiser les vaches canadiennes avec les Ayrshires. Un taureau de Jersey rendrait, ce nous semble, un meilleur service puisque la race canadienne et celle des Iles de France sortent du même type : la vache bretonne.

« Quant aux prix offerts dans les expositions provinciales par le Conseil d'agriculture, au bétail de race canadienne, ils ont été fort rares. Et quand on s'est décidé d'offrir des prix, on a choisi des juges qui ont pris pour des petites vaches canadiennes, des grosses vaches Durham, Ayrshire, Devon et Hereford ! On n'aurait pas pu faire plus mal si l'on eût voulu décourager complètement les exposants de cette race. Dans l'exposition qui aura lieu à Montréal, prochainement, nos excellentes vaches canadiennes n'y ont pas de place !

« Voici maintenant ce que nous lisons dans le « Courrier du Canada »:

« Vous m'avez prié de vous écrire au sujet de la valeur qu'il faut attacher aux certificats de généalogie « pedegree » du Durham et de l'Ayrshire.

« .....Dans mon humble opinion les «pedegrees » n'ont qu'une valeur relative assez restreinte, et non une valeur absolue qui

doive tenir lieu de tout mérite, n'en déplaise à messieurs les éleveurs de haute fortune. Le pedegree n'est pas toujours une preuve du mérite et de la valeur de l'animal anobli; parce que le meilleur reproducteur ne transmet pas toujours infailliblement toutes les qualités de ses ancêtres qui en ont fait des animaux de choix.

« .....

« Le président de l'Association des Eleveurs Américains de Bétail à courtes cornes (Shorthorn), l'hon. Dav. Christie, disait, dans l'assemblée annuelle tenue dernièrement à Chicago :

« "L'expérience doit nous instruire : nous venons de recevoir une leçon importante, c'est qu'il ne faut pas avoir une confiance aveugle dans une simple généalogie de n'importe quelle famille ou tribu sans s'occuper suffisamment des qualités individuelles. La généalogie est très importante, vu qu'elle donne un degré de certitude raisonnable quant à la transmission de certaines qualités précieuses par les parents à leur progéniture. Mais comment peut-on s'attendre qu'un animal transmette des qualités qu'il n'a pas, quoique suivant la tradition, ces qualités aient été le trait caractéristique d'un ou de plusieurs de ses ancêtres éloignés ?

« "Le jour est arrivé où la présentation d'une longue généalogie ne devra pas tenir lieu de qualités distinctes manquant à l'animal. A l'avenir, les acheteurs sur nos grands marchés ne se contenteront plus du certificat de généalogie; ils exigeront des qualités individuelles".

« Ainsi l'ex-président du Sénat canadien s'appuie sur l'expérience acquise pour soutenir l'opinion que la généalogie seule ne suffit pas pour apprécier la valeur d'un animal; il faut de plus bien examiner les qualités individuelles. Le pedegree n'est qu'une présomption de mérite, présomption fondée, si vous voulez, mais ce n'est pas une preuve sans réplique.

« Ceci, du reste, est conforme aux données de la science. Je n'ai pas le temps, ni l'espace nécessaire, dans une simple lettre, pour prouver que les belles races anglaises, si admirées partout, considérées au point de vue physiologique sont des animaux malades, dont l'économie a été troublée permanemment, héréditaires de la prédominance d'un tissu sur les autres. Ce sont des races surfaites, produites par une alimentation et des soins exagérés. Pour qu'elles se maintiennent, il faut les laisser dans les mêmes conditions, de régime et de climat où elles ont été élevées. Or, en Canada, cela paraît bien difficile, sinon impossible.

« Vous demanderez peut-être ce qu'il faudrait penser d'une société d'agriculture, qui sous prétexte d'encourager l'amélioration du bétail déclarerait dans son règlement : "Qu'il n'est pas permis d'offrir des prix pour des taureaux qui ne seraient pas de race pure et possédant un pedegree indiscutable, établissant leur pureté ?"

« Un règlement ainsi formulé frapperait d'exclusion de tous les concours provinciaux et autres notre race bovine canadienne tout entière, et d'autres races de mérite comme la Bretonne et l'Aldernay, qui n'ont jamais figuré au noble Herd Book Anglais.

« Dans mon humble opinion, ce serait une erreur capitale, erreur physiologique et erreur économique.

« ... si de grands éleveurs la dédaignent (la canadienne), au moins ne doivent-ils pas l'exclure systématiquement au moyen de règlements équivalant à une prohibition.

« Les grands éleveurs répondent à cela qu'il n'y a plus de vaches canadiennes. Ils n'ont pas lu sans doute la belle description que M. E. A. Barnard en a donné dans son Journal d'Agriculture. Ce n'est pas pour les habitants de la lune qu'il a fait cette description. Il a eu sous les yeux de beaux types et il les a décrits. On dit qu'il n'y a plus de vaches canadiennes parce qu'on en voit jamais dans les expositions provinciales, malgré les prix offerts depuis plusieurs années dans cette classe d'animaux. Il est vrai que l'on n'en voit plus. Toutes celles qui sont amenées pour figurer dans cette classe sont des animaux croisés Durham, Ayrshire, Devon, et autres, ayant une certaine apparence.

« La race bovine canadienne est petite et sans aucune prétention à l'élégance des formes. Les propriétaires n'osent pas les faire figurer à côté d'autres races chargées d'un manteau de graisse qui cache les défauts de la charpente osseuse. Ils savent bien que dans ces expositions, les juges qui sont presque toujours des gentlemen-farmers ou de simples amateurs, jetteraient un coup d'oeil dédaigneux sur ces animaux de chétive apparence. Ceux-ci n'auraient pas la chance d'avoir eu les cornes limées pour déguiser l'âge, comme cela s'est vu dans la dernière exposition provinciale, à Québec. Ce qui se passe dans les expositions provinciales est bien plus propre à dégoûter les exposants d'animaux canadiens qu'à les encourager. Voilà ce qui explique l'absence de ces animaux dans nos grands concours.

« Mais il ne faut pas conclure que ces animaux n'existent pas.

« Là-dessus, il y aurait bien des choses à dire..... On sait que la race bretonne est la meilleure race laitière connue, et la bête

la plus profitable dans la solution du problème de produire le plus possible, ou de produire le plus avec une dépense donnée. Que diraient ces intelligents éleveurs de Bretagne ou de Jersey, s'ils entendaient dire que l'on veut donner du sang Durham à leur race Bretonne ou Aldernay qui est la même que la race canadienne, eux qui ne laissent jamais approcher de bêtes étrangères, de quelle race qu'elles soient, de leurs troupeaux bretons ou jersiais ?.....

« Cet exemple peut servir à d'autres dans une certaine mesure. Sans nuire à l'amélioration des races anglaises qui font bien ici, pourvu que les cultures marchent de pair, rien n'empêche de traiter la vache canadienne comme la vache bretonne ou l'Alderney l'est dans son propre pays. Le règlement auquel j'ai fait allusion plus haut ne permet pas d'accorder des prix à des taureaux qui ne possèdent pas un pedegree indiscutable établissant leur pureté. Ce règlement n'exige rien de plus que le pedegree.....

« Avec cela, la tâche du juge expert dans les expositions devient facile. Il suffira d'examiner les titres de noblesse, comme dans un bureau d'avocat, pour une réclamation d'héritage. On verra si le duc de Wellington, ou Lord Melbourne ont bien et dûment engendré The Lady Beaconsfield ou Miss Cockburn. C'est de bon ton en Angleterre. Les nobles lords ne s'offensent pas de voir leurs noms attachés à des animaux de mérite. C'est dans les moeurs du pays; mais ici en Canada, les délicatesses de la langue française n'admettent pas ces locutions. Malgré des scrupules le Herd Book canadien va sans doute continuer les traditions de la noble Angleterre.

« On verra bientôt les beaux noms de notre aristocratie canadienne figurer dans ce livre de l'état civil de notre bétail canadien. Ainsi nous verrons dans les grandes expositions les Sir John, les Sir Charles, les Hon. C. L. B. et autres célébrités canadiennes. C'est alors que nous serons à l'apogée du progrès, et que sans doute nous mangerons du bien meilleur boeuf et qu'il faudra agrandir nos laiteries.

« Je finis par une remarque bonne à noter en passant. Les plus partisans du Durham, de l'Ayrshire anobli et décoré du Herd Book *sont eux-mêmes des éleveurs qui veulent vendre leur marchandise.* Ceci peut servir à expliquer un peu l'enthousiasme».

Cette excellente leçon de zootechnie (que nous avons cité un peu longuement en vérité) n'a pas perdu de son actualité dans *tous les domaines* de notre élevage. Quant aux bovins, il y a longtemps qu'on a donné raison sur toute la ligne à l'auteur de

cette citation : 1° puisque les premiers essais de production ont permis à la Canadienne d'obtenir ses propres livres de généalogie, en même temps qu'un livre d'or, cinq ou six ans plus tard, vers 1886; 2° parce qu'aujourd'hui chaque race de bétail ou même toute race animale possède un nouvel enregistrement superposé au premier, l'enregistrement supérieur qui porte un nom différent suivant les catégories animales : pour les bovins, c'est encore « le livre d'or» (dont on est presque rendu à abuser, au prix de la vie des vaches, et de la propagation saine des troupeaux). 3° comme jadis, les expositions ne font encore aucun cas du mérite de l'animal, pourvu qu'il ait une conformation bien tirée au cordeau, au peigne à friser, et au savon à barbe ... Réforme à suggérer: pourquoi n'exclut-on pas des grandes classes de taureaux ceux qui se distinguent par la médiocrité de leur progéniture et qui n'ont pour eux que la beauté externe, sans aucune valeur pratique ?

Ce livre parle peut-être trop longuement de principes de zootechnie; nous ne cachons pas que c'est à dessein; car si les cadres de ce travail le permettaient nous prouverions avec des faits, des noms et des dates, que ces principes sont l'objet d'un pressant besoin d'étude ou d'application.

En 1880, le député-ministre de l'agriculture M. Siméon Lesage

« Si j'étais grand cultivateur, je serais tenté de faire une *expérience raisonnée et chiffrée* des résultats que l'on peut obtenir avec un troupeau de vaches canadiennes bien choisies et soumises au régime le plus propre à embellir leurs formes et à développer leurs qualités utiles. J'ai la naïveté de croire qu'avec une mise de fonds comparativement minime, j'arriverais à former un troupeau qui, par la forme, les couleurs et surtout par les qualités lactifères, se rapprocherait beaucoup des vaches Jerseys : car enfin, nos animaux sont par leur origine, de la même provenance que la célèbre race des Iles de la Manche. Mais d'ici à ce que cette expérience soit faite, il faut, je suppose, se résigner à subir la domination des races en vogue, et laisser à chacun le soin de choisir celle qui lui donnera les plus gros profits.

« Ce qui importe avant tout, c'est qu'on se pénètre sur toute la ligne de la nécessité, je devrais dire, de l'urgence, de faire un grand effort pour donner à l'élevage la place qu'il devrait occuper dans l'économie de nos fermes .»

Enfin, un officiel parle d'élevage et en connaisseur !

Mais le Conseil d'Agriculture n'était pas encore converti. A sa séance du 31 mars 1880, celle du matin, il procédait comme suit (49) :

« Les mêmes étant présents, sur la demande de l'hon. J. J. Ross le Conseil reconsidère sa décision en date du 14 janvier dernier obligeant les sociétés d'agriculture à ne primer que les taureaux de race pure, et après discussion, M. Ross secondé par le *Rév. Frs. Pilote*, fait motion :

« Que la race canadienne ou mélangée par des croisements avec des races étrangères peut offrir dans certaines parties de la province des avantages assez appréciables pour justifier ce Conseil de primer les taureaux canadiens ou de race croisée, sans exiger des pedegrees lorsque le poids et la forme de ces animaux attestent les efforts qu'auraient faits les éleveurs pour améliorer l'espèce, le tout sans préjudice à l'encouragement qui doit être donné aux croisements avec des races pures qui généralement offrent des avantages plus réels. »

« Cette motion mise aux voix est perdue sur la division suivante.

« Pour: MM. Ross et Pilote (2).

« Contre: MM. Marsan, Casgrain, Blackwood, Beaubien, Browning et Somerville (6).

Des voix s'élevaient, même au Conseil, pour prendre un peu la part des propriétaires du trois quarts de millions de bovins laitiers que ces règlements hâtifs rejetaient absolument en dehors

de toute attention, à moins qu'ils ne se laissent exploiter purement et simplement par *des vendeurs de pedegrees.*

Dans la même journée, à la séance de l'après-midi, le Conseil prend « en considération l'avis de motion donné par M. Benoît à la dernière assemblée, recommandant les *taureaux Durham comme étant les meilleurs* pour l'amélioration du bétail en ce pays, au point de *vue de l'exposition.* »

« La recommandation du Conseil exécutif suggérant que les sociétés d'agriculture devraient avoir le droit de choisir elles-mêmes les animaux *dont elles peuvent avoir besoin pourvu qu'ils soient de race pure* est adoptée sur division.

« Pour : MM. Somerville, Marsan, Beaubien, Casgrain, Gibb, Blackwood, Browning (7).

« Contre : MM. Gaudet, Benoît et Ross (3).

A une assemblée du Conseil, le 24 novembre 1880, « M. Browning propose, secondé par M. Blackwood (49) :

«Que le Conseil regrette de voir que le gouvernement de Québec a jugé nécessaire de ne pas sanctionner la résolution adoptée par le Conseil défendant aux sociétés d'agriculture d'offrir des prix pour les taureaux autres que ceux de race; que le Conseil croit encore que cette résolution est faite dans l'intérêt de l'agriculture et pour le bien des cultivateurs de la province, et demande que le gouvernement reconsidère sa décision ; que les Messieurs suivants forment une délégation pour s'entendre sur ce sujet avec le comité d'Agriculture de la Chambre Locale : l'Hon. G. Ouimet, L. H. Massue, et J. M. Browning.

« Après une courte discussion, M. P. D. Benoît, M.P., propose, secondé par M. Casgrain : que les sociétés d'agriculture aient la *liberté, cette année* (1881) *de ne pas faire de concours et de se servir de leurs fonds pour l'achat de bestiaux* de race dans le but de propager *la dite race.* Ces achats, cependant devront être soumis à l'approbation du conseil avant le premier de mars. »

Le Conseil avait son idée fixe ! A chaque séance, il est question d'animaux de «race pure», de « race améliorée », de (pedegree ». Une vraie maladie : la « pedigrite », quoi !

A la séance du Conseil, le 26 octobre 1881, (50) on revient à la charge.

« M. Benoît, secondé par M. Casavant fait motion :

« Que les sociétés d'agriculture soient libres, pour l'année 1882, d'omettre leur exposition annuelle et d'employer leurs fonds pour l'achat de reproducteurs de race pure, après en avoir obtenu la permission du Conseil, à son assemblée de mars prochain.

«Adopté.

«Résolu : que chaque société d'agriculture qui a obtenu la permission d'employer ses fonds à l'achat d'animaux reproducteurs purs soit tenue de faire parvenir au bureau du Conseil, le ou avant le premier janvier prochain, un rapport indiquant la *race* de chaque animal, le *montant payé*, de *qui acheté*, le tout accompagné d'un *pedegree certifié de la généalogie de l'animal*, et qu'une circulaire soit adressée aux sociétés d'agriculture».

Nous citons ici au long une lettre provenant d'un cultivateur de Berthier-en-bas et qui prend nettement parti contre la vache canadienne pour l'Ayrshire. Cette lettre est de bonne guerre; et pour n'être pas taxée d'impartialité, nous la donnons en son entier, sauf les premiers paragraphes qui sont des précautions épistolaires. (Journal d'Agriculture, janv. 1883.) (51)

«Saint-Denis, en bas, 21 décembre 1882.

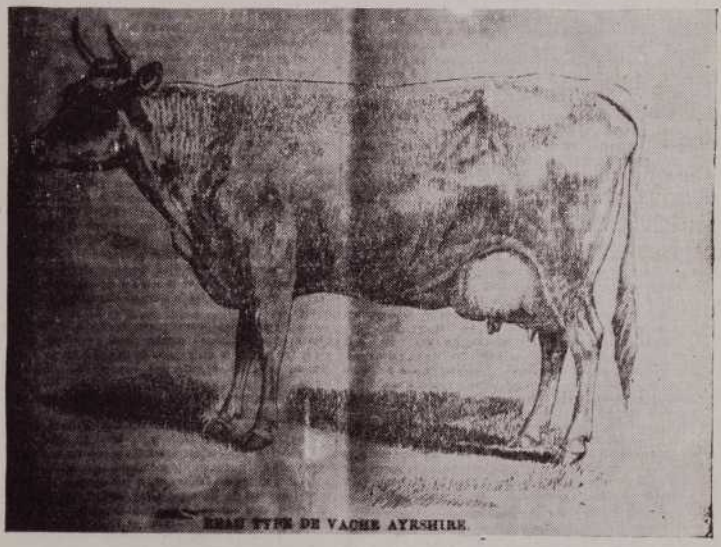


Figure 19.—Un beau type de vache Ayrshire.

«Monsieur Couture va plus loin que vous. Voici ce qu'il a dit dernièrement, à l'Ancienne Lorette: "La vache canadienne est supérieure à toutes les autres comme laitière, et on ne devrait pas la croiser". C'est sur ces deux points que je diffère avec vous. D'abord, examinons son ensemble, ou sa forme, si vous le voulez : elle est généralement laide, a de mauvaises cornes, mal vi-

rées, n'est pas droite du dos, elle est cornue, par conséquent, difficile à engraisser, et par-dessus le marché, a un très mauvais poil. Tous ces défauts réunis ensemble en font une vilaine bête.

(Cela affecte-t-il la quantité ou la qualité du lait ?—Réd.) (a)

« Je pense que nous sommes d'accord sur ce point (continue M. A. Mousseau) que la vache canadienne est laide et qu'un troupeau de vaches canadiennes est peu attrayant à voir. (Notre correspondant, mieux que tout autre peut-être, n'ignore pas qu'un peu de graisse, surtout de graisse du lait, couvre une multitude de laideurs ! Réd.) Tant qu'au lait (sic), je la classe comme moyenne, rien de plus, hormis que les vaches canadiennes d'en bas de Québec soient bien meilleures que celles que je vois tous les jours dans notre paroisse et que j'ai déjà eues. Avant que je remplace les canadiennes par des ayrshires, la moyenne donnait de quatre à six pots par jour ; je me rappelle qu'une donnait jusqu'à neuf pots dans les meilleures herbes ; nous la considérions comme extra. Règle générale, une vache qui donnait six pots de lait par jour au mois de juin était considérée comme une bonne vache, et combien y en a-t-il d'autres qui donnent moins ! C'est le plus grand nombre, et je ne crains pas de l'affirmer, j'ai vu la preuve de ce que j'avance la première année que nous avons conduit notre lait à la fromagerie. Je connais un cultivateur de ma paroisse qui porte le lait de six vaches canadiennes bien pures, je vous l'assure ; ce cultivateur n'est pas un des derniers de la paroisse puisqu'il a déjà remporté un premier prix de comté pour les fermes les mieux tenues. De ses six vaches, dans le mois de juin, généralement, sa pesée était de 72 livres par jour, tandis que moi, je portais le lait de deux vaches ayrshires qui m'ont donné jusqu'à cent livres de lait par jour : ça vous a l'air un peu fort, mais tout de même, c'est la vérité que je puis prouver facilement par mes livres ; dans tous les cas, revenons à notre sujet.

(Trois petites vaches canadiennes nous ont donné 108 livres de lait par jour, pendant plusieurs mois.—Réd.)

«Monsieur Couture dit, dans son «Traité sur l'élevage des bestiaux », qu'elle est "rustique, vit de rien, un peu de foin et de paille en hiver, mais qu'au printemps, il arrive souvent qu'on la lève par la queue". C'est vrai, la chose arrive souvent, malheu-

(a) Les notes intercalées au cours de la lettre et initialées: "Réd." sont du rédacteur du Journal d'Agriculture, E. A. Barnard, et non de nous.

reusement ; je ne pense pas que ces vaches malgré qu'elles soient canadiennes puissent payer leur maître, tant qu'à être rustiques, je suis d'accord avec M. Couture.

«Un mot à présent de la vache ayrshire, de ses qualités, de son entretien. Je parlerai sincèrement d'après mon expérience, rien de plus ; je ne suis pas pour fouiller dans les auteurs pour soutenir mes avancés. Ainsi donc, selon moi, la vache ayrshire est préférable pour la masse des cultivateurs, sous tous les rapports, à toutes les autres races. Comme vache laitière, d'abord, elle est belle, a une belle tête, les cornes bien placées, son dos est droit, sa queue bien attachée et fine, son pis bien fait, en porte-manteau, un poil qui ne laisse rien à désirer, ses os petits, enfin, c'est le type qui touche le plus à la perfection. Y a-t-il quelque chose de plus beau en fait d'animaux qu'un troupeau d'Ayrshires ? (Manière de goût !—Réd.) Pour moi, l'Ayrshire n'a pas son égale.

«Ses qualités laitières. Comme l'Ayrshire a été créée en Angleterre, (Non ! c'est en Ecosse,—Réd) exprès pour le lait, il me semble que rien que ça suffit pour nous prouver qu'elle est bonne ; je n'aurais que cette preuve là que je serais convaincu de leurs qualités ; quand on s'est mis dans la tête, en Angleterre, de faire des animaux de boucherie, est-ce que l'on n'a pas réussi ? Eh bien ! oui ; avec la constance et la persévérance, on a réussi à faire une vache exprès pour le lait, et cette vache c'est l'ayrshire ; par conséquent, on peut s'y fier, elle est bonne, même excellente. Je peux vous le prouver par des sujets que j'ai chez moi depuis 1872. J'avais des vaches canadiennes qui donnaient quatre à six pots de lait par jour, tandis que j'avais des vaches ayrshires dont l'une me donnait douze pots et l'autre treize pots, plus trois demiards, au même entretien. Avec une différence aussi grande sous les yeux, j'ai décidé de vendre toutes mes canadiennes et de les remplacer par des Ayrshires. Depuis ce temps-là, je n'ai jamais trait une vache qui m'ait donné moins que huit pots dans les bonnes herbes du mois de juin, et souvent j'ai mesuré des traites de dix, onze et même douze pots. On me dira peut-être : «Le lait de vos vaches est maigre.» Je répondrai que non, puisque j'en ai fait l'expérience avec trois vaches pendant une semaine ; avec l'une douze livres et quart, l'autre treize livres et demie et avec la meilleure quatorze (de beurre).

«Enfin, sous le rapport de la boucherie, il y a encore une bonne différence en faveur de la Ayrshire, par exemple, prenez une vache canadienne qui n'aurait pas vêlé au printemps, mais que vous auriez traite tout l'hiver dernier sans être boitée, com-

bien l'auriez-vous vendue au mois de juillet ? Tout au plus $30.00; tandis que je connais un individu qui a vendu une vache Ayrshire $45.00 cet été, qui n'a pas vêlé ce printemps mais qu'on a traite tout l'hiver dernier, donc une différence de $15.00 en faveur de cette dernière, chose qui vaut la peine d'y penser suivant moi. D'après mon opinion, je trouve qu'il y a autant de différence entre la vache Ayrshire et la canadienne, en faveur de la première, qu'entre le cochon Berkshire et le Canadien.

(Nous avons vendu trois vaches canadiennes après le vêlage $40.00 chacune, à cause de leur excellente qualité laitière. Une de ces vaches nous avait coûté $19.00 fraiche vêlée, dix-huit mois auparavant. C'était alors une des plus mauvaises de la paroisse ! Réd.)

«Comme les troupeaux de vaches canadiennes sont de très excellentes laitières en bas de Québec, j'aurais une suggestion à faire, monsieur le Rédacteur, si vous voulez bien me le permettre, afin d'arriver à un résultat pratique, et en même temps d'abréger la discussion, parce que mon intention, en écrivant cet article, n'est pas de m'engager dans une polémique avec vous, ni avec M. Couture, le seul but que je me suis proposé, en écrivant cette correspondance, c'est le bien de mes semblables sur un sujet qui mérita considération de la part des hommes haut placés. Voici donc cette suggestion : Je désirerais qu'à la prochaine assemblée du Conseil d'Agriculture, on discutât ce sujet et qu'on finit par adopter un moyen de se rendre un compte juste de la valeur réelle de chaque race de vaches laitières. Vous savez que la discussion dans les journaux n'aboutira presqu'à rien, tandis que si le Conseil nommait trois personnes compétentes et honnêtes ç'aurait un bien meilleur résultat. Disons que ces trois personnes agiraient comme juges ; que le Conseil les enverrait voir traire deux troupeaux de vaches canadiennes, autant d'Ayrshires et de Jerseys. Ceux qui croiraient avoir des vaches supérieures aux autres races ; ceux qui auraient des préférences pour des Ayrshires ou des Jerseys devraient avertir au commencement de mai, disons, M. G. Leclère, qu'ils désirent concourir. (ce concours pourrait être de six vaches). Ceux d'autres races en feraient autant... Aussitôt que les juges auraient fait leur choix du troupeau qu'ils désirent visiter (parce qu'il y aurait peut-être à faire un choix, disons qu'il y aurait dix concurrents dans chaque classe, et qu'il n'en faudrait que deux, ce sont les juges qui décideraient du choix), ils auraient à avertir le propriétaire de ces troupeaux en lui désignant le jour qu'ils seront chez lui ; nuls devront s'y rendre la veille afin que les

vaches en question soient toutes traites à la même heure, le soir, pour qu'il n'y ait pas deux traites dans le pis de la vache le lendemain matin ; chose qui arriverait certainement si cette précaution n'était pas prise. Le soir de la même journée, les mêmes vaches seront encore traites devant les juges, afin d'avoir une journée complète et le lait devrait être pesé à chaque fois.

«Je pense que si l'essai avait lieu, ça intéresserait au plus haut degré un grand nombre de vos lecteurs, chacun aurait hâte de voir le rapport des juges ; il faudrait que ce rapport tienne compte de tout. (De la qualité du lait, du poids vif des animaux, de la nourriture donnée au bétail, etc. Réd.)

«On va me demander : «Qui payera les juges ?» Je répondrai : si le Conseil n'a pas le moyen de payer ces petites dépenses, le gouvernement peut fort bien les faire sans être grondé par ses adversaires, j'en suis certain. Si ce dernier ne voulait pas les faire, est-ce que les sociétés d'Agriculture ne pourraient pas laisser un dollar ou deux entre les mains du Conseil pour payer ces frais ? Je pense que oui, parce que je trouve que la chose en vaut la peine, et qu'elle intéresse tous les cultivateurs.

«Pour ma part, je serais bien aise de voir concourir six des meilleures vaches Ayrshires du troupeau de M. James Drummond, de M. H. Irvine, contre les meilleurs troupeaux de vaches canadiennes qu'il y a dans la province de Québec, fussent-ils en bas Canada ou près de Varennes. En attendant, M. le Rédacteur, je compte sur votre concours pour m'aider à faire réussir la chose, si vous trouvez qu'elle en vaut la peine.

A. Mousseau.»

Cette lettre précède, (encore une coïncidence !....) une nouvelle offensive du Conseil d'Agriculture. Etait-elle destinée à la préparer, en donnant occasion aux éleveurs de canadiens de refuser le concours ?.... En tout cas, voici ce que répondit E. A. Barnard à M. Mousseau :

«Nous sommes tout-à-fait en faveur du concours proposé par M. Mousseau. D'un autre côté, il admettra que les animaux choisis *entre mille de leur race*, comme l'ont été les vaches de M. Drummond ou de M. Irvine, après avoir été primées le plus souvent en Ecosse avant d'être importées en Canada, ne serait pas dans les *conditions de vaches canadiennes*. Ces dernières devraient être *choisies parmi les meilleures du pays*, une ici, l'autre là, puis *réunies*, et *parfaitement soignées*, en vue de la production du lait, et *l'essai fait une année après leur réunion dans un même troupeau*.

«Il nous semble que ce ne serait pas trop demander puisque dans le cas des Ayrshires, on a le choix des meilleures laitières

améliorées après les meilleures, pendant environ cent ans, tandis que dans le cas des vaches canadiennes on a, comme l'a parfaitement dit M. Mousseau, une race d'une rusticité telle qu'elle résiste, depuis un temps immémorable, aux plus mauvais traitements. Nous espérons que ce concours aura lieu, *sous une forme ou sous l'autre avant longtemps. Pour notre part, nous travaillons à y arriver depuis assez longtemps déjà.*

Rédaction».

En effet ce concours sera institué quelques années plus tard mais par la société d'Industrie laitière, qui aura pris en mains la cause de la vache canadienne. Quant au Conseil d'agriculture, il est à présumer que l'ardeur que mit M. Barnard à demander le concours, et le bon sens qu'il eut de mettre le concours sur des bases de justice—mettre toutes les vaches dans un troupeau commun—lui firent redouter des échecs. Il changea son fusil d'épaule ; les amis du bétail *canadien acceptant le défi, et ses supporteurs établissant des conditions assez minutieuses pour le concours, il ne restait plus qu'une chose à tenter* : prouver que du bétail canadien, *il n'y en avait plus !*

C'est ainsi qu'aux séances du 31 janvier et du premier février 1883, (52) il fut beaucoup question de bétail :

«Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, 31 janvier 1883.

«Le Conseil d'Agriculture approuve ce programme, à l'exception de cette partie qui a rapport à l'achat des animaux, le conseil *exigeant la production de preuves suffisantes de la pureté de race de ces animaux*, et l'octroi ne devant être payé à cette société qu'après avoir acquis la certitude *de la pureté des animaux* ainsi achetés par cette société.

«Lecture du programme des opérations de la société d'agriculture du comté d'Yamaska, pour la présente année.

«Le conseil d'agriculture tout en approuvant le programme de cette société exige que l'argent soit dépensé pour l'achat d'animaux reproducteurs et que cette société produise à ce Conseil *la preuve de pureté de race* des animaux ainsi achetés.

«Séance de 8 h. p.m.

«M. Browning, secondé par le Rév. M. Pilote fait motion : Qu'il soit permis à aucune société d'agriculture d'offrir des *prix que pour des taureaux de race pure*, ayant un *pedegree indiscutable*, constatant *la pureté de ces animaux.*» (a)

(a) Inutile de dire que cette préoccupation extraordinaire de la *pureté des races* et de *l'indiscutabilité du "pedegree"* arrivait exactement cinq années après la création du Herd Book Ayrshire Ecossais, ce qui la rend parfaitement ridicule.....mais pas dénuée de sens pratique !

«Adopté.

«Jeudi, 1er février, 10 h. a.m.

«M. Casavant donne avis qu'à la prochaine réunion du conseil, il *fera motion, secondé par M. Lemire : Que les taureaux canadiens soient admis à concourir comme race pure* dans les concours de comté ou autres, toutes les fois qu'il sera prouvé à la satisfaction du jury *que ces races sont le produit de cinq générations,* sans aucun mélange de sang étranger.»

Après quelques observations sur ce sujet important par plusieurs membres du Conseil et dans le *but de jeter un peu de lumière sur cette question* toute brûlante d'actualité :

«L'Honorable M. Ouimet, secondé par M. Casavant, fait motion :

«Que Messieurs Gauthier et A. Casgrain soient chargés de *s'assurer si la race des taureaux que l'on dit appartenir à la race canadienne existe réellement* à l'Isle aux Coudres ou aux environs, selon que le conseil en a été informé, et de *faire rapport à la prochaine séance.*»

En attendant que le comité du Conseil puisse rechercher s'il y a encore des animaux canadiens.... voyons ce que le gouvernement pense, à son tour, de son «Honorable Conseil.» Reportons-nous encore aux documents officiels :

«Copie du rapport d'un comité de l'Honorable Conseil Exécutif en date du 13 mars 1883, approuvé par le Lieutenant-gouverneur, 15 mars 1883.

« N° 91—Sur l'approbation des délibérations du Conseil d'Agriculture.

« L'honorable Commissaire de l'Agriculture et des Travaux publics, dans un mémoire en date du 13 mars courant (1883) recommande que les délibérations du Conseil d'Agriculture du 31 janvier et du 1er février dernier, 1883, soient approuvées, conformément de l'acte 32 Vic., Chap. XIV, sec. 39, sauf la résolution du 31 janvier qui se lit comme suit :

«Qu'il ne soit jamais permis à une Société d'Agriculture d'offrir des prix que pour des taureaux de race pure ayant un pedegree indiscutable, constatant la pureté de ces animaux.»

«Certifié (signé) Jos. De Foy, Greffier Cons., Ex.»

Le «Courrier de St-Hyacinthe» nous apprend, en cette même année, ce que venaient dire, chez nous même, dans la province de Québec, des hommes qui n'avaient aucune raison de favoriser le bétail canadien. L'extrait s'explique par lui-même (53) :

«Le professeur Brown, de l'Ecole du Gouvernement de Guelph a parlé de races laitières, au point de vue de la laiterie. Le discours de M. Brown a été très remarqué par nos compatriotes de Québec. Monsieur Brown, qui était présent à l'assemblée, a étudié consciencieusement les races importées dans notre pays, races représentées sur la ferme-école de Guelph, par de magnifiques échantillons de Durham, de Galloway, de Devon, d'Herefords, d'Ayrshires et de Jerseys. M. Brown recommanda parmi ces races, les Durhams pour l'engraissement, les Ayrshires pour la fromagerie, et la Jersey pour la beurrerie. Mais il ne s'arrête pas là. Voici en propres termes, une opinion de M. Brown qui confirme les idées émises par un certain nombre de nos agriculteurs en vue :

« ....."Vous ne devez pas vous attendre à ce qu'un court séjour de huit ans au milieu de vous m'ait fait perdre l'engouement de mes compatriotes pour les pur-sang. En dépit de ces souvenirs de la mère-patrie, je dois vous déclarer franchement que *je ne comprends pas pourquoi vous faites des dépenses pour vous procurer du pur-sang dans les races laitières quand vous avez à vos portes la meilleure laitière que l'on puisse désirer comme qualités réunies* : la vache canadienne" ».

«M. Brown entend par vache canadienne celle qui se trouve communément dans nos campagnes et à laquelle on ne connaît pas de parenté immédiate avec les races du jour.....

«.....Nos lecteurs liront avec intérêt le tableau que le professeur Brown avait affiché dans la salle où s'est tenue la convention. Ce tableau est rédigé d'après les observations faites à Guelph sur le bétail de la ferme.

«Si nous ajoutons à ce tableau le poids moyen des différentes races, on se convaincra que le professeur Brown ne pouvait tirer une autre conclusion que celle qu'il a donnée.

Comparaison de la valeur des diverses races de bétail pour la production du lait, du fromage et du beurre, au Canada.

Races	Saison du lait. Jours.	Quantité de livres.	Poids spécifique.	Beurre par 100 lbs de lait.	Beurre par 100 lbs de crême.	Fromage par 100 lbs de lait.	Valeur de lait par saison.	Valeur de crême par saison.	Valeur de beurre par saison.	Valeur de fromage par saison.
Shorthorn . . .	170	2,500	97	4.33	.....	12.0	19.0	11.00	22	30
Croisement . .	220	3,960	106	2.50	46.0	11.0	30.0	10.00	18	42
Aberdeeen . . .	170	2,380	111	3.75	40.0	11.0	18.0	7.25	16	27
Croisement . .	190	2,340	109	.....	.....	.....	23.0	9.50	....	....
Hereford	180	3,040	97	2.00	50.2	11.5	17.0	5.25	11	26
Croisement . .	200	3,570	106	2.50	40.0	7.0	27.0	11.50	18	26
Devon	200	2,800	113	3.50	.....	16.2	21.0	11.20	19	45
Galloway	190	2,470	105	.....	.....	9.3	18.2	8.00	11	23
Ayrshire	210	5,250	101	3.50	.....	11.1	39.0	21.00	35	58
Croisement . .	220	4,400	102	.....	.....	.....	33.0	11.00	....	....
Jersey	200	2,500	103	.....	.....	.....	19.0	71.00	....	....
Canadiennes .	240	4,800	95	.....	.....	11.3	36.0	19.50	29	54

« Le prof. Brown avait bien raison; point n'était besoin de faire venir à grands frais une race qui tout améliorée qu'elle fût, ne pouvait se montrer meilleure que sa concurrente indigène que dans une très faible proportion. L'avidité que les éleveurs de race pure montraient à garder les prix pour eux dans les expositions n'était pas motivée seulement par l'intérêt du public habitant..... »

CHAPITRE II

L'organisation de l'élevage du bétail laitier canadien

Une nouvelle idée allait être lancée, dont on n'avait guère parlé depuis une quarantaine d'années. Un vieux texte (54) de 1883 nous le fera bien saisir. C'est du Barnard tout pur :

« " Lorsqu'on veut améliorer une race quelconque d'animaux, la première condition à remplir consiste à lui donner des aliments abondants et meilleurs".

« Et l'on peut ajouter que tout essai qui n'aurait pas satisfait à cette condition essentielle serait par ce fait seul, frappé d'impuissance et de stérilité.

«Des hommes qui ont profondément étudié la question d'une manière pratique et suivie, qui ont fait de l'élevage des animaux une spécialité, ont prouvé qu'en améliorant la nourriture des animaux, on pouvait à la longue obtenir toutes les améliorations. Or, d'après l'expérience acquise, il s'en suit que le régime n'est lui-même que la conséquence de l'état agricole ; en sorte que c'est à celui-ci que revient en réalité la première place dans la série de nos moyens.»

Cet agronome annonçait tout simplement ce que, cinquante ans plus tard, l'organisation des concours de fermes dans toute la province viendra prouver : la culture d'abord ! Depuis quelques années, on va encore plus loin en ce sens, en instituant de grandes expériences sur les pâturages !

Pendant que le Conseil cherchait toujours s'il y avait des animaux canadiens dans la province, voici ce qu'en pensaient les étrangers qui nous faisaient l'honneur de visiter notre pays, ou de s'y intéresser :

Du « Journal d'Agriculture » d'octobre 1883 (54) :

«Nous sommes heureux de voir que M. L. B. Arnold, une des meilleures autorités des Etats-Unis en ce qui concerne les vaches laitières, partage entièrement notre opinion au sujet de la race du pays. Voici de quelle manière il s'explique dans le «Rural New-Worker» :

« " Les vaches communes du pays ont plus de mérite qu'on ne leur en attribue. Choyez-les comme le sont les vaches pur-sang, soumettez ces dernières aux traitements mesquins, pauvres et dûrs que subit le bétail ordinaire, et il suffira que de quelques générations pour les mettre toutes sur le même pied".»

Et encore, du même journal, édition de novembre, 1883 :

«La vache canadienne. (Extrait du Cultivateur) (55)

«Ces jours derniers, un grand éleveur de bétail, M. W. Y. Atchill, de New-York, qui possède des fermes très étendues à Goodroch, Ontario, était à Québec dans le but d'acheter 100 vaches canadiennes. Voici comment il avait été amené à les connaître.

«Il y a quelques mois, il y avait en quarantaine, du bétail importé, du bétail destiné à l'élevage, pour la boucherie. Il arrive fréquemment que les vaches de ces races n'ont même pas assez de lait pour nourrir leur veau. Il faut des nourrices. M. Atchill eut une vache canadienne dans ce but, et la transporta sur ses fermes avec son troupeau.

«Là, elle fut traitée et soignée comme le reste du bétail, et elle donna des résultats tels que M. Atchill achète maintenant par grandes quantités nos vaches canadiennes.»

Et le 15 novembre 1883, à la Séance du Conseil d'Agriculture, le comité de rapport de la vache canadienne fait son rapport dans le langage suivant (56) :

«Lecture du rapport de Messieurs Gauthier et Casgrain, informant le Conseil qu'il existe des *taureaux et des vaches* dans les localités qu'ils ont visitées, qui ont toutes les *apparences nécessaires* pour les justifier de croire que la *race canadienne existe encore, toutefois en tenant compte du rapport des habitants des lieux* qui n'y reconnaissent aucun mélange.

«Ce rapport est reçu et approuvé.»

Le Conseil était facile à contenter ! Le Dr Couture donnera le coup d'oeil juste sur cette époque, lorsque dix-sept ans plus tard, à la Société d'Industrie Laitière, il déclarera (57) :

«Ce que je viens de dire là est tellement vrai qu'en 1882 le Conseil d'Agriculture réuni en Assemblée publique proclama qu'il n'y avait plus de bétail canadien. Cependant, désireux peut-être de conserver comme une curiosité les quelques sujets qui pourraient rester, on nomma une commission chargée d'aller visiter l'île aux Coudres afin de voir si elle ne pourrait pas trouver là quelques têtes de bétail canadien.

«Cette commission s'acquitta de sa tâche et *fit rapport qu'elle n'avait rien trouvé*.....»

Et dans une conférence qu'il fera en 1907, devant une commission agricole, au parlement d'Ottawa, le Dr Couture dira sur le même propos (58) :

«Il n'y a plus de bétail canadien, disait en 1883, le Conseil d'Agriculture. Les mêmes hommes qui avaient entrepris de régénérer la race chevaline entreprirent aussi de réhabiliter la race canadienne. Ils voulurent tout d'abord se rendre compte par une visite de toute la province jusqu'à quel point le Conseil se trompait. Ils constatèrent qu'au moins 75% du bétail (—il y avait alors 500,000 têtes—) était exempt de sang étranger.»

Le Dr J.-A. Couture !

Il avait été nommé quelques années auparavant (en 1879) à la Quarantaine de Lévis. Ses expériences personnelles commencèrent à l'éclairer sur le sujet. Il nous le dira lui-même à la convention de la société d'industrie laitière en 1883 (59) :

« J'ai eu bien des fois l'occasion de comparer les qualités laitières des deux races jersey et canadienne, à l'établissement (la quarantaine de Lévis) que je dirige, et où nous avons constamment pendant neuf mois de l'année de 600 à 1200 animaux de toutes les races connues au Canada et aux Etats-Unis. Nous sommes très souvent obligés d'acheter des vaches canadiennes pour servir de nourrice aux veaux Hereford, Durham et autres races de boucherie, et dans la majorité des cas, nous constatons une augmentation notable dans le rendement du lait au bout de quelques semaines de séjour à la Quarantaine. Il va sans dire que nous les nourrissons bien, et qu'elles ont tous les soins que nous donnons aux animaux de races étrangère .....

«.....

« ..... Discussion :—M. E. A. Barnard :— En présentant des félicitations au savant conférencier (le Dr Couture) qui vient de nous intéresser si vivement, je crois devoir attirer l'attention de cette assemblée sur la magnifique idée émise par le Dr Couture : la création d'une race canadienne de vaches. Je ne vois aucune objection à la réalisation de ce projet, et les résultats qui en découleraient sont d'une importance inappréciable .....

« ..... J'émets le voeu qu'un concours soit organisé, pour la saison prochaine, où l'on offrira une prime importante à la vache canadienne qui aura donné pendant une semaine la plus grande quantité de beurre *au dessus de* 12 *livres*. Mais je voudrais comme les races canadienne et Jersey sont soeurs qu'on admit dans le concours les croisés-jerseys. Ce croisement favoriserait l'obtention rapide de l'excellence que nous sommes en droit d'attendre de notre future race canadienne.»

M. Barnard tiendra jusqu'à sa mort à son idée des Jerseys-canadiens : il obtiendra même une section spéciale pour ces métis dans le livre généalogique ! Après la mort de M. Barnard, dès 1898, on fera disparaître cette section, et l'on fera disparaître en même temps les Jerseys-canadiens qui auront toujours déplu au Dr Couture.

La discussion continue. Cette fois, c'est le docteur Couture qui a la parole :

« ..... Nous avons à chercher ce que vaut notre race et à prouver qu'il y a en elle l'étoffe d'une rivale des meilleures races. Si une croisée-jersey remportait la prime du concours, soyez certains qu'on n'en donnerait pas la gloire au sang canadien, mais au sang jersey. Pour cette double raison, il est préférable, je crois, qu'il n'entre que des purs sangs canadiens dont il existe de nombreux échantillons dans le district de Québec. Je me fais fort de vous en trouver en quantité .....

«M. S. Lesage :— ..... Je ne voudrais pas que l'on se méprit sur la signification que j'attachais à mes paroles de tantôt. Si j'ai demandé un concours ouvert à toutes les races, c'est que j'estime notre canadienne «capable de remporter la victoire» envers et contre toutes. (Applaudissements)

«M. E. A. Barnard :— Je suis heureux de me rendre aux raisons développées par le Dr Couture et j'ai beaucoup de plaisir pour donner suite aux idées émises par lui à faire la proposition suivante que seconde M. l'abbé Labonté, économe du Collège de Ste-Thérèse : "Que la Société d'Industrie laitière accorde une prime de $100.00 à la vache canadienne qui en une semaine de temps, durant l'année 1884, aura donné la plus grande quantité de beurre au-dessus de douze livres : les conditions de ce concours devant être réglées par la Société".

«(Cette résolution a été adoptée au milieu des applaudissements unanimes de l'Assemblée.)»

Pour rassurer ceux qui pourraient croire qu'un tel concours fut une plaisanterie, nous allons donner quelques détails sur deux vaches. Mais elles appartenaient, les deux premières, et la troisième aussi, à deux curés. Nous citons le Journal d'Agriculture (livraison d'août 1884) :

« ..... Ainsi, dans le mois de mars dernier, j'allais à la campagne à la demande de la direction du «Journal d'Agriculture» donner une série de conférences agricoles dans les paroisses de l'Isle d'Orléans. (60)

«Monsieur le curé Hallé, ayant besoin de vaches, s'en fut chez ses voisins qui lui en vendirent deux. Il les garda proprement, les soigna, ... remarquez-le bien, c'est aux soins ordinaires, c'est-

à-dire, l'hiver, deux tiers de foin, un tiers de paille, et, pour les deux, sept livres de grain moulu, soit, pour l'année entière, 124 minots parce qu'elles ont l'été comme l'hiver leur petite ration de moulée : il obtint donc ainsi 294 livres de beurre par vache. Inutile de dire que les vaches étaient à l'herbe, l'été, et non à la terre. De plus, son lait écrémé lui servit à engraisser ses porcs.»

« La gravure ci-dessous représente très bien une toute petite vache canadienne, la propriété de l'abbé D. Gérin, curé de St-Faustin, comté de Maskinongé. M'étant rendu dans cette paroisse pour y donner une conférence dans les premiers jours de juin, il m'a été donné non seulement d'examiner ce bel animal,

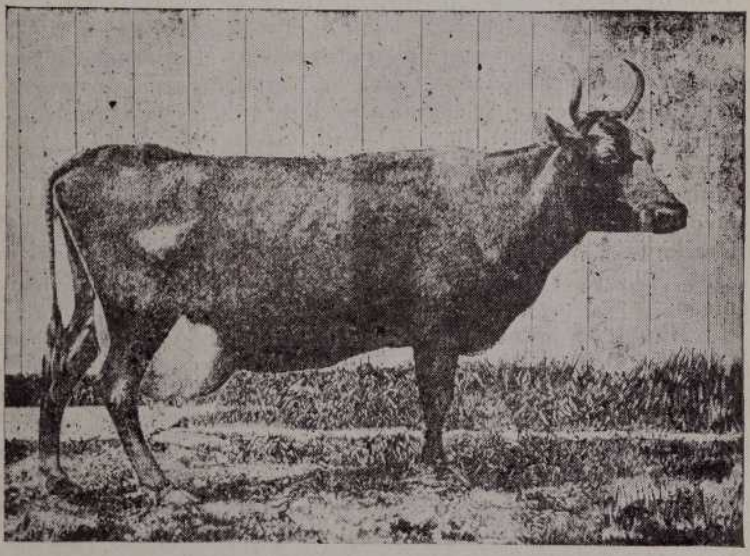


Figure 20.—La Major, vache canadienne.

mais aussi de l'admirer. Figurez-vous une vache de couleur noire, parfaite de forme, du poids d'environ 650 à 700 livres, obligeant son propriétaire de la traire trois fois par jour, et donnant encore malgré son grand âge, 55 livres de lait par jour. Pendant que j'étais chez lui, Monsieur le Curé a refusé pour sa vache, qui compte treize années, la jolie somme de soixante-dix piastres.

«.....»

A sa réunion annuelle, en 1884, la Société d'industrie laitière de la Province de Québec rendait compte du concours institué l'année précédente :

« (Séance de 7 h. p.m.)

« A sept heures, troisième séance, très intéressantes. M. Barnard donne immédiatement lecture du rapport du concours des vaches laitières canadiennes, ouvert par la société, pendant la saison dernière. Une seule vache au concours, la Major, appartenant à l'abbé Gérin, curé de St-Faustin. Elle a eu le second prix, de $50.00. Dans le rapport, il sera constaté que cette vache aurait pris facilement le premier prix, si elle n'était pas tombée malade pendant le concours. »

On commençait déjà à crever les vaches..... en vue de l'inscription au Livre d'Or !

L'affaire était tout de même lancée. Le Dr Couture en rendra hommage à E. A. Barnard, lorsqu'il dira (57) :

« .....Il y eut des exceptions, entre autres M. Barnard, qui enseigna partout où il en eut l'occasion, que malgré tout ce qu'on pouvait dire et écrire, le bétail canadien qu'il connaissait, payait, toutes choses égales d'ailleurs, le cultivateur canadien aussi bien que les races étrangères, sinon mieux. De 1876 à 1880 ... cette conduite lui valut, comme sa conduite dans les autres occasions, beaucoup d'ennuis, lui créa beaucoup d'ennemis mais lui valut trois adeptes : M. Lesage, assistant-commissaire de l'Agriculture, M. J.-C. Chapais que nous avons l'honneur d'avoir ici, et moi-même.»

«.....En 1885, dans une nouvelle conférence faite au palais législatif, à Québec, devant la Société d'Industrie Laitière et en présence du Dr Ross, premier ministre et ministre de l'agriculture, je demandai de travailler à l'établissement de livres généalogiques pour cette race d'animaux. L'idée plut au premier ministre qui promit séance tenante, de faire amender la loi d'agriculture..... Cette même année-là, à la session de la Législature, l'autorisation fut donnée d'ouvrir des livres de généalogie.»

Cette décision du premier ministre Ross, d'ouvrir un livre de généalogie, datant du 11 mars 1885, le Conseil d'Agriculture décidera, le lendemain, dans sa séance de l'après-midi (61) :

«Que ce conseil est d'opinion qu'il serait avantageux d'établir un Herd Book pour l'enregistrement des taureaux et des vaches de race canadienne, et aussi un Herd Book pour les chevaux également de race canadienne.»

Le sous-ministre S. Lesage appuyait M. Barnard et ses adeptes depuis 1880 ; il avait été le conseiller du gouvernement lorsque celui-ci avait désavoué les fameuses résolutions de 1880 frappant d'exclusion de tous les concours les sujets canadiens parce que non enregistrés. Avec le Dr Couture, M. Barnard et son ministre

le Dr Ross, il contribua ainsi à la survie de la race canadienne.

Le «Journal d'agriculture» reçut de nombreuses correspondances. Toutes, elles encourageaient les pionniers de la renaissansance officielle de la race canadienne à poursuivre leur travail. Les rapports de la Société d'Industrie Laitière contiennent beaucoup de documents là-dessus. Ces encouragements étaient nécessaires, car la création d'un livre généalogique, on le savait bien, n'était pas le couronnement d'une cause, mais bien le moyen de la gagner.

L'organisation agricole officielle du temps, absolument insuffisante, ne pouvait donner son concours à une oeuvre qui demandait tant de visites à domicile (pour l'inspection des animaux) et tant d'écritures pour tenir à jour ces livres d'enregistrement. Chaque année, il fallait ajouter aux noms déjà inscrits des animaux considérés comme «bétail souche», les changements de main dont ils étaient l'objet, etc., les noms des descendants à enregistrer, etc., etc.

Que pensait le public des choses déjà accomplies ? La «Gazette des Campagnes» de Sainte-Anne accueillait favorablement le mouvement (62) :

« L'inscription au Livre d'Or de nos vaches canadiennes pur-sang, et les primes considérables que la «Société d'Industrie Laitière de la Province de Québec» offre actuellement, auront certainement pour effet de réhabiliter les vaches canadiennes dans la bonne réputation qu'elles s'étaient acquises comme bonnes vaches laitières, et qu'elles ont perdue par le manque de soins de la part des cultivateurs et par le choix inconsidéré des sujets qui en provenaient, pour l'élevage. Nous croyons que cette émulation que l'on vient de créer aura pour effet d'apporter un changement notable pour le mieux à l'égard de nos vaches canadiennes....

« ..... La ferme-modèle du Collège de Ste-Anne veut aussi prendre part à ce mouvement; elle vient de faire l'acquisition d'*une vache canadienne pur-sang au prix de* $60.00, ayant l'intention d'établir un petit troupeau de vaches canadiennes, à côté de son remarquable troupeau de vaches ayrshires qui ne laisse aucunement à désirer au point de vue des qualités lactifères. La ferme-école en agit ainsi afin d'établir sûrement un point de comparaison entre ces deux races.»

Il faut ici fixer un point d'histoire qu'un adversaire acharné des vaches canadiennes arrange un peu trop à sa façon lorsqu'il déclare publiquement des choses comme celles-ci : «Voyez l'exemple de l'Ecole d'Agriculture ! Elle a gardé des canadiennes

depuis sa fondation, en 1859, et des Ayrshires depuis quelques années seulement ! Résultats : un grand et beau troupeau Ayrshire et un petit troupeau canadien.»

Ce n'est pas vrai, tout simplement.

L'Ecole, en 1885, acheta *une* vache canadienne pour la comparer avec la meilleure d'un troupeau d'environ 50 *vaches laitières* en bonne condition depuis leur naissance ! ..... Une expérience de ce genre ne pouvait que faire long feu, si l'on songe à tout le travail accompli déjà dans un autre sens. Et qui blâmerait qui que ce soit de continuer comme on avait commencé, du moment que tout allait bien ! Nous n'aurions pas fait autrement nous-même !

La race canadienne avait son Herd-Book, son livre d'or, l'encouragement de tous les groupes, et une piteuse approbation officielle du Conseil. Mais elle n'avait pas encore les expositions dans sa poche, si l'on peut dire. Citons encore le Dr Couture, qui s'exprime ainsi devant la Société d'Industrie laitière en 1885 (61 a) :

«..... Exemple— : Tout dernièrement, j'assistais à une exposition d'un comté voisin de Québec. Parmi les taureaux de deux ans, il y avait un croisé Durham de grande taille à côté d'un petit croisé ayrshire-canadien.

«Le croisé Durham n'avait de remarquable que sa grosseur, tout le reste de son individu était exécrable. Tête grosse, extrémités pâteuses, queue énorme, jambes longues, flanc retroussé, sanglé derrière les épaules ; enfin, mis à l'enchère dans certaines parties de la Province d'Ontario où l'on n'élève que des animaux de boucherie, cet animal n'aurait pas obtenu $10.00.

«Le croisé canadien était petit, il avait les côtes bien rondes, les extrémités étaient délicates, les angles bien effacés, les jambes étaient courtes ; toutes conditions nécessaires chez un animal bien constitué.

«Dans leur examen, les juges, qui étaient probablement le bedeau, le bottier ou le tailleur de l'endroit, arrivèrent près de ces taureaux. Jetant les yeux sur le croisé Durham, le premier dit :

«—Il n'y a pas à hésiter quant à ces deux-là, n'est-ce pas ?

«—Non, dit le second. Celui-ci (montrant le gros) pèse 300 livres de plus que l'autre.

«—Alors, dit le troisième, nous lui accordons le prix.

«Et une heure après, la foule venait s'extasier devant cette ignoble bête et faire ses compliments au propriétaire.

«Dans une autre exposition, un cultivateur intelligent, avait un veau croisé Hereford, âgé de six mois et d'une grosseur un

peu extraordinaire. Il va sans dire qu'il eut le premier prix des veaux de l'année. Mais comme le cultivateur avait un peu bien des doutes quant à l'utilité d'un tel animal, il avait consulté quelqu'un à son sujet.

«—Votre veau est bien gros, lui dit-on ; profitez donc de l'exposition pour le vendre, car il ne vaudra jamais grand chose pour la production du lait ; c'est ce qu'il fit.

«Un cultivateur du comté de Québec, très intelligent et bon observateur, et qui connaît bien les règles de l'élevage, me disait, un jour que nous causions d'expositions de comté, de leur utilité, etc. :

«—J'exhibe toujours un bon nombre d'animaux de tous les âges, mais ce sont rarement ceux que j'estime le mieux que j'exhibe.

«—Mais pourquoi, lui dis-je ?

«Parce que je n'aurais pas assez de primes. Voyez-vous, ce sont rarement les plus gros qui sont les meilleurs laitiers, de sorte que, comme les juges ne s'en rapportent qu'à la grosseur, si j'envoyais ceux que je considère et qui sont vraiment meilleurs, je n'aurais pas de prix. J'envoie mes plus gros animaux que j'ai bien engraissé et j'ai toujours un bon nombre de prix.»

«Avec un pareil mode de juger, on obtient tout juste le résultat contraire à celui que vous devez chercher à obtenir. Je connais beaucoup de comtés où l'on juge les vaches par la grosseur du pis. Il n'y a pas de plus mauvaise pratique. D'abord, une vache peut avoir un gros pis et donner peu de lait. Dans ce cas, on dit que le pis est charnu.

«Que les jeunes animaux, mâles et femelles, provenant de races laitières, soient classifiés ensemble, qu'une autre classe soit formée avec les animaux provenant de races à boucherie. Faites que les vaches laitières soient jugées par leur rendement de lait...

« ..... Nos vaches canadiennes commencent à être appréciées comme elles méritent, et je ne désespère pas de les voir remplacer toutes ces croisées de races de boucherie qui nous ont fait un mal incalculable, sous tous les rapports.»

On sera peut-être surpris, aujourd'hui que nos animaux sont tous du type laitier, —peut-être trop exclusivement— d'entendre le Dr Couture fulminer contre des races de boucherie ! C'est qu'on s'en servait alors pour améliorer les vaches laitières, cela à un moment où l'on décidait, dans la province, de se livrer résolument à l'exploitation des vaches pour le lait.

En 1885, (a) les écrémeuses mécaniques n'étaient pas connues

(a) Cf. L'industrie Laitière au Canada, 1908. Ottawa.

au Canada. C'est à St-Denis de Kamouraska que revient l'honneur d'avoir possédé la première beurrerie-fromagerie-école, et à Ste-Marie de Beauce, celui d'avoir utilisé la première écrémeuse centrifuge, importée et mise en opération en 1886. L'impulsion que cette innovation a donnée à l'industrie laitière est comparable à celle qu'a valu à l'aviculture l'invention de l'incubateur.

On battit en brèche les croisements avec les races de boucherie. Les journaux agricoles en reparleront encore pendant quelques années. Et l'on n'entendra plus parler des animaux de boucherie qui se cantonnèrent, c'est le cas de le dire, dans les Cantons de l'Est, et dans certaines régions de Lotbinière et de la Beauce, d'où ils achèvent complètement de disparaître aujourd'hui, la production de la viande de boeuf, pour une raison ou pour une autre, ayant cessé d'intéresser les éleveurs de notre province.

Et le duel se poursuivit entre la race canadienne et la race Ayrshire, une magnifique concurrente, en vérité ! En ce temps, on n'entendait parler de la Holstein que pour la forme. Et le portrait que les journaux se passaient de l'un à l'autre n'était guère encourageant à contempler.

A la fin de sa conférence (de 1885), avec bien en vue la lutte contre les animaux de boucherie, le Dr Couture avait demandé :

«Qui va établir ce Herd-Book ? Qui va établir ce livre d'or ? Votre association, messieurs. Personne autre que vous n'est capable de mener à bonne fin cette entreprise.»

Revenons aux documents officiels :

«Séance du Conseil d'Agriculture, le 9 juin, 2.30 h. p.m. (62b)

«Les mêmes étant présents, l'Honorable Commissaire de l'Agriculture soumet à l'approbation de ce Conseil, un projet relatif aux sociétés d'agriculture de cette province.

« M. S. Lesage, soumet à ce Conseil les règlements et les formules préparés par l'association laitière pour l'établissement d'un Herd-Book pour l'enregistrement des animaux de race canadienne et l'inscription de certaines vaches laitières dans le «Livre d'Or», le tout conformément aux résolutions passées par ce Conseil à sa dernière assemblée.

«M. Marsan secondé par M. Benoît fait motion :

«Que les règlements et les formules préparées par l'association laitière concernant un livre de généalogie pour l'enregistrement des animaux de race canadienne soient approuvés.

«Adopté *sur division.*»

Il y eut opposition, mais enfin..... ce fut adopté.

Le Conseil nomma alors un comité pour l'administration du livre de généalogie, et l'approbation des animaux de race canadienne «qui réunissaient les qualités requises pour avoir droit d'être enregistrés dans le Herd-Book.»

Le comité ne fut constitué en réalité que par le Dr Couture ! L'approbateur sera un M. Welsh, qui sera bientôt remplacé par M. Arsène Denis, de St-Norbert, comté de Berthier, qui a vu évoluer la vache canadienne, depuis ses humbles débuts jusqu'à ses succès incontestables des années présentes. On trouvera dans l'appendice l'histoire de M. Denis racontée par lui-même, en 1931. Peu de temps après venait le joindre comme concurrent en élevage, M. L. Thouin, de Repentigny, encore bien vivant, et toujours fidèle serviteur de la race canadienne. M. Thouin nous dira lui-même ses débuts et sa manière de travailler, comme M. Denis, en appendice à ce travail.

L'enthousiasme des débuts favorisa la race canadienne comme toute autre race. A l'exposition de Sherbrooke, qui était « ouverte à l'Univers» tout en étant une exposition provinciale, on offrit (une couple de mois à l'avance) des prix spéciaux. L'Hon. L.-F.-R. Masson, Lieutenant-Gouverneur de Québec, donnerait une médaille d'argent pour le meilleur troupeau, et une médaille de bronze pour la meilleure vache, de race canadienne ; puis, $25.00 pour le meilleur taureau de race canadienne, et $25.00 pour la meilleure vache de race, et trois prix respectivement de $100.00, $75.00 et $50.00 pour les meilleurs troupeaux.... tous prix offerts par l'honorable Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics de la Province de Québec.

Nous verrons un peu plus tard ce qu'il advint de ce beau programme.

En mai 1886, M. J.-C. Chapais, assistant-rédacteur au Journal d'Agriculture, fera le rapport suivant de la Convention d'Industrie laitière d'Huntingdon (62c) :

«.....Nous avons remarqué entre autres la conférence de M. le Prof. Brown, du Collège de Guelph, Ont., sur «les races laitières.» Au cours de cette conférence, M. le Prof. Brown a donné un aperçu de la valeur laitière d'abord des différentes races comme suit :

Holstein	par	saison	7,000	lbs	de	lait
Ayrshire	"	"	6,000	"	"	"
Croisé d'Ontario	"	"	5,000	"	"	"
Croisé Durham	"	"	4,500	"	"	"
Guernesey	"	"	4,000	"	"	"
Croisé de Québec	"	"	3,600	"	"	"
Jersey	"	"	3,500	"	"	"
Durham	"	"	2,800	"	"	"
Galloway	"	"	2,500	"	"	"
Aberdeen	"	"	2,300	"	"	"
Hereford	"	"	2,000	"	"	"

« Puis il a donné la valeur des mêmes races, non plus seulement au point de vue du lait, mais au point de vue de la valeur, pour le lait, le beurre et le fromage, tout ensemble. Les rôles se trouvent fort changés, comme on va le voir :

Ayrshire
Jersey
Croisé Durham
Holstein et Croisé de Québec
Devon
Guernesey et Croisé d'Ontario
Galloway
Aberdeen
Hereford

«Ce tableau, basé sur des données recueillies non seulement au Canada, mais aux Etats-Unis et en Europe, est très intéressant.

J.-C. CHAPAIS.»

Naturellement, les races européennes qui trouvent dans leurs pays de meilleures conditions qu'ici ont donné là des rendements qu'elles auraient peut-être eu de la difficulté à répéter ici.

Le Journal d'Agriculture de la même année publie ce qui suit (63) :

M. Bulford, l'éleveur de Mary Ann et des Jerseys les plus distinguées du monde entier, nous disait à nous-mêmes, la haute confiance qu'il avait dans les mérités de notre vache laitière..... livre généalogique. On est bien décidé à n'y enregistrer que les animaux d'un mérite incontestable.....

«.....Voici maintenant une lettre du Prof. Brown :

«Monsieur,

.....Ma connaissance de cette race s'est faite pour la première fois, il y a six ans, quand je reçus une lettre de Mgr Fulford, évêque (anglican) de Hamilton, au sujet des descendants

des animaux bretons et normands qu'il a rencontrés dans les vallées du Nord du St-Laurent, dont le sang est aussi pur que lors de son importation, il y a au-delà de cent cinquante ans. Je crois qu'en dehors des grandes voies de communication, par terre et par eau—et cela dans les centres restreints seulement—la vache canadienne-française est aujourd'hui de race aussi pure que les jersiaises, guernesiaises ou autres types de bestiaux d'origine française qui nous viennent d'Europe..... Je connais la race assez bien puisque j'en possède quelques spécimens sur notre ferme-école (Guelph).

«Etant données les conditions de votre bétail ordinaire, lesquelles conditions sont bien mieux établies, plus stables et plus utiles que les animaux croisés (grades) d'Ontario, comment se fait-il que vous ne faites rien pour en perpétuer la race et l'améliorer ?»

En effet, si les livres généalogiques étaient autorisés, ils n'étaient pas encore commencés. Le Prof. Brown devait même ignorer que les règlements du Livre étaient approuvés par le Conseil d'Agriculture de la Province.

«.....La question n'est pas seulement d'importance locale, mais évidemment nationale, et votre gouvernement provincial est assurément assez sage pour bien mesurer les besoins de l'agriculture et pour aider les entreprises individuelles.

«Je ne suis pas un zélateur inconsidéré des spéculations (booms) ou autres excitations fiévreuses quelle qu'en soit la nature. Mais je ne saurais manquer de prévoir un avenir brillant pour la vache canadienne de Québec, à la condition d'un livre de généalogie tout à fait soigné et pratique.

«Un tel travail sera sans doute difficile et de longue haleine, mais *il en a été de même de tous les livres de généalogie.* Vous seriez ainsi sur un pied d'égalité avec les races jersey, guernesey et holstein, etc., qui, comme bien d'autres races en Europe, *sont tout simplement des animaux ordinaires de certains districts,* et dont les livres de *généalogie sont d'origine moderne.*

«Commencez donc ! Pourquoi n'auriez-vous pas une réunion à Sherbrooke durant l'exposition qui aura lieu le mois prochain ? J'espère m'y trouver afin d'y agir comme juge.

Bien à vous, Wm. Brown.

Guelph, Ont., 14 août 1886»

Nous ignorons si cette réunion a eu lieu à Sherbrooke, mais la suite va nous montrer ce qu'il est advenu de la fondation d'un livre généalogique.

CHAPITRE III

Ouverture des livres généalogiques : 1886-1896

Le rapport de la Société d'Industrie Laitière, pour l'année 1887, mentionne ce qui suit (64, p. 116) :

(Par M. Lesage, député-ministre de l'agriculture)

« Je veux parler du livre de généalogie et du livre d'Or de la race bovine canadienne, qui, aujourd'hui, *sont un fait accompli.* Je tiens ce *livre de généalogie dans ma main. Il contient déjà vingt-six entrées,* dont six actuellement faites et vingt autres en porte-feuille qui seront inscrites sans retard.....

«Depuis que j'ai l'honneur d'appartenir au département d'Agriculture, je n'ai cessé de travailler dans ce but, et après avoir rencontré de l'indifférence dans bien des cas, j'ai fini par rencontrer des collaborateurs qui m'ont étonné par leur zèle et leur dévouement qu'ils ont témoigné à la cause que j'avais entreprise.

«A la dernière session de la Législature, la Chambre de Québec a autorisé la création d'un livre de généalogie, et vous avez vu par la dernière Gazette officielle que les règlements pour mettre en oeuvre cette nouvelle institution ont été passés et adoptés par l'autorisation compétente, et enfin, au mois de décembre dernier, l'honorable commissaire de l'Agriculture donnait avis que le livre de généalogie était ouvert.

«..... cette convention était une excellente occasion pour commencer les entrées dans ce livre; et de fait, c'est ce soir seulement que nous avons commencé à faire les entrées.

«Cet évènement peut paraître à quelques uns d'une médiocre importance. Eh ! bien, moi, messieurs, j'y attache une importance considérable, car c'est un moyen..... de faire revivre la race d'animaux indigènes de ce pays-ci,.....car elle n'est pas aussi disparue qu'un grand nombre craignent qu'elle ne soit.»

Voici maintenant, d'après le Dr Couture, la description de la vache canadienne telle qu'on la pouvait enregistrer, au moment de la création des livres (65) :

«1° Tête courte, front large, les cornes courtes et tournées en dedans, ou longues et effilées, tournées en avant et légèrement en arrière. Muffle entouré d'un cercle grisâtre ou jaunâtre, les oreilles ni trop petites ni trop longues, jaunes à l'intérieur et garnies de poils fins et aussi rares que possible.

« 2° Cou fin, mais proportionné au volume de la tête et au thorax, net et exempt de tissus adipeux (couche de graisses).

« 3° Dos droit autant que possible, depuis le garrot jusqu'à la racine de la queue.

« 4° Poitrine profonde, les côtes bien arrondies. Absence de toute dépression du thorax, en arrière des épaules.

« 5° Ventre pas trop volumineux et formant une ligne ininterrompue avec les hanches et les côtes.

« 6° Les lombes (reins) et la croupe aussi larges que possible. La dimension de ces parties se mesure en tirant une ligne entre la pointe de la hanche d'un côté, à la pointe de la hanche de l'autre côté, et une autre ligne depuis le milieu de la croupe à la base de la queue, et une troisième entre les deux ischions (pointe des fesses).

« 7° La queue fine et formant à sa base une ligne ininterrompue avec la croupe. Doit descendre aussi bas que possible.

« 8° Jambes courtes, fines, sèches.

« 9° Veines et fontaines de lait aussi développées que possible.

« 10° Pis gros, très mou quand il est vide, net, recouvert d'une peau très fine et dénuée de grands poils. Il doit projeter autant que possible en arrière entre les jambes et en avant dans la direction de l'abdomen.

« 11° Ecusson de premier ordre de n'importe quelle classe.

«12° Couleur de la robe : noire, noire et rouge (barrée), jaune: on peut admettre d'autres couleurs telles que gris et blanc, cendré, pourvu que les caractéristiques soient parfaitement claires, nettes, et à l'abri de toute discussion.

« 13° Physionomie: ne peut pas se décrire.»

Il n'y a pas que les journalistes agricoles qui trouvèrent à se réjouir de la renaissance de la race bovine du pays. Voici quelques lignes du témoignage très élaboré que donnait J.-P. Tardivel dans la « Vérité» en août 1888 (66) :

«Pendant combien d'années n'a-t-on pas refusé péremptoirement d'admettre l'existence de la vache canadienne ? On ne voulait pas en faire le moindre cas aux expositions ; on prétendait que c'était un Mythe !.....

«.....Il suffit de la bien soigner, de l'améliorer pendant deux

ou trois générations pour en faire une race absolument hors ligne pour la production du beurre et entièrement adaptée à notre climat.....

« ..... Monsieur Shoale, un expert américain (suédois) a démontré pendant l'exposition, par des analyses que le lait du troupeau de M. Barnard est très riche en beurre. Vingt livres de lait seulement pour une livre de beurre. Il n'a pas hésité à déclarer que comme résultat collectif, c'est ce qu'il y avait de mieux dans n'importe quel pays.

«Et qu'on veuille bien le remarquer, les vaches avec lesquelles M. Barnard a commencé la formation de son troupeau n'ont coûté que $12.00 ou $15.00. Aujourd'hui il en a une qui a donné cinq cents livres de beurre dans un an.

« (Suit une citation par M. Tardivel) ..... Le Prof. Brown, de Guelph, a montré aux membres de la commission deux vaches de même race originaire. Une vache normande et une vache canadienne. La première a été acheté en Normandie, au prix de $300., l'autre a été achetée à Québec, il y a deux ans, pour trente-cinq piastres ($35.00). Le prof. Brown nous a déclaré que quant à garder une vache pour le profit du lait, la vache canadienne achetée à Québec vaut $100.00 de plus que celle qui vient de Normandie.

«Sans doute, ce n'est pas M. Barnard qui a créé la vache canadienne ; mais on doit dire, pour être tant soit peu juste à son égard, que c'est en très grande partie à ses écrits, à ses démonstrations que nous devons de connaître la valeur de cette race ignorée et méprisée pendant si longtemps. C'est avec étonnement que l'on voit encore des canadiens-français qui prétendent être renseignés sur les affaires de l'Agriculture, méconnaître l'importance des démonstrations faites par M. Barnard, tandis que les connaisseurs étrangers n'hésitent pas à la proclamer hautement ... »

A la réunion de la Société d'Industrie laitière en 1889, M. E. A. Barnard prendra encore une fois la parole sur le sujet. Il nous donnera de ses expériences personnelles, qui ont été aussi nombreuses que toutes faites à ses dépens .... (67)

«Mais pour avoir du beurre, disait-il, pour avoir du fromage, il faut avoir du lait. Donc, le premier développement nécessaire, c'est la vache laitière.

«Aujourd'hui, il y a une chose sur laquelle je ne crois pas pouvoir me tromper. Ne me croyez pas trop orgueilleux, mais il y a une chose que je crois savoir mieux que tout autre, que je crois savoir à la perfection : c'est que ce que j'ai à apprendre

est beaucoup plus considérable que ce que je sais déjà : je me considère comme un ignorant. Mais, il y a trente-trois ans, j'étais encore plus ignorant qu'aujourd'hui. Malheureusement, je n'ai pas eu l'avantage de recevoir une haute éducation.....» (Il avait cependant son brevet d'avocat dans sa poche).....« Il y a trente-trois ans je ne connaissais donc rien. Je n'avais pas été habitué à vivre sur une terre, et il me fallait y vivre, parce qu'il me fallait payer loyer.

«Je consultai dans ce temps-là, les meilleures autorités : mes voisins. Les Ecossais me dirent qu'il n'y avait pas de vaches supérieures à l'Ayrshire pour la production du lait. Je commençai un petit troupeau d'Ayrshire, et quand les Ayrshire manquèrent, je dus me rabattre sur les canadiennes. Ma mère, étant canadienne, préférait les vaches canadiennes ; mon père, étant anglais, avait plus de confiance dans les races anglaises, dans l'Ayrshire. Mais il n'en connaissait pas plus que moi. Je croyais que mon père avait raison parce que les animaux Ayrshire étaient bien plus beaux. Mais au bout de dix ans, je trouvais que mon loyer se payait principalement par les vaches canadiennes.

«Après treize ans, on me donna malgré moi, une position officielle, la direction du «Journal d'Agriculture». J'eus le malheur d'exprimer ce que je croyais la vérité, et je perdis tout prestige auprès du Conseil d'Agriculture. On m'assura qu'il n'y avait pas de vaches canadiennes : autant fallait dire que je ne vivais pas : je ne voyais que cela autour de moi. Puis on dit qu'elles n'étaient pas bonnes.

«J'ai commencé avec des vaches canadiennes, mais afin de démontrer que les vaches canadiennes étaient bonnes, j'ai acheté à Guelph, Ont., et avec l'aide du Prof. Brown, j'ai acheté au prix de plusieurs centaines de piastres, les meilleures Durham à lait, comme j'avais acheté dans la Province de Québec les meilleures Ayrshire : j'ai acheté des Devon venant de sa majesté. Bref, j'avais des vaches étrangères à côté des vaches canadiennes, elles étaient soignées en vue du lait, et j'ai démontré qu'après avoir payé des centaines de piastres pour frais d'administration, j'avais perdu mon argent, et que la vache canadienne était leur supérieure.

«Voici d'après Jules Crevat, la méthode très facile et juste pour les animaux de poids moyen, d'apprécier la qualité d'une vache laitière : c'est de comparer le poids du lait au poids du corps. Ainsi, lorsque le poids total du lait d'une année, avec une alimentation normale donnée à discrétion sera :

10	fois	le	poids	du	corps,	la	vache	sera	excellente
8	"	"	"	"	"	"	"	"	très bonne
6	"	"	"	"	"	"	"	"	bonne
5	"	"	"	"	"	"	"	"	moyenne
4	"	"	"	"	"	"	"	"	médiocre
3	"	"	"	"	"	"	"	"	mauvaise
2	"	"	"	"	"	"	"	"	très mauvaise

«Les petites vaches rendent beaucoup plus de lait que les grandes relativement à leur poids, comme aussi elles mangent davantage.»

«Comme je le disais ce matin, il y a lait et lait. Il y a lait riche, et il y a lait beaucoup moins riche.»

En ce temps, pour prouver la différence d'un lait ou de l'autre, il fallait le convertir en beurre. C'est pour cela que les concours ne portaient pas sur la quantité de lait, mais seulement sur sa richesse en beurre. L'apparition, plus tard, de la méthode d'analyse du lait au Babcock, rendra ce contrôle très facile. Le paiement du lait par le gras, commencé il y a une quinzaine d'années tendra à généraliser son usage dans la province ; et il y a six ans environ, l'organisation provinciale pour le contrôle de la production laitière viendra répandre davantage son utilité.

Nos anciens agronomes avaient donc trouvé un moyen à leur mode pour arriver aux mêmes fins que nous ; seulement, il était beaucoup moins perfectionné.

Nous avons rappelé les circonstances de l'ouverture des livres généalogiques. Dans une conférence faite à la Société d'Industrie laitière en 1889, le Dr Couture nous fait connaître les progrès de cette organisation (68) :

«Le livre fut ouvert en 1886, le 6 décembre, à la Convention de Trois-Rivières. L'année suivante, nous avions inscrit :

26 mâles de race pure canadienne
6 mâles Jersey-canadiens
145 femelles canadiennes
28 femelles jersey-canadiennes

en tout : 205.

«L'année suivante, en 1888 :

2 taureaux seulement de race pure canadienne
13 femelles canadiennes
8 mâles jersey-canadiens
7 femelles jersey-canadiennes

en tout : 30 inscriptions.

«Cette année, 1889, dans une revision spéciale du livre de généalogie, le nombre des inscriptions a augmenté considérablement. Nous avons inscrit :

31 mâles canadiens purs
24 mâles jersey ou jersey-canadiens (car d'après une clause des règlements du livre de généalogie, les jersey et les guernesey, ont droit à l'inscription).
2 guernesey (mâles).
74 femelles canadiennes
33 femelles jersey ou jersey-canadiennes
1 guernesey.

en tout : 438.

«De plus il y a au moins 50 demandes d'inscription ; je dis au moins ; peut-être en ai-je cent ? Je ne les ai pas comptées, mais je sais que j'en ai un grand nombre.

« ... Dans mon voyage (Charlevoix) j'ai rencontré autant de bestiaux canadiens purs que j'en désirais. J'ai pris au-dessus de 100 inscriptions d'animaux appartenant à des personnes qui se disaient désireuses que leurs animaux fussent inscrits, mais qui depuis n'ont donné aucune nouvelle ni des naissances ni des mutations ; et présumant qu'elles continueraient à garder le silence, nous avons pris le parti de les rayer complètement. Car si le livre de généalogie de la race bovine canadienne doit exister, on doit pouvoir contrôler ce que deviennent les animaux inscrits, et ce que deviennent leurs produits, ce qu'ils rendent, quelle est leur valeur, etc.....

«Du moment qu'une personne fait inscrire des animaux, et qu'elle cesse de communiquer à la commission les renseignements dont elle a besoin, afin de faire part au public de ce qui se passe, au sujet de cette race. Il n'y a plus lieu de faire de telles inscriptions, il y a plutôt lieu de les rayer.

«Lorsque le propriétaire d'un animal inscrit le vend, il est important que la commission soit informée de ce fait afin qu'il soit inscrit au nom du nouvel acquéreur. Il est de plus important que les naissances soient communiquées à la commission, afin qu'elle puisse dire à ceux qui se renseigneraient auprès d'elle : telle vache a donné naissance à tel animal, qui appartient à tel ou tel individu. Les dates de naissance, les plus forts rendements en lait, en beurre, enfin tous les renseignements possibles. La même chose pour les décès, surtout lorsque les animaux ont été livrés à la boucherie afin que nous les ravions complètement du livre et que nous ne nous en occupions plus.

«Autrement, le livre de généalogie devient une farce, absolument une farce. »

A ceux qui nous reprocherons les longueurs qui précèdent, nous répondrons que nous avons succombé à la tentation de mettre sous les yeux des cultivateurs qui nous liront, comment une race se forme (avec des animaux d'abord), comment les éleveurs organisent les livres généalogiques, et comment il faut faire pour coopérer avec les sociétés d'enregistrement pour que le travail soit efficace. Et les avantages du contrôle sont aussi magnifiquement démontrés, en langage simple, et avec la touche pratique qu'il fallait.

Nous relevons dans le «Journal d'Agriculture» de 1889, une note de l'assistant-rédacteur qui écrit (69):

«Le Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, désireux d'assurer à la race bovine canadienne, la place qu'elle doit occuper chez nos cultivateurs, la première, vu ses excellentes et nombreuses qualités, prend tous les moyens à le faire arriver à son but, et nous lui devons en savoir gré. C'est ainsi qu'il a commencé par ouvrir un livre de généalogie spécial pour cette race. Puis il a nommé une commission chargée de faire le choix des animaux jugés dignes d'être inscrits dans ce livre. Il a de plus obligé les sociétés d'agriculture à ouvrir une classe particulière dans les concours agricoles, pour la race bovine canadienne. Enfin pour faciliter à tous les cultivateurs l'enregistrement des animaux de race bovine canadienne qu'ils peuvent avoir en leur possession, le Conseil a envoyé, cet automne, à chaque concours de comté, un inspecteur chargé d'examiner les animaux pouvant entrer au livre généalogique, de la race bovine canadienne, et de donner des certificats aux propriétaires de ces animaux qui en demanderaient....»

Avant de continuer les remarques de M. Chapais, nous ne pouvons pas nous retenir de raconter que nous avons trouvé dans le livre de généalogie, de l'année 1890, le nom de notre grand-père, Noël Fortin, de St-Fabien, comté de Rimouski, comme ayant fait enregistrer les vaches portant les numéros 124, 125, 126, 130, 156 et 162. Du numéro 130 que nous avons connue, nous pouvons retrouver encore des descendants qui ont tous les traits de l'arrière-grand'mère: ses qualités laitières, et ses défauts, car on ne les a pas appelé de mère en fille : «La Maline» pour rien !

En feuilletant un peu plus loin le premier livre de généalogie, nous avons trouvé ce qui suit (70):

«Aunig, no 272, 1883, brune, muffle argenté, cornes courtes et fermées, peau du pis et des oreilles rouge, appartenant à M. Samuel Belzile, de St-Fabien. Inscrit au Livre d'Or, sous le N° II

a donné 417 livres de lait en 10 jours, (du 28 juin au 7 juillet 1890). Et encore des autres vaches, sous les nos 273, 466, 716 (fille des nos 51 et 126) et 717 (51 et 284) ... »

M. Samuel Belzile, décédé en 1934, et dont nous trouverons en appendice une entrevue qu'il nous donna en 1931 au sujet d'une tournée d'inspection qu'il avait faite avec le Dr Couture, était notre beau-père. Inutile de dire que lorsque nous avons trouvé ces deux noms qui nous sont chers, associés aussi étroitement à notre travail, nous n'avons pu nous empêcher d'en éprouver une satisfaction plutôt émue. Nous espérons qu'on nous pardonnera cette note personnelle, dans un tel ouvrage ; seulement, est-elle en dehors du sujet ?...

La suite des notes de M. Chapais nous fera entrevoir un nouvel état des choses plutôt inattendu (69) :

« ... La seconde remarque que nous voulons faire est celle-ci: certaines sociétés tout en faisant preuve de bonne volonté, n'ont pas semblé comprendre toute la partie de l'idée qui a fait ouvrir par le Conseil d'Agriculture une classe spéciale aux animaux de race bovine canadienne, dans les concours. Elles n'ont offert des prix *que pour les vaches laitières, négligeant complètement les génisses et les taureaux. Il est évident que pour perpétuer la race bovine canadienne et la maintenir sur un bon pied d'élevage, il faut encourager l'élevage des beaux taureaux descendants* de bonnes laitières et *les primer* dans les concours.

«On devra donc créer pour la classe des animaux de race bovine canadienne des sections pour vaches, génisses, taureaux comme on le fait pour les autres races». J.-C. Chapais.

Il sera peut-être intéressant d'apprendre que les «Lois et arrêtés ministériels » de 1917 (71) contiennent une clause demandant aux sociétés d'agriculture d'offrir une classe pour les animaux canadiens dans les expositions. Il faudrait croire que cette discussion n'est pas encore finie, puisqu'en 1935 dans beaucoup de programmes, les prix offerts aux animaux canadiens seront encore inférieurs, «parce que ce bétail est moins nombreux»; et les éleveurs disent que « le bétail est moins nombreux parce que les prix sont inférieurs ... »

Qui tranchera la question ?

Revenons en 1890. Nous avons signalé déjà que l'Ecole avait acheté une vache canadienne en 1886. Nous avons trouvé dans les archives de l'Ecole le manuscrit d'un rapport de N. B. Lippens, prof. à l'Ecole en 1890, (nous l'avons également rencontré dans un autre endroit) dans lequel M. Lippens (72) établit : «La supériorité de la race Ayrshire, sur toutes les autres races».

Ce rapport est basé sur un autre rapport, celui-là émanant d'un jury du concours du «Mérite Agricole», et dans lequel il était démontré que chez les meilleurs concurrents on avait trouvé invariablement du bétail ayrshire. Comme il était question d'un district aux trois-quarts composé de cultivateurs anglais, dont plusieurs étaient des «gentlemen-farmers», on peut toujours opposer quelques doutes sur la preuve qu'il constitue.....

Quant au Conseil d'Agriculture, il faut convenir qu'il s'était amendé et considérablement. En effet, «Lois et arrêtés en Conseil», Québec, 1891, (73) contiennent 31 articles régissant les commissions des livres généalogiques et tels spécialistes que le Conseil pourra y adjoindre (les trois commissaires étaient membres du Conseil). On y mentionne la fondation :

1—d'un livre généalogique des chevaux canadiens;
2—d'un livre généalogique de la race bovine canadienne ;
3—d'un livre d'or de la même race ;
4—d'un livre généalogique pour les races ovines ;
5—d'un livre généalogique pour les races porcines.

Nous avons là, quelques années à l'avance, le plan général de l'organisation de la Société Générale des Eleveurs, des cinq sections qui la formeront à l'origine. Cette Société comprendra encore toutes ces organisations —plus quelques autres— de nos jours. Nous en reparlerons.

Tout à l'heure, nous avons souligné un travail écrit par M. Lippens sur la race Ayrshire. Il sera intéressant de rapprocher de sa conclusion les lignes qui suivent et qui sont dues à la plume d'un homme de très haute valeur, de l'un des meilleurs directeurs de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne. Il est plus probable que sous le coup de la ferveur de sa nouvelle conversion, le Conseil d'Agriculture ait cherché à imposer à la ferme modèle de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne l'obligation de garder des animaux canadiens, car cet article, marqué au coin d'excellentes connaissances en zootechnie, laisse tout de même percer de la contrariété. Ces lignes sont tirées du rapport de l'Ecole pour l'année 1892 (74) :

«.....Nous avons un magnifique troupeau Ayrshire. Il serait superflu ici de faire l'éloge de cette race; il faudrait pour cela parler plus au long de son ancienneté, du soin jaloux avec lequel on l'a maintenue pure dans son pays d'origine, et comme conséquence, de sa remarquable force d'atavisme qui en fait une race croissante par excellence; il faudrait mentionner l'accueil qui lui a été fait partout, et la facilité avec laquelle on l'a naturalisée dans tous les pays, surtout dans les pays froids, ce qui s'explique facilement par le fait qu'elle provient d'un pays

situé au nord de l'Europe. Ses aptitudes laitières sont bien connues. C'est une race robuste, rustique, bonne mangeuse, peu sujette aux maladies. Le lait est riche en matières sèches, et convient également pour la fabrication du beurre et du fromage. La précocité et l'aptitude à faire de la viande sont autant qu'on peut le désirer chez une race laitière.

«En parcourant les rapports du mérite agricole, et surtout ceux des deux premières années, on peut constater que les neuf-dixièmes des concurrents qui ont obtenu des notes élevées pour le bétail ont des troupeaux ayrshire purs et croisés. Dans l'Ontario, et même dans la partie sud de la Province de Québec, cette race compte plus de représentants à elle seule que toutes les autres races laitières réunies. De tels faits parlent assez par eux-mêmes, et sont plus éloquents que tout ce que nous pourrions ajouter de plus. Etant trop directement intéressé, nous passons sous silence notre propre expérience personnelle. On pourra d'ailleurs juger du résultat obtenu par les chiffres donnés plus loin.

«Le choix d'une race bien appropriée au climat et aux ressources de chaque cultivateur est important. Une sélection rigoureuse ne l'est pas moins. Mais une bonne alimentation l'est davantage. Elle est d'autant plus nécessaire que la race est améliorée ; un animal dont la puissance digestive est plus développée n'endure pas la misère, d'un autre côté, un animal habitué aux privations n'a pas les organes digestifs développés pour mettre à profit une nourriture abondante. Il lui manque ce qu'on appelle, en termes du métier, la gymnastique de la digestion».

Les chiffres de production indiquent que le Rév. M. Tremblay avait toutes les raisons de vanter la production laitière de ses vaches ayrshires. Nous aurions fait comme lui ; nous les aurions défendues ...

Mais cela n'indique pas encore que l'Ecole ait «gardé des vaches canadiennes depuis sa fondation » (a)

Nous ne croyons pas faire mieux, pour résumer cette période qui s'étend de 1886 à 1895, de donner encore la parole au Dr Couture, dans une conférence qu'il fit en 1899 à une réunion de la Société d'Industrie laitière (75) :

« ..... En 1886, après un travail préliminaire assez ennuyeux, les livres furent ouverts en décembre. Tous ceux qui se croyaient

(a) Phrase prononcée, chaque fois qu'il en a l'occasion, par un agronome, ennemi juré de la race canadienne.

possesseurs d'animaux canadiens furent invités à en faire la déclaration à la commission chargée de l'administration de ces livres afin qu'on en fasse visiter les troupeaux, constater s'ils étaient de pure race canadienne, et en ce cas les enregistrer.

«De 1886 à 1892, la réhabilitation de la race canadienne fit peu de progrès, les demandes d'enregistrement étaient rares. Les visites des troupeaux ..... se faisaient souvent, je ne crains pas de le dire, malgré les propriétaires de troupeaux ..... à tel point qu'un de nos hommes les plus dévoués, l'Hon. M. Tarte, qui travaillait avec nous, nous dit un jour : «Le travail que vous faites-là est inutile, vous allez faire banqueroute».

«Les obstacles que nous rencontrions étaient de trois sortes : d'abord l'apathie des gens.....

« ..... Une autre source d'obstacles, c'était l'exclusion du bétail canadien des concours. En 1892, la commission du livre généalogique fit passer par le Conseil d'Agriculture un règlement ordonnant que toutes les sociétés d'expositions auraient une place spéciale pour le bétail canadien.

« ..... Un troisième obstacle, c'était le ridicule qu'on jetait sur le mouvement ..... On montrait à ceux qui voulaient faire enregistrer du bétail canadien ..... la vache Durham et Ayrshire, et on montrait ensuite un animal canadien, le plus laid, le plus maigre qu'on pouvait rencontrer et on disait : Devenez-vous fous de vouloir former un troupeau avec cette espèce d'animal-là, lorsque vous avez ceci.

«Les choses en étaient là en 1892-93, lorsque deux canadiens qui avaient suivi les conseils qui leur avaient été donnés, qui avaient adopté cette idée, l'avaient mise en pratique, et s'étaient formé pendant des dix dernières années des troupeaux qu'ils pouvaient montrer avec plaisir, eurent l'audace de venir les exposer à l'Exposition de Montréal. C'étaient M. Arsène Denis que vous avez parmi vous, et M. Alfred Roch. Ils arrivèrent avec deux troupeaux qui n'étaient pas parfaits ..... mais en condition pour attirer l'attention d'excellents connaisseurs, comme Mde Jones, qui déclara que les propriétaires devaient être aussi fiers de leurs troupeaux qu'elle était fière du sien.

«Le ridicule commença à disparaître ..... Les demandes devinrent si fréquentes que nous ne pouvions faire face à toutes.

«En 1895, nous nous consultâmes, des amis et moi, et nous décidâmes de fonder une société des Eleveurs. Le gouvernement qui avait jusque là patronné l'affaire, l'avait subventionnée, devait faire place à l'initiative privée.....»

CHAPITRE III

La Société générale des Eleveurs

«Historique»

« 1er septembre 1895 (76). Les éleveurs d'animaux de pure race dont les noms apparaissent dans les divers livres de généalogie des races animales de la province, furent invités par une lettre circulaire du Dr J.-A. Couture, M.V., de Québec, à se rendre le 17 de ce même mois, à une assemblée devant avoir lieu au restaurant Lorne, sur le terrain de l'Exposition à Montréal, dans le but de former une société provinciale d'éleveurs.

«Le 17 septembre, une cinquantaine de personnes étaient réunies au lieu indiqué. On remarquait entr'autres : Messieurs E. A. Barnard, directeur de l'agriculture pour la province et agronome, J.-C. Chapais, J.-D. Guay, N. Garneau, Eugène Casgrain, Membres du Conseil d'Agriculture, Wm. Tait, Arsène Denis, Rév. F.-P. Côté, curé de St-Valérien, Rév. M. Petit, curé de Ste-Hélène, M. le Curé de Ste-Victoire, Messieurs S. N. Blackwood, membre du Conseil d'agriculture, Thos Hunter, James Baxter, J.-O.-D. Beaudet, R. W. Frank, L. Labelle, Alfred Roch, François Gagnon, J.-I. Tarte, les Rév. Pères Trappistes, L. R. Whitman, Ferréol Bernard, Adelme Côté, Guy Carr, J. H. Loyd, etc...

«Monsieur E. A. Barnard fut appelé au fauteuil, et le Dr J.-A. Couture fut prié d'agir comme secrétaire.

«Le Dr Couture expliqua que le but de l'assemblée était de former la Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec. Il dit que les Livres de généalogie de races animales, fondés par la loi de 1886 avaient jusque-là été administrés par la commission des livres de Généalogie du Conseil d'Agriculture et tenus par lui-même en sa qualité de secrétaire de la Commission.

«Le Dr Couture ajouta, que le 11 juin précédent, il avait représenté à la commission qu'il serait plus dans l'intérêt des éleveurs de remettre l'administration de ces livres à une société d'Eleveurs de la province qu'il engageait de former tout aussi-

tôt, société devant comprendre autant de sections qu'il y avait de livres de généalogie, c'est-à-dire, de classes d'éleveurs. La commission agréa cette proposition qui fut ratifiée le même jour par le Conseil d'Agriculture et confirmée par l'arrêté en Conseil du Gouvernement, du 26 juillet 1895.

«Le Dr Couture fit voir à l'assemblée les avantages pour les éleveurs de se former en société, d'assumer l'administration des livres de généalogie, de se grouper pour promouvoir leurs intérêts au lieu de rester isolés comme ils l'avaient été jusques-là, leur promettant son concours et toute sa bonne volonté pour faire de la société un succès.

« Messieurs Whitman, Hunter, Blackwood et Chapais parlèrent à l'appui du Dr Couture et l'assemblée adopta une motion en ce sens :

«La constitution suivante fut alors adoptée, après une longue discussion de chaque article :

« Constitution de la Société générale des Eleveurs de la Province de Québec ».

«**Préambule.**—Les éleveurs d'animaux de pure race de la Province de Québec réunis en assemblée, convoquée à cette fin le 17 septembre 1895, à Montréal, décident à l'unanimité de se former en société, sous le vocable de la Société Générale des éleveurs de la Province de Québec, et de continuer l'oeuvre de la Commission des Livres de généalogie du Conseil d'Agriculture.

«La constitution suivante est adoptée :

1—**But et objet.**—Cette société a pour but de grouper les éleveurs d'animaux de pure race dans le but de tenir les livres de généalogie, de favoriser, de développer des animaux de pure race, et de promouvoir de toutes manières les intérêts des éleveurs de la province.

2—**Nom.**— Cette société sera connue sous le nom de Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec. Elle aura son siège d'affaires à Québec.

3—**Membres.**—Seront membres tous ceux qui auront payé leur cotisation annuelle à la société affiliée ou section.

4—**Sociétés affiliées ou sections.**—Les sociétés affiliées ou sections de la société sont dès ce jour :

A)—La Société des Eleveurs de Bétail Canadien.

B)—La Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens.

C)—La Société des Eleveurs des animaux de race ovine.

D)—La Société des Eleveurs d'animaux de race porcine.

«Toute autre société d'éleveurs régulièrement organisée pourra

après approbation du bureau de Direction être affiliée et former une section distincte et autonome de la Société Générale.

5—**Droits et devoirs des sociétés et sections.**— Chaque société affiliée ou section est parfaitement indépendante, quant à la question de ses livres, la formation de son bureau de direction et de toute autre affaire concernant les Eleveurs qui la composent. Elle doit travailler de concert avec les autres sociétés affiliées et la Société Générale au progrès général des Eleveurs de la Province. Le Président du bureau de direction d'une société affiliée est membre du bureau de direction de la Société Générale».

Nous avons donné cette constitution afin d'être utile à nos lecteurs qui ne connaîtraient pas ce rouage assez important de cette organisation provinciale pour l'élevage.

Depuis une quinzaine d'années est venue se joindre, aux sections déjà existantes comme section nouvelle, la Société des Eleveurs des Chevaux Percherons de la Province de Québec. (a)

Nous ne croyons pas manquer à la vérité en notant ici qu'il fut déjà souvent question que la Société des Eleveurs du Bétail Ayrshire ait une section dans la Société Générale des Eleveurs. (b)

Comme on le voit, l'initiative de nos devanciers a été féconde ; et c'est une nouvelle raison de rendre justice à leur esprit de prévoyance : car les agronomes qui nous ont précédés dans la carrière ont été des hommes de vision.

Cependant, tout ne marchait pas encore tout seul pour la Société Générale des Eleveurs, et en particulier pour les exposants de bétail canadien. Les journaux d'agriculture sont assez souvent saisis des plaintes de propriétaires d'animaux canadiens enregistrés qui sont plus ou moins bousculés ou éconduits, ou traités comme des éleveurs d'animaux croisés. Le Journal d'Agriculture du 15 avril 1897 (76), fait mention d'un cas où, à St-Alexandre d'Iberville, des bestiaux canadiens enregistrés furent jugés avec les troupeaux communs.....

(a) En 1904, une section pour les Eleveurs de Bétail Holstein fut créée; mais les activités ne durèrent pas longtemps. Il est question de la réorganisation d'une section nouvelle, l'"Association des Eleveurs de Holstein" ayant déjà une division dans Québec.

(b) Ce point fut longuement discuté le 20 février 1936, à la réunion de la Société Générale des Eleveurs, à Québec et concurremment avec les Eleveurs de Bétail Holstein et Jersey, puis repris en février 1938 à une assemblée générale de la Société des Eleveurs à St-Hyacinthe.

M. Barnard étant mort vers la fin de l'été 1898, les animaux jersey-canadiens avaient perdu leur principal propagandiste et éleveur. Voici ce que nous lisons dans le «Journal d'Agriculture» de décembre 1898, sous le titre : «Bétail Jersey Canadiens».

« Dans le numéro du 22 décembre, M. Chapais nous parle encore des Jersey-canadiens et finit presque par nous dire que ces animaux ne devraient pas être primés aux expositions ; encore une fois, il a parfaitement raison et je suis de son avis, parce que qui dit jersey-canadien dit ni plus ni moins que métis, ou animal croisé, si vous aimez mieux. Je suis toujours surpris qu'on ait laissé ouvrir un livre d'enregistrement de ces animaux-là, je crois qu'on aurait autant eu raison d'en ouvrir un pour les ayrshire-durham. A mon avis, les sociétés d'agriculture n'auraient jamais dû permettre de donner des prix à ces animaux métis-là ; leur place est toute marquée pour concourir dans les classes de croisés, et on ne devrait jamais les mettre ailleurs que là.

«Monsieur le Dr Couture m'écrivait un jour au sujet de cette race et me disait ceci: "Il faut que cette race disparaisse tôt ou tard, plutôt tôt que tard". Suivant moi, le Dr avait parfaitement raison de parler ainsi».

Voici ce que publiait un journal, en janvier 1899, (78) sous le titre : «Animaux de la ferme». On y constate quelques progrès intéressants. Laissons le vieil écrit nous donner son secret :

«La vache canadienne d'il y a vingt-cinq ans était petite, mal faite, laide et ne donnait pas grand profit. Par la sélection, on a choisi les meilleurs reproducteurs, les plus fortes laitières, et on a obtenu une grande augmentation dans le rendement. Puis, ensuite, et surtout par l'alimentation, on a amélioré la forme au point qu'aujourd'hui on voit des vaches canadiennes qui rivalisent de forme, d'élégance, avec les plus fines jerseys. On a de plus, par cette même alimentation, augmenté la grosseur et le poids de la race en général, tellement que, dans quatre générations successives on a amené ces animaux qui, comme race, il y a vingt ans, ne pesaient en moyenne que 600 ou 650 livres, à un poids actuel moyen de 750 à 800 livres, dans les districts où on a fait un système de l'amélioration de cette race—».

Les mêmes causes produisent les mêmes effets, partout. Ce qui est arrivé dans les vieux pays devait arriver au Canada. L'amélioration de la culture et de l'alimentation des animaux a produit une augmentation de la taille. De nos jours, la vache canadienne n'est plus que très rarement un animal de 750 à 800 livres, et les taureaux canadiens soumis aux mêmes soins que les taureaux ayrshire prennent un poids équivalent.

Comme la grosseur de la taille n'est pas un point à pousser nécessairement chez la Canadienne, nous mettons les éleveurs en garde contre toute ambition en cet aspect de son élevage. La petite vache canadienne était rustique, bien laitière, et d'une résistance à toute épreuve. Pourquoi vouloir changer sa nature au point de vouloir en faire une vache de 1,200 livres ? Que cela arrive exceptionnellement, passe ! Mais, des races lourdes existent déjà ; leur poids leur enlève quelque chose que possède la Canadienne. Et le poids que l'on voudra donner à la Canadienne lui fera prendre des déficiences dont souffrent les grandes races.

Seconder la nature par une bonne agriculture et une alimentation raisonnable, soit ! Nous aurions bien tort, après tout ce que nos devanciers ont montré de sagesse, à nous mettre à improviser, lorsque les plus grands succès dans cet élevage sont à une portée de main.....

Nous allons reprendre notre récit du Dr Couture, qui va, au cours d'une discussion, régler, une fois pour toutes, dès 1899, la question des jersey-canadiens, dont on entend parler encore ! Parler de sang jersey et de son influence après 30 ans et même plus, cela n'est pas plus troublant que d'entendre parler de sang Durham ! ..... Pour ce qui en est resté de celui-là ! ..... Et nous ne sachons pas que la jersey soit assez bien génétiquement constituée pour avoir une belle influence après un si grand nombre d'années de disparition. Comme si la canadienne n'avait pas sa propre puissance héréditaire !

Ecoutons plutôt le Dr Couture (75) :

«De suite, en 1895, la Société eut 250 membres. Les livres de généalogie furent clos. Ce fut un «tolle» général, à Québec.

«.....Voyant le nombre considérable des demandes qui nous étaient faites, la Société décida de rouvrir les livres pour un an. Ils furent clos définitivement le 31 décembre 1896.

« ..... la Société avait enregistré 4,500 femelles et 900 mâles. Le bétail canadien a pénétré dans les fermes anglaises. La situation actuelle (1900) est assez favorable. Le bétail canadien est admis à toutes les grandes expositions. Il y a une classe pour lui avec des prix égaux à ceux accordés à toutes les classes d'animaux.

« ..... J'en appelle au témoignage de notre ami M. Robert Ness, ici présent, et qui vous dira ce qu'il m'a dit en 1897, avec M. McIntosh, le prés. de l'exposition de Sherbrooke.

«....."Nous sommes fiers du bétail que nous avons jugé. Nous sommes enchantés que vous ayiez réussi à montrer au public d'aussi nombreux et d'aussi beaux troupeaux que ceux que nous avons jugés hier. Les animaux que nous avons rencontrés, ajou-

tait-il, soutiennent favorablement la comparaison avec ceux des autres races, et nous vous félicitons ainsi que les producteurs".

«Aux Etats-Unis..... M. Colburn, de New-York, gardait auparavant des animaux jerseys. Il les a remplacés par du bétail canadien et en est enchanté..... Non seulement par la vente des veaux, mais encore par les prix qu'il remporte aux expositions, car d'une tournée faite autour de chez lui, l'année dernière, il est revenu avec $700. de prix dans sa poche (a).

«.....Un deuxième a suivi son exemple, il a un troupeau de quarante têtes. Un troisième, il y a trois mois, a suivi cet exemple encore.....

«Maintenant, une nouvelle qui réjouira. Le prof. Shaw, de l'Université de Minnesota..... me demandait, il y a quatre mois, des renseignements, pour les insérer dans un livre qui servira à l'enseignement dans toutes les Ecoles d'Agriculture des Etats-Unis. Naturellement, j'ai préparé avec grand soin ces notes et j'y ai joint les photographies de plusieurs excellentes vaches.....(b)

«.....J'ai publié en anglais cette étude avec gravures et je l'ai livrée ces jours-ci à près de 300 journaux d'agriculture et d'élevage aux Etats-Unis (c).

«Un M. Latour demande : (75)

«—La vache canadienne enregistrée, dont vous parlez, est-elle pure de toute alliance, ou est-elle mélangée avec d'autres races ?

«—Dr Couture :—Pour répondre à votre question d'une manière complète, il faudrait que je parle de tous les livres de généalogie du Canada et de l'Europe. On ouvre un livre, on prend

---

(a) M. Colburn est disparu, et son troupeau a été dispersé, il y a plusieurs années. Mais ses voisins ayant souvenir de lui, sont revenus au Canada, en 1935, et essaient de se monter des troupeaux canadiens, dont ils ont conservé un si bon souvenir.

(b) Il y a quelques années, le Prof. Vaughan a demandé à M. Adrien Morin, B.S.A., chef du service d'Elevage, à Québec, le même service. Ces notes ont rajeuni un peu les renseignements américains qui dans tous les manuels commençaient réellement à être hors de date. En effet, les auteurs, (avant Vaughan), semblent n'avoir pas eu d'autres références que celles du Dr Couture. Elles étaient autorisées, comme bien l'on pense; mais le Dr Couture étant décédé depuis plus de quinze ans, les progrès plutôt fulgurants des douze dernières années de la race bovine canadienne nécessitaient une mise à point.

(c) Nous trouvons, en effet, dans la livraison du 4 mars 1899, (79) du "New-England Homestead" les notes du Dr Couture.

tous les types qui se rapprochent le plus de l'idéal, on fait enregistrer ces sujets par le même homme, afin que la même idée domine, et quand un certain nombre de sujets ont été enregistrés, et que le nombre est assez grand, on ferme le livre et on n'enregistre que ceux qui sont issus de parents enregistrés. C'est de même qu'ont procédé tous ceux qui ont fait des livres de généalogie.

« Maintenant, je répondrai d'une manière toute particulière à votre question. Dans certaines parties de la province, nous savons d'une manière positive qu'il n'y a pas une seule goutte de sang étranger dans le bétail que nous avons enrègistré et nous nous appuyons sur ceci : C'est qu'il n'y a jamais eu d'animaux étrangers dans cette partie du pays, par exemple, à Kamouraska, en bas. Comment le bétail ne serait-il pas pur ? Nous avons choisi dans ces endroits les types qui nous convenaient le mieux, qui se rapprochaient le plus de l'animal que nous voulions faire, et nous les avons enregistrés. Même dans le voisinage de Québec, il y a des endroits où le sang étranger n'a jamais pénétré, comme dans le comté de Lévis, où il n'y a jamais eu de bétail étranger, excepté dans la ville de Lévis, elle-même, il n'y a jamais eu d'animaux étrangers de mémoire d'homme ; aussi on n'a qu'à aller dans n'importe quelle ferme, on y voit du bétail canadien pur.

« M. Latour.—Il y en a qui ont été enregistrés, ici, et qui descendaient de jerseys ; ils doivent avoir du sang mêlé, ceux-là : c'est pour cela que je vous ai posé cette question.

«M. J.-A. Couture :—Nous n'avons jamais enregistré comme canadien un animal qui avait du sang jersey, par exemple un bon nombre de jersey-canadiens.

«M. Latour :—Je vous dis qu'on a enregistré des animaux dont la mère et la grand-mère étaient jersey pur sang, et on vous le prouvera.

«M. J.-A. Couture :—Personne ne vous dit le contraire ; on vous dit que ces animaux-là sont des jersey-canadiens.

«M. Latour :—Je vous dis qu'ils ont été enregistrés comme canadiens. Je connais ça parfaitement, les enrègistrements. En 1896 encore, il y a des conférenciers qui ont encouragé les cultivateurs à croiser leurs vaches canadiennes avec des taureaux jerseys.

«M. J.-A. Couture :—Je suis bien aise que vous me posiez cette question-là car je suis en état de vous porter le défi que jamais nous avons enrègistré comme canadien un animal qui eut du sang étranger. M. Welsh, après être passé quelque part, nous faisait son rapport, et nous n'enregistrions comme canadiens que

les animaux qui étaient pur sang ; et je vous porte le défi de prouver que nous ayions enregistré dans nos livres une tête de bétail canadien qui eut du sang étranger.

«Un délégué :—Permettez-moi, s'il vous plaît, de clôre la discussion. J'avais moi aussi la maladie des animaux canadiens et j'ai réussi à faire enregistrer quelques têtes de bétail jersey-canadien. J'en avais une surtout que j'aimais par excellence ; elle avait une belle forme canadienne. Je savais qu'elle avait du sang étranger ; j'aurais mieux aimé la faire passer pour canadienne. L'inspecteur n'a pas voulu la mettre dans les canadiennes ; il l'a fait entrer dans les jersey-canadiens, c'est de cette façon que l'inspection s'est faite dans nos régions. Il a été enregistré des canadiens purs et des jersey-canadiens. Je crois que M. Latour a dû confondre.

« M. Labelle:—On dit qu'à Ste-Adèle, il y avait eu d'enregistrés aussi jersey-canadiens.

«Dr Couture :—Je suis en mesure de vous répondre que nous n'avons dans tous les cantons du Nord, depuis Ste-Thérèse, pas un seul animal enregistré comme canadien».

Le «Journal d'Agriculture» du 22 octobre 1900 rapporte le compte-rendu suivant du « Farming World » de Toronto (80) :

«Le bétail canadien formait à l'exposition d'Ottawa, une classe qui a été déclarée excellente. Il s'y trouvait des représentants splendides du bétail laitier.

«Monsieur Arsène Denis, de St-Norbert, Québec, a remporté les prix pour le meilleur troupeau et pour les meilleurs troupeaux dans trois sections. Aussi bien que le prix d'ensemble.

Monsieur L. Thouin, de Repentigny, Québec, a gagné la plus grande partie des seconds prix, et les premiers prix pour veaux femelles.

«Monsieur Jos. Degas, de St-Jacques, Qué., a gagné le prix de deux sections, pour les veaux mâles, et le premier prix pour une génisse de deux ans.

«Monsieur Louis Sylvestre, d'Acton Vale, Qué., a eu le troisième prix pour un taureau et pour un veau, ainsi que les premier et troisième, pour une vache.

«Le bétail canadien est de couleur foncée, presque noire, quelques animaux représentant une teinte rouge et sombre. A part un léger défaut de forme, les animaux de cette race présentent de bons signes d'aptitudes à la production du lait, et méritent une bonne place parmi nos races laitières.

«Ils descendent, paraît-il, des premiers animaux importés de Normandie et de Bretagne».

CHAPITRE IV

La Société Générale des Eleveurs et l'exposition de Buffalo en 1901

« A la réunion de décembre 1900 (81), le Dr Couture, secrétaire de la Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec, informe l'assemblée que les éleveurs de bétail canadien sont invités d'une manière toute spéciale, par les autorités de l'exposition pan-américaine de Buffalo à y envoyer des troupeaux. Il fait remarquer que les éleveurs de bétail canadien ne devraient pas manquer cette occasion de faire connaître notre bétail aux Etats-Unis. Il y va de leur intérêt particulier, et il est dans l'intérêt général du pays que cette race soit bien représentée à l'exposition de Buffalo.

«Proposé par M. Arsène Denis, appuyé par M. Louis Thouin que le Comité de direction de la section du Bétail canadien soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour envoyer à Buffalo une couple de troupeaux de cette race. Le «quorum» sera de quatre membres».

Le «Journal d'Agriculture» du 8 novembre 1901, donne un rapport détaillé des rendements de chaque race au concours des races laitières.

Citons d'abord le rapport officiel de M. R. Ness, délégué de la Province de Québec à Buffalo.

Races	Lait, lbs.	M.G. lbs	Beurre Valeur	Coût Nourriture	Profit net
Jersey	893.6	44.52	$13.09	$5.51	$7.58
Holstein	1357.2	48.48	$14.25	$6.67	$7.58
Ayrshire	1099.	42.41	$12.47	$5.50	$6.97
Guernesey	777.9	40.42	$11.88	$5.22	$6.66
CANADIENNE.	736.1	35.74	$10.51	$4.13	$6.38

Voici maintenant le rapport du Dr Couture, et ses propres remarques (81) :

«Rapport pour la semaine finissant le 8 octobre 1901.

Rang	Coût Alimentation	Profits nets	% des profits nets
1—CANADIENNE.....	$4.13	$6.38	155%
2—Jersey.....	$5.51	$7.58	137.5%
3—Guernesey.....	$5.22	$6.66	127.5%
4—Ayrshire.....	$5.50	$6.97	126.25%
.....			
6—Holstein.....	$6.67	$7.58	114%

« Rapport pour la semaine finissant le 15 octobre 1901 :

1—CANADIENNE.....	$4.07	$6.01	147%
2—Jersey.....	$5.55	$7.69	138%
3—Guernesey.....	$5.01	$6.88	137%
5—Ayrshire.....	$5.44	$7.02	128%
7—Holstein.....	$6.67	$7.58	114%

« Rapport pour la semaine finissant le 22 octobre 1901 :

1—CANADIENNE.....	$3.97	$5.56	142%
2—Jersey.....	$5.55	$7.24	130%
3—Guernesey.....	$4.98	$6.42	129%
5—Ayrshire.....	$5.70	$6.48	111%
7—Holstein.....	$6.63	$6.70	101%

« Le rapport du concours indique que la vache canadienne a été première à chacune des sept dernières semaines.

Signé. J.-A. Couture,
Représentant des Eleveurs de Bétail Canadien dans l'Advisory Board of Concours».

Comme des observateurs pourront nous accuser de ne donner qu'un seul côté de la médaille, nous allons faire voir l'autre côté. Et ce sera M. Mousseau, de Berthier, en bas, qui interprétera les rapports à sa façon. Nous citons sa lettre sans en omettre un mot (82) :

«Berthier, 1er décembre, 1901.

«Monsieur le Directeur,

«Comme vous le savez, l'année dernière, je me suis permis d'écrire dans le «Journal d'Agriculture», un article sur le choix des vaches laitières, entre l'Ayrshire et la Canadienne, qui n'a pas dû faire l'affaire des éleveurs d'animaux canadiens. Si je parlais en faveur de la vache ayrshire, dans cet article, c'est que j'étais convaincu qu'elle était supérieure, comme laitière, à la vache canadienne. J'ai donné des preuves à l'appui de ce que j'avançais, et aujourd'hui que le concours des vaches laitières est terminé, à l'exposition de Buffalo, sans partialité pour aucune race, ça doit être un bon guide pour nous éclairer dans l'avenir.

«Voici le rapport sorti ces jours derniers pour toute la durée de l'exposition ; afin que les gens comprennent bien la différence qui existent entre les deux races qui nous occupent en ce moment, suivez-moi bien :

« Première épreuve : matière grasse.

Race	Lait	M.Gr.	Valeur	Coût (Al.)	Bénéfices
Ayrshire.....	32,996.2	1,219.5	$358.66	$140.84	$217.82
CANADIENNE.	24,678.4	983.7	$289.44	$113.09	$173.35
					$44.47

« Deuxième épreuve : beurre.

Race	Lbs de beurre	Valeur à $0.25	Coût (Al.)	Bénéfices
Ayrshire.....	1,214.5	$303.62	$140.84	$182.78
CANADIENNE.	1,025.3	$256.32	$113.09	$143.33
				$39.55

« Troisième épreuve : matières solides.

Race	Lbs de solide	Valeur	Bénéfices
Ayrshire.....	4,185.30	$376.67	$235.83
CANADIENNE.	3,235.36	$295.85	$182.76
			$53.07

« Quatrième épreuve: matières solides et gain en poids.

Race	Bénéfices (solide)	Gain (poids)	Valeur à $0.03	Bénéfices
Ayrshire.....	$235.83	199	$5.97	$241.80
CANADIENNE.	$182.76	288	$8.64	$191.40
				$50.40

«De tout ceci, il faut conclure que les bénéfices, dans chaque épreuve, ont été en faveur de la vache Ayrshire.

« En terminant, je dirai ce que j'ai déjà dit: que tous ceux qui trouvent du profit à garder et à élever des animaux canadiens continuent à améliorer leurs troupeaux, mais pour ceux qui veulent aussi beaucoup de lait, et avoir de bons animaux, qu'ils s'achètent de bons reproducteurs ayrshires, et ils ne le regretteront pas, je l'affirme. Je suis content que «Buffalo» ait organisé un tel concours, ça va être un guide certain pour ceux qui veulent se livrer à l'élevage. D'après ce concours, on peut se convaincre par soi-même, avec plaisir, que la vache Ayrshire a toujours été plus près de la tête que de la queue ; tandis que la vache canadienne a toujours été plus près de la queue que de la tête. Assez sur ce sujet pour aujourd'hui ; peut-être qu'on me donnera occasion d'y revenir,

A. Mousseau».

Si l'on avait eu assez de vaches canadiennes pour consommer, non pas seulement pour $113.09 de nourriture, mais pour en absorber une valeur de $140.84 comme ses concurrentes, elles auraient rapporté proportionnellement un peu plus, et approximativement : $360.64; (sa concurrente avait rapporté exactement $358.66). Par conséquent, il n'aurait fallu que mettre *six* vaches canadiennes en regard de *cinq* vaches ayrshires pour arriver à ces mêmes résultats. Le Dr Couture n'a jamais voulu prouver autre chose. (a)

C'est ce que nous allons voir (83) :

(Du « Journal d'Agriculture » du 8 janvier 1902) :

«Rapport publié à la demande du bureau de direction de la Société des Eleveurs de la Province de Québec.

«Rapport pour les six mois du concours.

« Le concours des races laitières, à l'exposition pan-américaine est terminé. Il est intéressant d'en analyser les opérations.

« La vache canadienne a été une des concurrentes, et nous avons raison de nous féliciter de ce qu'elle y a fait. Elle a prouvé d'une façon indiscutable que tout ce que nous avons toujours dit était absolument exact, savoir : *que la vache canadienne ne donnait ni la grande quantité de lait de la Holstein, ni autant de matières grasses que la Jersey mais que toutes choses égales, d'une année à l'autre, elle était plus profitable que l'une et l'autre, et même que toute autre.*

.....

«En novembre 1900, les autorités de l'Exposition Pan-Américaine nous demandaient : premièrement *d'envoyer un troupeau* de vaches canadiennes au concours. Deuxièmement, *d'offrir un prix quelconque.*

«Nous avons accédé sans hésitation à ces deux demandes, d'abord parce que nous espérions qu'un concours de six mois serait assez long pour permettre à notre vache de montrer sa valeur, et surtout, parce que nous avions résolu d'offrir un prix spécial pour "*la race qui donnerait le pourcentage le plus élevé de profits en prenant le coût de la nourriture pour base du calcul*", ou en d'autres termes à "*la race la plus économique et la plus profitable*".

.....

«Le 26 avril dernier, l'Advisory Board du concours était en séance et en discutait les conditions. Nous offrîmes alors le prix

---

(a) Voir la troisième partie.

dont il vient d'être question. Les représentants de toutes les autres races s'y objectèrent, *mais nous prouvâmes que nous en avions la promesse officielle.*

«La discussion menaçant de se prolonger indéfiniment et de compromettre le concours, M. S. W. Hodson, représentant le Gouvernement du Canada dans l'Advisory Board, nous pria de ne pas insister, pour faire accepter ce prix par les autorités de l'Exposition *et nous promit sur sa parole d'honneur que le gouvernement canadien le donnerait.*

.....

«Encore quelques mots d'explications avant de faire l'étude du concours. En février, nous avions choisi quinze vaches susceptibles de faire une bonne lutte, et nous les avions fait préparer. Au moment du départ pour Buffalo, onze de ces vaches étaient, pour une raison ou pour une autre, hors concours, et nous avons dû prendre —nous partions dans 48 heures— celles que nous avons pu trouver; des vaches vêlées depuis longtemps, déjà saillies, quelques-unes très maigres. Une entre autres, saillie le 8 avril, n'a donné durant les trois derniers mois du concours que la moitié de ce qu'elle peut donner réellement. Maintenant, examinons les différents rapports du concours, analysons-les, et tirons-en les conclusions logiques.

.....

«Le concours avait pour but de déterminer quelle race serait la plus profitable au point de vue des profits réalisés, au point de vue : 1° la production du beurre; 2° la valeur des matières grasses ; 3° la valeur des solides.

Beurre

Tableau montrant le % des profits nets réalisés par la vente du beurre à $0.25 la livre.

Rang	Lbs de beurre	Valeur	Nourriture	Profits net	% des profits
1—CANADIENNE	1,025.30	$256.32	$113.09	$143.23	135.5%
2—Jersey	1,247.37	$311.84	$137.74	$174.10	128%
3—Guernesey	1,233.22	$308.80	$137.86	$170.44	123.5%
4—Ayrshire	1,214.05	$303.62	$140.84	$162.78	121%
8—Holstein	1,251.57	$312.89	$164.14	$148.75	110.5%

«Note :—Les chiffres indiquant la quantité de beurre, sa valeur, le coût de la nourriture, les profits nets, sont ceux que publie dans le "Farming World" de Toronto, le 19 nov., M.M. Jas. Stonehouse, représentant le Gouvernement du Canada dans le Département des Epreuves (testing department) de la Pan-American.

Matières grasses

Tableau montrant le pourcentage des profits réalisés par les matières grasses du lait.

Rang	Valeur	Coût (nourr.)	Profits	% des profits
1—Guernesey.....	$377.21	$137.86	$229.35	166%
2—Jersey.....	$363.24	$137.74	$225.50	164%
3—CANADIENNE	$289.44	$113.09	$176.35	161%
4—Ayrshire.....	$358.66	$140.84	$217.83	154%
7—Holstein.....	$375.24	$164.14	$211.10	129%

"Note :—Les chiffres indiquant la valeur, le coût de la nourriture, et les profits, sont ceux qui nous ont été fournis dans le rapport officiel, par M. F. A. Converse, le représentant de la Pan-American, au concours.

Solides

Tableau montrant le pourcentage des profites réalisés par la valeur des solides, et l'augmentation du poids, du troupeau durant le concours.

Rang	Coût de la nourriture	Profits réalisés par les solides & poids	% des profitsnets
1—CANADIENNE	$113.09	$191.40	189.75%
2—Holstein.....	$164.14	$273.87	183.5%
3—Ayrshire.....	$143.84	$241.80	172%
5—Guernesey.....	$137.86	$208.60	152.5%
6—Jersey.....	$137.74	$207.19	150%

«Note.—Les chiffres indiquant le *coût de la nourriture* et les *profits* sont ceux que publie le rapport officiel.

«Ces trois tableaux indiquent assez clairement que la vache canadienne est la plus profitable pour la production du beurre et des solides. Elle vient en troisième lieu pour les matières grasses, mais nous répétons ce que nous avons déjà dit tant de fois, savoir : La vache canadienne ne montre sa supériorité comme machine payante qu'à la longue, d'une année à l'autre.

«Nous en avons la preuve dans la comparaison des profits réalisés par chaque race concurrente durant les quatre premières semaines, et durant les quatre dernières du concours.

«Tableau montrant les profits nets réalisés par la vente du beurre à $0.25, pour les quatre premières semaines et les quatre dernières du concours.

Rang	Profit des 4 premières semaines	Profit des 4 dernières	Différence	
1—CANADIENNE.	$26.16	$25.50	$0.66 soit	2.5%
3—Holstein.....	$38.66	$31.36	$7.30 "	19.5%
5—Jersey.....	$39.73	$31.65	$8.68 "	22.5%
7—Ayrshire.....	$41.26	$29.50	$11.76 "	32%
9—Guernesey.....	$45.65	$28.92	$16.73 "	36%

Nous interrompons ici la citation du Dr Couture pour nous demander qu'est-ce que c'aurait été, en effet, si le concours avait continué pendant encore quatre mois.....

«Ceux (les chiffres) de la vache canadienne sont pratiquement les mêmes pour les deux périodes, tandis que ceux des autres races sont de 11% à 36% moindre pour la période finale qué pour la période initiale. Nous arrivons à la même conclusion en faisant la comparaison pour chaque race du coût moyen minimum et maximum d'une livre de beurre pour les six mois.

«Et nous regrettons vivement que le concours n'ait pas été de neuf mois, et même de douze, au lieu de six, car alors, la vache canadienne aurait pu établir mieux la persistance de ses rendements, la stabilité de ses profits et montrer pour ce laps de temps sa supériorité absolue tandis qu'elle a eu à peine le temps de montrer sa supériorité relative.

«D'ailleurs, il nous paraît admis par tous ceux qui ont suivi de près les choses et qui ne sont pas préjugés que notre vache est celle qui paie le mieux. M. M. Stonehouse, écrit à « The Farming World» du 22 octobre, au cours de ses commentaires, sur les opérations de la semaine finissant le 27 septembre:

«On voit que la vache canadienne est celle qui a la plus forte augmentation et celle dont le beurre coûte le moins cher.....»

Tableau montrant pour chaque race, pour les six mois, les prix moyens, minimums et maximums, de cent livres de beurre. (a)

Rang	Prix moyen	Prix minimum	Prix maximum
1—CANADIENNE.....	$ 9.08	$ 9.02	$10.06
2—Ayrshire.....	$10.44	$ 9.02	$12.48
3—Guernesey.....	$10.53	$ 9.13	$17.06
4—Jersey.....	$10.64	$10.15	$11.16
7—Holstein.....	$12.09	$11.05	$14.00

« ..... On voit depuis que le beurre produit par les vaches canadiennes coûte pratiquement le même prix pour toute la durée du concours, et il nous paraît que leurs rendements sont stables. Quatre d'entre-elles donnent plus de profits actuellement, qu'elles n'en ont donné depuis le mois d'août. La cinquième, la «Bouchettte », est en état de gestation avancée et donne moins de 15 livres de lait par jour.....»

15 novembre :—«M. De Witt Gooderich écrit au «Farmer's Advocate », du 11 novembre : "Dans le tableau des cinquante vaches, j'ai mis une colonne montrant le profit que chacune a

(a) Ces chiffres sont ceux publiés par M. Stonehouse dans "The Farming World", le 22 octobre.

fait pour chaque piastre dépensée en nourriture. Cette colonne change considérablement la place de chaque vache, excepté celle de Mary Marshall (Guernesey) qui reste en tête. Cette colonne de pourcentage des profits place les vaches dans l'ordre suivant : 1.—Mary Marshall (Guernesey) ; 2.— ..... Jersey ; 5.— ..... Jersey; 6.— Jersey; 7.—*DeMise championne, canadienne;* 8.— ..... Jersey ; 9.—*Rouen, canadienne;* 11.—*Liena Flore, canadienne,* ce qui donne à *trois canadiennes* trois des onze premières places.

«C'est-à-dire que les onze premières places sont prises par : *Canadienne* : *trois, Guernesey* : *trois, Jersey*: *deux*....

«Maintenant, si l'on examine les rapports officiels hebdomadaires, on trouve que pour le pourcentage de profits nets comparé au coût de la nourriture, la vache canadienne a été première 9 fois (y compris les huit dernières semaines) et deuxième 3 fois .....

«Toute personne non préjugée admettra, après avoir lu ce qui précède, que la vache canadienne a obtenu un grand succès au concours de Buffalo.

«Elle en revient :

Première, pour le percentage des profits de la production du beurre ;

Première pour le percentage des profits en solides ;

Première pour la stabilité des profits ;

Troisième pour le pourcentage des profits sur matière grasse.

J.-A. Couture, représentant des Eleveurs du Bétail canadien dans l'Advisory Board du Concours».

Nous avons donné in extenso, le dernier rapport du Dr Couture, comme nous l'avons fait pour celui de M. Mousseau. On a tellement parlé de ce concours qu'il est bien juste que l'histoire de la race canadienne en fasse mention : qu'une race inconnue, méprisée, tournée en ridicule (et réhabilitée dans son propre pays que grâce à des efforts de personnes entêtées), en soit arrivée à égaler une race reconnue universellement par ses aptitudes et sa beauté, on comprend que le monde des éleveurs «pan-américains» en ait été surpris ! On comprend qu'il n'ait pas voulu donner suite à ce concours qui aurait établi qu'une race datant officiellement de 16 ans (et pas encore reconnue dans les livres généalogiques américains), était la plus profitable; on conçoit que l'on ait soigneusement évité de donner le coup de grâce au commerce payant des races pures ..... Qui peut blâmer le représentant de la race canadienne d'avoir essayé d'attirer le concours à sa faveur ? Car, là-bas, à Buffalo, on a relevé le défi en

se sauvant ! Peut-on blâmer le Dr Couture d'avoir rempli sa mission de protecteur de la race canadienne et d'avoir protesté ? Ne voit-on pas par la lettre, du reste, très digne, et sincère de M. Mousseau, que les choses avaient besoin d'être mises au point.

Quelques années plus tard, à une réunion de la Société d'industrie laitière (rapport de la société d'Industrie Laitière) (84) :

«Monsieur Grisdale parle ensuite des expériences à la ferme expérimentale d'Ottawa. Voici les résultats d'une expérience en 1902 et 1903, sur la qualité du lait.

Race	Lbs de lait en 1902	Lbs de lait en 1903
Ayrshire	7149	7993
Shorthorn	7210	6053
Guernesey	6130	5855
Canadienne	5899	6440

Pourcentage du gras en 1903 :

Ayrshire	3.9
Shorthorn	4.2
Guernesey	4.9
Canadienne	4.6

Lbs de beurre en 1903 :

Ayrshire	334
Shorthorn	353
Guernesey	339
Canadienne	308

Avant de pousser plus loin cette étude des activités de la Société générale des Eleveurs, nous croyons qu'il vaut ici la peine que nous rendions hommage aux agronomes Barnard, Couture, Chapais, Lesage (Député ministre) et aux cultivateurs qui, tels les Denis, Thouin, Sylvestre, Coulombe (St-Norbert de Berthier), ont rendu ces succès possibles. Les derniers ont trouvé moyen d'élever des grandes familles canadiennes d'enfants, tout en tirant leur revenu de leur culture et d'un élevage à base d'observation et de raison.

CHAPITRE V

Transfert des livres généalogiques au Ministère de l'Agriculture à Ottawa

Jusqu'ici, les livres généalogiques de la race canadienne ont été : 1° la propriété de la Commission des Livres généalogiques du Conseil d'Agriculture jusqu'en 1896 ; 2° et depuis, la propriété personnelle du Dr Couture.

Nous donnons une lettre inédite de M. N. Garneau, deuxième vice-président de la Société Générale des Eleveurs à Monsieur Barnard. Le sujet y est suffisamment exposé (85) :

Québec, 1er décembre 1896.

«Monsieur E. A. Barnard, président,
Comité général de la direction de la
Société des Eleveurs de la P. de Q.

Cher Monsieur Barnard,

J'ai pris connaissance de la résolution passée le 11 juin 1895 par la Commission des livres de généalogie accordant à M. J.-A. Couture la propriété des livres de généalogie, en considération des neuf années de service gratuit qu'il avait rendu à la dite commission.

«Je suis d'opinion qu'il est du devoir de la Société Générale des Eleveurs de mettre à exécution cette résolution en déclarant que ces livres généalogiques sont la propriété du Dr Couture.

«(Signé) N. Garneau, 2ème V.-Prés».

Ainsi donc, un homme avait donné ses veilles et ses énergies à une cause qu'il estimait assez pour trouver sa récompense seulement à la servir. Les plus que nombreuses citations de conférences et articles que nous donnons du même Dr Couture indiquent qu'il ne servait pas seulement la survivance de la race bovine canadienne en écrivant des réponses aux lettres reçues, bien tranquillement chez lui, mais qu'il a payé beaucoup de son argent pour ses multiples déplacements.

En 1896, alors qu'il était déjà un peu vieilli (il est probable que cet homme avait besoin des ressources de tout son travail), on lui donna de quoi se constituer un revenu avec les honoraires d'enregistrement : c'était d'autant plus juste qu'il avait pour ainsi dire toujours eu entre ses mains le gouvernement presque absolu de l'affaire.

En 1905, cependant, les choses vont changer, non pas seulement en ce qui regarde cette question des émoluments dus au Dr Couture pour son travail, mais également pour l'avenir de toute la race canadienne de bétail.

Le Ministère d'Agriculture d'Ottawa organisait des «Annales Canadiennes du Bétail». La Société Générale des Eleveurs de Québec reçut des propositions. Laissons au document officiel de la Société parler de lui-même (86) :

«Séance du 13 juin 1905.

«L'Honorable M. Fisher donne en français les explications contenues dans la première résolution adoptée à cette assemblée. —But de l'assemblée : prendre en considération le transfert des livres de Généalogie au Département de l'Agriculture à Ottawa.— et en outre, il ajoute que: Toutes les formules, tous les certificats d'enregistrements et autres seront faits en français et en anglais, que toute lettre adressée au régistrateur sera franche de port, que le livre de généalogie continuera à être administré par les Eleveurs eux-mêmes, par l'intermédiaire de leurs sociétés respectives, que rien ne sera changé dans l'état actuel des choses, si ce n'est que les enregistrements, au lieu d'être faits à Québec, seront faits au département de l'agriculture à Ottawa, par un officier du Gouvernement, et que les certificats porteront l'étampe du département d'agriculture.

«L'honorable ministre ajoute que par ce nouvel arrangement, les certificats d'enregistrement seront reconnus par tout le pays par les Etats-Unis, par les autorités du chemin de fer qui transporteront à moitié prix les animaux qui seront accompagnés de certificats. Il ajoute que la Société des Eleveurs de la Province de Québec n'est pas obligée de nationaliser ses livres de généalogie, mais que si elle n'y consent pas, elle sera isolée et sera privée des avantages qui résulteront de cette nationalisation. Il conseille à la société de maintenir son organisation, de continuer son oeuvre, car elle a fait beaucoup de bien et peut en faire encore beaucoup.....

«L'honorable ministre termine en invitant la société à voter la nationalisation de ses livres de généalogie tout en l'avertissant qu'un certain nombre d'animaux enregistrés dans les livres

de la société des éleveurs de la province de Québec ne pourront pas être dans ceux du gouvernement mais qu'il en est ainsi pour toutes les autres provinces».

«M. Théo. Trudel fait remarquer que cette nationalisation prive le Dr Couture des revenus qui lui appartenaient du fait de la propriété de ces livres. MM. T. B. Macaulay, Denis, Bourassa, Chapais, Garneau, parlent dans le même sens».

M. le Dr Couture répond qu'il fera le sacrifice dans l'intérêt général et ajoute que l'honorable ministre de l'agriculture lui a assuré une compensation «très généreuse bien que pas adéquate» et qu'il est satisfait de cette compensation. (87)

Une discussion s'en suivit à la suite d'une suggestion par le commissaire de l'Industrie animale, à Ottawa, que les enregistrements pourraient être continués tels quels par les provinces —et que l'on ferait tout le possible pour y pourvoir, à la satisfaction de tous—, mais le Dr Couture répondit qu'il fallait mieux que le transfert ait lieu afin de permettre aux Canadiens-Français de pouvoir faire enregistrer leurs animaux en se servant de leur langue, chose qui rendait les transactions très difficiles autrefois avec les Sociétés Anglaises du Canada et des Etats-Unis, et qu'il valait mieux qu'une fois pour toutes les cultivateurs canadiens-français sussent à quoi s'en tenir. La nationalisation est proposée par MM. Drysdale, Denis, Ness, Chapais, Bourassa, Deland, Robinson, Frank, Macaulay, Guay, Lavallé, secondés par Trudel, Sylvestre, Gagnon (St-Denis de Kam.), Garceau, Lavallée, Legris, Girouard, Gingras, Méthot, L. Thouin, et résolue unanimement.

Ottawa remit $3,000 au Dr Couture. (88)

A une réunion suivante de la Société Générale des Eleveurs qui eut lieu à Montréal, en 1906, voici ce que les documents disent :

«Le 26 janvier avait lieu l'assemblée générale de la Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec sous la présidence de l'hon. Garneau.

(On y remarquait la présence de l'honorable S. Fisher, Ministre de l'agriculture à Ottawa, M. F. W. Hodson, Commissaire de l'Industrie animale, et une quarantaine d'Eleveurs, dont la moitié environ canadiens-français). (89)

«Le Dr Couture y agissait comme secrétaire.

« Les directeurs firent reconnaître à l'assemblée le rapport de ce qui avait été fait pendant l'année en vue de nationaliser les livres de généalogie des races animales.

«A une assemblée spéciale des Directeurs tenue le 13 juin

1905 et convoquée à la demande de l'honorable Fisher, il fut décidé à l'unanimité d'accéder à la demande de l'honorable ministre de l'agriculture, de nationaliser ces livres généalogiques, d'organiser les diverses associations formant la Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec, d'après la loi fédérale concernant la constitution des livres généalogiques du bétail, et de transférer au département de l'agriculture du Canada les divers livres de généalogie tenus actuellement par la société des Eleveurs».

Voici ce qu'en 1908 l'honorable Sydney Fisher ajoutait encore à ce propos lors d'une convention annuelle des Eleveurs de bétail tenue à Ottawa, les 5, 6 et 7 février (90) :

«.....Permettez-moi, en ma qualité de Québecois, de dire un mot à ce sujet : la Province de Québec. Je désire surtout rendre hommage aux éleveurs de Québec connus chez eux sous le nom de l'association des Eleveurs de Québec. Ils ont eu dernièrement des difficultés à surmonter. Nous avons établi des livres de généalogie nationaux et le Département de l'Agriculture a pris des précautions toutes spéciales pour s'assurer que ces livres étaient dignes du Canada. (Suivent certaines explications relatives aux difficultés de l'enregistrement. L. G. F.)

«.....Je désire rendre hommage aux Eleveurs de la Province de Québec qui ont fait si généreusement tous les sacrifices nécessaires pour se conformer au type modèle et établir ainsi un *livre de généalogie dont le Canada entier peut-être fier.* Les résultats furent désastreux pour bien des éleveurs, mais maintenant que le livre est établi sur une base ferme, la valeur de la race en sera augmentée, ce qui sera tout à l'avantage de ceux qui seront enregistrés. Dans toutes ces choses les éleveurs de Québec ont fait preuve de sagesse et d'esprit de sacrifice *pour lesquels ils méritent les plus grands éloges.*

«Je désire appuyer par quelques mots ce que M. Garneau vient de dire au sujet de la vache canadienne, car je n'hésite pas à proclamer que la vache canadienne est la *meilleure machine à faire du beurre qui se tienne sur quatre pattes.* Chacun peut avoir ses goûts et sa préférence, mais tous ceux qui connaissent ses bonnes qualités, la richesse de son lait, la vigueur de sa constitution et la facilité avec laquelle elle s'élève, seront de mon avis. Ceux qui ne la connaissent pas entretiendront peut-être un préjudice parce qu'elle n'est pas de forte taille, qu'elle n'est pas connue du monde entier et qu'elle n'a pas la même réputation que les autres races établies, mais plus elle sera connue, mieux elle sera appréciée. Je ne dis pas qu'elle remplacera tous

les animaux, mais je prétends que comme productrice du beurre, elle n'a pas d'égale. Je ne dis pas que c'est la meilleure vache pour faire du fromage ou la vache de plus forte taille qui existe, mais je dis que si vous voulez produire du beurre de bonne qualité et à bon marché, vous ne pouvez pas trouver son égale..... »

Complétons ce témoignage par de larges extraits d'un rapport que le Directeur des Fermes expérimentales, le Dr J. H. Grisdale, faisait le 19 mars 1909, devant le comité spécial permanent de l'agriculture et de la Colonisation de la Chambre des Communes à Ottawa. Nous empruntons (sauf pour un court extrait dont la disposition est plus claire) la version officielle du service de la traduction à Ottawa :

« ..... A la ferme expérimentale où nous gardons des animaux canadiens depuis six ou sept ans, nous avons également un bon nombre de relevés de production. En voici quelques-uns :

«Fortune d'Oka, de la famille Fortune, nous a donné 8,734 livres de lait, dosant 4.66% de gras, soit 469.60 lbs de beurre dans l'espace d'une année. Je crois bon de dire ici que ce rendement figure ici parmi les *trois plus élevés* que nous ayons sur les registres de la ferme, et nous gardons, outre les canadiennes, des Guerneseys, des Ayrshires et des Shorthorns.

«Zamora, une vache que nous nous sommes procurée dans le district du Lac-St-Jean, nous a donné 7,694 livres de lait, dosant 4.96% de gras, soit 448 livres de beurre en une année.

«Exilée a donné 8,628 livres de lait dosant 4.10% de gras, soit 416.90 lbs de beurre en une année.

«Poupée a donné 7,505 lbs de lait dosant 4.% de gras, soit 359 lbs de beurre en une année.

«Inoquette, une vache de Joliette, a donné, à son premier vêlage, 6,479 lbs de lait, dosant 4.1% de gras, soit 316.65 lbs de beurre. Ce rendement ferait honneur à n'importe quelle vache Ayrshire, Holstein ou autre.

«Duchesse 2ème a donné 5,749 lbs de lait, dosant 4.4% de gras, soit 303.64 lbs de beurre, à son premier vêlage.

«Il y a encore la vache que je citais tout à l'heure, comme la plus petite que je connaisse de la race. Elle se nomme : Prunière : on dit qu'elle a donné 11,310 livres de lait en 318 jours et qu'il ne s'est écoulé que 11 mois entre les deux vêlages. Je suis porté à prendre ces chiffres avec un grain de sel, car j'ai vu la ration que l'on disait avoir été consommée par cette vache et elle m'a paru tout à fait insuffisante».

«Note de J.-A. Couture (92) : "J'ai dit ci-haut que j'avais fourni à M. Grisdale la preuve que Prunière avait bien donné cette quantité de lait. J'admets que ce record est phénoménal".

«Mais, me dira-t-on que reproche-t-on à la race canadienne ? Pourquoi ne l'élève-t-on pas en plus grand nombre ; pourquoi n'est-elle pas plus répandue, et pourquoi les cultivateurs qui en gardent des troupeaux ne s'efforcent-ils pas de l'améliorer et d'en retirer plus qu'ils n'en retirent actuellement ?

«L'une des objections principales est, à mon avis, le manque de fixité du type. Le type n'est pas encore fixé ; sans doute les éleveurs y travaillent, mais c'est là une tâche bien difficile dans une race formée, il y a à peine dix ou douze ans d'un groupe d'animaux plutôt mélangé.

«Puis, la vache canadienne est trop peu exigeante. Cette déclaration peut paraître bizarre, et cependant, elle est juste. Elle nécessite trop peu de soin. Les cultivateurs, constatant qu'elle se maintient en assez bon état avec une petite quantité de fourrage, disent : Puisque ces vaches ont toute la nourriture qu'il leur faut, pourquoi leur en donner plus ?

« Beaucoup d'obstacles se sont opposés au développement de la race. Trente années de préjugés et de condamnations gouvernementales lui avaient fait une réputation peu enviable, et il s'agissait tout d'abord de la relever dans l'estime publique. Il a fallu peut-être trente-cinq ans pour regagner le terrain perdu.

«Aujourd'hui, un changement s'opère. Les cultivateurs font mieux les choses, mais les progrès sont encore bien lents, car la plupart des troupeaux appartiennent à des fermiers que l'on ne saurait, strictement parlant, considérer comme des hommes de progrès. Ils travaillent, cependant ; ils font de leur mieux, du mieux qu'ils peuvent. Jusqu'à ces dernières années ils ne produisaient guère autre chose que du grain et du foin. Ce n'est pas en deux ou trois ans que l'on apprend à devenir cultivateur-laitier.

«Les gens qui n'ont pas l'habitude du bétail ne peuvent pas aimer leurs bêtes, ne peuvent pas les traiter avec l'intelligence et l'affection qu'elles réclament. Cela ne s'acquiert qu'à la longue par une parfaite connaissance des animaux. On trouve ces qualités chez l'Ecossais, l'Anglais et le Français des vieux pays, mais notre cultivateur canadien ordinaire ne semble pas les posséder à un haut degré. Elles se développent, cependant.

«En outre, les autres variétés ont à leur actif des records célèbres, et ces records sont l'objet d'une grande réclame. Par exemple, nous avons les Ayrshire, qui ont donné jusqu'à 13,000, 14,000 et 15,000 livres de lait. Les Holstein, dont les relevés individuels de production varient depuis 10,000 jusqu'à 27,450 livres de lait par an, tandis que la petite vache qui nous occupe ne donne guère à la généralité des cultivateurs, que 3,000 ou 4,000 livres de lait. Le fermier qui entend parler de tels relevés de

production ouvre les yeux et se dit : A quoi bon garder des canadiennes ? Mais, comme je leur ai toujours dit, et comme je le disais encore cet hiver dans les diverses parties de la Province de Québec que j'ai visitées, s'ils avaient, dans les conditions où ils se trouvent, cette vache Holstein qui a donné 27,450 livres de lait, et s'ils la traitaient comme ils traitent les leurs, elle ne donnerait que 4 ou 5,000 livres de lait par an, tout comme la meilleure de leurs vaches canadiennes. C'est l'alimentation qui fait la vache. Sans doute, la race exerce aussi une certaine influence, mais l'alimentation vient en premier lieu. Or, la vache canadienne est mal nourrie ; son alimentation n'est ni raisonnée, ni généreuse ; elle n'a donc guère eu l'occasion de montrer ce qu'elle pouvait faire.

«Sans doute, on ne peut nier que la canadienne donne un peu moins de lait que quelques-unes des autres variétés, et comme on paie le lait au poids, dans la Province de Québec, les fabriques lui ont donc fait une guerre acharnée, et, malheureusement, des plus efficaces. Pour le fabricant, 100 livres de lait ne sont que 100 livres de lait, que ce lait contienne 5, 3 ou 2½% de gras peu importe sa richesse, et dans ces conditions, la vache canadienne ne pouvait guère rivaliser avec la Holstein ou l'Ayrshire. Quelques-uns des meilleurs cultivateurs que je connaisse, ont abandonné la canadienne, simplement, parce qu'ils ne pouvaient pas, au point de vue de la quantité du lait, lutter contre leurs voisins qui avaient des Ayrshires ou des Holsteins. Or, si leur lait avait été payé d'après sa teneur en matière grasse, ils auraient tout aussi bien réussi, sinon mieux, qu'un grand nombre de leurs concurrents.

«Et puis, le champ d'expansion est relativement limité. La race bovine canadienne est peu connue en dehors de la Province de Québec. J'ai bien dit que le Japon, les différentes provinces et un certain nombre d'Etats de l'Union américaine commencent à s'en occuper, et cependant, ce n'est encore là qu'un petit nombre d'acheteurs.

«..... Depuis dix ou douze ans que je m'occupe de cette race et que j'en suis les développements, j'ai remarqué qu'elle possédait les qualités suivantes :

«Comparativement aux autres races laitières que nous avons à la ferme expérimentale, la vache canadienne est, sous ce rapport, au moins l'égale des autres. Le résultat de nos expériences des six dernières années sur le coût de la production du lait est comme suit :

«La moyenne du coût de 100 lbs de lait a été :

Pour les Ayrshires	$52.36
Pour les Guerneseys	$63.47
Pour les Courtes-Cornes	$68.47
Pour les Canadiennes	$57.64

«Les vaches canadiennes occupent donc la 2ème place quant au coût de la production du lait.

«Pour cette même période de six années, le coût de production du beurre a été :

Pour les Ayrshires :	11.38 cents par livre.
Pour les Guerneseys :	11.97 cents par livre.
Pour les Courtes-cornes :	14.54 cents par livre.
Pour les Canadiennes :	10.84 cents par livre.

«Ce sont des vaches rustiques : elles ont une santé de fer. J'ai rarement entendu dire qu'une vache canadienne fut malade. Je suppose bien que la maladie les emporte un jour, à moins qu'on ne les envoie à la boucherie, mais il est très rare qu'elle soit atteinte d'une affection quelconque. Nous n'avons pas plus de maladie parmi nos animaux que la généralité de nos cultivateurs, mais, cependant il nous arrive parfois d'être obligé de donner à une Shorthorn une potion d'un remède quelconque, et il en est de même avec les Ayrshires et les Guerneseys, tandis que *je ne me rappelle pas d'avoir jamais eu à donner des médicaments à une vache canadienne.* Nous les trouvons très robustes, et tous ceux qui les élèvent et qui ont également l'expérience des autres races, s'accordent à dire que celle-ci est la plus rustique de toutes.

«En deuxième lieu, elle est d'un entretien facile. Elle est douce, facile à traire ; son élevage coûte très peu de choses. Au pacage, elle est très bonne fourragère, c'est-à-dire, elle sait bien trouver sa nourriture. L'Ayrshire et la Canadienne sont les deux meilleures fourragères que nous ayons. Je ne sais pas s'il y a beaucoup de différence entre les deux, mais la canadienne est toute aussi bonne, sinon meilleure, que l'Ayrshire.

«Elle a bon caractère, elle est docile. Il est rare que nous trouvions une vache irritable. Il est vrai de dire que nous n'en trouvons pas beaucoup non plus dans les autres races, mais enfin on peut dire cela également de la Canadienne.

«Elle est féconde. Elle doit probablement cette qualité à sa province d'origine, ou peut-être au climat, ou encore aux conditions environnantes, au mode d'entretien, ou à toutes ces cau-

ses réunies. Quoiqu'il en soit, elle manque rarement d'entrer en gestation après avoir été saillie. Nous n'avons jamais eu de vaches qui n'ont pas vêlé à l'époque voulue, et tous les éleveurs vous en diront autant. De toutes les variétés bovines que je connaisse, la canadienne est la reproductrice la plus régulière. Cette qualité se maintiendra-t-elle dans des conditions plus prospères ? C'est plus que je ne puis dire.....

«.....Les vaches canadiennes sont faciles à traire. Elles ont de gros trayons, et populairement parlant, c'est un plaisir que de s'asseoir pour traire une bête de cette race. Il est très rare qu'elles aient des trayons douloureux. Elles ont un défaut, cependant ; la mamelle est parfois de forme irrégulière.....

«.....Vous croyez peut-être que j'ai voulu exalter cette race de bétail, la mettre au dessus de toutes les autres. Je ne cherche qu'à en donner une juste appréciation, et j'espère qu'on ne croira pas qu'en ce faisant, j'ai voulu rabaisser les autres variétés.....

.....«Enfin, pour celui qui veut avoir une petite vache de famille, je ne connais pas d'animal plus docile, d'aspect plus agréable, et qui s'attire mieux l'affection des enfants et des gens de la maison. Elle est jolie, gracieuse, docile, facile à nourrir, facile à traire et tient bien son lait. C'est là un détail que j'ai oublié de mentionner.

«Au point de vue de la persistance à donner du lait, il n'y a pas de race qui se distingue autant que la canadienne. Je vous en donnerai un exemple. Une de nos vaches vêlée en novembre produisait en décembre 1,000 livres de lait. Six mois plus tard, c'est-à-dire au mois de juin elle donnait encore mille livres de lait, et pendant les mois intermédiaires, elle avait produit à peu près la même quantité. Voilà ce qui s'appelle de la persistance à donner du lait, ou je me trompe fort. Presque tous les sujets de la race possèdent les mêmes qualités, mais probablement pas à un degré aussi marqué.....»

Ces deux témoignages, celui de l'honorable Fisher, et celui du Dr Grisdale ne peuvent pas être mis en doute, ni pour insincérité, ni pour cause d'incompétence. Car chaque Québecois sait ce qu'ont valu à l'agriculture canadienne ces deux hommes.

Alors, dira-t-on, le salut de la race canadienne devait venir d'Ottawa ?.....

Non ! Tout cela a eu un épilogue que nous donnons dans toute sa sècheresse (93) :

«Rapport du Service de l'Exploitation animale, à Ottawa, 1922, par J. B. Rothwell. Race canadienne :—La race canadienne a eu

de la peine à maintenir ses effectifs, et sa qualité baisse, quoique nous avons (sic) employé les meilleurs taureaux que nous puissions trouver. Il est tout probable que nous cesserons d'en faire l'élevage sur la ferme d'Ottawa.»

Et voilà ! Cette faute de français «avons» m'en dit long !

Voici ce qu'en disait, d'autre part, le Rév. Frère Isidore, chargé du département d'industrie animale à l'Institut Agricole d'Oka, dans le «Journal d'Agriculture», en 1922 (94) :

«Tenue dans de bonnes conditions hygiéniques, et bien nourrie, elle donne un rendement qui s'élève à 5,000 livres de lait par an. Son taux pour cent de matière grasse varie de 3.75 à 5.00. Des records individuels se sont élevés à 14,000 livres de lait par an.

«Le bétail canadien appartient à une race essentiellement laitière. Il n'est pas étonnant qu'elle ne fournisse pas une grande quantité de viande à l'abattoir. C'est là son point faible avec une maturité un peu tardive, surtout dans les établissements où les méthodes d'élevage sont défectueuses.

Popularité

«La race bovine canadienne n'a pas joui jusqu'à présent d'une bien grande popularité, ayant été exploitée presqu'exclusivement dans la Province de Québec. Maintenant que l'on fait des efforts intelligents et énergiques pour améliorer cette race, et la faire connaître, non seulement par tout le Canada, mais aussi à l'étranger, il n'y a pas de doute que ces qualités étant connues, elle devienne populaire. Elle croîtra en nombre non seulement dans la Province de Québec, mais aussi dans les autres provinces de la confédération et dans les pays étrangers. Il existe déjà de très beaux troupeaux de bétail canadien dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre et de New-York.

Couleur

«La couleur du bétail canadien peut être noire uniforme, brune, avec raie jaune ou grise sur le dos, et un cercle de même couleur autour du muffle. La couleur peut être aussi fauve, avec raie grise et cercle gris autour du muffle.

«L'inscription aux livres généalogiques n'est pas refusée aux femelles qui ont du blanc au front et au bouquet de la queue.

«Les cornes doivent être blanches ou noires, blanches à bouts noirs, ou noires à bouts blancs. Elle sont tournées en avant, en dedans et en haut.

Poids

«Le poids de la vache canadienne varie de 700 à 900 livres à maturité. Le taureau pèse 1,100 à 1,400 livres. Ces animaux ont beaucoup augmenté en grosseur depuis qu'on s'occupe de leur amélioration.....

«La vache canadienne est-elle profitable ?

«L'honorable Stanley Fisher, ex-ministre de l'Agriculture d'Ottawa, dans un discours prononcé devant la convention de l'Industrie animale tenue à Ottawa, en 1908, a fait l'éloge de la vache canadienne dans les termes suivants :

« "Je suis un éleveur de Guernesey, dit-il, race qui me donne satisfaction. Les Ayrshires, les Jerseys, les Holsteins sont d'excellentes vaches laitières, et chacune d'elles peut, dans certaines circonstances, être plus profitables que les autres. Mais, je n'hésite pas à dire que, pour la production du beurre, la canadienne est de beaucoup la plus profitable de toutes les races laitières de l'univers" ».

«Ce n'est pas peu dire.

«Améliorons notre vache canadienne ; pratiquons la sélection ; ne gardons que les meilleures laitières ; choisissons pour mettre à la tête de nos troupeaux des reproducteurs descendants de très bonnes laitières ; cette sélection, jointe à de meilleurs soins, contribuera, après quelques générations, à faire de notre petite vache canadienne une très bonne laitière.

«Moyenne générale des 46 vaches qui composent le troupeau laitier (Institut agricole d'Oka) exprimée en livre.

	Lait	Gras	Beurre
Moyenne générale	8,900	346	407
Moyenne des vaches ayrshires.....	8,984	345	406
Moyenne des vaches canadiennes	8,345	361	425

Seulement, nous ignorons pour quelles raisons de là encore, les vaches canadiennes sont parties !

A l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne, on achetait, en 1912, un petit troupeau. Il est composé de vaches de très bonne qualité, (dont quelques championnes), mais il est encore un troupeau d'une vingtaine de vaches, un troupeau de démonstration à côté d'un troupeau pour l'exploitation laitière.....

.....

Ainsi donc, lorsqu'on a enlevé, pour toutes les bonnes raisons du monde, ses livres généalogiques à la Société Générale des

Eleveurs, on lui a enlevé jusqu'à un certain point sa raison d'être, puisqu'elle avait été formée, à bien dire, pour ce soin.

Comme après tous les changements radicaux, la Société eut une existence un peu déroutée, travaillant bien, chaque année, à des choses de détail en élevage, mais manquant nettement d'une idée directrice : on croyait le salut de la race canadienne assuré, du fait que les enregistrements et le contrôle du Livre d'Or du bétail de race pure étaient entre les mains du Département de l'Agriculture à Ottawa. Ne chicanons pas les fonctionnaires d'Ottawa : ils ont fait leur devoir, et se sont occupés consciencieusement à faire le travail qu'on leur a demandé. Seulement, on a eu tort d'espérer d'eux le salut ! Ce sont des choses qu'il ne faut jamais attendre d'une organisation semblable, si l'on n'a pas d'homme qui, toujours au guet, cherchera toutes les occasions de réveiller l'administration. Celle-ci se contente autant que possible de marquer le pas.

Le Dr Couture est mort en 1918, Barnard (l'éveilleur en rond, dès avant Couture) était disparu depuis vingt ans, déjà. Leurs disciples, les éleveurs, n'ayant plus de maîtres, continuèrent modestement leur travail. Mais les grands marchés leur étant fermés (les grands «records» n'étant pas le fait de la race canadienne), on a cru un moment qu'elle s'enliserait, et qu'elle disparaîtrait de la surface de la terre québecoise !.....

Le service provincial des agronomes était organisé depuis une douzaine d'années, tout au plus. Les techniciens contemporains, bien instruits par leurs maîtres, se mirent en campagne pour l'amélioration des cultures afin que les bestiaux mieux alimentés puissent donner les rendements nécessaires à rendre leur exploitation payante. En même temps, on travaillait résolument à remplacer dans le plus grand nombre de troupeaux possible les mauvais «petits beus» qui y avaient eu leur empire depuis toujours, à bien dire.

La Société d'Industrie laitière, qui (avant la création du service des agronomes de comté) avait été la dispensatrice de la science agricole, —et elle avait été, un moment, dans la province une tribune très éclairée— sentait qu'elle devait porter ses énergies de plus en plus vers la fabrication des produits laitiers. Et elle abandonnait l'élevage en d'autres mains !

Finalement, vers 1920, tout le monde reconnaissait le mérite de la vache canadienne qui avait été popularisée à souhait depuis la révélation de son triomphe —assez surprenant en vérité— à Buffalo, à côté des races améliorées depuis de nombreu-

ses générations, et soutenues par une réclame commerciale très poussée ; mais peu de grandes fermes l'adoptaient, quand même!

Une nouvelle race—et qui restera toujours une redoutable concurrente —la race Holstein-Frisonne—, commençait à tenter les éleveurs qui aimaient à obtenir de leurs troupeaux de gros rendements, et les plus hauts «records» par vache, pour la réclame.

Les journaux agricoles étaient remplis de photos très savamment corrigées, au besoin. Celles-ci avaient remplacé avantageusement les belles images faites à la plume par nos devanciers. Comme on avait spéculé aux bons jours d'autrefois sur les «enregistrements indiscutables», le monde des éleveurs spécula, cette fois, sur les belles photos accompagnées de gros rendements au Livre d'Or. Tout le monde s'y laissa prendre, les agronomes aussi bien que les autres !

Cette remarque ne plaira guère, nous le savons. Alors, que l'on réponde simplement à ceci : Où sont les expériences tendant à démontrer quelle est la race qui donnera au cultivateur 1° *le meilleur rendement moyen sur une période de dix ans* ; 2° le meilleur rendement en rapport avec *le coût d'alimentation;* 3° le meilleur rendement *en jeunes bien vivants et capables de continuer les lignées* ; 4° le meilleur rendement *en fonction de la facilité d'alimentation ?* Enfin, s'est-on occupé de dire au cultivateur qu'il y avait comme deux élevages : a) un élevage de luxe pour les gens fortunés, avec toutes les fantaisies du «gentleman-farming»; b) *et un élevage pour le cultivateur de petits moyens,* qui a une assez pauvre terre et qui a beaucoup d'obligations ? S'est-on *occupé d'organiser* sur une base méthodique *l'élevage des animaux croisés à partir de l'une ou l'autre race ?*

Nous ne croyons pas que l'on nous réponde affirmativement. Un coup d'oeil rapide en arrière démontrera qu'il aurait fallu que nous fussions venus au monde une génération plus tôt pour nous apercevoir que nous donnions nettement dans le clinquant !

Sinon, comment expliquer alors que notre élevage en soit rendu à ceci : que les grandes organisations actuelles sont tenues (sous peine de passer pour attachées à de vieilles rengaines), de garder des troupeaux très montés, «surmontés» de taureaux achetés ici et là, à des prix inabordables et dont les produits vivants, les jeunes, ne peuvent pas trouver preneurs chez les cultivateurs, parce que d'un coût trop élevé ?.....

Qui nous expliquera comment il se fait que de grandes exploitations animales offrant des produits classifiés et patentés sur

toutes les coutures, se voient dans l'obligation de les envoyer à la boucherie *pour ne pas avilir les prix ?*

Cela ne peut s'expliquer autrement que par le fait qu'il y a un élevage à base de spéculation, honnête, si l'on veut, mais à base de spéculation, tout de même !..... Et le cultivateur en tout cela, le petit habitant, qu'est-ce qu'on en fait ?

Vers la fin de la guerre de 1914, nos journaux agricoles avaient annoncé qu'un veau de six mois s'était vendu $106,000 dollars ! Evidemment, c'était un chiffre, mais pas plus effarant (étant donné la moindre valeur de l'argent), que celui de $40,000 que nous avons donné, au début de cet ouvrage, sur un sujet du troupeau de M. Cochrane ! Mais, haut rendement, haut prix, images faites par des professionnels de l'art photographique animalier, publication de hauts profits (dans un temps où le lait valait deux fois ce qu'il vaut aujourd'hui), bref, tout concourut à reléguer la petite vache canadienne dans l'oubli !

On considérait, même chez les gens les mieux intentionnés, la poursuite de son élevage et de son amélioration comme une plutôt dévote «tâche patriotique» par la «moindre commodité à se procurer des reproducteurs».

C'est un peu à ce sentiment qu'obéirent en 1923 et 1924 deux jeunes agronomes québecois qui prirent cette cause en main et résolurent, coûte que coûte, de la mener à bien.

Ce ne fut pas facile au début, car il s'agissait de demander à nos éleveurs des sacrifices assez substantiels : l'opinion fut préparée, les directeurs de la Société d'élevage des Bovins canadiens consultés et convertis, et enfin la chose fut décidée.

Troisième partie

Amélioration du bétail canadien

CHAPITRE I

L'inventaire de 1922 et ses suites

Le Dr Couture étant décédé en 1922, le secrétariat de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens devenait vacant. Un jeune agronome de St-Célestin de Nicolet, qui venait de terminer ses études agricoles et zootechniques à Ste-Anne de la Pocatière (1918) et aux Etats-Unis (Amherst et Ames, 1921) fut appelé à cette charge. N'ayant pas eu l'avantage de connaître son prédécesseur, Adrien Morin voulut étudier par lui-même les problèmes qui l'attendaient. Il commença donc dans 44 comtés de la province, chez 139 éleveurs de Bovins canadiens, une enquête, amplement motivée par les objets suivants :

1° *Connaître les éleveurs.*

2° Faire un *relevé aussi exact que possible du bétail canadien* afin d'en connaître avec précision les caractères de race et par ce moyen, d'en établir plus sûrement un standard pratique.

3° *Faire une enquête sur la valeur* des *troupeaux* et sur *les méthodes d'élevage* les plus suivies.

4° *Aider les éleveurs* en tout ce qui concernait *l'enregistrement* et *le transfert des bons sujets.*

5° *Recruter des membres à la Société des Eleveurs.*

6° D'induire ceux-ci :

a)—A la pratique du *contrôle laitier* en vue de l'inscription *au Livre d'Or,* comme base de sélection.

b)—A soumettre leurs troupeaux *à l'épreuve de la tuberculose,* en vue d'obtenir *le certificat d'accréditation.*

c)—A pratiquer de meilleures méthodes *d'alimentation et d'hygiène animale.*

7° *D'utiliser cette documentation complète* sur les éleveurs et sur le bétail afin de pouvoir *inspirer un élevage méthodique en vue de la production de lignées de choix.*

Au cours de l'inventaire du bétail canadien Adrien Morin a

trouvé chez 139 éleveurs (103), 1156 bovins canadiens dont 911 femelles, et 245 mâles, qui furent classés comme suit:

Très, très bons	8.5 p. c.
Très bons	36.5 p. c.
Bons	47.0 p. c.
Médiocres	8.0 p. c.

Une enquête sur une question très à l'ordre du jour, sur la couleur, amena les constatations suivantes :

Couleur typique	81.0 p. c.
Ayant du blanc	13.0 p. c.
Noire	4.1 p. c.
Bringée	0.6 p. c.

Cette inspection terminée, M. Morin convainquait les directeurs de la Société des Eleveurs qu'un travail de sélection s'imposait pour améliorer les effectifs de la race. Dans ses évocations de cette époque de travail ardu, Adrien Morin se plait à rappeler l'appoint précieux apporté par son confrère des classes d'agronomie à Ste-Anne, Qué., et à Amherst, Etats-Unis, M Adélard Godbout, alors professeur de zootechnie à Ste-Anne, ministre de l'Agriculture en 1931, et en 1936 Premier Ministre de la Province de Québec. Il y associe très volontiers également le souvenir du Dr Langelier, alors Régisseur de la Station Expérimentale de Cap-Rouge, dont il a reçu plein et entier support pour l'élaboration du projet.

Le « Journal d'Agriculture » d'avril 1924 renferme un article d'Adrien Morin qui décrit bien la nature du travail entrepris auprès des éleveurs :

« .....Relativement à la race bovine canadienne, il a été constaté un progrès toujours croissant depuis quelques années, manifesté par des records officiels de production beurrière et laitière qui ont dépassé de beaucoup les records précédemment établis, manifesté encore par la forte représentation des exhibits de cette race aux expositions provinciales et fédérales. Les éleveurs de bovins canadiens ne veulent pas rester stationnaires et sont décidés à poursuivre davantage le perfectionnement de la seule race bovine qui a originé en Amérique.

« C'est dans ce but que les amendements suivants à la constitution ont été adoptés à l'assemblée annuelle du 19 mars, selon la résolution proposée par M. Gustave Langelier—Régisseur de la Station Expérimentale de Cap-Rouge, et éleveur de bovins

canadiens—, secondé par M. Aug. Garneau. C'est la première société d'éleveurs qui ait adopté des règlements aussi sévères pour l'enregistrement des animaux en Amérique, mais ce système est pratiquement en usage en Europe, et spécialement dans les Iles Jersey pour la race Jersey. La résolution suivante a donc été adoptée :

« Il est proposé par M. Gus. Langelier, secondé par M. Aug. Garneau : « Qu'à partir du premier janvier 1925, aucun animal ne pourra être enregistré avant l'âge d'un an, après avoir subi avec succès deux inspections par un homme compétent nommé à cette fin par le Comité Exécutif de l'Association des Eleveurs de bovins canadiens, et qu'un numéro tatoué à l'oreille de chaque animal, par le susdit inspecteur devra également apparaître sur le certificat d'enregistrement; qu'en conséquence, les règlements pour l'enregistrement des bovins canadiens se lisent comme suit :

Art. I—Les animaux doivent être nés de parents enregistrés,

Art. II—Les demandes pour l'inscription en vue de l'enregistrement devront être faites sur des formules spéciales de la Société. Ces formules devront être remplies au complet, donnant la date de la naissance, le sexe, les noms et numéros d'enregistrement du père et de la mère, ainsi que les noms et adresse de l'inspecteur et du propriétaire à la naissance de l'animal à enregistrer.

Art. III—Dans les six mois qui suivront la naissance de l'animal, un inspecteur, spécialement nommé à cette fin par le comité exécutif de l'association, fera l'inspection du dit animal; si alors, il le considère suffisamment bon et bien tenu, il le marquera à l'oreille gauche d'un numéro tatoué indiquant son éligibilité à l'enregistrement; si, d'autre part, à cause de son mauvais état, de sa conformation défectueuse ou du manque de quelqu'un des caractères exigés par le «standard» de la race, l'animal est considéré comme inadmissible à l'enregistrement, il le marquera à l'oreille gauche d'un grand «R» indiquant que l'enregistrement lui est à jamais refusé.

Art. IV—L'inspecteur, après cette première visite, fera rapport au secrétaire de l'association, qui tiendra un régistre de tous les animaux approuvés et refusés à cette première inspection.

Art. V—Une deuxième et finale inspection sera faite par l'inspecteur pas moins de six mois après la première visite; si l'animal est trouvé impropre à l'enregistrement, il le marquera

d'un «R» à la suite de son numéro tatoué, pour indiquer qu'il est définitivement refusé; si, d'autre part, il est considéré suffisamment bon pour être enregistré, l'inspecteur en fera rapport au secrétaire; et, sur réception de l'honoraire d'enregistrement, celui-ci transmettra la demande au régistraire des Annales Nationales Animales, indiquant le numéro tatoué dès la première visite.

Art. VI—Sur chaque certificat d'enregistrement, le régistraire devra mentionner le numéro tatoué à l'oreille.

Art. VII—Si un animal est vendu avant d'avoir obtenu son enregistrement, le vendeur devra avertir le secrétaire afin que celui-ci puisse en aviser l'inspecteur.

Art. VIII—La couleur de la robe des femelles doit être noire ou brun foncé (noirâtre) avec ou sans raie jaune sur le dos, et raie jaune ou grise autour du muffle; la couleur de la robe pour les taureaux doit être noire avec ou sans raie jaune sur le dos, et raie jaune ou grise autour du muffle. L'inscription ne sera pas refusée aux femelles qui auront un peu de blanc au pis, ou un peu de gris au bouquet de la queue.

Art. IX—L'éleveur est le propriétaire de la mère quand celle-ci est saillie.

Art. X—Dans le cas ou l'éleveur n'est pas propriétaire du taureau qui a fait la saillie, la demande d'inscription doit être accompagnée d'un certificat de saillie signé du propriétaire du taureau. Des formules à cet effet seront fournies gratuitement par le régisseur.

Art. XI—Celui qui vend un animal enregistré doit remettre à l'acheteur ou envoyer au régistraire un avis de vente ou transfert afin que l'animal ainsi vendu soit inscrit au nom du nouveau propriétaire. Ces avis doivent être faits sur des formules fournies gratuitement par le régistraire. Le régistraire enverra un certificat de transfert au nouveau propriétaire.

Art. XII—Au cas où un certificat d'enregistrement aurait été perdu ou détruit, le comité pourra autoriser l'issue d'un nouveau certificat moyennant l'honoraire ordinaire.

Art. XIII—Dans le mois qui suivra la mort de tout animal enregistré, le propriétaire devra retourner le certificat d'enregistrement du dit animal au secrétaire de l'association.

« En conséquence, afin d'établir les nouveaux devoirs du secrétaire, la résolution suivante a été adoptée :

« Il est proposé par M. Gus. Langelier, secondé par M. Aug.

Garneau, et résolu que dans la constitution à partir du premier janvier 1925, l'article relatif aux devoirs du secrétaire se lise comme suit :

« Le secrétaire assiste à toutes les assemblées de la société, du bureau de direction, du comité exécutif, et en tient procès-verbaux. Il fait la correspondance, prépare les rapports pour la presse, les rapports annuels et autres. En plus, il doit tenir un régistre du résultat des inspections de chaque animal, et transmettre au régistraire les demandes d'enregistrement des animaux qui auront subi l'épreuve avec succès des deux inspections. Il a les pouvoirs de directeur-gérant sous le contrôle et avec l'approbation du Comité Exécutif, il est ex-officio membre de tous les comités.

« Le fait d'avoir accepté des règlements à l'unanimité indique que les éleveurs de bétail canadien sont fortement disposés à faire progresser les industries qui demandent au début des sacrifices assez onéreux, mais dont les résultats, grâce aux nouvelles méthodes, ne seront pas lents à se révéler, à leur plus grand bénéfice.

« Nous ferons connaître bientôt les résultats qu'on a droit d'attendre de ces nouvelles méthodes, en se basant sur les progrès accomplis par la même pratique dans les autres pays (a).

Adrien Morin, Secrétaire
Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec".

Nous puiserons, pour les pages suivantes, dans une brochure publiée, en 1936, à l'occasion du Cinquantenaire du Livre Généalogique de la race bovine Canadienne, et intitulée «Notes Historiques sur la race bovine canadienne. » par Andréa St-Pierre. Secrétaire de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens (130).

A la page 32 et autres, nous empruntons les extraits suivants:

Réorganisation et travail technique

« L'assemblée générale annuelle des Eleveurs de bovins canadiens de 1925 tenue à l'Hôtel Place Viger, Montréal, le 16 février était présidée par le Dr Gustave Langelier, directeur de la Ferme Expérimentale de Cap-Rouge Les Membres de l'Exécutif de la société, pour l'année 1925, étaient MM. Gustave

(a) Inutile d'ajouter ici que les conditions d'enregistrement citées plus haut ont subi des modifications de détail assez fréquentes, spécialement en 1935 (voir ci-après), à la suite d'une refonte de la Constitution de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Langelier, Ernest Sylvestre, Auguste Garneau, Adrien Morin (secrétaire de la Société) et M. Arsène Denis (ex-président) »

Ici, M. St-Pierre cite le rapport que fit le secrétaire de cette assemblée, M. Adrien Morin:

« Le président (M. Langelier) fait une revue sur les progrès accomplis au cours de la dernière année, progrès qu'il attribue pour une bonne part, au travail des anciens officiers et aux membres actuels de la société; il fait ensuite l'éloge de son secrétaire (A. Morin), de son bon travail et de ses connaissances qu'il sait mettre à la disposition de la Société et de tous les membres. Il démontre aussi, avec éloge, les résultats obtenus au moyen des cercles de jeunes éleveurs et exprima l'espoir de voir ces cercles se multiplier (des Cercles de jeunes éleveurs de bovins canadiens avaient été fondés au cours de l'année 1923 et 1924 à Bécancour et à Coaticook). Il appuie sur le besoin d'organiser des cercles de comté, afin de grouper les éleveurs de façon à leur permettre d'exécuter avec ensemble les différents mouvements de la société, et, surtout, afin de s'associer pour expédier les animaux aux principales expositions de la Province. Le président termine en annonçant à ses auditeurs qu'une proposition à l'effet d'amender la constitution de façon à rendre obligatoire à l'avenir l'inspection des Bovins canadiens avant l'enregistrement, leur serait soumise et que ce nouveau règlement deviendrait en vigueur dès cette année, si cette proposition était adoptée par l'assemblée ».

« Ce projet d'amendement de la constitution avait été étudié soigneusement au cours de l'année 1924 par les directeurs de la Société ainsi que par un très grand nombre d'éleveurs qui s'étaient réunis sur la Ferme Expérimentale de Cap-Rouge, le 6 août 1924.....

« A cette assemblée du 16 février, il fut résolu ce qui suit:

I.—Que des cercles d'éleveurs de bovins canadiens seraient organisés dans les différents comtés de la province où se trouvaient des groupements d'éleveurs de bovins canadiens.

II.—Qu'afin d'inciter les éleveurs à soumettre leurs vaches au contrôle officiel du Livre d'Or et à les alimenter de façon à leur permettre de manifester leurs aptitudes à la production laitière et beurrière, l'on exigerait à l'avenir, une plus forte production d'une vache pour lui accorder son inscription au Livre d'Or et que l'on présenterait des coupes aux éleveurs dont les vaches établiraient au cours de l'année les plus hauts records de production.

III.—Qu'un travail serait entrepris dans le but d'assainir la

race en généralisant la pratique du système d'accréditation dans les troupeaux de bovins canadiens.

IV.—Que les bovins canadiens seraient jugés aux expositions en tenant compte de leur conformation et de leur production officielle.

V.—Que MM. Adélard Godbout, professeur en Zootechnie à l'Ecole Supérieure d'Agriculture, Adrien Morin, secrétaire, S. J. Chagnon, spécialiste en Industrie Animale au service des Fermes Expérimentales du Ministère Fédéral de l'Agriculture, et Andréa St-Pierre, spécialiste en Industrie animale et en grande culture au service des fermes de démonstration du Ministère provincial de l'Agriculture, seraient nommés juges officiels de la race canadienne aux expositions.»

Ici, on nous permettra d'ouvrir une parenthèse et de dire quelques mots des hommes qui ont été à la barre, pendant ce renflouage, si l'on peut dire, de la race bovine Canadienne.

Nous avons vu précédemment que M. Adrien Morin, B.S.A., avait été appelé, à la mort du Dr J. A. Couture, à prendre sa succession comme secrétaire des Eleveurs de Bovins Canadiens. Suivant une parole échappée à M. Morin, alors que nous causions intimement de ces temps difficiles, « ce qui constituait les archives de la Société d'Eleveurs » en ce temps-là, c'était « quelques cahiers et quelques lettres contenus dans une boîte de carton»... Aucune classification, et bien peu de documents ! Cela se comprend : le Dr Couture n'a pas vécu à une époque très attentive à la collection des archives; lorsqu'il était dans toute sa force, il n'en eut guère le temps, et ses dernières années furent attristées par la maladie, et disons aussi, par la stagnation de son oeuvre.

En court et en long, tout était à faire, sauf le bétail qu'avait révélé l'enquête, sauf la bonne volonté inépuisable des éleveurs, et l'esprit de progrès du Conseil d'administration de la Société ! M. Morin arrivera donc dans une période où la race de Bovins Canadiens était encore considérée comme devant disparaître, en tout cas, comme incapable de satisfaire un cultivateur de progrès, idées que connut très bien l'auteur de ce travail.

Adrien Morin aura à combattre l'indifférence publique, et ... administrative, au sujet du bétail canadien. On peut bien dire que pendant tout le temps qu'il fut secrétaire de la Société des Eleveurs, de 1922 à 1931, il dût s'employer à trouver à son oeuvre de nouveaux adeptes et, en haut lieu, de nouveaux amis : et cela pour une oeuvre qui s'apprêtait seulement à montrer des pro-

grès ! Tous ceux qui ont fait quelque organisation ou propagande solide comprendront à travers les lignes.

Et parmi ceux qui furent gagnés à sa cause, il faut mentionner un jeune agronome, Andréa St-Pierre. Laissons celui-ci raconter lui-même les circonstances de son entrée dans le mouvement de renflouage du bétail canadien :

« Il fut cependant reconnu qu'un programme si chargé ne pourrait être exécuté sans qu'une bonne partie en fut confiée à un spécialiste en industrie animale aimant la race bovine canadienne et animé à son égard des mêmes dispositions que celles manifestées par le secrétaire et les dirigeants de la Société.

« Etant donné qu'à cette époque l'attention des spécialistes en industrie animale et des techniciens agricoles, d'une façon générale, était presque totalement dirigée vers la race bovine Ayrshire, qui depuis quelques années, était devenue plus intéressante que jamais dans notre province, grâce au travail très considérable exécuté par ses propagandistes, et surtout grâce aux importations faites directement d'Ecosse, ou des meilleures fermes des Etats-Unis, il faut avouer qu'il était difficile pour nos dirigeants de trouver un propagandiste pour la race bovine canadienne ayant les dispositions requises. C'est pourquoi, ceux-ci, ayant observé le travail exécuté en rapport avec la race bovine Canadienne par l'instructeur en élevage au service des fermes de démonstration et l'ayant trouvé satisfaisant, durent solliciter les autorités du ministère provincial de l'Agriculture de leur accorder les services de cet employé. Plusieurs mois s'écoulèrent avant que les autorités du ministère acquiesçassent à la demande des directeurs de la société. Enfin, au mois de mai 1925, le ministère ayant donné son consentement, votre humble serviteur résignait à la position d'instructeur au service des fermes de démonstration et acceptait de devenir inspecteur et propagandiste de la race bovine Canadienne. Je dus hésiter avant d'accepter ce changement, car, au service des fermes de démonstration, le champ d'action était vaste et intéressant. En plus, mes chefs, mes compagnons de travail ainsi que les régisseurs des fermes de démonstration avaient su, par leur manière d'agir à mon égard, me rendre le travail agréable et m'attacher à eux. D'autre part, connaissant alors assez l'histoire héroïque du Dr Couture et ayant eu l'avantage d'apprécier les qualités et le dévouement de son successeur des dirigeants de la Société ainsi que la valeur de la race bovine Canadienne et la noblesse de l'oeuvre entreprise à son égard, la transition ne me fut pas trop sensible, et je fus

heureux d'apporter à la poursuite de cette oeuvre mon humble collaboration.

«L'exécution du programme adopté par l'assemblée générale des membres de la Société fut entreprise sans retard en 1925 et poursuivie dans la suite avec toute la célérité possible. Le nouveau mode d'enregistrement fut inauguré le 12 mai sur la ferme expérimentale de Cap Rouge, où s'étaient réunis pour la circonstance la plupart des membres du bureau de direction de la Société ainsi que les autorités des ministères fédéral et provincial de l'Agriculture. Il convenait que ce nouveau mode de procéder à l'enregistrement des bovins Canadiens fut présidé par le dévoué président de la Société, le Dr Gustave Langelier, car celui-ci, comme le secrétaire, avait été l'un des principaux instigateurs de cette méthode. Le premier sujet soumis à l'inspection et au tatouage fut une magnifique génisse. Monsieur Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, qui avait fortement encouragé la société des Eleveurs de Bovins Canadiens à exécuter ce nouveau mode d'enregistrement, fut choisi comme parrain de la cérémonie; il donna à la génisse le joli nom de « Nanette de Cap Rouge ». Il va sans dire que cette dernière fut recommandée à l'enregistrement. J'eus l'honneur de la tatouer moi-même; elle porte à l'oreille droite les marques suivantes : CR 283C. CR identifie le troupeau auquel appartenait la génisse, 283 était le numéro de l'animal dans le troupeau et C. indique l'année de naissance 1925.

« Au cours de cette même année, 444 nouveaux sujets furent enregistrés. Le nombre des enregistrements effectués fut inférieur à celui de l'année précédente parce qu'un certain nombre de sujets avaient été refusés et surtout parce que la plupart des éleveurs attendirent la visite de l'inspecteur avant de procéder à la demande d'enregistrement de leurs animaux. Toutefois au cours des années suivantes, les éleveurs étant devenus plus familiers avec les nouvelles façons de procéder, le travail d'inspection et de tatouage put se faire plus régulièrement et le nombre d'enregistrements augmenta graduellement chaque année, tel qu'il sera démontré dans un tableau plus loin.

« Au cours de l'année 1925 et des années qui suivirent, des progrès sans précédent se produisirent au sein de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens. Des cercles d'éleveurs furent organisés dans les comtés de Kamouraska et de Dorchester en 1925, dans Lévis en 1926, dans Montmagny et le Lac-St-Jean, en 1927, dans l'Islet, Bellechasse, Lotbinière, Nicolet et Yamaska en 1931. Au cours de cette même année les éleveurs des comtés

de l'Assomption, Montcalm et Joliette s'unirent aux éleveurs du cercle de Berthier et ceux des comtés de Bagot, Richelieu et Rouville s'unirent à ceux du cercle de St-Hyacinthe. En 1933, fut organisé le cercle des Cantons de l'Est comprenant des éleveurs des comtés de Sherbrooke, Stanstead, Richmond, Shefford, Brome et Missisquoi. Grâce à toutes ces initiatives, les éleveurs de bovins Canadiens, qui jusque-là avaient été isolés et par trop ignorés, furent visités régulièrement par leur propagandiste; ils se réunirent périodiquement, purent se mieux connaître, échanger leurs idées, coopérer entre eux et suivre avec ensemble les directeurs de la Société. Il surgit entre les membres de ces différentes cellules de notre Société une saine émulation qui contribua considérablement à faire progresser la race bovine Canadienne, progrès qui se traduisirent par une amélioration dans la conformation et le développement des sujets, une augmentation considérable dans la production et des succès sans précédent aux diverses expositions de la province où elle remporta plus souvent qu'à son tour, les premiers prix dans les concours inter-races. Pendant dix années consécutives, ce fut un troupeau de bovins Canadiens qui remporta la coupe offerte pour le meilleur troupeau de toute race à l'Exposition de Montmagny. Dans un concours inter-races, tenu à l'Exposition de Rimouski en 1929, où les vaches étaient jugées en tenant compte de leur conformation et de leur production, ce fut une vache Canadienne qui se classa première, surpassant sa plus forte concurrente, une Ayrshire, par plusieurs points. A l'Exposition Provinciale de Québec, en 1931, ce furent les bovins Canadiens qui remportèrent la coupe offerte par la Banque Canadienne Nationale pour le meilleur exhibit de progéniture, prenant part à un concours ouvert à toutes les races. Il en fut de même à l'Exposition de St-Hyacinthe, où la race bovine Canadienne a remporté la plupart des prix qui furent offerts dans les concours inter-races. Lors de l'Exposition régionale de Roberval, tenue en 1934, ce furent un taureau et une vache de la race bovine Canadienne qui remportèrent la palme sur tous les bovins de cette région. Enfin, à l'Exposition de Sherbrooke, tenue en 1931, un trophée, don de Sir Henry Thornton, offert aux membres des cercles de jeunes éleveurs qui présenteraient le meilleur exhibit composé de trois sujets croisés ou de toute race, fut gagné par les jeunes éleveurs de bovins Canadiens du cercle de Berthier. Ce succès de la part de nos jeunes éleveurs fut le couronnement de la collaboration de M. Stéphane Boily et de ses instructeurs et des agronomes concernés à l'oeuvre de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens. Nous sommes heu-

reux de rappeler ici que, sous la direction de M. Boily, onze cercles de jeunes éleveurs de bovins Canadiens furent organisés dans la province et que nous comptons déjà actuellement parmi les membres les plus actifs de notre Société plusieurs ex-membres des cercles de jeunes éleveurs.

« Nous tenons à mentionner ici deux initiatives très louables de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens. En effet, comme l'avait souhaité le Dr Langelier lors de l'assemblée annuelle de 1925, grâce à l'organisation de Cercles d'Eleveurs de Bovins Canadiens dans un grand nombre de comtés de la province, les éleveurs purent s'entendre afin d'expédier ensemble leurs animaux aux expositions. Profitant de cet avantage, les directeurs de la Société demandèrent à leur inspecteur de recruter dans chaque comté, où un cercle avait été organisé, un exhibit formé de 1 taureau adulte, 3 vaches âgées de 3 ans et plus, 2 génisses de 2 ans, 2 génisses d'un an et un taureau âgé de moins de 2 ans. Ces exhibits furent présentés à l'Exposition Provinciale de Québec, où ils représentèrent les troupeaux appartenant à chaque cercle d'éleveurs. Il fut décidé de faire concourir ces exhibits entre eux pour l'obtention de prix spéciaux offerts par le ministère Provincial de l'Agriculture et par la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens. C'est ainsi que débutèrent les concours inter-comtés qui ont lieu chaque année à nos grandes expositions.

« Le premier fut organisé à Québec, en 1926. Jusqu'à 1928, seuls les éleveurs de bovins Canadiens les organisèrent. De 1928 à 1931, votre humble serviteur, devenu instructeur en Industrie Animale pour le district du Bas de Québec, fut invité à organiser les éleveurs de bovins Ayrshires de cette région de la même façon, puis dans la suite, les éleveurs des autres races suivirent l'exemple et des concours inter-comtés furent tenus régulièrement à presque toutes les expositions régionales. C'est cette initiative de notre Société, suivie par les autres éleveurs du district de Québec qui a contribué le plus au succès de l'exposition Régionale de Québec, en rapport avec l'Industrie Animale, depuis une dizaine d'années.

« Les cercles d'éleveurs de bovins Canadiens nous permirent aussi d'organiser entre les membres de ces cercles des concours de "bonne exploitation de troupeau".»

Dans une lettre adressée aux concurrents le 5 janvier 1932, et datée de St-Hyacinthe, M. St-Pierre rappelle aux éleveurs les conditions du concours :

	Points accordés
1.—Apparence générale du troupeau	35
2.—Alimentation Rationnelle	25
3.—Pâturage et système de culture en rapport avec l'alimentation du troupeau	30
4.—Qualité du taureau en tête du troupeau ou faisant le service dans le troupeau	30
5.—Méthode d'élevage des veaux	20
6.—Contrôle laitier et Livre d'Or	20
7.—Hygiène de l'étable	15
8.—Accréditation ou tuberculinisation	15
9.—Tenue d'un registre privé du troupeau	10
10.—Méthode de reproduction, contrôle des saillies	10
	200

« Ces concours, continue M. St-Pierre furent organisés entre les éleveurs des comtés de Kamouraska, l'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, Dorchester, St-Hyacinthe, Bagot, Richelieu et Rouville. Tel que nous l'avions prévu, plus de cent éleveurs y prirent part.

« Les rapports indiquent qu'environ 75 % des concurrents ont conservé 75 % des points alloués, cela après un jugement très sévère.

« Mais pour en apprécier la valeur (du concours), il faut tenir compte des progrès réalisés, grâce à ce concours, au point de vue de la production des fourrages, des pâturages et des céréales sur les fermes des concurrents et aux points de vue de la tenue des troupeaux, de leur alimentation, de leur production, etc..... Les résultats furent tels que, dès l'automne 1932, l'on projetait d'enrôler dans ces concours tous les membres de la société des Eleveurs de Bovins Canadiens. Si ce projet n'eut pas de suite, c'est que le ministère provincial de l'Agriculture, qui avait encouragé ces concours de ses octrois, ayant constaté les bons résultats qu'ils avaient produits, manifesta l'intention d'en prendre la direction et d'en faire bénéficier tous les éleveurs de la province.

« Notre société abandonna donc cette initiative au ministère de l'Agriculture qui, malheureusement, ne put, pendant les années de crise que nous avons traversées, donner suite aux généreuses intentions qu'il avait manifestées.

« Nous croyons cependant que cette initiative de notre société a donné lieu à un des concours les plus recommandables qui

aient encore été organisés dans la province de Québec, et nous souhaitons qu'il soit possible d'en réorganiser de semblables dans un avenir très rapproché »

Puis M. St-Pierre termine son ouvrage en citant des opinions un peu échevelées d'adversaires à qui il répond surtout en présentant des tableaux fort intéressants.

Des observateurs superficiels pourront trouver des discordances entre quelques tableaux dûs à M. St-Pierre (132) et ceux qui sont dûs à nos propres recherches; (voir 3e Partie); voulant en avoir le coeur net, nous avons fait la preuve de la véracité des deux en tenant compte de leurs bases différentes. Il n'y a aucune différence pratique, sauf celle qui découle du fait que dans ses calculs l'un de nous a tenu compte d'une décimale de plus; la moyenne de la production de gras de beurre pour les quatre classes de la race canadienne, pour les années 1933, 1934, 1935, et 1936, étant comme suit:

D'après St-Pierre : 447.72
" Fortin : 449.15.
Différence 1.43 soit : 0.318 p.c.

Un peu plus haut, lorsque Andréa St-Pierre discute les motifs de son entrée au service des Eleveurs de bovins canadiens, il laisse entendre qu'il était difficile de trouver des agronomes aimant cette race..... C'est un peu dur à lire, mais c'est vrai. En tous cas, les circonstances étaient les suivantes :

Vers 1925, il y avait de l'argent partout, ou tout le monde agissait comme si chacun en avait possédé; « les piastres roulaient » et roulaient, même jusque dans les mains des agriculteurs.

Les grandes associations d'élevage (elles ont ce mérite d'avoir su intéresser leurs éleveurs) ne restèrent pas sourdes aux conseils que les agronomes donnaient aux cultivateurs : « Améliorez vos troupeaux; chassez de votre étable le "petit beu" qui annule tous vos efforts en élevage. Vos vaches ne donneront les résultats d'une bonne alimentation qu'à la condition qu'elles aient une constitution qui permette de la donner ».....

Dans tous les comtés, dans toutes les paroisses, des cours ambulants répandaient un enseignement très à point; les bureaux d'agronomes distribuaient des bulletins, des circulaires, etc, et organisaient des concours très variés dans toutes les branches de l'élevage.

Seulement, la race de bovins canadiens ne pouvant pas offrir les sujets nécessaires aux améliorations, par rareté d'effectifs--

et il s'en fallait de beaucoup—les autres sociétés d'élevage n'ont pas perdu leur temps. Ayant en main le stock voulu (ou pouvant l'importer) et s'assurant les services de propagandistes justement reputes, elles firent rondement les choses. Plusieurs agronomes se sont faits des champions de l'amélioration du bétail; et quelques uns ont même charroyé par centaines de ces futurs petits taureaux, convoyés avec célérité dans une remorque attachée à leur automobile.... Pendant ce bouleversement, les amis de la race bovine canadienne, faute de stock à vendre, ne pouvaient pas faire beaucoup mieux que regarder faire les autres.

Ne chicanons pas les agronomes; ils ont fait leur devoir qui était de travailler à l'amélioration de la ferme, de l'élevage, et de toutes les industries agricoles. Ceci établi, nous pouvons dire que les sociétés d'élevage qui étaient les mieux organisées ont pu bénéficier presque exclusivement du travail qui a été fait pour remplacer les « petits boeufs» par des sujets de « race améliorée».

Seulement, lorsqu'on prétend qu'il n'était pas facile pour la Société des Eleveurs de bétail canadien de trouver en 1925 un propagandiste convaincu de son affaire, on a raison.

M. St-Pierre fut inspecteur du bétail canadien de 1925 à 1928, alors qu'il fut nommé « instructeur au service de l'Industrie animale pour le Bas de Québec ». Et le 1er mai 1931, il succédait à M. Morin comme secrétaire de la société des Eleveurs de Bovins canadiens avec résidence à St-Hyacinthe, et devenait directeur de la ferme de l'Ecole de Laiterie, postes qu'il occupe encore en 1939. M. St-Pierre a été un excellent collaborateur de M. Morin alors que celui-ci était secrétaire de la Société des Eleveurs.

Aujourd'hui, on peut dire que c'est M. A. Morin, promu en 1931 au poste de Chef du Service de Production Animale, au Ministère de l'agriculture de Québec, qui est le collaborateur de M. St-Pierre en tout ce qu'il lui est possible de faire pour rendre justice au bétail canadien.

L'historien ne tentera pas de faire le partage des mérites entre ces deux secrétaires qui ont succédé au Dr Couture; tous deux admirent profondément leur prédécesseur qui a fait tout ce qui était humainement possible pour faire monter son oeuvre; de plus A. Morin et A. St-Pierre, ont mis dans leur travail toute leur âme et toutes leurs qualités personnelles dont la différence n'a pas empêché la collaboration la plus complète.

Il serait indélicat d'oublier ici que le Dr Langelier, régisseur de la Ferme Expérimentale de Cap-Rouge, a mis beaucoup de dévouement à l'oeuvre poursuivie par les éleveurs de bétail canadien, soit comme membre du conseil d'administration de la

Société des Eleveurs en 1924 et 1925, soit encore comme Eleveur de Bétail Canadien à la ferme Expérimentale de Cap-Rouge. Les éleveurs de chevaux canadiens se rappellent son travail d'éleveur dans cette race aujourd'hui en plein essor; le Dr Langelier leur a même consacré une brochure, aujourd'hui précieuse.

Des amis m'ont fait remarquer qu'il serait ingrat d'oublier ici M. J. A. Grenier, qui fut sous-ministre de l'Agriculture de 1914 à 1936, ainsi que l'Honorable J. E. Caron qui fut Ministre de l'Agriculture de 1909 à 1929; car ils ont tous deux rompu la tradition qui consistait à ne donner aucune attention aux bovins canadiens.

Pour la même raison, il faut mentionner l'Hon. J. A. Godbout, qui comme ministre de l'Agriculture a su laisser son ancien confrère des classes d'Agronomie à Ste-Anne et d'Amherst, E.-U., lui faire violence en de multiples occasions.

Qui ne connaît pas les sympathies personnelles de l'Honorable Dussault, l'actuel Ministre de l'Agriculture pour le Bétail Canadien, et celles, fort agissantes, de son sous-ministre, M. l'Agronome Albert Rioux, L.S.A., qui est lui-même éleveur de bovins et de chevaux canadiens ?

Depuis quinze ans, les Eleveurs de Bovins Canadiens n'ont pas eu de plus loyal collaborateur que M. Stéphane Boily, B.S.A., du Département fédéral de l'Agriculture, à Sherbrooke; sa récente nomination comme Chef du Service des Cercles de Jeunes Eleveurs, à Ottawa, indique bien la valeur de la collaboration que cet agronome distingué a apportée depuis de nombreuses années.

Avant de clore ce chapitre, il nous fait plaisir de rappeler le nom de M. Joseph Pasquet, qui fut pendant six ans, professeur de Zootechnie à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne. Venu au Canada, tout jeune homme, il fit ses études à l'ancienne Ecole d'Agriculture d'où il sortit diplômé en 1910. Il retourna en Europe parfaire à Cambrai des études avicoles commencées à Ste-Anne et à l'Institut Agricole d'Oka, pour revenir, en 1912, occuper brillamment la chaire de Zootechnie à Ste-Anne.

M. Pasquet fut un professeur qui a laissé un souvenir ineffaçable. Ses idées étaient la clarté même, et ses leçons ne réflétaient pas le moindre parti-pris. Il sut rendre justice au bétail canadien, chevaux et bovins, à une époque où ces races étaient particulièrement reléguées au dernier plan; il en a un mérite qu'il serait injuste d'oublier.

La plus grande championne de la Race, Belle-du-Lac, 3H 12638, qui a donné plus de 20,000 livres de lait en un an et plus de 850 livres de gras de beurre, provient d'un troupeau qu'il avait formé

lui-même pour une communauté religieuse des environs de Québec, il y a vingt ans. Comme les ancêtres de cette championne à la quatrième génération se retrouvent dans le « Bétail souche » de la race canadienne, on peut en conclure que le travail pratique du prof. Pasquet a laissé des traces qui ne sont pas banales à retrouver, particulièrement pour ses anciens élèves qui l'ont connu et estimé.

Nous devons forcément clore cette liste des collaborateurs à l'amélioration de la race de bovins canadiens. Telle qu'elle est, nous la trouvons fort incomplète; il nous fait de la peine de ne pouvoir nommer plus d'ouvriers du renouveau de la race de Bovins canadiens, éleveurs, agronomes et amis désintéressés. Cela pourra être repris en une autre occasion.

CHAPITRE II

Un chapitre d'élevage méthodique (1925-1939), à St-Hyacinthe

En 1881, était créée à St-Hyacinthe une Société d'Industrie laitière; encore active, de nos jours, cette association, fondée par E. A. Barnard, pour aider à la diffusion de bonnes méthodes de culture, d'élevage et de fabrication des produits laitiers, a fait beaucoup de bien. Avant l'organisation du service des Agronomes au ministère de l'Agriculture de Québec, la Société d'Industrie Laitière a été la tribune agronomique la plus autorisée.

C'est au cours de l'une de ses réunions que le projet, qu'elle avait poussé activement, d'enregistrer les animaux canadiens dans des Livres Généalogiques reçut sa consécration, en 1886.

Les deux secrétaires successifs de la Société des Eleveurs de bovins canadiens depuis 1923, Morin et St-Pierre, nous ont chacun leur tour, au chapitre précédent, mis au courant des développements de la race de bovins canadiens. Les pages qui suivent nous apprendront quelques détails, pour une grande partie inédits.

Comme on sait, les éleveurs de bovins canadiens sont pour la plupart des cultivateurs moyens pour qui l'élevage du bétail est un moyen d'assurer une vie normale à une nombreuse famille; ils considèrent donc l'élevage laitier au point de vue économique seulement, et très rares sont ceux qui pourraient se permettre le luxe d'achats coûteux et fantaisistes pour le plaisir d'expériences assez risquées, parfois, mais à coup sûr, dispendieuses.

Dès 1923, Adrien Morin fit donc le rêve d'avoir un troupeau où l'on essaierait de créer des lignes alliant la beauté des formes à la productivité. A l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe existait depuis de nombreuses années un groupe de bovins canadiens que l'on n'avait pas encore réussi à rendre remarquable. Adrien Morin, qui habitait Québec au début de son secrétariat à la Société des Eleveurs, pensa que ce troupeau—et la belle Ferme de

l'Ecole—feraient bien l'affaire. Il s'ouvrit de cette idée à l'Honorable J. Ed. Caron, alors Ministre de l'Agriculture, dans une lettre écrite en mars 1925—et dont l'original est malheureusement introuvable. L'Honorable Caron accepta le projet, et pour permettre au jeune zootechnicien de poursuivre ses essais, il ordonna le transport des bureaux de la Société des Eleveurs de Bovins canadiens à St-Hyacinthe, avec la mission, pour le secrétaire, de diriger le troupeau de bovidés ainsi que la Ferme de l'Ecole.

Dans la province, il y avait déjà de très bonnes vaches laitières; il y avait sûrement de bons taureaux, mais le contrôle laitier n'étant pas répandu chez les éleveurs, comment les reconnaître ? Or, Adrien Morin voulait créer des lignées capables d'améliorer les points faibles de la race selon lui : la tête, le pis et la croupe. Pour notre part, nous sommes d'avis que la protubérance des vertèbres sacrées est chez la canadienne un caractère ancestral et pas facile à faire disparaître. Quoi qu'il en soit de ce point, le secrétaire des Eleveurs de Bovins canadiens partit à la recherche des sujets qui devaient lui servir de matériel d'élevage.

Chez M. Emile Houle, de Grondines, il acheta Beau Brun de Mastaï A6948 dont il avait admiré la belle conformation et surtout les qualités de raceur, puisque les femelles qui descendaient de lui présentaient de beaux pis et une grande distinction dans la tête. Ce Beau Brun de Mastaï, descendant du taureau Extra Elegant, qui a eu son heure de célébrité, provenait d'un troupeau formé vers 1918 par M. J. Pasquet, prof. à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne.

Morin partit également à la recherche de femelles de marque. Chez M. Jos. Coulombe, de St-Norbert, il trouva Ultra Séduisante 6108, qui mourut accidentellement dès son arrivée à la Ferme de l'Ecole de Laiterie. Ne pouvant se résigner à laisser tomber une « souche » sur laquelle il fondait tant d'espoir, il retourna chez le même éleveur, et en revint avec Ultra Coquette 8295, fille de Ultra Séduisante.

Ce couple, Ultra Coquette et Beau Brun, produisit Ultra Choisi de l'Ecole, 7 G 11884, né le 8 nov. 1929, qui fut Grand Champion à Québec et à Toronto, à plusieurs reprises. Il est encore à la tête d'un troupeau, sur la Ferme-modèle de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne.

Pendant une autre tournée chez les éleveurs, Adrien Morin acheta de M. Arsène Denis, de St-Norbert. Denis 14F 10807 qui n'avait qu'un an, et qui devint un magnifique animal. De plus Denis 14 F se classait, en 1931, le premier dans un concours de

progéniture ouvert à toutes les races bovines laitières sur le terrain de l'Exposition Provinciale de Québec.

Ce taureau et Ultra Coquette 8295 produisirent Ultra Séduisant 13 H 12863, né le 10 nov. 1930. Ultra Séduisant répètera, en 1934, l'exploit de son père, également dans un concours de progéniture; on le considérera comme le plus grand raceur, comme un taureau dont l'influence au point de vue production laitière et conformation extérieure n'a pas encore d'égal.

Ultra Séduisant représentera ce que Adrien Morin a recherché, chez les éleveurs, un animal capable d'améliorer la tête, la croupe, et le pis des vaches laitières, ainsi que la production. Ce taureau est aujourd'hui chez M. Maurice Hallé, de Sweetsburg, un éleveur plutôt jeune, mais d'envergure.

Adrien Morin se réjouit que la pratique de l'insémination artificielle—en d'autres termes, la fécondation à distance,—permette dorénavant aux zootechniciens d'étendre à volonté l'influence des meilleurs sujets dont le rayon d'action se trouve très multiplié, leur présence n'étant pas indispensable auprès de la femelle à féconder. Ultra Séduisant est de la classe de taureaux qui peuvent servir à une telle pratique.

On a parlé d'Ultra Coquette, qui provenait d'un troupeau de petit éleveur, un « troupeau d'habitant » comme on dit. On peut raconter ici quelques histoires qui ont leur intérêt.

Un éleveur, trop peu ambitieux, avait une petite génisse qu'il destinait à la boucherie et qu'il laissait nourrir par sa mère, au champ. Morin l'obtint facilement pour le prix de $25.00. Deux ans plus tard, Madeleine du Parc 8H 12849 produisait 14,343 livres de lait et 598 livres de gras, se plaçant au premier rang des vaches de sa classe.

C'est également d'un « troupeau d'habitant » que provient Bernier 2C, qui a déjà produit 89,061 livres de lait et 3,613 livres de gras, et qui sera la première vache canadienne à obtenir la Médaille d'or du Concours de Production de Longue durée, avec 100,000 livres de lait et 4.500 de gras de beurre.

Ces faits indiquent qu'il y a partout, dans la province de Québec, de bonnes bêtes que le contrôle laitier seul peut révéler. L'histoire de Madeleine du Parc nous permet de nous demander combien de taures, qui auraient été de la classe des championnes, ont été sacrifiées ou négligées, depuis toujours !

D'une façon générale, on peut dire que ce sont les troupeaux les plus suivis des Denis, de St-Norbert; des Thouin, de Repentigny; des Sylvestre, des environs de St-Hyacinthe; des Sansouci, de St-Ours; des Coulombe, de St-Norbert; et de combien d'autres

éleveurs de mérite, quoique moins en évidence, qui ont préparé la venue des lignées d'élite que nous avons aujourd'hui, et celles beaucoup plus nombreuses de demain.

Les rapports du secrétaire de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens, pour 1938, M. A. St-Pierre, nous font connaître que l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe a à son nom 13 des 80 meilleures vaches de la race. Le chapitre d'élevage que nous venons de raconter se continue avec A. St-Pierre, (1931-19.....) comme Adrien Morin (1923-1931) l'avait commencé.

On peut donc dire que de St-Hyacinthe sont partis deux grands courants d'amélioration des Bovins canadiens :

a)—de belles et bonnes lignées d'animaux canadiens.

b)—d'excellentes initiatives de la Société des Eleveurs que dirigent conjointement, les éleveurs et les deux agronomes ci-dessus nommés.

a.—Les bonnes lignées.

L'Ecole de laiterie pouvait disposer de ressources que n'avaient pas les éleveurs ordinaires de bétail canadien pour trouver et acheter les sujets désirables; elles furent employées pour faire du troupeau de la Ferme de l'Ecole comme une sorte de troupeau central où seraient réunis les sujets les plus conformes aux idées des zootechniciens en charge des essais.

En même temps, les visites fréquentes des secrétaires et inspecteurs de la société des Eleveurs ont provoqué entre les éleveurs de toute la province des échanges nombreux et méthodiques des meilleurs sujets, toujours en vue de créer dans la race bovine canadienne des lignées de choix.

Nous assistons à un vrai travail d'ensemble, où il y a de l'ordre et une méthode; les tableaux de la 3e Partie en font connaître les résultats économiques qui ne tardèrent pas à se manifester; quant aux conséquences esthétiques, les succès aux diverses expositions les démontrèrent à profusion.

Nous prenons plaisir à citer ici l'opinion d'un collègue, M. Gustave Toupin, prof. de zootechnie à l'Institut Agricole d'Oka, qui, après avoir jugé les animaux laitiers canadiens, et après avoir admiré la descendance de Denis 14 F à l'Exposition Provinciale de 1932, s'exprimait ainsi (134) :

« La vache canadienne, telle qu'elle m'est apparue à Québec, se présente maintenant dans un type bien défini tant au point de vue du poids et de la taille que de la silhouette ou conformation. Il m'a été très agréable de constater dans quelle mesure la ligne supérieure s'est redressée, combien la croupe s'est débarrassée de ses grossièretés anciennes pour s'étaler longue, large et d'aplomb.

Ce sont là des éléments de beauté fondamentale et nécessaire pour faire apprécier une race du public. La vache Canadienne, tout particulièrement dans la jeune génération, est bien proportionnée, a de l'élégance et du fini. Ce qui m'a surtout fort impressionné, c'est la puissance des caractères héréditaires dénotant de hautes aptitudes laitières imprimées dans la tête. Aussi, ai-je été surpris de trouver une collection de têtes aussi expressives. On y soupçonne le résultat d'accouplement consanguins systématiquement faits.»

Or, de 1932 à 1938 inclusivement, les succès de cette race aux expositions n'ont fait qu'augmenter, aussi bien en ce qui regarde le nombre que la qualité des exhibits.

b.—Initiatives de la Société des Eleveurs.

I.—La méthode d'enregistrement en cours, après inspection et tatouage, a été une innovation dans notre pays, dûe absolument aux Directives de la Société des Eleveurs de bovins canadiens. On la connait suffisamment.

II.—Organisation de réunions d'éleveurs (pique-niques).

A ces réunions en plein air, il y a des concours d'appréciation, des démonstrations sur la connaissance du bétail, des conseils sur l'alimentation, la sélection et l'entretien des troupeaux. Et c'est là également que les mots d'ordres de la Direction de la Société sont expliqués aux éleveurs.

Uniformité de travail se traduisant par l'uniformité du bétail laitier canadien dans toute la province.

III.—Cercles de comté.

Dirigés par le secrétaire et le propagandiste de la Société, ces cercles habituent les éleveurs à regarder autant ailleurs que chez eux, aussi bien dans les réunions que lors des expositions. Ces concours de comté ont toujours eu le plus franc succès.

IV.—Rayon de photographies du bétail.

Les photos anciennes ont été le fait d'amateurs. Celles dont nous voulons parler sont le travail d'un photographe-animalier, connaissant l'art de placer son sujet aussi bien que l'art de le faire se détacher clairement sur le papier blanc. On peut signaler ici les nombreuses épreuves faites sur des animaux canadiens par Harry Stromeyer, de New-York, et dont les clichés ont

servi à répandre dans le public une image de la canadienne aussi bien faite que les images des autres grandes races de bétail.

Peut-on dire ici que cet artiste américain a suscité chez nos jeunes des intentions, assez prometteuses, de l'imiter ? En tous cas, son travail a permis ou facilité l'échange de nombreux sujets de points éloignés de la province.

V.—Jugement contrôlé des vaches laitières.

Pendant plusieurs années, à partir de 1925, les vaches laitières furent classées d'après leur silhouette, d'abord, puis ce jugement était modifié ou confirmé par les points obtenus par la vache dans l'épreuve du contrôle au Livre d'Or.

A notre connaissance, bien des jugements trop uniquement basés sur l'apparence de certains sujets ont été corrigés par l'apport des points obtenus au Livre d'Or, mettant ainsi *la bonne vache chez elle*, à l'exposition, autant que la *belle vache !* Le classement final se trouvant basé à la fois sur les qualités d'apparence et de fonds de la bête, il ne pouvait être que juste et fécond. On a vu qu'il l'a été. Cette méthode de jugement, trouvée encombrante, a été remplacée par un règlement rendant obligatoire l'inscription au Livre d'Or des vaches de trois ans et plus, sous peine d'une retenue de 20 p.c. dans les prix accordés. Cette disposition élimine du coup les vaches qui n'auraient pour elles que leur beauté extérieure.

VI.—Livre d'Elite.

Ce livre d'élite a été organisé en 1925. En 14 années, 106 taureaux ont été inscrits dans la classe "AA" et 908 dans la classe "A" (voir page 223). Ce livre rend possible, conjointement avec le Livre d'Or des vaches laitières, la sélection d'une *vraie race* secondaire *dans la race*. La vache canadienne et le taureau figurent honorablement à ces tableaux, et les éleveurs tiennent beaucoup compte de ces indications qui sont dores et déjà reconnues comme indispensables.

VII.—Concours de production laitière de longue durée.

Ce concours, mis à l'étude il y a déjà quelques années, a été institué en 1938. Le rapport du secrétaire A. St-Pierre, B.S.A., pour l'année 1938 en dit ce qui suit :

« Les diplômes qui seront décernés pour les vaches qui auront produit les quantités de gras requises après plusieurs périodes de lactation sont les suivants:

1)—Diplôme de la Médaille de Bronze, pour les vaches qui auront produit 2,250 livres de gras, c'est-à-dire l'équivalent de 50,000 livres de lait dosant 4.5 % de gras.

2)—Diplôme de la médaille d'argent, pour les vaches qui auront produit 3,375 livres de gras, c'est-à-dire, l'équivalent de 75,000 livres de lait, dosant 4.5 % de gras.

3)—Diplôme de la Médaille d'Or pour les vaches qui auront produit 4,500 livres de gras, c'est-à-dire, l'équivalent de 100,000 livres de lait dosant 4.5 % de gras. »

Déjà Bernier 2C 8070, que M. Andréa St-Pierre avait acheté jeune veau chez M. Louis Bernier, de St-Alexandre de Kamouraska, peut montrer la production officiellement contrôlée de 89,061 livres de lait et de 3,613 livres de gras de beurre. Encore une année de production, et une petite vache élevée par un « Habitant » se classera parmi les meilleures vaches de toutes les races ! Cette vache est depuis plusieurs années à la Ferme Provinciale de Deschambault, dans un troupeau qui remporte beaucoup d'honneurs soit aux expositions soit aux concours de production.

Suivent une douzaine de vaches qui sont des candidates aux plus hautes récompenses; et cela, dès la première année du concours, alors que plusieurs vaches qui auraient produit suffisamment de lait pour y être inscrites se voient leur mention refusée parce que quelques productions annuelles n'ont pas été officiellement reconnues.

La vache canadienne a donc les qualités voulues pour remplir rapidement les pages d'un tel livre d'élite, un vrai livre d'enregistrement supérieur. Elle a pour y arriver la constance dans la production, la santé, la longévité. Et l'éleveur qui engage ses laitières dans un tel concours ne peut en retirer que de grands bénéfices, sans compter que s'il fait durer ses laitières pendant de nombreuses années, elles lui rapporteront des veaux qui auront une valeur basée sur la valeur grandissante de la mère.

L'organisation d'un tel concours ne peut être trop louée.

CHAPITRE III

Etapes de l'amélioration (1908-1939)

En 1908, le Dr Rutherford écrivait dans l'introduction du premier rapport du Livre d'Or, au Ministre de l'Agriculture à Ottawa: « Le livre d'Or a pour but de guider les cultivateurs qui désirent se procurer des taureaux issus d'ascendants doués de bonnes aptitudes laitières, en leur fournissant au moyen d'un contrôle soigneusement exercé pendant toute une période de lactation, des indications exactes sur les rendements individuels des vaches de race pure »..... (96)

Dans ce même rapport, nous n'avons trouvé qu'une inscription de vache canadienne. Sa grande rivale, la race ayrshire, avait 34 inscriptions. Comme la plupart de ces vaches de choix étaient de provenance étrangère, nous eûmes la curiosité "d'égaliser les choses" en recherchant combien parmi elles étaient des vaches « d'habitants ». Voici le résultat :

Année du rapport	No du Rapport	Vaches Ayrshires	Vaches Canadiennes
1908	1	1(a)	1
1910	2	0	4
1911	3	0	10
1912	4	0	2
1913	5	0	5
1914	6	1	2
1915	7	1(b)	14
1916	8	3	8
		6	43

(a) appartenant à un M. Trudel.
(b) appartenant à M. Méd. Ste-Marie, Compton, Qué.

La moyenne des rendements fut :

Race	Lait	Gras de beurre	Taux de gras
Ayrshire	8937 (365 jrs)	348	3.80 p.c.
Canadienne	7782 (365 jrs)	367	4.54 p.c.

Cette comparaison démontre que le bétail canadien donne un rendement égal aux autres races, lorsque les conditions d'entretien et d'élevage sont identiques. Il n'y a pas d'autres raisons à la façon dont le tableau précédent a été fait. Nous verrons plus tard que ces précautions sont devenues parfaitement inutiles.

Mais auparavant, il nous faut examiner la marche du progrès accompli par la race de bovins canadiens, de 1908 à 1936 (a). Nous procéderons donc par étapes : les chiffres de la première, celle qui s'étend de 1908 à 1916, ont été recueillis par nous-mêmes (96) ; ceux de la période suivante, 1916-1926, par M. Adrien Morin (97) ; et ceux de la décade 1926-1936 par M. And. St-Pierre, secrétaire de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens (98).

En ces tableaux, nous ne tenons compte que des trois meilleures vaches de chaque classe; il aurait été impossible de trouver un plus grand nombre de laitières au contrôle officiel, surtout pendant les premières années, 1908-1916. D'autre part, la division du Livre d'Or appelée « Tableau d'honneur » n'ayant été constituée que plusieurs années après le Livre d'Or, il nous a fallu tenir compte du nombre de jours de lactation de chaque productrice.

Au bas du tableau de la période 1908-1916, nous donnons la moyenne de production des trois vaches laitières; après la période 1916-26, nous faisons encore la moyenne de production, mais en y donnant en chiffres l'augmentation de la moyenne des lactations sur celle de la moyenne précédente. Après la période 1926-1936, nous ajoutons l'augmentation totale de la moyenne de production depuis 1916.

(a) Ces calculs ont été faits en 1936.

TABLEAU I

Production laitière et beurrière des trois meilleures vaches de chaque classe des deux divisions du Livre d'Or, pour les périodes 1908-1916, 1916-1926, et 1926-1936.

VACHES ADULTES

Période	Nom de la vache	No Enregistrement	Lait Quantité	Gras Quantité	Pourcentage de gras	Lactation jours
1908-1916 :	Denise Championne	1625	10,140	413	4.07	365
	Finette 2	218	9,747	403	4.13	365
	Florida	1353	9,782	514	5.20	365
	Moyenne de production :		9,887	476	4.46	365
1916-1926 :	Aromaz	1587	13,219	631	4.07	365
	Denise Macdonald 2. 379	(1349)	14,575	592	4.06	365
	Championne de Berthier	5	14,185	569	4.06	365
	Moyenne de production :		13,993	597	4.04	365
	Progrès sur 1908-1916 :		4,106	121	—.42	
1926-1936 :	Finette	5776	16,846	895	5.35	365
	Julienne Gagnante	10484 1F	19,582	869	4.43	365
	Sylvestre A 125	5840	17,013	729	4.28	365
	Moyenne de production :		17,814	831	4.68	365
	Progrès sur 1916-1926 :		3,821	234	.64	
	Progrès total depuis 20 ans :		7,927	355	.22 (a)	

(a) On remarquera que les fluctuations du taux de gras de beurre n'ont aucune signification; nous les donnons quand même pour le reste de cette comparaison.

VACHES DE 4 ANS

Période	Nom de la vache	No. Enregistrement	Lait Quantité	Gras Quantité	Poucentage de gras	Lactation jours
1908-1916 :	Domnonée	3620	7,491	359	4.79	335
	Elégante Poupée	2146	7,085	321	4.52	331
	La Belle	869	7,196	357	4.96	345
	Moyenne de production :		7,286	348	4.75	337
1916-1926 :	Bauline 3	2482	10,200	484	4.74	365
	Pivoine	4784	9,394	481	5.12	365
	Zaza Fille 5ème	5118	9,137	446	4.88	365
	Moyenne de production :		9,580	470	4.91	365
	Progrès sur 1908-1916 :		2,294	122	.16	
1926-1936 :	Belle du Lac	12638	15,148	717	4.73	365
	Finette des Coteaux	7379	12,887	658	5.11	365
	Julienne 5 G	11505	13,637	600	4.40	365
	Moyenne de Production :		13,891	658	4.74	365
	Progrès sur 1916-1926 :		4,311	188	—.17	
	Progrès total en 20 ans :		6.605	310	.01	

VACHES DE 3 ANS

1908-1916 :	Maid of Two-Mountains	2200	6,947	344	4.95	365
	Merveille de St-Denis	2507	7,759	303	4.18	365
	Empire	2395	7,992	338	4.22	365
	Moyenne de production :		7,432	328	4.45	365

1916-1926 :	Julia de Cap-Rouge	6029	10,181	490	4.81	365
	Marjolaine	5881	9,002	485	5.39	365
	Denise Fortune	3807	10,133	471	4.65	365
	Moyenne de production :		9,772	470	4.91	365
	Progrès sur 1908-1916 :		2,340	142	.46	
1926-1936 :	Julienne Gagnante 1F	10484	15,945	757	4.75	365
	Pauline de la Pérade	13361	11,564	582	5.03	365
	Mimi	7912	12,013	573	4.77	365
	Moyenne de production :		13,174	631	4.85	365
	Progrès sur 1916-1926 :		3,302	161	—.06	
	Progrès total en 20 ans :		5,642	303	.40	

VACHES DE 2 ANS

1908-1916 :	De Clairvaux	1650	6,649	329	4.95	365
	Rénée de Clairvaux	1547	6,583	321	4.88	365
	Madame Rouen	2659	6,365	308	4.83	365
	Moyenne de production :		6,532	319	4.88	365
1916-1926 :	Jacqueline de Cap-Rouge	6031	7,792	452	5.80	365
	Mignonne G	6581	9,682	444	4.59	365
	Blet	5366	7,612	418	5.49	365
	Moyenne de production :		8,382	438	5.29	365
	Progrès sur 1908-1916 :		1,830	119	.41	
1926-1936 :	Mimi	7912	12,195	629	5.16	365
	Manzelle de l'Ecole 5 C	8242	14,057	613	4.36	365
	Madeleine du Parc 8 H	12849	14,343	598	4.17	365
	Moyenne de production :		13,531	613	4.56	365
	Progrès sur 1916-1926:		5,169	175	—.73	
	Progrès total en 20 ans :		6,999	294	—.32	

TABLEAU II

(Classe de 305 jours de lactation)

VACHES ADULTES

Période	Nom de la vache	No Enregistrement	Lait Quantité	Gras Quantité	Poucentage de gras	Lactation jours
1908-1916 :	Filie	2130	10,767	453	4.20	305
	Zamora	242	7,668	403	5.25	330
	Denise Besse	1269	8,358	338	4.04	303
	Moyenne de production :		8,962	398	4.49	312
1916-1926 :	Sylvestre Belle	4103	10,367	454	4,38	305
	Adaline	5350	8,729	393	4.50	305
	Eva	3833	8,962	391	4,36	305
	Moyenne de production :		9,352	412	4,41	305
	Progrès sur 1908-1916 :		390	14	—.08	
1926-1936 :	Mandina 2 D	9008	13,091	598	4.57	305
	Jeanne-de-Cap-Rouge	6032	11,804	584	4.95	305
	Source de Mastaï	6546	11,761	550	4.68	305
	Moyenne de production :		12,218	577	4,73	305
	Progrès sur 1916-1926 :		2,856	169	.32	
	Progrès total en 20 ans :		3.246	169	.24	

VACHES DE 4 ANS

1908-1916 :	Aromaz	1567	6,614	308	4,66	316
	La Belle	869	7,196	357	4.96	345
	Orange Blossom (3 ans)	886	6,192	308	4.98	291
	Moyenne de production :		7.000	326	4.86	314

1916-1926 :	Belle-Humeur B.	5805	7,865	370	4.70	305
	Hermine de Cap-Rouge	5294	7,922	359	4.53	305
	Denise Villemaire	6019	7,181	351	4.89	305
	Moyenne de production :		7,656	360	4.70	305
	Progrès sur 1908-1916 :		656	34	-.16	
1926-1936 :	Princesse Belle 5G	11759	9,480	553	5.83	305
	Bernier 2 C	8070	12,337	505	4.08	305
	Princesse Sarah 8-H	12780	11,339	498	4.39	305
	Moyenne de production :		11,065	518	4.76	305
	Progrès sur 1916-1926 :		3,409	158	.06	
	Progrès total en 20 ans :		4,165	192	—.10	

VACHES DE 3 ANS

1908-1916 :	Orange Blossom	886	6,192	308	4.98	291
	Princesse Caroline	2037	5,435	294	5.40	319
	Fortune Cadette	2156	5,801	287	4.94	319
	Moyenne de production :		5,809	296	5.10	309
1916-1926 :	Marjolaine	5881	7,561	409	5.41	305
	Laporte-H	60110	8,009	370	4,62	305
	Yolande de Cap-Rouge	5587	7,637	369	4.83	305
	Moyenne de production :		7,735	382	4.95	305
	Progrès sur 1908-1916 :		1.926	86	—.15	
1926-1936 :	Princesse Sarah 9H	12781	11,878	496	4.17	305
	Paquerette de l'École 2 G	10396	10,806	488	4.52	305
	Princesse Belle 6H	12778	9,237	456	4.94	305
	Moyenne de production :		10,640	480	4,54	305
	Progrès sur 1916-1926 :		2,905	98	—.41	
	Progrès total en 20 ans :		4,831	184	—.56	

VACHES DE 2 ANS

Période	Nom de la vache	No Enregistrement	Lait Quantité	Gras Quantité	Poucentage de gras	Lactation jours
1908-1916 :	Douardenaise	1020	6,006	292	4.86	314
	Fanny	2560	5,150	251	4.87	336
	Hillside Buttercup	2491	5,022	230	4.58	352
	Moyenne de production :		5,376	258	4.77	334
1916-1926 :	Quatrième	6445	8,438	357	4.23	305
	Denise Flora	6541	7,170	331	4.62	305
	Brillante 3	7103	6,684	323	4.83	305
	Moyenne de production :		7,430	337	4.56	305
	Progrès sur 1908-1916 :		2,054	79	—.21	
1926-1936 :	Jeanne 1 J	13307	8,862	462	5.21	305
	Pineridge Catherine 4 H	13039	8,883	439	4.94	305
	Brunette de St-Henri 2 J	13,319	9,700	432	4.45	305
	Moyenne de production :		9,148	444	4.86	305
	Progrès sur 1916-1926 :		1,718	197	.30	
	Progrès total en 20 ans :		3,772	186	.09	

Le tableau qui suit est tiré des données établies par les précédents. Il les résume en quelque sorte, afin de démontrer rapidement le progrès accompli depuis 1916 par la vache canadienne dans la production du lait et du gras de beurre.

TABLEAU III

Classe	Période 1908-1916	Période 1926-36	Augmentation	P.C.	Jours
Adulte	8,962 lbs lait	12,218 lbs lait	3,256 lbt lait	36.2 %	305
4 ans	7.000 " "	11,065 " "	4,065 " "	58.0 %	"
3 ans	5,809 " "	10,640 " "	4,831 " "	85.9 %	"
2 ans	5,376 " "	9,148 " "	3,772 " "	70.1 %	"
Moyenne	6,785 lbs lait	10,767 lbs lait	3,982 lbs	62.5 %	305
Adulte	9,887 lbs lait	17,814 " "	7,927 " "	80.2 %	365
4 ans	7,286 " "	13,891 " "	6,605 " "	90.6 %	"
3 ans	7,432 " "	13,174 " "	5,742 " "	77.2 %	"
2 ans	6,532 " "	13,531 " "	6,999 " "	107.1 %	"
Moyenne	7,781 " "	14,599 " "	6,818 " "	88.7 %	365
Grande moyenne	7,283 lbs lait	12,683 lbs lait	5,400 lbs	74.5 %	

Le progrès est surtout sensible dans la classe de 365 jours; il confirme bien le dicton déjà ancien que « la vache canadienne est une productrice de lait dont la valeur s'établit surtout à la fin de la lactation » Il constitue une preuve aussi que la vache canadienne est très malléable, et qu'elle répond excellemment aux méthodes d'alimentation et de sélection rationnelles.

Le tableau IV, analogue au précédent, montre le progrès dans la production du gras de beurre. Bien qu'il puisse sembler être une surcharge, nous le croyons important, afin qu'il ne vienne pas à l'esprit du lecteur que l'augmentation de la production en gras de beurre ait pu être inférieure à celle de la production du lait.

Le progrès dans la production du gras, soit 73.1 %., a donc été de 1.4% inférieur à celui de la production laitière qui se lit à 74.5 %. Il est très probable que le fait d'attirer l'attention sur ce détail suffira à le faire disparaître, quoi qu'on puisse déjà dire que la négligence de quelques décimales fort embarrassantes dans les calculs y soit pour quelque chose, déjà.

TABLEAU IV

Classe	1908-16	1926-36	Augmentation	P. C.	Jours
Adulte	398 lbs gras	577 lbs gras	179 lbs	44.2 %	305
4 ans	326 " "	518 " "	192 "	58.8 %	"
3 ans	296 " "	480 " "	184 "	62.1 %	"
2 ans	258 " "	444 " "	186 "	72.0 %	"
Moyenne	320 " "	505 " "	185 "	59.2 %	"
Adulte	476 " "	831 " "	355 "	74.5 %	"
4 ans	348 " "	658 " "	310 "	89.1 %	"
3 ans	328 " "	631 " "	303 "	92.4 %	"
2 ans	319 " "	613 " "	294 "	92.1 %	"
Moyenne	368 " "	683 " "	315 "	87.0 %	365
Grande moyenne	344 lbs gras	594 lbs gras	250 lbs	73.1 %	

Ces progrès, fort remarquables, indiquent-ils une apogée dans l'amélioration des bovins canadiens; sont-ils à l'extrême limite des capacités des vaches canadiennes ? Un autre tableau nous donnera des précisions sur ce point, car il compare dans les vingt années de progrès ci-dessus analysées, les dix premières : 1916-26, avec les dix dernières : 1926-1936.

TABLEAU V

Classe des vaches traites pendant 365 jours (livre d'Or). Augmentation en Production.

Classe	Période 1916-1926 Lait (lbs)	Gras (lbs)	Période 1926-1936 Lait (lbs)	Gras (lbs)
Adulte	4,106	121	3,821	234
4 ans	2,294	122	4,311	188
3 ans	2,340	142	3,302	161
2 ans	1,830	117	5,169	175
Moyenne :	2,640	125.5	4,150	190
Classe des vaches traites pendant 305 jours (Tableau d'Honneur)				
Adultes	390	14	2,856	155
4 ans	656	34	3,409	158
3 ans	1,926	86	2,905	98
2 ans	2,054	79	1,718	107
Moyenne :	1,259	53	2,722	129
Grande moyenne :	1,949	89.4	3,436	159.5
En pourcentage :	35.86 %	35.57 %	64,14 %	64.33 %

L'amélioration des derniers dix ans (1926-1936) a été juste le double de la période précédente (1916-1926). C'est donc que le progrès le plus difficile à obtenir, du fait de l'amélioration déjà accomplie, a été le plus saillant.

Pour extraordinaire que le fait paraisse, il s'explique. Lorsque, en 1923, Adrien Morin entreprit de relever les bovins canadiens, il prit la peine de faire un inventaire complet de la race canadienne, et il mit sur pied le plan de travail méthodique que nous connaissons déjà. Les éleveurs de bovins canadiens surent écouter les conseils reçus et consentir les sacrifices requis, aussi bien pendant le secrétariat de M. Morin, de 1923 à 1931, qu'après cette date, avec M. Andréa St-Pierre.

Depuis plusieurs années les inscriptions au Livre d'Or sont beaucoup plus nombreuses. Nous allons examiner brièvement, non plus les trois meilleures productions de chaque classe du Livre d'Or et du Tableau d'honneur, mais les dix meilleures : ce sera l'objet du tableau suivant, dont les éléments sont tirés du rapport de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens, pour l'année 1936, par son secrétaire, M. Andréa St-Pierre:

TABLEAU VI

Moyenne des rendements, en lait et en gras de beurre, des dix meilleures vaches de race Canadienne, au 31 décembre 1936:

Division de 365 jours

Classe	Lbs de lait	Lbs de gras	Taux Butyreux
Adulte	15,582	699	4.49 %
4 ans	12,764	584	4.58 %
3 ans	11,778	546	4.67 %
2 ans	12,216	572	4.73 %
Moyenne :	13,085	600	4.62 %

Division de 305 jours

Adulte	10,911	517	4.76 %
4 ans	9,837	462	4.77 %
3 ans	9,327	461	4.67 %
2 ans	8,609	410	4.73 %
Moyenne :	9,496	462.5	4.77 %
Grande Moyenne :	11,290	534.2	4.69 %

De ces 80 championnes, 17 ont produit un lait dosant plus de 5 % de gras de beurre, et deux seulement un lait dosant moins de 4 %. Le taux butyreux le plus élevé fut de 5.93 % et le plus bas de 3.93 %.

Dix-neuf vaches sont nouvelles venues parmi ces 80 meilleures, en dépit du fait que les championnats deviennent de plus en plus difficiles à effacer par des nouveaux.

A preuve, nous donnons en un autre tableau la moyenne des rendements des dix meilleures vaches de chaque classe pour l'année 1938. Il donnera mieux que des pages de texte une idée exacte des progrès continus dans chaque section du contrôle du Livre d'Or.

TABLEAU VII

Classe :	Lbs de lait	Lbs de gras	Taux butyreux
Division de 365 jours			
Adulte	16,300	767	4.77 %
4 ans	12,872	592	4.60 %
3 ans	13,113	595	5.54 %
2 ans	13,660	621	4.57 %
Moyenne :	13,978	643	4.61 %
Division de 305 jours			
Adulte	11,535	550	4.88 %
4 ans	10,037	471	4.74 %
3 ans	9,976	475	4.84 %
2 ans	9,258	423	4.81 %
Moyenne :	10,201	479	4.82 %
Grande Moyenne :	12,089	561	4.71 %
Moyenne, 1936 :	11,290	531	4.69 %
Augmentation :	799	30	.05 %

Des 80 vaches dont les rendements ont été analysés ci-haut, 18 ont eu des taux de gras de beurre de plus de 5 % et 2 seulement des taux de moins de 4.12 %., soit l'une de 4.04 et l'autre de 4.08. Sur ces meilleures vaches il y avait, pour 1938 seulement, 11 nouvelles venues. Sur le total, 45 vaches sont chez des cultivateurs ou dans des étables qu'on peut qualifier d'ordinaires; 13 sont à la Ferme Expérimentale de Cap-Rouge; 12 à l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe et 10 à la Ferme de Deschambault. On peut donc dire que la vache canadienne est encore une « vache d'habitant ».

Quant à la part remarquable prise par la Ferme de Cap-Rouge à ce succès, il n'est rien qui doive surprendre, cette institution s'étant intéressée à l'amélioration des bovins canadiens depuis sa fondation sous la direction du Dr Gustave Langelier, et actuellement, sous la direction de M. C. Ed. Ste-Marie, M.S.A.

On connait trop le travail de la Ferme de l'Ecole d'Industrie laitière de St-Hyacinthe—« une pépinière à championnes » disait quelqu'un—pour répéter ce qui en a été dit ici.

Quant à la Ferme Ecole de Deschambault, le troupeau canadien n'étant pas là depuis de nombreuses années, l'élevage qui y est fait ne peut pas être l'objet de longs commentaires. Mais il est hors de doute que l'on a su y utiliser à merveille les sujets pris ça et là dans les troupeaux de cultivateurs. On peut dire tout de suite ici que de très grands succès y sont remportés aussi dans la production laitière et beurrière du troupeau ayrshire qu'on y garde avec beaucoup de bonheur.

Il ne sera pas sans intérêt de jeter un coup d'oeil sur le tableau des «activités» de la Société des Eleveurs de Bovins canadiens, et sur celui des enregistrements au Livre d'Or et au Livre d'Elite qui feront l'objet des pages suivantes : ces chiffres démontrent le parallélisme parfait des progrès accomplis dans la société des Eleveurs et dans l'amélioration proprement dite des bovins. Si le nombre des éleveurs n'a pas varié depuis 1935, celui des animaux de grande valeur augmente rapidement, et avec une régularité du meilleur augure.

Les statistiques qui suivent sont tirées d'un article que donnait Adrien Morin, B.S.A., au «Journal d'Agriculture», livraison d'octobre 1927, d'une part; d'autre part, des rapports annuels de la Société des Eleveurs signés par Adrien Morin jusqu'en 1931, et depuis par Andréa St-Pierre.

TABLEAU VIII

Années	Membres	Enregistrements	Transferts	Nombre de vaches au Livre d'Or
1917	171	327	189	16
1918	122	351	188	4
1919	130	389	270	7
1920	122	422	175	16
1921	134	458	205	11
1922	171	481	200	17
1923	173	460	270	29
1924	241	607	421	48
1925	294	444	285	96
1926	373	727	415	122
1927	436	833	499	149
1928	344	1030	722	156
1929	342	862	581	189
1930	415	1000	631	208
1931	413	897	515	215
1932	339	724	632	164
1933	275	789	732	103
1934	276	989	769	103
1935	282	1121	827	137
1936	283	1099	719	176
1937	274	1016	708	136
1938	272	1029	628	163

Nous avons cru bon de relever dans un tableau spécial les statistiques relatives à l'inscription des taureaux au Livre d'Or et au Livre d'Elite; et finalement, une récapitulation de toutes les inscriptions au Livre d'Or.

TABLEAU IX

Année	Livre d'Or	Livre d'Elite	
		Classe "AA"	Classe "A"
1930	6	6	37
1931	15	5	38
1932	10	15	87
1933	3	9	59
1934	7	12	87
1935	3	12	101
1936	7	10	96
1937	7	8	101
1938	10	10	82

De plus, le rapport de la Société des Eleveurs de bovins canadiens (février 1932), nous apprend qu'au 31 décembre 1931, il y avait :

Au Livre l'Or :			Au Livre d'Elite :	
Année	Vaches (305 et 365 jours)	Taureaux	Classe "AA"	Classe "A"
1908-1931	1319	62	30	194
1932	164	10	15	87
1933	103	3	9	59
1934	103	7	12	87
1935	137	3	12	101
1936	176	7	10	96
1937	136	7	8	101
1938	163	10	10	82
	2486	109	106	907

Total : Livre d'Or : 2595.

Total Livre d'Elite : 1013.

CHAPITRE IV

La vache canadienne et les "records sensationnels"

Le «Journal d'Agriculture» d'octobre 1927 contient un article d'Adrien Morin, B.S.A. secrétaire de la Société des Eleveurs de Bovins canadiens, dont nous extrayons ce qui suit : (99).

«En jetant un coup d'oeil sur la liste des dix championnes pour chacune des classes des deux divisions du Livre d'Or, on trouve que plus de 87 % de ces records ont été établis depuis le 1er janvier 1923. Ce n'est en réalité que depuis cette date que les éleveurs de bétail canadien s'occupent de faire qualifier leurs vaches au livre d'Or. *On ne peut annoncer notre race bovine canadienne par des records sensationnels*, comme le font les éleveurs de certaines autres races qui sont le résultat de soins exagérés; mais ce de quoi les éleveurs de bovins canadiens doivent être justement fiers, *c'est que les records de la race ont été établis chez des cultivateurs, ou dans des conditions analogues* à celles que l'on rencontre sur des fermiers».

C'était admettre très explicitement quelque chose qui pouvait être vrai en 1927.... et encore est-ce que Morin avait eu la curiosité de chercher au juste de combien la race canadienne pouvait être en arrière des autres ?.....

Dès 1935, l'auteur eut la curiosité de dresser un tableau des championnes de la province, aussi bien dans la race ayrshire que dans la race canadienne, et mettre ces «records sensationnels» en confrontation sur la même page.

Tableau X

(Classe 365 jours)

	Race CANADIENNE :	Lait :	Gras :	Race AYRSHIRE :	Lait :	Gras :
Adulte:	Julienne Gagnante, 1F-10484; Léon Boucher, Joliette,..... (Livre d'or, no. 895). Rapport no. 27. Edition de 1935.	19,582	869	Netherhall Sunshine, 2d (Importée) 126363, Ferme-Ecole, Deschambault. .....)Livre d'Or, no. 6519(.	20,253	902
4 ans :	Julienne 5-G-11705 Hector Noel, Joliette, Qué..... (Livre d'Or, no. 911).	13,637	600	Fleur de lie, 151391, J. Pouliot, Ladurantaye, Qué..... (Livre d'Or, no. 6695).	15,862	670
3 ans :	Coquette des Bois, 9H, 12108, J.-C. Lemieux, l'Islet..... (L. d'Or, no. 885).	11,640	521	Thorcroft Star Caroll 1279141, S.-C. Budge, Ste-Geneviève..... (Livre d'Or, no. 6605).	14,355	661
2 ans :	Madeleine du Parc, 8H, 12849; Ecole de Laiterie, St-Hyacinthe. (L. d'Or, no. 871).	14,343	598	Beaconsfield Star Suky, 150871, Ecole Deschambault, P. Q..... (Livre d'Or no. 6475).	14,193	605
	Total de la classe:	59,202	2588		64,663	2838

(Classe de 305 jours)

		Lait :	Gras :		Lait :	Gras :
Adulte :	Rainette de Cap-Rouge, 11351. F. Exp. Cap-Rouge, Qué..... (Livre d'Or no. 810-A).	8,738	512	Fairfield Grace 129926. Ferme-Ecole Deschambault, Qué..... (Livre d'Or, no. 7386-A).	14,560	620
4 ans :	Princesse Belle 5G, 11759, Ferme-Ecole Deschambault, P. Q..... (Livre d'Or, no. 790-A)	9,480	553	Marquise de Verchère, 136774, P. B. Pigeon, Verchères, Qué. (Livre d'Or, no. 7161-A).	11,802	515
3 ans :	Princesse Sarah 9-H 12781, Ferme-Ecole, Deschambault, Qué..... (Livre d'Or, no. 769-A).	11,877	496	Beconsfield Jaunie, 144572, Ferme-Ecole, Deschambault, Qué. ..... (Livre d'Or, no. 7121-A).	12,268	572
2 ans :	Pine Ridge Catherine, 4H, 13039. Narcisse Moreau, St-Jean-Port-Joli ..... (Livre d'Or, no. 758-A).	8,883	439	Pride de St-Méthode, 151257. Ferme-Ecole, Deschambault, Qué. (Livre d'Or no. 6904.	12,196	522
	Total de la classe.	38,978	2,000		50,826	2,259
	Total, classe 365 jours:	59,202	2,588		64,663	2,838
	Grand TOTAL:	98,180	4,588		115,489	5,097
	Pourcentage :	100%	100%		117.61%	111.10%

Les championnes de la race ayrshire ont produit 17.62 p.c. de lait, et 11.09 % de gras de plus que les championnes de la race canadienne.....

Toutes ces vaches, de race canadienne ou ayrshire, ont remporté le championnat dans chacune de leur classe respective, pour la province de Québec. Mais pour prévenir l'objection que ce choix peut avoir été arrangé, et qu'il reste de beaucoup meilleures vaches en Canada, nous avons dressé le petit tableau suivant :

Tableau XI

(Classe 365 jours)

Classe :	Nom de la vache :	Rang dans Québec	Rang au Canada	Nombre de vaches de la classe Canada
Adulte :	Netherhall Sunshine, (Importée)	1ère	1ère	240
4 ans :	Fleur le lis.....	1ère	1ère	60
3 ans :	Thornecroft Star.....	1ère	1ère	113
2 ans :	Beaconsfield Star.....	1ère	1ère	221
	(Classe de 305 jours)			
Adulte :	Fairfield Grace.....	1ère	1ère (1)	407
4 ans :	Marquise de Verchères.....	1ère	2ème	111
3 ans :	Beaconsfield Jaunie.....	1ère	1ère	182
2 ans :	Pride de St-Méthode.....	1ère	1ère	305

Il n'est pas injuste, croyons-nous, de faire remarquer ici que la vache Netherhall Sunshine 2nd est une bête IMPORTEE. Car sa plus proche concurrente, la vache Macdonald Friskey 2nd, 104463, née et élevée sur la ferme du Collège MacDonald, à Ste-Anne de Bellevue, Qué., ne peut comparer, avec sa concurrente, qu'une production de 16,233 livres de lait, et de 685 livres de gras de beurre.

Et si, dans le calcul précédent, on avait tenu compte de la vache Macdonald Friskey, parce que née et élevée dans la province, on aurait pu lire aux dernières lignes du tableau précédent :

---

(1) La vache Fairfield Grace était, en réalité, la troisième dans une classe de 407 vaches au contrôle du Livre d'Or. Or, comme elle se classe avec une production de 2 *livres de gras* de moins que la première, et 1 *livre* de moins que la seconde, autant dire qu'elle est la première. En tous cas, elle est de la classe des championnes de sa race.

Total :	(Canadienne)		(Ayrshire)	
	Lait :	Gras :	Lait :	Gras :
Classe de 305 jours	38,978	2,000	50,826	2,259
Classe de 365 jours	59,202	2,588	60,643	2,621
Grand total :	98,180	4,588	111,469	4,880
Pourcentage :	100 %	100 %	113,52%	106,30%

Le lecteur est prié de remarquer que la vache MacDonald Friskey est tout de même la quatrième vache laitière ayrshire, au Canada, y compris la vache Notherhall Sunshine 2nd, sur une classe de 240.

Il nous semble entendre dire à des observateurs «qu'un championnat est un championnat, et que cela ne se discute pas». Peut-être ! Mais il n'en est pas moins vrai qu'une vache née et élevée dans Québec est une vache née et élevée dans Québec, et que cette chose a sa signification, même au point de vue production; car en fin de compte, on a importé la vache Notherhall Sunshine 2nd, pour faire du meilleur élevage, parfait ! Mais cela dépend du fait qu'elle donnait plus de lait que les ayrshires actuellement en Canada !.....

La saison 1934-1935 était donc, crûmes-nous, une saison extraordinaire pour la race Canadienne, puisque malgré le renfort extraordinaire d'une magnifique vache importée, la race concurrente n'avait qu'une marge de supériorité de 17.62 p. c. dans la production du lait, et une marge de 11.1 p.c. dans la production du gras de beurre, et cela, songeons-y, dans les classes des hauts records

Des zootechniciens consultés à ce sujet avaient d'emblée contesté une supériorité d'au moins 20 p.c. à la race ayrshire. Donc, l'année 1934-35 était extraordinairement favorable à la race canadienne. C'est alors que l'idée nous est venue de faire ce travail qui consiste à rechercher dans les rapports 26, 27, 28, 29 et 30, du Contrôle laitier canadien du Livre d'Or, à Ottawa, les chiffres couvrant les cinq années incluses entre 1933-34 et 1937-38 y compris ces dernières.

Un premier tableau (XII) met en regard la meilleure production canadienne et ayrshire de l'année, pour le lait et pour le gras de beurre.

Un deuxième tableau (XIII) est une sorte de lexique qui est basé sur le numéro d'inscription au livre d'or et qui identifie la vache qui a fait cette production, et où elle l'a faite. Le principal objet de ces tableaux est de montrer avec le plus de chiffres et de renseignements possible, mais en raccourci, les statistiques des productions, et.....ce que nous appellerons la physionomie des élevages mis en comparaison.

Tableau XII

	Race CANADIENNE : (Classe 365 jours)				Race AYRSHIRE :		
	Année :	No. L. d'Or	Lait	Gras	No L. d'Or	Lait	Gras
	1933-34	848	14,937	637	5920	19017	709
	1934-35	895	19,582	869	6519	20,253	902
	1935-36	940	15,089	684	7136	20,176	836
Adultes :	1936-37	1051	17,117	734	8065	18625	792
	1937-38	1082	21,075	917	8845	17370	744
			87,800	3841		95,441	3948
	1933-34	844	12,722	558	6036	15,826	669
	1934-35	911	13,637	600	6695	15,862	670
	1935-36	942	15,149	717	7234	18,561	661
4 ans :	1936-37	1011	11,866	544	7959	18,751	862
	1937-38	1068	10,839	510	8821	13,606	618
			64,213	2929		82,606	3480
	1933-34	867	8,955	435	6169	11,301	526
	1934-35	885	11,560	521	6605	14,355	661
	1935-36	961	11,564	582	7263	17,441	802
3 ans :	1936-37	1028	14,661	661	7724	16,594	714
	1937-38	1064	14,357	605	8576	11,308	512
			61,197	2804		70,999	3215
	1933-34	858	9,254	473	5049	14,131	539
	1934-35	871	14,343	598	6475	14,193	605
	1935-36	978	15,091	697	7273	14,529	605
2 ans :	1936-37	1052	10,621	508	7936	11,434	564
	1937-38	1064	10,148	500	8603	12,146	549
			59,457	2776		66,443	2,862
	Total, classe 365 jours :		272,657	12,350		315,479	13,545
			100%	100 %		115,70%	109,63 %

(Classe de 305 jours)

	1933-34	709-A	10,335	481	5792-A	12,036	515
	1934-35	810-A	8,738	512	7386-A	14,560	620
	1935-36	854-A	13,091	598	8332-A	20,212	851
Adultes :	1936-37	896-A	10,201	551	8596-A	12,807	569
	1937-38	1001-A	11,326	553	9981-A	18,393	795
			53,691	2700		78,008	3,349
	1933-34	701-A	8,617	379	5535-A	12,697	520
	1934-35	790-A	9,480	553	7161-A	11,802	515
	1935-36	858-A	11,339	498	8105-A	13,323	585
4 ans :	1936-37	978-A	9,307	437	9196-A	17,290	783
	1937-38	1008-A	11,244	448	10329-A	12,337	500
			49,987	2315		67,449	2,903
	1933-34	704-A	6,908	385	5808-A	11,029	488
	1934-35	769-A	11,877	496	7121-A	12,268	572
	1935-36	842-A	8,346	431	7727-A	12,500	550
3 ans :	1936-37	922-A	8,421	485	8525-A	11,407	495
	1937-38	1027-A	11,278	520	9750-A	10,970	465
			46,830	2,317		58,174	2,570
	1933-34	742-A	8,862	462	6019-A	9,535	474
	1934-35	758-A	8,883	439	6904-A	12,196	522
	1935-36	880-A	13,686	638	7682-A	12,266	562
2 ans :	1936-37	936-A	9,883	448	8856-A	13,704	583
	1937-38	1021-A	6,437	385	9982-A	10,924	469
			47,751	2,372		58,625	2,610
	Total (Classe 305 jours :		198,259	9,704		262,256	11,432
	Pourcentage :		100%	100 %		132,27 %	117,81 %
	Grand Total :		470,916	22,054		577,735	24,972
	Pourcentage :		100%	100 %		122,68 %	113,32 %
	Différence :				Ayrshire :	22,68 %	13,32 %

Tableau XIII

Année	No. Livre d'Or	Identification	Propriétaire	Localité
1933-34	848	Lina D 9007.	J.-B. Dorais,	Lawrenceville.
1934-35	895	Julienne Gagnante 1F-10484.	Léon Boucher,	Joliette.
1935-36	940	Mandine 2D 9008.	A. G. Beauregard,	North-Stukely.
1936-37	1051	Bernier 2C 8070.	Ferme-Ecole,	Deschambault.
1937-38	1082	Belle du Lac 3H, 12639.	RR. DD. Ursulines	Roberval.
1933-34	844	Julienne Gagnannte 1F-10484.	Léon Boucher,	Joliette.
1934-35	911	Julienne 5G 11705.	Hector-E. Noel,	Joliette.
1936-36	942	Belle du Lac 3H 12638.	RR. DD. Ursulines,	Roberval.
1936-37	1011	Rita-St-Pascal 2H-12095.	A. N. Labrie,	St-Pascal, Kam.
1937-38	1068	Aubeline, 6J-13253.	J. Claveau,	Luceville.
1933-34	867	Légère 1G-10994.	J. Normand,	St-Pascal, Kam.
1934-35	885	Coquette des Bois 9H 12108.	J. C. Lemieux,	L'Islet.
1935-36	961	Pauline de Pérade 3J 13361.	Willy Bigué.	Ste-Anne, de la Pérade.
1936-37	1028	Jabel, mon Repos 2K 13933.	Edmond Pilote,	St-Félicien.
1937-38	1089	Kirfine, Mon Repos 4K14646.	Edmond Pilote,	St-Félicien.
1933-34	858	Rita de St-Pascal 2H 12095.	A. N. Labrie,	St-Pascal.
1934-35	871	Madeleine du Parc 8H 12849.	Ecole de Laiterie,	St-Hyacinthe.
1935-36	978	Princesse Sarah 5K 14236.	Ferme-Ecole,	Deschambault.
1936-37	1052	Mariette de Pérade 15, 15470.	Willie Gigué,	Ste-Anne de la Pérade.
1937-38	1064	Denise de l'Ecole 19, 15348.	Ecole de Laiterie,	St-Hyacinthe.

1933-34	709-A	Friponne-Bellevue 10D 8817.	FF. Sacré-Coeur,	Arthabaska.
1934-35	810-A	Rainette de Cap-Rauge 11351.	Ferme Expérimentale,	Cap-Rouge.
1935-36	854-A	Mandine 2D 9008.	A. C. Beauregard,	North-Stukely.
1936-37	896-A	Rainette de Cap-Rouge 11351.	Ferme Expérimentale,	Cap-Rouge.
1937-38	1001-A	Quintaine de C-R. 22F 11347.	Ferme Expérimentale,	Cap-Rouge.
1933-34	701-A	Alphonsine, I. E. 9665.	E. Sylvestre,	St-Hyacinthe.
1934-35	790-A	Princesse Belle 2G 11759.	Ferme-Ecole,	Deschambault.
1935-36	858-A	Princesse Sarah 8H-12780.	Ferme-Ecole,	Deschambault.
1936-37	976-A	Théodora de C.-R. 11J 13134.	Ferme Expérimentale,	Cap-Rouge.
1937-38	1008-A	Clairette 3J 13576.	Eddy Archambault,	St-Dominique.
1933-34	704-A	Louise 1G, 11203.	Narcisse Morneau,	St-Jean-Port-Joli.
1934-35	769-A	Princesse Sarah 9H 12781.	Ferme-Ecole,	Deschambault.
1935-36	842-A	Sara de C-Rouge 13H 12785.	Ferme Expérimentale,	Cap-Rouge.
1936-37	922-A	Julie IK-13925.	Narcisse Morneau,	St-Jean-Port-Joli.
1937-38	1027-A	Princesse Bernier 2L 14619.	Ferme-Ecole,	Deschambault.
1933-34	742-A	Jeanne I J. 13307.	Narcisse Morneau,	St-Jean-Port-Joli.
1934-35	758-A	Pine Ridge Catherine 4H-13039.	Narcisse Morneau,	St-Jean-Port-Joli.
1935-36	880-A	Princesse Sarah 5K-14236.	Ferme-Ecole,	Deschambault.
1936-37	936-A	Princesse Bernier 2L 14619.	Ferme-Ecole,	Deschambault.
1937-38	1021-A	Wallenie de C.-R. Im 15439.	Ferme Expérimentale,	Cap-Rouge.

Tableau XIV

Année:	No. L. d'Or	Identification	Propriétaire	Localité
1933-34	5920	Croquette 128506.	RR. PP. Trappistes,	Mistassini.
1934-35	6519	Netherhall Sunshine 2126363, (Importée).	Ferme-Ecole,	Deschambault.
1935-36	7136	MacDonald Dorothy 85905.	MacDonald Collège,	Ste-Anne de Bellevue.
1936-37	8065	Mac Donald Dorothy 85905.	MacDonald Collège.	Ste-Anne de Bellevue.
1937-39	8845	Craine de Savoie, 139665.	RR. PP. Bénédictins	Bolton Centre.
1933-34	6036	Rose de Matane, 125374.	Geo. Harrison,	Matane.
1934-35	6695	Fleur de Lis. 151374.	J. Pouliot,	Ladurantaye.
1935-36	7234	Glen Holm Wild Rose, 152086.	W. C. Wylie,	Howick.
1936-37	7959	Pride de St-Méthode, 151257.	Ferme-Ecole,	Deschambault.
1937-38	8821	Byrne Hill Honey, 158882.	Frank Byrne,	Charlebourg.
1933-34	6169	Ickam Pansy (137846, Importée).	W. C. Pittfield,	Cartierville.
1934-35	6605	Thorncoft Star Caroll, 127914.	E. C. Budge,	Ste-Geneviève.
1935-36	7263	Pride de St-Méthode, 151257.	Ferme-Ecole,	Deschambault.
1936-37	7724	Byrne Hill Spicy Lasa 153315.	Ferme-Ecole,	Deschambault.
1937-38	8576	Edna, 1660078.	Ecole d'Agriculture	Ste-Anne de la Pocatière.
1933-34	5049	Belva, 140975.	Ecole d'Agriculture,	Ste-Anne de la Pocatière.
1934-35	6475	Beaconsfield Star Suky, 150871.	Ferme-Ecole,	Deschambault.
1935-36	7273	De Verchères Mine, 159285.	P. E. Pigeon, et Fils,	Verchères.
1936-37	3938	Viola de Reflection, 16659.	Ferme Expérimentale,	Ste-Anne de la Pocatière.
1937-38	8603	Rose de Matane 173402.	Geo. Harrisson,	Matane.

1933-34	5792A	Lisette, 97504.	Institut Agricole,	St-Germain, (Lac Etchemin).
1934-35	7386A	Fairfield Grace 129926.	Ferme-Ecole,	Deschambault.
1935-36	8332A	Fairfield Grace 129926.	Ferme-Ecole,	Deschambault.
1936-37	8611A	Thorncroft Star Rose 2, 118048.	Ferme-Ecole,	Deschambault.
1937-38	9981A	Byrne Hill Spicy Lass, 153315.	Ferme-Ecole	Deschambault.
1933-34	5735A	Bellefonte's B. A. Lady 118922.	E. C. Budge,	Ste-Geneviève.
1934-35	7161A	Lise de Verchères, 136774	E. B. Pigeon & Fils,	Verchères.
1935-36	8105A	Thorncroft Star Cheer, 141328.	E. C. Budge,	Ste-Geneviève.
1936-37	9196A	Pride de St-Méthode, 151257.	Ferme-Ecole	Deschambault.
1937-38	10328A	Mignonne des Mille-Isles 160727.	A. F. Delisle,	St-Eustache.
1933-34	5808A	Beline de Leeds, 130370.	Antonio Bergeron,	Plessisville.
1934-35	7121A	Beaconsfield Jaunie, 144572.	Ferme-Ecole	Deschambault.
1935-36	7726A	Beaconsfield Mabel, 150270.	Ferme-Ecole	Deschambault.
1936-37	8535A	Princesse St-Méthode, 151259.	Ferme-Ecole	Deschambault.
1937-38	9950A	Ste-Scholastique Féd. 165909.	Edmond Godin,	Ste-Scholastique.
1933-34	6019A	Bois de la Roche Marjorie 142094.	Waldo. W. Skinner,	Sanneville.
1934-35	6904A	Pride de St-Méthode, 151257.	Ferme-Ecole,	Deschambault.
1935-36	7282A	Byrne Hill Spicy Lass, 153315.	Ferme-Ecole,	Deschambault.
1936-37	8856A	Deschambaults Star Suky, 164883.	Ferme-Ecole,	Deschambault.
1937-38	9982A	Deschambault Purple Heather, 174103.	Ferme-Ecole,	Deschambault.

Quelques remarques concernant ces tableaux ont ici leur place, car elles soulignent un aspect assez particulier de cette comparaison de deux races laitières:

Dans la race Ayrshire, 5 vaches apparaissent plusieurs fois pour gagner :

Pride de St-Méthode	4	Championnats.
Byrne Hill Spicy Lass	3	"
Macdonald Dorothy	2	"
Rose de Matane	2	"
Fairfield Grace	2	"
5 vaches :	13	Championnats.

Dans la race canadienne, ont gagné :

Julienne Gagnante	2	Championnats.
Mandine 2 D	2	"
Princesse Bernier L	2	"
3 vaches :	6	Championnats.

Il est assez curieux, tout de même, que ce soit dans la race la moins nombreuse, et, paraît-il, la moins ancienne, que les grandes productions sont les mieux distribuées.

Race ayrshire:	Ferme, Ecole, Deschambault	17	Championnats.
	Collège MacDonald	2	"
	Ecole d'Agriculture, Ste-Anne	2	"
	F. Expérimentale, Ste-Anne	1	"
	Institutions publiques :	22	"
	Cultivateurs :	18	"
	Total :	40	"
Race canadienne :	F. Expérimentale, Cap-Rouge	6	
	Ferme-Ecole Deschambault	8	
	Ecole de Laiterie, St-Hyacinthe	2	
	Institutions publiques :	16	
	Cultivateurs :	24	
	Total :	40	

Est-ce que la supériorité de la race ayrshire (22,68 % pour la production du lait, et 13,32 % pour la production du gras) va en s'accentuant, ou dans le sens contraire ? Le tableau XVI, tiré du Rapport du Contrôle Laitier Canadien, Ottawa, no 30, année 1938, nous l'apprendra :

Tableau XV

(Classe 365 jours)

	Race CANADIENNE :	Lait :	Gras :	Race AYRSHIRE :	Lait :	Gras :
Adulte	Belle du Lac 3H 12639. RR. DD. Ursulines de Roberval. (Livre d'Or : no. 1082)	21,075	917	Craine de Savoie, 139665 ; RR. PP. PP. Bénédictins. Bolton, Centre ..... (Livre d'Or : no. 8845).	17,370	744
4 ans	Aubeline 6J. 13253. J. Claveau, Luceville..... (Livre d'Or : no 1068).	10,839	510	Byrne Hill Honey, 158882. Fr. Byrne, Charlesbourg, Queé.. (Livre d'Or : no 8821).	13,606	618
3 ans	Kirfine de Ferme Mon-Repos, K4-14646. Ed. Pilote, St-Félicien, Qué..... (Livre d'Or : no. 1089.	14,357	605	Edna 166078. Ecole d'Agriculture de Ste-Anne. Kam. Qué ..... (Livre d'Or : no. 8576).	11,308	512
2 ans	Denise de l'Ecole L 9 15348. Ecole de Laiterie, St-Hyacinthe ..... (Livre d'Or : no. 1064).	10,148	500	Rose de Matane 173402, G. Harrison, Poncheville (Matane, Qué). (Livre d'Or : no. 8603).	12,146	549
	Total de la classe :	56,419	2,532		54,430	2,423

(Classe de 305 jours)

	Race CANADIENNE :	Lait :	Gras :	Race AYRSHIRE :	Lait :	Gras :
Adulte	Quintaine, Cap-Rouge, 22 F. 11347. Ferme Expérimentale, Cap-Rouge ..... (Livre d'Or : no. 1001A).	11,326	553	Byrne Hill Spicy Lass, 153315. Fr. Byrne, Charlebourg, Qué. (Livre d'Or No : 9981-A).	18,393	795
4 ans	Clairette J. 13576. E. Archambault, St-Dominique, Qué..... (Livre d'Or : no. 1008-A.)	11,244	448	Mignonne des Mille-Isles, 160, 727. A. P. Delisle, St-Eustache, Qué..... (Livre d'Or : '0328-A).	12,337	500
3 ans	Princesse Bernier, 2L. 14619. Ferme-Ecole, Deschambault, Qué ..... (Livre d'Or : no. 1027-A)	11,278	520	Ste-Scholastique Fédérée, 165, 909 Edmond Godin, Ste-Scholastique. ..... (Livre d'Or : no. 9750-A)	10,970	465
2 ans	Wallenie de Cap-Rouge, 1-M, 15439. Ferme Expérimentale, Cap Rouge..... (Livre d'Or : no. 1021-A).	6,437	385	Deschambault Purple Heather, 174103. Ferme Ecole Deschambault ..... (Livre d'Or : 9982-A).	10,924	469
	Total de la classe	40,285	1,906		52,624	2,229
	Total classe 365 jours	56,419	2,532		54,430	2,423
	Grand total	96,419	4,438		107,054	4,652
	Pourcentage	100 %	100 %		111.02%	104,82%

Pour ne nous en tenir qu'aux «records sensationnels» auxquels faisait allusion Adrien Morin, en 1927, (en se défendant de les croire possibles pour la petite vache canadienne), constatons que la marge de supériorité entre la race ayrshire et la race canadienne a considérablement diminué, en 1938, puisqu'elle n'est plus présentement que de 11,02 % pour la production de lait, et de 4,82 % pour la production de gras de beurre, en faveur de la race ayrshire.

Une race laitière, la race Holstein, serait la race par excellence de ces hauts rendements. Afin que l'on ne croie pas que nous nous acharnons à démolir la race ayrshire afin de cacher la faiblesse relative de la race canadienne en face des hauts faits de la plus grande race laitière nous avons composé la page qui suit et qui apporte tous les détails possibles sur la valeur laitière et beurrière des championnes Holstein depuis 5 ans.

N'ayant pu donner ici les noms de chaque laitière—car ceux-ci sont très longs d'ordinaire—, nous donnons son numéro d'inscription au livre d'or, ainsi que le premier nom de la vache—car ce nom détermine sa place dans l'index alphabétique du livre d'or—son numéro d'enregistrement, ses productions, le nom du propriétaire et finalement l'endroit où le record a été établi.

A la fin du tableau sont donnés les pourcentages de supériorité en prenant la vache canadienne comme point de comparaison. L'ordre du tableau XVII étant le même que celui des tableaux X, XII et suivants, il sera facile de faire la comparoison entre la Holstein, la race canadienne, et la race ayrshire également.

Tableau XVI

Meilleures productions laitières et beurrière de la race Holstein dans la province de Québec

Année	No. L. d'Or	Nom	Enreg.	Lait	Gras	Propriétaire
34	11465	Johanna	87710	20,848	810	Brown Corporation.....La Tuque.
35	13020	Raymondale H	144260	27,093	976	Sén. D. Raymond .....Vaudreuil.
36	14706	Canary	137003	26,452	745	Anthime Paquet .....St-Vincent de Paul.
37	16559	Lady Burke	209649	23,249	810	Sém. de Québec .....Saint-Joachim.
38	16884	Bonnie P.....	173139	21,976	885	Sém. de Québec .....Saint-Joachim.
Total classe **adulte** : 365 jours				**119,616**	**4,226**	
34	10645	Montvic Rag.....	181348	25,755	938	T.-B. Macaulay.....Hudson Heights.
35	12843	Muguette	211783	15,604	644	Ludg. Lamontagne .....La Durantaye.
36	14306	Montvic P.....	312882	21,232	930	T. B. Macaulay.....Hudson Heights.
37	15127	Alcartra C	217076	18,963	662	Brown Corporation.....La Tuque.
38	17318	Betty W. R.....	241510	22,823	905	Brown Corporation.....La Tuque.
Total classe **4 ans**.....				**104,349**	**4,079**	
34	10904	Flora D.....	181348	15,165	552	Charles Hodgson .....Hudson Heights.
35	12131	Norma P. L.....	203202	16,597	699	Sén. D. Raymond .....Vaudreuil.
36	14721	Blossom H.....	238777	20,333	781	H. Béliveau .....Saint-Grégoire.
37	16194	Ida Raymond	256390	16,903	599	Anthime Paquet .....St-Vincent de Paul.
38	18968	Montvic C. H.....	289665	22,200	943	T. B. Macaulay.....Hudson Heights.
Total classe **3 ans**.....				**91,198**	**3,574**	
34	10415	Montvic R.....	224761	18,124	725	T. B. Macaulay.....Hudson Heights.
35	13023	Lauriston	256666	17,628	726	Sén. D. Raymond .....Vaudreuil.
36	14358	Bellerose	281828	15,074	576	Lucien Gauthier .....Saint-Thomas d'A.
37	16194	Beulah M. E.....	292261	19,532	700	Brown Corporation.....La Tuque.
38	18809	Fayne P. K.....	302707	15,868	592	Henri Beaulac .....Saint-Grégoire.
Total classe **2 ans**.....				**86,276**	**3,319**	
Total de la classe de 365 jours				401,439	15,198	
Pourcentage vs Canadienne				147,23%	123,06%	

34	6057-A	Raymondale.....	153412	16,671	620	Sén. D. Raymond	Vaudreuil.
35	7392-A	Silvia P.	148344	18,018	614	I. A. Oka	La Trappe.
36	9019-A	Raymondale E.....	177003	15,123	584	Sén. D. Raymond	Vaudreuil.
37	9578-A	Raymondale F.....	175665	19,268	781	Sén. D. Raymond	Vaudreuil.
38	11239-A	MacDonald K.....	120379	14,402	604	Collège MacDonald	Ste-Anne Bellevue.
Total classe adulte				**83,482**	**3,203**		
34	6475-A	Montvic R. A.....	177629	15,360	642	T. B. Macaulay.....	Hudson Heights.
35	7783-A	Princesse S.	220225	13,557	519	Arthur D'Aoust.....	Saint-Hermas.
36	8544-A	Montvic R.	224761	21,022	799	T. B. Macaulay.....	Hudson Heights.
37	9672-A	Victoria P.	250484	16,622	564	Amédée Trépanier	Princeville.
38	12342-A	Scenic R.	274027	12,092	542	T. P. Ashby	Marieville.
Total classe 4 ans.....				**78,653**	**3,050**		
34	6395-A	Bessie P.	200290	15,795	565	Brown Corporation.....	La Tuque.
35	7305-A	Montvic B.	224409	15,828	695	T. B. Macaulay.....	Hudson Heights.
36	9022-A	Ruby P. S.	245124	13,523	461	Séminaire de Ch.....	Chicoutimi.
37	10394-A	Lurette C.	266658	13,382	476	Amédée Trépanier	Princeville.
38	10874-A	Georgette	328917	14,745	549	A. Bourassa	Bournival.
Total classe 3 ans.....				**73,273**	**2,746**		
34	5858-A	De. C. Oll.	253520	13,950	539	Mrs. A. D. Colville.....	Saint-Henri-Masc.
35	7393-A	Star Gr.	278058	12,614	443	T. L. Boudreault.....	Saint-Bruno.
36	9204-A	Macdonald S.....	278956	14,106	486	Macdonald College	Ste-Anne Bellevue.
37	9826-A	Montvic C.	289656	12,846	526	T. B. Macaulay.....	Hudson Heights.
38	11259-A	May Mercedes.....	316458	13,659	492	W. H. Burton	Waterville.
Total classe 2 ans.....				**67,175**	**2,480**		
Total classe 305 jours.....				**302,583**	**11,485**		
Pourcentage vs Canadienne				**152,62%**	**118,35%**		
GRAND TOTAL.....				**704,022**	**26,678**		
Pourcentage vs Canadienne				**149,50%**	**120,96%**		

Quelques amateurs de bovins canadiens pourront peut-être ne pas apprécier ce tableau XVI qui est, somme toute, à la gloire de la grande race laitière, la race Holstein. Cependant, ils conviennent que montrer ce qu'une race de réputation mondiale peut faire de mieux dans les meilleures conditions possibles d'exploitation—car les laitières dont il est fait mention ici pour la province de Québec sont pour la plupart les meilleures du Canada, dans leur classe—et comparer à cette phalange extraordinaire la vache canadienne, n'est pas lui faire injustice.

Le lecteur sait dorénavant d'une manière non équivoque que les meilleures vaches ayrshires produisent 122,68 %; que les meilleures Holstein produisent 149,50 % plus de lait que les meilleures canadiennes. Ils savent que pour la production de gras cette différence ne s'établit plus qu'à 13.32 % et à 20.96 % respectivement en faveur de la race ayrshire et de la race Holstein.

Et cependant, on ne peut rien trouver de meilleur dans ces deux races très améliorées.

On pourrait rappeler ici que le Dr Grisdale, alors qu'il était Directeur des Fermes Expérimentales Centrales, à Ottawa, a prouvé, devant le comité parlementaire de l'Agriculture, à la Chambre des Communes, en février 1909, que la vache canadienne produisait la livre de gras à 9.7 p.c. moins cher que la race ayrshire, et à 11.9 % de moins que la race Holstein, ce qui diminue, au point de vue économique, cet écart de 13.32% et de 20.90 % trouvé au cours d'une comparaison de cinq années entre des races réputées et une autre qui ne l'était pas....

En examinant le « palmarès» du tableau XVI, on ne peut s'empêcher de remarquer de plus que ces vaches extraordinaires appartiennent à des propriétaires capables d'avoir les services d'experts en alimentation et de faire les frais nécessités par la conduite des opérations de ces étables renommées.

Ces vaches appartiennent :

8 à un président de Compagnie d'Assurance.
6 à un riche hôtelier et financier.
5 à une compagnie forestière.
3 à deux écoles d'agriculture.
3 à des fermes de séminaires.

Donc, sur 40 inscriptions, 25 sont faites par des organisations dont les capacités dépassent celles de l'éleveur ordinaire, qui, lui, n'en peut accorder que 15, et comme on s'y attend, avec les chiffres les moins élevés.

Ceci n'est pas dit le moins du monde pour annuler le mérite de ceux qui font de l'élevage une sorte de distraction ou un

sport. Au contraire, ils sont à louer grandement. Quant à dire que les cultivateurs—pour qui les vaches sont un moyen de gagner une vie modeste—peuvent rivaliser avec ces institutions cela n'est pas possible, simplement.

Pour terminer, disons encore qu'il n'est jamais venu à l'idée de l'auteur de ce travail de démontrer que la race bovine canadienne est la meilleure et qu'elle peut affronter tous les championnats. Mais il pourrait arriver après cet exposé que les légendes soient un peu moins fantaisiste, puisque nous avons apporté un point de comparaison très objectif et des statistiques assez détaillées pour que le lecteur fasse lui-même les réflexions qui seraient peut-être trop longues, à donner ici.

En 1927, Adrien Morin disait que la race canadienne ne pouvait pas se servir de la réclame apportée par les «records sensationnels». Qui n'était pas de son avis ?

Personne, n'est-ce pas ? Et l'auteur ? pas plus que vous, lecteur ?

C'est cette impression, injuste pour la race canadienne, qu'il fallait dissiper en montrant qu'elle se compare, avec pas trop d'infériorité, qu'il y a de mieux dans les races universellement bien cotées.

CHAPITRE V

La vache canadienne chez l'Habitant

Ce fut probablement une gageure que de comparer, en chapitre précédent, la race bovine canadienne (enregistrée depuis 50 ans et améliorée méthodiquement depuis une quinzaine d'années) avec la race holstein dont l'ancienneté et l'excellence sont reconnues du monde entier; avec la race Ayrshire dont la popularité s'étend à plusieurs pays; avec, dirons-nous, ce qu'il y a de plus «dépareillé» dans ces deux grandes races laitières.

Etendue à cinq années, cette confrontation a au moins l'avantage de situer chaque chose à sa place avec peu de chances d'erreur.

Il reste donc à étudier ces races sur un terrain moins exclusivement aristocratique. Pour que la comparaison ait encore plus de poids, nous avons ajouté aux races canadienne, ayrshire et holstein, la race jersey dont l'importance grandit d'année en année dans la province.

Cette étude embrasse tous les «records» au Livre d'Or faits par les vaches des quatre races mentionnées, et pour la province de Québec.

Quelques mots d'explication; nous avons écrit «tous les records». Pourquoi tous les records ? C'est parce qu'une race d'animaux se compose, c'est entendu, des meilleures vaches, exploitées à toute leur capacité dans des étables gérées par des techniciens; c'est parce qu'elle se compose, surtout, des vaches qui sont entre les mains des petits éleveurs à qui elles doivent apporter des bénéfices nets. En mettant en ligne de compte chacune des vaches de chaque race laitière de la province de Québec, nous nous trouvons à faire disparaître les différences de milieu artificiel : d'habitation, d'alimentation plus ou moins experte, et de soins hygiéniques, qui fausseraient les comparaisons.

La plupart des livres traitant de zootechnie, au Canada, apportent à ces comparaisons un certain manque de soin, il semble;

pour certaines races, on y lit des histoires de rendements astronomiques, mais on n'y voit pas ce que donne la moyenne des laitieres; pour d'autres, on mettra surtout en vedette la moyenne des rendements de la race, sans trop se soucier des records importants.

Une impression fausse se dégage des faits ainsi présentés : c'est pour obvier à ces inconvénients de comparaisons incomplètes que ce chapitre a été écrit; le lecteur y trouvera les rendements en gras *de toutes les vaches* des quatre races laitières les plus répandues dans Québec, pendant six ans, de 1933 à 1938 inclusivement; les moyennes étant présentées les unes à côté des autres, la comparaison sera facile; elle sera également indiscutable, puisqu'elle confronte chaque classe, chaque année, et puisqu'elle apporte (chiffres entre parenthèses) le nombre des vaches dont les productions ont servi à établir chaque moyenne.

Pourquoi maintenant «les vaches de la province de Québec» ? Ayant eu le souci de niveler les différences de milieu artificiel, en comparant toutes les vaches de chaque race, il nous était imposé de considérer des animaux vivant dans le même milieu naturel. Toutefois, pour acquis de conscience, nous avons étendu au Canada les recherches pour la province de Québec; nous y avons trouvé des différences variant du plus au moins; finalement, toute raison de poursuivre ces comparaisons d'une race vivant dans Québec avec des races vivant dans tous le Canada nous ayant semblé de peu de signification, nous nous sommes abstenu d'une compilation, passez-nous le mot, aussi assommante. Nous sommes d'avis, également, que ce sont des races concurrentes à la Canadienne qui en auraient le plus souffert.

Nous ne nous sommes pas attardé, non plus, à calculer les productions laitières, ni calculer les pourcentages réels de gras de beurre; ce n'est pas pour rien que l'on calcule les exigences du Livre d'Or sur une base de 5.0 p.c. de beurre, pour la race jersey, de 4.5 p.c. pour la race canadienne, de 4.0 p.c. pour la race ayrshire et de 3.8 p.c. pour la race holstein. Ces bases se sont révélées, du reste, suffisamment justes.

En conséquence, il ne sera question ici que de la production de gras de beurre, production intéressant la majorité des éleveurs de race pure et presque tous les cultivateurs de la province de Québec, le rendement en gras étant la plus commune mesure de la valeur économique des vaches. Nous admettons

tout de suite que le surplus de lait écremé produit par certaines races compense pour le surplus de coût de production de gras de ces races.

Quant à la vente du lait en nature, il est évident que c'est un autre problème : ici, les laitiers sont tous plus ou moins rapprochés des villes, et les conditions diffèrent beaucoup des petites paroisses où les terres sont plutôt pauvres—condition prévalant dans le Québec—et où le cultivateur n'a qu'une chose a faire: livrer son lait à la fabrique laitiere de sa localité. De plus, le vendeur de lait en nature retirant généralement plus que le vendeur de gras de beurre, il peut facilement améliorer sa culture, et faire les achats de denrees indispensables à une alimentation plus complète de ses bovins laitiers. En trois mots comme en cent, si nous étions laitier, nous adopterions la race holstein qui produit la livre de lait à meilleur coût et qui en produit plus; avec un marché pour les produits, le laitier finit bien par trouver un système de culture pouvant l'aider, à moins qu'il ait affaire à une terre vraiment pauvre. Mais, cette question ne se pose pas pour la généralité des cultivateurs de la province de Québec, et nous n'en parlerons pas plus longuement.

Voilà donc une base de comparaison des races laitières de al rpovince de Québec, quant aux animaux eux-mêmes, quant aux conditions de milieu artificiel, de milieu naturel, et quant aux fins pratiques de leur exploitation. Il ne reste plus à ajouter que les statistiques consultées sont toutes empruntées aux rapports numéros : 25, 26, 27, 28, 29 et 30) publiés dans les années: 1933-34-35-36-37 et 38. (101)

Maintenant, pourquoi ces «moyennes», au lieu des chiffres absolus ? On ne compare pas deux choses qui ne représentent pas des quantités semblables, et le seul moyen d'y parvenir était de ramener tout à une moyenne, et à la fin de chaque tableau, réduire cette moyenne en pourcentage. Nous signalons encore une fois que les chiffres entre parenthèses du tableau XVII indiquant le nombre de vaches de chaque classe dont les productions ont servi de base à l'établissement de la moyenne inscrite à droite.

Tableau XVII

(Division de 365 jours)

Classe	Année	Canadienne		Ayrshire		Holstein		Jersey	
Adulte :	1933	(11)	489,09	(73)	490,25	(77)	556,81	(5)	485,40
"	1934	(5)	527,00	(29)	481,17	(66)	536,04	(11)	507,09
"	1935	(12)	541,50	(82)	489,58	(70)	546,08	(21)	486,04
"	1936	(16)	480,56	(89)	486,74	(64)	538,51	(29)	469,45
"	1937	(13)	511,07	(114)	498,51	(78)	551,68	(38)	517,61
"	1938	(16)	555,00	(110)	481,36	(145)	527,33	(38)	503,44
Moyenne pour 6 ans :			517,37		487,93		540,31		494,83
Total (Vaches) :		(73)		(497)		(498)		(142)	
4 ans :	1933	(6)	463,83	(28)	447,92	(34)	525,97	(0)	482,04
"	1934	(1)	558,00	(25)	448,80	(26)	523,07	(2)	477,00
"	1935	(7)	492,14	(30)	467,66	(24)	477,09	(7)	486,00
"	1936	(6)	537,16	(35)	469,54	(29)	484,41	(4)	445,00
"	1937	(2)	465,50	(35)	474,16	(38)	496,53	(18)	467,66
"	1938	(4)	439,10	(37)	460,74	(51)	516,54	(15)	482,80
Moyenne :			492,62		461,46		504,38		473,41
Vaches :		(26)		(190)		(202)		(46)	
3 ans :	1933	(11)	419,72	(51)	406,61	(41)	478,36	(0)	425,84
"	1934	(3)	395,60	(34)	405,14	(22)	447,72	(7)	432,00
"	1935	(16)	437,60	(58)	426,67	(31)	464,51	(13)	422,76
"	1936	(15)	414,66	(33)	426,81	(53)	463,64	(22)	439,45
"	1937	(10)	419,60	(45)	415,98	(51)	432,58	(26)	441,15
"	1938	(9)	466,00	(68)	407,63	(45)	471,51	(25)	483,79
Moyenne :			425,52		414,80		460,97		440,83
Vaches :		(64)		(289)		(243)		(93)	

2 ans :	1933	(25)	369,52	(104)	367,34	(81)	436,16	(6)	383,33
"	1934	(27)	354,96	(138)	372,57	(64)	432,32	(14)	398,57
"	1935	(19)	390,42	(87)	373,81	(87)	410,21	(39)	384,84
"	1936	(33)	389,72	(112)	384,43	(70)	418,02	(36)	375,61
"	1937	(40)	369,47	(106)	374,71	(75)	415,44	(42)	398,83
"	1938	(22)	389,00	(85)	374,23	(80)	423,35	(54)	393,44
Moyenne :			377,18		374,61		422,55		389,08
Vaches :		(166)		(633)		(457)		(191)	
Vaches Total :		(329)		(1609)		(1400)		(472)	

(Division de 305 jours)

Adulte :	1933	(12)	377,41	(142)	397,89	(36)	436,19	(12)	411,66
"	1934	(7)	390,71	(106)	406,37	(32)	445,84	(10)	457,10
"	1935	(12)	410,53	(136)	413,73	(42)	424,57	(36)	428,53
"	1936	(14)	432,57	(147)	417,39	(42)	425,52	(28)	429,46
"	1937	(18)	408,12	(138)	407,30	(80)	448,92	(35)	452,65
"	1938	(14)	440,50	(183)	414,00	(83)	452,66	(36)	460,69
Moyenne :			409,97		409,44		436,65		440,01
Vaches :		(77)		(852)		(414)		(159)	
4 ans :	1933	(10)	348,10	(64)	385,59	(22)	400,00	(13)	398,33
"	1934	(6)	340,00	(54)	391,88	(20)	411,51	(1)	402,41
"	1935	(8)	393,00	(55)	372,41	(14)	429,71	(9)	403,77
"	1936	(13)	386,39	(57)	388,50	(25)	418,96	(11)	413,00
"	1937	(10)	366,50	(65)	395,64	(36)	427,58	(27)	455,67
"	1938	(8)	396,80	(68)	387,14	(35)	418,85	(20)	424,50
Moyenne :			371,79		386,86		417,76		416,28
Vaches :		(55)		(363)		(153)		(71)	
3 ans :	1933	(15)	322,46	(115)	340,66	(37)	383,10	(4)	338,50
"	1934	(10)	320,00	(74)	351,85	(24)	386,00	(2)	359,00
"	1935	(18)	356,11	(80)	347,17	(26)	377,69	(9)	399,33
"	1936	(12)	342,26	(102)	356,79	(45)	377,88	(22)	366,54
"	1937	(23)	333,91	(108)	350,24	(35)	385,54	(27)	405,59
"	1938	(16)	359,00	(122)	342,33	(57)	378,98	(18)	416,11
Moyenne :			339,94		348,15		381,54		380,84
Vaches :		(94)		(601)		(224)		(82)	

Tableau XVII (suite)

(Division de 305 jours)

Classe	Année	Canadienne		Ayrshire		Holstein		Jersey	
2 ans :	1933	(33)	325,15	(189)	302,40	(70)	331,73	(11)	325,63
"	1934	(35)	299,63	(150)	303,02	(41)	333,46	(4)	373,75
"	1935	(29)	304,58	(156)	312,50	(56)	328,00	(29)	346,75
"	1936	(40)	293,90	(184)	308,30	(43)	338,83	(27)	335,44
"	1937	(45)	297,42	(187)	311,90	(55)	341,44	(22)	362,82
"	1938	(39)	282,24	(190)	306,94	(59)	346,49	(23)	345,66
Moyenne :			300,48		307,51		333,75		348,34
Vaches :		(221)		(1056)		(324)		(126)	
Vaches 305 jours :		(447)		(2872)		(1115)		(438)	
Vaches 365 jours :		(329)		(1609)		(1400)		(472)	
GRAND TOTAL :		(776)		(4481)		(2515)		(910)	

Somme des totaux : 8,682 vaches.

Nous reprenons les moyennes du tableau XVII dans le résumé suivant :

Tableau XVIII

(Classe 365 jours)

Classe	Canadienne	Ayrshire	Holstein	Jersey	Moyenne
Adulte	517.37	487,93	540,31	494,83	510,11
4 ans	492,60	461,46	504,38	473,41	482,96
3 ans	425,52	414,80	460,97	440,83	435,53
2 ans	377,18	374,61	422,55	389,08	390,85
Moyenne	453,16	432,20	482,05	449,53	454,86

(Classe de 305 jours)

Adulte	409 97	409,44	436,65	440.01	424,01
4 ans	371,79	386,96	417,76	416,28	398,17
3 ans	339,94	348,15	381,54	380,84	362,61
2 ans	300,48	307,51	333,75	348,34	322,52
Moyenne :	355,54	362,99	392,42	396,36	376,82
Grande M. :	404,35	397,59	437,23	422,36	415,84
Pourcentage :	100 %	98,32 %	108,12 %	104,59 %	102,84 %

Pour ne nous en tenir qu'aux pourcentages, il sera intéressant de rapprocher ces derniers de ceux qui étaient inscrits au bas des Tableaux XII, (comparant la race des championnes ayrshire et canadienne) et du tableau XVI (comparant les championnes holstein à la canadienne toujours prise comme point de départ (soit 100 %).

Comment cet avantage des championnes de la race ayrshire sur les championnes canadiennes (soit 13.32 %) dans la production de gras s'est mué en un désavantage de 1.78 %, soit un écart total de 14.10 % lorsqu'il s'est agi de comparer toutes les vaches ayant des productions inscrites au Livre d'Or ? Comment l'avantage des championnes de la race holstein (soit 20.60 %) s'est-il réduit à 8.12 %, dans les mêmes circonstances, soit encore une diminution totale de 12.48 % dans la production de gras de beurre ?..... Quel a donc été le facteur de ces changements ?

A notre avis, on peut s'en prendre au sol et au climat de la plupart des régions de la province, au pacage insuffisant, et aux soins beaucoup moins experts qui sont le partage des vaches de tout le monde, cette fois; ils constituent le grand niveau qui opère chez l'habitant moyen et qui opère à perte pour les cham-

pionnes, puisqu'il ne faut pas oublier qu'il a fallu que les vaches d'habitants des grandes races soient moins bonnes vaches d'habitants que les canadiennes dans la proportion exacte des écarts cités de 14.10 % et de 12.48 %, pour en arriver aux résultats finaux ci-haut mentionnés. Sans cela, les races aux championnes plus fortes auraient simplement conservé leurs avantages.

Une objection peut être avancée concernant la composition des tableaux, en ce sens qu'ils ne représenteraient rien de constant, etc, etc. Nous rappelons qu'ils contiennent 776 rendements pour la race canadienne, 4481 pour la race ayrshire, 2,515 pour la race holstein et 910 pour la race jersey. Nous avons sous la main le tableau suivant fait en 1935, sur les bases du tableau XVIII. Nous le transcrivons afin de montrer que dès 1935, nous avions bel et bien, en trois années d'analyses, déjà trouvé une base suffisante de comparaison entre les races. Les changements de détail qui existent entre le tableau XIX et le tableau XVIII indiquent les tendances actuelles des races, sans plus.

Tableau XIX

Moyenne des rendements en gras de beurre des vaches inscrites au Livre d'Or dans la province de Québec, pour les années 1933, 34 et 1935:

(Classe de 305 jours)

Classe :	Canadienne	Ayrshire	Holstein	Jersey	Moyenne
Adulte :	519,04	490,00	546,31	492,84	(512,04)
4 ans	504,65	454,79	508,71	481,68	(487.45)
3 ans	417,60	412,80	463,53	426,86	(430,19)
2 ans	371,63	371,27	426,23	388.91	(399,50)
Moyenne:	453,25	432,21	486,19	447,57	(454,79)

(Classe 365 jours)

Adulte:	392,88	405,99	435,53	432,43	(416,70)
4 ans	360,36	383,29	416,74	401,50	(389,72)
3 ans	332,85	346,56	382,26	365,61	(356,82)
2 ans	309,70	305,97	330,39	348,71	(323.71)
Moyenne:	348,96	360,45	390,48	387,06	(371,73)
Moyenne des divisions :	401.10	396,33	438,33	417,31	(413,26)
Pourcentage :	100%	98,81%	109,28%	104,04%	(103,03%)

Nous croyons que la grande constance dans les moyennes des tableaux VIII et XIX nous dispense des commentaires superflus sur ce qu'ils représentent de vérité.

Voici le nombre de vaches dont les productions avaient servi à la compilation que nous venons de lire : 338 canadiennes, 2060 ayrshire, 1027 holstein et 257 jerseys, en tout, 3682 vaches. Ce qui était déjà vrai avec ce nombre devrait l'être encore plus lorsque plus du double des inscriptions vient confirmer les premières.

Nous revenons sur ce que nous avons appelé «le milieu artificiel» au début de ce chapitre. Pendant la compilation des records des vaches, rien n'était plus frappant que la coincidence des records sensationnels et des noms de « millionnaires » reconnus, de « gentlemen farmers », de grandes corporations, etc. Nous avons eu la curiosité de faire le partage entre les vaches exploitées dans ces étables, et celles de tout le conde, puis chercher si réellement la corrélation apparente pouvait subir l'examen froid des chiffres.

Pour ce faire, nous avons pris 9 étables reconnues comme appartenant à des hommes pour qui l'élevage peut devenir un sport, un amusement coûteux, ou toute autre distraction bienfaisante, mais pour qui il n'est pas de nécessité qu'il soit payant. Reprenant donc toutes les inscriptions, nous en avons fait deux parts : la première, celle des « vaches de millionnaires », et la seconde, celle des vaches des « autres ». Il faut dire ici que ces « autres » comprennent des fermes expérimentales, des corporations, des écoles d'agriculture, dont les moyens dépassent ceux du cultivateur moyen, cependant.

Malgré cet amalgame sous le titre d'« autres» qui est de nature à diminuer l'écart prévisible, et sensiblement, nous donnons le tableau tel que préparé pour les années 1933, 1934 et 1935, pour la race holstein seulement:

Tableau XX

Classe :	Moyenne de la race	"Vaches de Millionnaires"	"Vaches des autres"
Adulte	546.31	(132) 620,32	(171) 528,35
4 ans	508,71	(24) 609,93	(63) 481,36
3 ans	463,53	(25) 507,53	(74) 443,74
2 ans	426,23	(51) 514,66	(179) 395,24
Moyenne :	486,19	563,11	462,17
Pourcentage :	100,00%	115,82%	95,05%

Ecart total dans la division de 365 jours.....20.97%

Adulte	435,53	(25) 473,98	(113) 427,50
4 ans	416,74	(6) 459,50	(54) 407,49
3 ans	382,36	(10) 479,41	(77) 370,15
2 ans	336,39	(13) 383,14	(157) 325,90
Moyenne :	392,25	449,25	382,76
Pourcentage :	100,00%	114,53	97.58%

Ecart total dans la division de 305 jours.....16.95%

Moyenne des deux classes :	442,33	506,18	422,46
Pourcentage :	100,00%	114.40	95.50%

Ecart total pour les deux classes.....18.90%

Nombre de vaches :	(1074)	(186)	(888)
Pourcentage :	100,00%	17,32%	82,69%

Il ressort donc que pour les années 1933, 1934 et 1935, 186 vaches (17.32 %) ont remonté les rendements de 888 vaches (82.68%) de 18.90 %, de telle sorte que 888 vaches ont à leur crédit environ 20 livres de gras qu'elles n'ont jamais produites: cela seulement, à cause de la présence de ces 186 autres.

On pourra répliquer qu'une moyenne est une moyenne, et que ces distinctions à perte de vue sont bien ennuyeuses..... Cela se peut, mais il fallait démontrer que les races ne se comparent bien, au point de vue du cultivateur, que chez les cultivateurs.

Finalement, pourquoi toutes ces comparaisons ?

Pour en arriver à démontrer que traitées avec les mêmes égards, et dans les mêmes milieux, toutes les races laitières donnent des rendements équivalents, spécialement en matière grasse. L'Exposition de Buffalo, dont on a longuement parlé dans cet ouvrage, en a été un commencement de preuve; ce chapitre en sera-t-il le complément ?

Et maintenant un mot de chaque race, en nous basant exclusivement sur ce qui a déjà été dit.

La race ayrshire est excellente, mais elle n'est pas une productrice supérieure à la race canadienne; le cultivateur rapportera de la beurrerie un peu plus de lait écremé avec des vaches ayrshires, mais son beurre lui aura coûte 9.7 p.c. de plus à produire.

Quant à la race holstein, elle produit 8.12 % plus de gras que

la canadienne, mais à un coût de 11.9 % plus élevé. De plus, ce n'est pas une race pouvant réussir, ou même durer sans dégénérer, sur les terrains élevés. Elle a sa place dans la province, et sa popularité grandissante en est la preuve. Excellente race, mais un peu plus difficile que la canadienne, et ne convenant pas partout.

Resterait la race Jersey, le «bijou des vaches laitières» disait le professeur Pasquet qui en admirait la perfection, et nous, son élève, avec lui. Les rapports utilisables montrent qu'elle produit la livre de lait et de gras à 10 % plus cher que la canadienne. Et sans vouloir lui enlever son mérite, on peut toujours bien dire que ce n'est pas dans l'Ile de Jersey d'où on l'importe, ou des Etats-Unis, qu'elle a pu acquérir une rusticité de l'ordre de celle de la canadienne.

Ces remarques s'appliquent également à la Guernesey.

Il faut bien conclure de tout ceci que les éleveurs de bétail canadien ont en main un matériel d'élevage qui ne le cède en rien à n'importe quel bovin laitier, et qui est susceptible de répondre économiquement aux bonnes méthodes d'élevage. De plus, sa vitalité supérieure, la facilité de son élevage, la rusticité des jeunes en fait une race précieuse de plus en plus pour l'habitant de Québec.

Avant de clore ce chapitre, nous rappellerons une idée émise par le Dr. Grisdale, alors qu'il était régisseur des Fermes Expérimentale Fédérale ff91) : «est-ce que la vache canadienne résistera à de trop bons traitements ?»

Cette question n'est peut-être pas un vain mot; il nous appartient de peser ces paroles puisque nous avons à notre disposition l'expérience des années qui manquait à M. le Dr. Grisdale, il y a trente ans

Ce sera l'objet d'un autre chapître.

CHAPITRE VI

Fixité des caractères et aptitudes, pureté de sang, type et couleur des bovins canadiens en 1939

Fixité des caractères et aptitudes

....."Il est des gens qui prétendent que notre race bovine canadienne s'est adaptée complètement à nos conditions de sol et de climat et qu'il vaudrait mieux travailler à l'améliorer que d'importer des animaux qui ne sont pas acclimatés. A ceci, nous pouvons bien répondre que beaucoup se demandent si la race bovine canadienne possède des caractères héréditaires assez bien fixés pour se transmettre intégralement. Plusieurs en doutent. Il apportent même des preuves assez impressionnantes du contraire. Dans ces conditions, prétendent-ils, ne vaut-il pas mieux acheter à l'étranger des animaux de qualité, et éviter les risques particuliers à l'élevage du bétail canadien ? Les races ayrshire et holstein possèdent de grandes qualités. Leurs caractères et aptitudes sont bien fixés et se transmettent facilement...."

Cette condamnation sans équivoque de la race canadienne "parce que son élevage offre des risques particuliers" n'est pas tirée de vieilles paperasses oubliées. Au contraire, elle est toute fraîche, car nous l'avons entendue, le 20 février, sur le réseau français de Radio-Canada, et lue, dans "le Devoir" du 21 février 1939.

Le tribunal de ce jugement définitif fut une des séances radiophoniques les mieux étudiées à l'avance, et des plus écoutées dans toute la province : "l'Agora du Dimanche"; le juge, le Président de la Corporation des Agronomes de la Province de Québec, M. H.-C. Bois, M.S.A.; l'accusée, la vache canadienne.

A raison des circonstances mentionnées, cette déclaration, qui prend au surplus des allures scientifiques, n'appartient pas à la polémique ordinaire; elle devient un document historique dont nous avons à tenir compte. Car elle constitue la plus récente maille d'une chaîne forgée, avec patience, depuis cent ans pour

étouffer la race bovine canadienne de jugements défavorables au profit des autres races. A ce titre, elle doit être reprise phrase par phrase :

"*.....Il est des gens qui prétendent que notre race bovine canadienne s'est adaptée complètement à nos conditions de sol et de climat*"....

"*Il est des gens qui*.... "Voyons ! Voyons ! Nous étions bien convaincu pourtant que toutes les gens un peu au courant des choses de la zootechnie,—du moins celles qui se sentent capables de statuer sur les races à adopter et à rejeter—savaient qu'une race qui vit 300 ans, dans un pays, est une race adaptée au sol et au climat.....

D'après le conférencier, nous ne serions donc qu'une poignée de gens à le croire.

"*.....et qu'il vaudrait mieux travailler à l'améliorer que d'importer des animaux qui ne sont pas acclimatés*".

Le sens de cette phrase indique nettement que la race canadienne attend encore l'amélioration: "notre race bovine canadienne" ne serait donc encore qu'un groupement d'animaux à demi sauvages issus des profondeurs d'un élevage ancien et routinier ? Le chapitre précédent a pourtant montré que *la race canadienne dépasse légèrement la race ayrshire dans les résultats de l'amélioration*. Cependant, le conférencier se demande encore s'il "faudrait" l'entreprendre, cette amélioration, au lieu d'importer des animaux qui ne sont pas acclimatés".

Pour revenir sur cette importation d'animaux, nous sommes surpris que tant de gens persistent ignorer qu'elle comporte des dangers bien connus. En France, on a depuis belle lurette cessé les importations, les transplantations pourrait-on dire, même celle de la race ayrshire dont on dit carrément qu'elle ne s'acclimate pas, là-bas. On a travaillé, avec l'intention de conserver toutes les qualités de santé et de résistance du bétail indigène, sur les races Normande, Flamande, Bretonne, etc. etc., parfois par des croisements, parfois aussi par la seule sélection. En Ecosse, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, et partout, on a pris comme acquis que les meilleurs animaux étaient avant tout les animaux du pays. Si en Angleterre ou ailleurs l'on a tenté de faire croire le contraire aux autres pays, (chose qui a réussi parfaitement en Amérique du Nord,) ça été dans un but commercial bien avoué, et tellement avoué qu'il est impardonnable à qui veut se prononcer sur ces sujets délicats de ne pas le savoir. Dans le Québec, où l'on pratique depuis cent ans des importations nombreuses dont on n'a jamais pris la peine de contrô-

les sérieusement les avantages et les risques, quel pourcentage de supériorité ont donc les animaux importés à grands frais sur les animaux indigènes que l'on condamne à chaque occasion ?

Admettons qu'il est difficile, en Canada, de contenter l'agriculteur de descendance anglaise avec autre chose que des races de son pays qu'il connait bien et qu'il préfère à toute autre race. C'est son affaire, et nous prétendons bien qu'on lui donne raison. Mais c'est très différent lorsqu'il s'agit de tenir l'agriculteur québécois dans l'ignorance des vrais mérites de ces races importées, et le condamner à acheter, à perpétuité, du bétail toujours censé capable d'améliorer une race qui n'a rien à envier à la race améliorante. (Voir chapitre XIX, sous le titre : "A la suite des Ecossais").

"A ceci, nous pouvons bien répondre que beaucoup se demandent si la race bovine canadienne possède des caractères héréditaires assez bien fixés pour se transmettre intégralement".

Cette "transmission intégrale" est vraiment du nouveau. Des affirmations comme celle-là ne se discutent pas, spécialement entre agronomes qui ont l'air de parler génétique !

Quant aux caractères et aptitudes pas "assez bien fixées" de la race canadienne, (Voir tableau XVII et XVIII), on sait cette dernière donnant en moyenne 404.35 livres de gras de beurre annuellement. La race "fixée" se contente d'une moyenne de production de 397.59 livres de gras, exactement de 6.76 livres de moins par année, tout en produisant la livre de gras de beurre à 9.7 ponr cent plus cher ! Cela fait bien au total—l'infériorité de 1.78 pour cent dans la prooduction annuelle, plus l'infériorité de 9.7 pour cent dans l'économie de production—une différence de 11.48 pour cent, en faveur de la race "pas suffisamment fixée". (91).

Nous ne comprenons déjà plus très bien.

—"Vous ne parlez pas des championnes", dira l'objecteur.

Dans la classe des championnes, la race ayrshire est supérieure de 13.32 pour cent dans la production de gras—résultat de cinq années de comparaison—; pour 1938, cette marge est réduite à 4.42 pour cent. Si l'on n'oublie pas que la race ayrshire produit à 9.7 pour cent plus cher, l'avantage moyen tombe à 3.62 pour cent pour la moyenne des cinq années. Pour 1938, il tombe à moins que rien puisqu'il devient une infériorité de 4.88 pour cent de la race ayrshire sur sa concurrente.

Et c'est pour arriver à une supériorité économique de 4.82 pour cent dans la production de gras—classe des championnes de

1934-35-36-37 et 1938—et à une infériorité de 4.88 pour l'année 1938 seule, que l'on aurait importé du bétail améliorant depuis 100 ans !

C'est une question qui demande considération plus sérieuse que des raisonnements de génétique sentimentale.

....."*Plusieurs en doutent. Ils apportent même des preuves assez impressionnantes du contraire*" Quelles preuves, d'abord que la canadienne ne transmet pas fidèlement ses aptitudes ? et puis, quelles peuvent bien être ces "preuves impressionnantes du contraire" puisque la méthode de juger les races à leur production —ne jugons-nous pas un arbre à ses fruits ?—conclut à une infériorité légère, mais qui se maintient régulièrement, de la race ayrshire sur la canadienne, dans la production de gras de beurre, —ce qui est sans conteste, la plus commune mesure de la valeur des vaches pour l'habitant moyen du Québec ?

On comprend de moins en moins.

"....*Dans ces conditions, prétendent-ils, ne vaut-il pas mieux acheter à l'étranger des animaux de qualité et éviter les risques particuliers à l'élevage du bétail canadien ?*"....

En premier lieu, quelles sont donc ces "conditions" ?

En deuxième lieu, quels sont donc les "races de qualité" qui seraient capables d'améliorer la race canadienne, ou de produire plus ou à un coût plus économique ?

En troisième lieu, quels sont donc "les risques particuliers à l'élevage du bétail canadien? Ce "risque particulier" ne réside toujours pas dans cette transmission des aptitudes qui se révèle au moins égale à celle des "animaux de qualités" dont on conseille l'importation.

Ca devient de moins en moins compréhensible !

"....*Les races ayrshire et holstein possèdent de grandes qualités*"....

C'est vrai. Lorsque ce livre aura démontré, d'abord aux agronomes, qu'elles ne sont pas les seules à en posséder, il aura déjà montré son utilité.

"....*Leurs caractères et aptitudes sont bien fixés et se transmettent facilement*"....

Es-ce que c'est le caractère et l'aptitude de légère infériorité à la race bovine canadienne que montrent toutes les vaches ayrshire de la province de Québec qui se "transmet facilement", parce que "bien fixée" ? On peut tout de même se demander ce qui adviendra lorsque la race canadienne "qu'il faudrait améliorer" aura des "caractères et aptitudes" assez bien fixés pour se transmettre intégralement"!

—"Vous parlez de la race ayrshire, mais vous vous gardez bien de parler de la race holstein", continuera l'objecteur.

Grâce à son poids supérieur, à son plus grand développement, en un mot, (qui est d'au moins 25 p.c. supérieur à celui de la canadienne qu'un agronome français appelait "une petite vache sur des pattes de chèvre",) la race holstein arrive à produire, chez les championnes, 20.96 p.c. de gras de plus que la canadienne, et chez toutes les holstein de la province de Québec, 8.12 p.c. de gras de beurre, à 11.9 p.c. plus cher la livre de gras; ce qui met la différence totale à ce qui suit : 9.66 p.c. en faveur des championnes holstein dans la production de gras, lorsqu'on sait —voir tableau XVI— que ces records sont faits surtout dans des étables gérées par des experts que ne peuvent se permettre que des gens fortunés. L'avantage de 8.12 p.c. dans la production de gras de toutes les vaches holstein est plus que compensé par le coût de production de la livre de gras chez la holstein, soit 11.9 p.c., ce qui met la race holstein en infériorité économique de 3.78 p.c.

Est-ce que cela est suffisant pour "défixer" à l'oeil la race canadienne, et "fixer" (à l'oeil encore) ces deux races de qualité? Ce n'est pas ce qu'a révélé la chaudière à lait, le bidon à crème, et l'épreuve du lait par les officiers du "Contrôle Laitier Canadien" ; ce n'est pas davantage ce à quoi arrivent les expériences de l'Exposition de Buffalo et de la Ferme Expérimentale centrale d'Ottawa.

Si ces données n'ont que peu de valeur, pourquoi le juge sans pitié de la race canadienne n'a-t-il pas fait les expériences de redressement qui s'imposaient, alors qu'il avait toute latitude pour les exiger?

Et voilà pourquoi nous ne comprenons plus rien du tout, à cette condamnation en bloc, solennelle et d'apparence scientifique.

Il y a 80 ans, des précurseurs ont inventé pour usage contre la race bovine canadienne une campagne en faveur des "pedigrees indiscutables" qui devint ridicule, et que nous avons appelée pour cette raison: "Pedigrite". Il y a trente ans, une autre campagne devint à la mode, la "recordite" basée sur les productions sensationnelles de quelques vaches "de qualité". Ces armes étant périmées, on a recours, pour l'heure, à quelque chose d'également sensationnel, on s'appuie sur le "chromosome", objet de recherches d'une science nouvelle qui en est encore à la poursuite de sa propre voie, et qui, en zoo-économie, —si on en juge par ce qui a été prétendu ici,— devrait bien se contenter de regarder passer les races qu'elle n'a jamais con-

tribué pour un iota à créer ou à maintenir. Et c'est la "Chromosomite" ! Pour un premier plongeon officiel dans le choix des races, on peut dire que c'est joliment bien fignolé!

Nous ajoutons que cette "transmission intégrale" future des "caractères et aptitudes" de la race canadienne nous donne des transports d'une joie inconnue jusqu'ici !

Pureté de sang

Plusieurs amateurs de bonne foi sont sous l'impression que les bovins canadiens sont une race à part, parce qu'ils n'ont pas comme les autres races des origines pures et sans mélange de sang. On a été jusqu'à prétendre que parler de pureté de sang était un non sens, étant donné que la race bovine canadienne était issue de bestiaux bretons et normads...

Examinons donc ce qui s'est passé dans la race canadienne, et dans les autres races. Tout d'abord, pendant 200 ans les descendants des bovins bretons, normands, probablement poitevins, et peut-être flamands, se sont multipliés et ont subi les effets d'une sélection des plus aptes. C'est cette race éminemment rustique mais éminemment mal nourrie, que l'apparition d'animaux importés a fait dédaigner, il y a cent ans, et que l'on a cherché à remplacer par d'autres races.

Pendant que ces efforts se poursuivaient autour de quelques centres d'importation, dans quelques sociétés d'agriculture, ou cercles agricoles, la grande majorité des petits cultivateurs, des colons, —les besogneux de la terre,— restaient en dehors de ces cercles d'élevage aristocratique ; *et leurs animaux, faute d'argent pour les remplacer, faute de méthode rationnelle de croisement pour les absorber, sont restés ce qu'ils étaient, tout simplement.*

C'est ainsi que le Dr J.-A. Couture pouvait affirmer, vers 1885, qu'il y avait encore 75 p.c. des bovins laitiers de la province de Québec qui n'avait pas une goutte de sang étranger. Même en 1939, on peut affirmer qu'il s'en trouve encore en certaines régions où les moyens de transport n'ont pas été favorables aux importations d'autres races. Il ne sert de rien de le nier. Si des animaux, jamais croisés, ont gardé la forme, la taille réduite, le poids léger, la forme et la tête et les cornes, la protubérance de la croupe, les jarrets et membres "de chèvre", le pis long, les trayons bien espacés et longs, la richesse en gras du lait, la robustesse, la fécondité et la longévité des canadiens enregistrés ou non, d'autrefois, c'est qu'ils sont de même sang.

Une race est d'abord composée d'animaux ; les papiers d'enregistrement ne viennent qu'après.

On nous reprochera de ne pas parler ici des croisements qui ont eu lieu dans des troupeaux qui ont été ensuite enregistrés et même —ô horreur !— dans certains troupeaux de race pure !

Avant d'aller plus loin, il ne serait pas mauvais de prendre les choses par le bon bout. D'abord, une question : "Est-ce que ces croisements ont été autorisés par les directeurs des sociétés d'Elevage de bovins canadiens" ?... Jamais, n'est-ce pas ? On se rappelle que le Dr Couture a laissé entendre un soupir et des paroles d'une joie non équivoque lorsque les Jerseys-Canadiens de E. A. Barnard, après la mort de ce dernier, furent condamnés à disparaître de la circulation, vers 1899.

Ces choses —quelques croisements furtifs— n'ont donc pu être pratiquées qu'avec la plus extrême réserve. Quant à admettre qu'il y en a eu, nous ne nous donnerons pas la peine de nous en défendre, sous peine de passer pour mal connaître la nature humaine et pour mal comprenlre ce qui se passe ailleurs en des circonstances semblables. La race bovine canadienne n'est pas plus privilégiée ni moins privilégiée qu'une autre ni dans ses origines ni dans la pureté de son sang, ni dans ses éleveurs, les bons et les mauvais. Ce qui est arrivé ici, dans le Québec, est la répétition de ce qui s'est fait ailleurs. Même mesure pour toutes les races, pour tous les éleveurs !

Ainsi donc, si on examine les choses au micromètre, avec les ressources d'une arithmétique qui ne pardonne rien, la race canadienne n'est pas 100 pour 100 pure. Mais elle n'est pas, pour cela, une exception. C'est la règle absolue pour toutes les races animales, à moins que l'histoire de toutes soit un mensonge, à seule fin de prendre la canadienne en défaut.

On apportera en exemple le cas de la race bovine Jersey qui ne fut jamais croisée, elle ! Nous n'y sommes jamais allé voir. Mais un agronome —qui déteste cordialement la race bovine canadienne— n'hésitait pas à se moquer d'une légende qu'il déclare impossible à croire. Que cet agronome ait raison cela est possible, puisque nos amis les Jersiais n'auraient alors agi que comme le font les autres hommes...

Est-ce que l'on ignore que la race ayrshire, en Ecosse, se renforcit de toutes les vaches descendant d'un taureau enregistré, pourvu qu'elles donnent en deux ans, 15,000 livres de lait dont le taux de gras est de 3.5 p.c. —à peu près autant qu'une bonne vache ayrshire canadienne peut donner en un an. Il n'y a qu'à consulter le Herd-Book écossais pour en avoir la preuve.

Doit-on songer à nier à la race ayrshire sa pureté de sang?

Non, n'est-ce pas ? Alors quelle a bien pu être l'influence de quelques croisements avec la race jersiaise ou ayrshire, comme cela a probablement été fait ? Exactement nulle pour l'avenir de la race. Voyons un peu ce qui se passe lorsqu'on pratique ce croisement de passage : il donne un coup de fouet au sang de la race qui le subit ; et puis, c'est tout !

Bien plus, depuis combien de temps place-t-on des petits taureaux améliorateurs de toutes les races, excepté la canadienne, dans bien des troupeaux ? Or, dans ces troupeaux mal suivis, ces reproducteurs mal remplacés, ou pas remplacés du tout, n'ont laissé aucune trace, après quelques générations, absolument comme si rien n'avait été. C'est la race indigène qui a simplement repris le dessus. Tous les éleveurs de race pure choisis à la hâte, puis déçus et abandonnés, en fournissent la preuve dans leurs troupeaux !

En Bretagne, il y a une histoire d'importation de chevaux qui se passait il y a environ 200 ans, lors de la construction de digues contre la mer, et qui en dit long ! Le roi de France avait requis les services d'un constructeur anglais. Naturellement, celui-ci n'accepta qu'à la condition d'importer sa main d'oeuvre et sa force motrice,soit en l'espèce, les chevaux. Les Bretons firent comme les Canadiens et trouvèrent ces gros chevaux fort beaux. Ils firent requête au roi de France d'en importer pour améliorer leurs petits chevaux Bretons. On fit donc traverser la Manche à des centaines d'étalons et des milliers de juments. Vers 1870, Sanson écrivait qu'absolument aucune trace de ce passage de sang anglais ne se retrouvait chez les chevaux Bretons. Le sol de Bretagne et la race acclimatée avaient tout balayé, tout effacé.

Dans la province, il n'y a même pas eu de ces croisements plutôt popularisés. Au contraire, on a toujours conseillé aux cultivateurs de remplacer la race du pays par une autre race translantée de toute pièce. Tout agronome sait bien que depuis vingt-cinq ans, chacun de nous ne peut compter ces essais faits et abandonnés à sa connaissance et dans son entourage, sur les doigts de sa main.

Ce point de la pureté du sang des races peut être discuté à perte de vue, et sans fin.

Contentons-nous de dire que la pureté de sang qu'exigent certains amateurs très mathématiciens n'existe nulle part dans le

monde. Mais la pureté de sang, à toute fin pratique, elle existe celle-la dans beaucoup de races, et dans la race canadienne autant qu'ailleurs, et peut-être beaucoup plus qu'en certaines races bien cotées. Ce que nous verrons à l'article de la couleur nous renseignera sensiblement sur ce point.

Type des animaux canadiens

Comme pour la pureté de son sang, la race canadienne n'est aucunement une exception sur ce point. Elle a des caractères bien à elle, et elle ne ressemble à aucue race, pas même à sa cousine la race jersey.

Aucun éleveur de canadien prendra une jersey pour une canadienne, et vice-versa, parce que malgré des lignes analogues qui sont le résultat de la spécialisation dans la production laitière autant que le résultat d'une parenté lointaine, il existe des différences de détail suffisantes à les distinguer facilement.

Sait-on que rapporterait une enquête faite de mensurations comparées entre les 100 meilleures vaches ayrshire et les 100 meilleures vaches canadiens ? A notre avis, beaucoup plus de ressemblance dans la forme que de différence dans certains détails.

Le type de la canadienne, c'est donc le type laitier très prononcé. Il y a certains petits détails à relever dans l'architecture de la vache canadienne d'exposition ; mais il s'agit de savoir maintenant si la vache telle qu'on la veut voir à l'exposition est la vache la plus profitable. Plusieurs agronomes, dont nous sommes, se demandent si les expositions nous ont fait plus de bien que de mal, et penchent pour la dernière alternative.

On apporte couramment contre la canadienne, *le manque de type.* Plusieurs éleveurs de canadiens ont été même convaincus qu'on pouvait arranger un type d'animaux canadiens, en une veillée à causer en famille.....

La preuve, c'est que la Société des Eleveurs a du écrire un article dans la nouvelle constitution de 1935 :

"Art. 19—. Un type pour enregistrement des animaux mâles et femelles et pour les femelles approuvées, devra de temps à autre et lorsque l'occasion l'exigera, être établi de la manière que déterminera le bureau de direction".

Pour les détracteurs de la race canadienne, on voudrait que

son type soit ceci : un moule unique d'après lequel tous les animaux seraient construits, à peu près comme Henry Ford construit des moteurs tous pareils !

Il y aura toujours des différences individuelles, des différences de famille, et des différences entre les lignées. Même plus tard, on trouvera peut-être des différences entre les bovins canadiens élevés dans un climat donné et des bovins canadiens élevés à 300 ou 400 milles plus au nord : situation qui se trouve dans la province de Québec, Rimouski étant plus au nord, d'environ 200 milles, que Montréal.

Pour preuve que cela peut arriver, c'est que dans la race ayrshire, on a un modèle Ecossais, un modèle américain et un modèle canadien que l'on retouche graduellement. Comment alors ce qui est inévitable dans une race ne serait-il pas inévitable dans une autre race?

Le type de la canadienne existante ne sera bien connu que lorsqu'on aura examiné des centaines et des centaines de bonnes vaches conformes au standard reconnu de la race canadienne et donnant les productions de lait et de gras requises pour cette race. La compilation de ces recherches concluera à un type moyen réel, qui représentera bien les vaches ainsi mesurées. C'est alors que l'on pourra procéder avec méthode.

Ce n'est pas plus facile d'établir le type de la canadienne par coeur que d'établir sa valeur en comparaison avec les autres races sans étudier ses rendements. On voit que dans ce dernier cas, il s'est commis de grandes erreurs d'appréciation.

Couleur des bovins canadiens

On a remarqué que les règlements passés en 1925 par la Société des Eleveurs étaient d'une grande sévérité. Plusieurs agronomes ont trouvé qu'il était un peu téméraire de sacrifier ainsi dans une race peu nombreuse, certains sujets de première qualité à cause de quelques particularités insignifiantes de la robe. On n'ignore plus, en effet, que les bovins canadiens d'autrefois étaient loin d'être uniformément noirs avec le tour des ouvertures naturelles de couleur plus claire.

Il faut bien admettre tout de même que cette sévérité a eu pour objet de rendre les éleveurs très prudents, et les moins scrupuleux d'entre eux, moins téméraires. Après dix ans de ce régime, l'assemblée générale des Eleveurs de bovins canadiens adoptait le 21 février 1935, les règlements qui suivent (100) :

"20: Règlements d'éligibilité.

1)—Seront éligibles à l'enregistrement.

(A)—Tout animal issu d'un père et d'une mère enregistrés au registre du "Canadian Cattle Herd Book" âgé de moins de deux ans, pourvu qu'il ait été inspecté pour l'enregistrement par un inspecteur nommé par la Société des Eleveurs de Bovins canadiens.

(B)—Un animal, dont le père et la mère sont enregistrés au Livre Généalogique du Bétail canadien, âgé de deux ans et de moins de cinq ans, pourvu que le Comité Exécutif soit satisfait de l'identité et de l'élevage et qu'il soit inspecté et approuvé pour l'enregistrement par un inspecteur de la Société.

2)—La couleur du taureau doit être noire, avec une raie jaune ou grise autour du muffle, ou noire avec raie jaune ou grise autour du muffle et raie jaune sur le dos, laquelle pouvant s'étendre jusqu'à la partie supérieure des côtes. Une teinte jaune ou rouge sur le scrotum est à désirer. Tout blanc est un motif de disqualification à l'exception de quelques petits poils blancs au bout de la queue.

3)—Une femelle doit être noire, avec un cercle jaune, brun ou gris autour du museau, une raie jaune sur le los, et le pis d'une nuance jaune et brune. Un peu de blanc sur le pis et un peu de blanc sur le ventre ou la poitrine ne disqualifiera pas pourvu que telles marques blanches ne soient pas visibles sur une génisse pas saillie, vue de l'un ou l'autre côté. Quelques poils blancs dans le toupillon ne disqualifieront pas. Une femelle peut être brun foncé ou rouge grillé, mais une femelle toute noire n'est pas éligible. La lettre "C" sur le certificat d'enregistrement indiquera les marques blanches"....

Ces modifications dans le sens d'une plus grande tolérance de la couleur blanche sont de bonne guerre. Nous en avons exposé les raisons au début de cet ouvrage, et nous n'y reviendrons pas.

CHAPITRE VII

Pour terminer

Si l'on revoit l'histoire de la race bovine canadienne en un coup d'oeil, une chose saute aux yeux : c'est que les périodes les plus actives du progrès ont coincidé avec une recrudescence de l'initiative des Eleveurs. Chaque fois qu'on s'en est remis uniquement à l'Etat de faire progresser la race canadienne, le succès ne fut pas conforme aux espoirs.

Ce sont les éleveurs qui sont et doivent être les artisans de leur propre succès. L'Hon. A. Golbout, ancien ministre de l'Agriculture, agriculteur et zootechnicien de profession, l'a dit et répété pendant des années. Après lui, M. le sous Ministre de l'Agriculture, Albert Rioux, lui aussi agriculteur et agronome. Avant eux, l'honnorable J. E. Caron, avait aidé de son encouragement les initiatives prises par la Société des Eleveurs. Et de nos jours, l'Honorable B. Dussault ne néglige pas non plus ses sympathies agissantes aux Eleveurs de Bovins Canadiens.

Cela, c'est de la bonne guerre. Aux éleveurs d'abord de trouver ce qu'il faut faire : à l'Etat ensuite de procurer l'aide pécuniaire dont on peut avoir besoin.

Contrôle laitier

Le contrôle laitier est un instrument indispensable de travail pour tout éleveur. Seul il permet de connaître la valeur de chaque vache laitière, et d'orienter l'élevage dans le meilleur sens : sans contrôle laitier pas de sélection méthodique possible.

Et sans contrôle laitier, est-ce que l'auteur de cet ouvrage aurait pu trouver des bases suffisantes de comparaison entre les races laitières de la Province de Québec, et est-ce qu'il aurait pu établir la place réelle que la race bovine canadienne doit occuper ? Non. Au lieu d'une base de comparaison solide : la quantité de livres de gras produites, et le coût de leur pro-

duction, il aurait fallu chercher ici et là des preuves incomplètes et incapables de démolir les légendes tenaces.

Les compétiteurs de la race canadienne ont utilisé l'arme qu'ils ont cru la plus profitable pour les races qu'ils ont intérêt à populariser : les records sensationnels. Or, ceux-ci n'ont de valeur officielle que parce qu'ils sont du contrôle laitier indiscutable. Inutile d'attendre d'adversaires qu'ils mettent la race canadienne en vedette, et après tout, ses compétiteurs font très bien de s'occuper d'abord de leurs propres affaires.

Pour réussir, ils ont porté la lutte sur un terrain avantageux pour eux, la quantité de livres de lait produites. Evidemment, c'est le terrain où ils excellent. Mais comme le lait est payé, dans presque toute la province, par le dosage de gras, c'est aux éleveurs de bétail laitier canadien de se servir du contrôle laitier pour montrer à leur tour les avantages absolument comparables de leur race. Il est même étonnant que les conseils pressants donnés aux éleveurs par la direction de la Société des Eleveurs, chaque année depuis 1922, de pratiquer le contrôle laitier dans leurs troupeaux, n'aient pas eu plus de résultats pratiques. Pourtant, peut-on prétendre que la direction générale de la Société n'a pas montré dans d'autres domaines une efficacité qui est digne d'une confiance presque absolue ?

Est-ce que l'on prend la peine, également, d'examiner dans les rapports du contrôle laitier d'abord la valeur de la race canadienne, vache d'habitant, et ensuite la valeur des autres races considérées également comme vaches d'habitant ? Est-ce que l'on est, enfin, assez au courant des expériences plutôt rares, mais décisives, où la vache canadienne est arrivée sans difficulté au premier rang comme race produisant économiquement la livre de gras ? Est-on aussi au courant que les records sensationnels apportés contre la race canadienne sont, d'une manière générale, le fait d'éleveurs riches, de Fermes Expérimentales, de Corporations, etc, où les services des régisseurs experts sont très coûteux et difficiles à obtenir. Et sait-on que ces animaux eux-mêmes sont d'un tel prix que pas un cultivateur ordinaire peut en affronter la possession ?

Et puis, pour rajeunir un peu ces expériences de Buffalo et de la Ferme Expérimentale Centrale, pourquoi ne demande-t-on pas un concours de production économique ? Car, enfin, pourquoi donc y a-t-il des vaches laitières si ce n'est pas pour le cultivateur moyen, et pourquoi des vaches laitières, si ce n'est pas pour convertir économiquement les fourrages et autres denrées en lait et beurre ?

Il faut conserver sa vache

Dans plusieurs races, la nécrologie des vaches qu'on a crevées pour l'obtention de hauts records est de beaucoup trop importante. Evidemment, parmi les laitières très marquées pour les grands rendements, les risques d'accidents inévitables sont plus grands. Mais combien de vaches ont dû leur mort à des accidents dûs à la trop grande ambition du nourrisseur ? Combien de championnes, également, n'ont laissé aucune descendance ? Combien d'efforts perdus, rien qu'à cause d'une trop grande ambition de publicité ?

Dans une race, ce qui compte le plus, c'est la multiplicité des bonnes vaches. Lorsqu'elles dépassent en nombre et en influence les médiocres, la race progresse. Lorsque, au contraire, les meilleures vaches ne laissent que des diplômes et des coupes dans les salons des éleveurs, et pas de descendants à l'étable, tout cela est de l'effort perdu, de l'amélioration jetée au déchet.

De plus, s'il est bon d'avoir des championnes pour faire comme les autres, il est bon aussi que ces championnes conservent assez de santé, de vigueur, après leur "record sensationnel" pour laisser à leur descendance un sang fort et de la santé. C'est alors que la publicité des hauts rendements, la publicité encore meilleure de la valeur de la lignée portent leur plein profit. Dans la race canadienne, chez les championnes, on peut suivre dès maintenant des traces de lignées qui se perpétuent. C'est ce qu'il faut continuer.

Le nouveau genre de concours pour la médaille Belle-du-Lac récompensant les productions de 100,000 livres, de 75,000 et 50,000 livres de lait étendues à plusieurs années, marque une juste compréhension des points que nous étudions. Il est juste de dire que les sociétés d'Elevage d'autres races y avaient songé avant la direction des Eleveurs de Bovins canadiens; cette initiative est à leur honneur. Il y a évidemment du nouveau en élevage. Tant mieux !

A la suite des Ecossais

Les créateurs et les continuateurs par excellence de la race ayrshire, les Ecossais, nous donnent des leçons d'esprit pratique en élevage. Il n'est pas mauvais que nous en prenions brièvement connaissance. Vaughan, dans "Breeds of Live Stock in America", p. 233, écrit : (32) "Après 1838, la vache ayrshire fut élevée presqu'exclusivement comme animal d'exposition, et peu

d'attention fut donnée à l'utilité. L'apparence, la couleur, et les cornes furent considérées plus que la production du lait. C'est cette ambition du succès aux expositions qui a amené cette..... forme et qualité si caractéristique du pis qui a causé à la race beaucoup de tort....."

"....d'autres commençaient à faire de l'élevage en vue de la production laitière.....

"....Les éleveurs d'ayrshire ont été les pionniers du contrôle laitier officiel en Grande-Bretagne....En 1903, il y avait 1,340 vaches sous contrôle. En 1929, il y avait 724 troupeaux sous contrôle, comprenant 30,898 vaches, le plus grand nombre dans l'histoire de cette association....Les trois premières places furent gagnées par des Holstein anglaises. La quatrième par une Ayrshire qui produisit 15,580 lbs de lait au taux de 3.85 p.c. de gras de beurre, en 43 semaines (301 jours)".....

Comme on voit, les ayrshires québécoises et les canadiennes "un peu soignées" n'ont pas de difficultés à produire 15,580 livres de lait et 599.83 livres de gras de beurre. Chaque année, il y en a des douzaines qui dépassent cette production de gras.

Et pourtant, est-ce que ce sont les Québécois qui vendent des ayrshires aux Ecossais, ou si ce sont les Ecossais qui vendent aux Québécois un stock qui ne vaut pas le leur au point de vue laitier, beurrier, et naturellement, santé, résistance au climat, à la maladie, etc ?.....

Nous arrivons donc à cette situation paradoxale :

1.—Nous importons d'Ecosse des vaches qui ne valent pas les nôtres.

2.—Nous importons des taureaux qui sont moins "prépotents", moins raceurs en un mot que nos taureaux ayrshires.

3.—Ces animaux viennent ici râfler les prix à nos grandes expositions; cette publicité tapageuse met en état d'infériorité des éleveurs qui obtiennent de plus grands succès pratiques avec un élevage bien canadien d'animaux ayrshires acclimatés.

Comme on voit, les Ecossais qui réussissent à nous vendre des vaches moins sélectionnées que les nôtres et certains taureaux qui ont été de purs désastres, ont une supériorité très grande dans la façon de faire valoir leur marchandise.

C'est un motif de plus de ne pas comprendre pourquoi on montre tant d'attachement à l'importation "d'animaux de qualité" pour employer une expression lue au chapitre précédent.

Tout ceci pour démontrer qu'entre une méthode qui consiste à faire mourir les vaches pour l'amour de productions méritant

la publicité et une méthode qui est couronnée, d'autre part, par la tenue d'expositions où nos bonnes vaches sont dépassées par des vaches moins laitières, et où nos taureaux ayrshires sélectionnés sont dépassés par des sujets jugés d'après le poli des cornes, la rotondité des formes, etc, il y a de la marge pour un élevage plus méthodique.

Si nous avions moins de mystique en élevage et plus de sens pratique, il y aurait beaucoup plus de meilleurs animaux de plusieurs races dans la province, et il y resterait beaucoup moins d'étables où jamais un taureau de race n'a pu pénétrer afin de mettre en valeur ses qualités.

Ce n'est pas un compliment spécial aux éleveurs de race ayrshire. L'exemple a été pris de comparer leur élevage et leur méthode commerciale avec l'élevage et les méthodes commerciales Ecossaises, parce qu'ils était frappant.

La race ayrshire est dans la province de Québec pour y rester; pourquoi alors n'en pas retirer tous les avantages que son élevage offre ? Il semble qu'une ayrshire du Québec serait bientôt une race capable d'intéresser les marchés étrangers, à condition qu'on continue de la perfectionner en elle-même. La race canadienne progresse par ses seules forces. Pourquoi pas la race ayrshire ?

Tout ceci pour dire aux éleveurs du Québec, éleveurs d'ayrchires et éleveurs de canadiens, qu'ils auraient avantage à cesser de mépriser mutuellement deux races équivalentes pour s'unir dans le perfectionnement de deux belles "races du cru".

Le petit éleveur

"C'est impossible", prétendront les partisans de l'importation. Non, ce n'est pas impossible. Examinez les noms des championnes de la race canadienne, vous y trouverez des vaches provenant directement, ou à distance d'une seule génration seulement, d'étables de cultivateurs très modestes. Et pourtant ces vaches sont des vaches pouvant se comparer avec n'importe quelles vaches, au point de vue économie : elles produisent beaucoup, sous des soins pas nécessairement experts, elles ont de la santé, se reproduisent bien puisque ce sont les filles qui détrônent les mères.

Ces exemples prouvent clair comme le jour que les caractères et aptitudes de la race canadienne ne sont pas ce qu'une génétique très tendancieuse croit, mais des caractères existant bien

à l'état latent, par suite de l'adaptation de la canadienne au milieu, et se produisant avec facilité du moment que la possibilité leur en est donnée.

Nous trouvons pour notre part que, dans une dizaine d'étables de la province, où des championnes ont été élevées ou des mères de championnes ont été élevées, un travail de premier ordre a été fait, et qu'il faut continuer à tout prix. Dans ces étables on a su assurer à la fois la publicité de la race dans les papiers et sa continuité par des rejetons nombreux et vigoureux.

Que les éleveurs de bovins canadiens n'oublient pas que les papiers sans les animaux sont stériles.

La suralimentation

Evidemment; les vieux éleveurs qui ont formé les races existentes l'ont appris à leur dépens. Ceux des éleveurs modernes qui suralimentent leurs troupeaux ou certains sujets de leurs troupeaux les voient perdre plus de qualités en général qu'ils ne gagnent de taille, de poids ou d'apparence. Les fonctions de nutrition se développent toujours—lorsqu'un certain maximum est dépassé—au dépens des fonctions de relation, de lactation ou de reproduction.

Pour la vache laitière la suralimentation conduit à un autre désastre : la mammite. Le Dr Maurice St-Pierre, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne (102) rattache nettement à la suralimentation protéique l'expansion de la mammite dans les troupeaux laitiers. Les tissus mammaires étant prédisposés à la maladie par suite du travail ardu qu'ils ont à accomplir, et par suite de leur extrême délicatesse, la présence de trop de substances albuminoides dans la ration est un encouragement aux éléments producteurs de la mammite à s'installer et à faire leur oeuvre destructrice.

Tenir les vaches trop grasses est une erreur; il est tout aussi contraire au bon sens de faire porter à des taureaux privés de l'exercice le plus indispensable, le travail, ou la marche prolongée, trois ou quatre cents livres de tissus inutiles.

Nous comprenons que tenir les vaches juste en état de chair propre à la résistance, tenir les taureaux indemnes de graisse inutile ne rimerait guère avec les exigences des expositions, où tout animal un tant soit peu maigre est aussitôt relégué à la dernière place, sans plus d'examen.

Nous posons une question : en ce qui concerne la race canadienne, principalement, est-ce que ce sont les troupeaux aristo-

cratiquement entretenus qui ont créé les championnes ou les têtes de lignées ? Nous croyons plutôt que ce sont d'abord et surtout les troupeaux normaux de cultivateurs soigneux. Les institutions contribuent à mettre en valeur les qualités existant dans les individus, à rapprocher parfois des sujets éloignés et trop dispendieux pour passer entre les mains des agriculteurs moyens; bref, les grandes fermes font du bien, mais l'histoire de la race canadienne nous apprend qu'elles n'ont pas été à l'origine des progrès de la race, qui a pris ses meilleures racines chez les petits cultivateurs. Belle-du-Lac remonte au "bétail souche" à la quatrième génération. C'est l'histoire de Madeleine du Parc, des Bernier 2 C, des Julienne Gagnantes, des Ultra Choisies, pour n'en nommer que quelques unes, toutes trouvées dans de modestes troupeaux administrés par des hommes plus intelligents que riches. Est-ce que ces vaches ont été suralimentées ?.....Non, et en général, elles étaient toutes petites au moment de leur découverte par les spécialistes.

La chose vaudrait peut-être qu'on s'y arrête.

Il y a plusieurs années, dans une exposition, il y avait du bétail importé ou descendant de ces animaux c'est vrai, mais d'une finesse de conformation extraordinaire, et d'une qualité laitière incomparable. A côté, et dans plusieurs classes du concours, du gros bétail grossier de charpente, mal marqué pour la production du lait à tous les dégrés, mais plus en chair.

Classé honnêtement d'après sa plus grande valeur intrinsèque, le bétail le moins développé méritait la première place. Ce fut jugé comme une horreur. Songez-donc, des animaux mal développés ! le fait fut surtout scandaleux, paraît-il, chez les veaux.... mal développés" !

Evidemment, il y a développement et développement. Un jeune animal doit se développer normalement, c'est-à-dire, recevoir, pendant sa jeunesse, une nourriture conforme à sa taille, et à ce qu'il aura à consommer plus tard sur cette ferme bien cultivée. Rien n'est plus relatif que cette affaire de "développement".

Il y a dans Québec des régions où, c'est fatal, les races diminuent de taille, de poids, même chez les agriculteurs les plus méticuleux. Cela est dû à la longueur de l'hivernage, à la saison de végétation, et à la situation de la région. Des agronomes de vingt ans d'expérience ont été surpris d'apprendre, il y a quelques jours, que Montréal était à environ 200 milles au sud, en ligne droite, de Rimouski !.... Cette différence compte surtout dans une région où à cent milles plus loin dans le nord, la végétation forestière acquiert des caractères des végétations petites et lentes du nord.

A trois cent milles au sud, on peut y planter la vigne, et y faire des récoltes impossibles à réussir au nord. Alors, développement ici, et développement là, sont deux choses. Ce n'est pas à l'exposition provinciale que ce régionalisme qui s'impose, croyons-nous, pourra avoir sa consécration. Les animaux du nord, à moins de coûter beaucoup plus cher que ceux du sud, y réussiront moins.

Ces distinctions peuvent paraître "originales" à beaucoup de lecteurs; elles seront peut-être imputées à un esprit particulier d'exagération. C'est possible; mais aucun agronome européen, un vrai zootechnicien, n'oublierait ce facteur, nord-sud, et Golfe-haut St-Laurent, nous en sommes certain.

De plus est-il bon de faire passer de 750 livres à 1,000 et 1,200 livres, le poids de la vache canadienne, la mère ayant le premier poids et la fille atteignant le second ? Nous en doutons.

S'agirait-il alors de laisser la vache canadienne minuscule ? Non, mais dans ce "développement" il faut se garder d'accélérer inutilement. On ne change pas ainsi le rhytme de vie d'une race du jour au lendemain, sans payer un peu cher.

"La capacité laitière augmentera avec la puissance de la vache laitière". Pas tout le temps. La race laitière la plus lourde dans le Québec dépasse la race la plus légère dans une proportion allant jusqu'à 50 p. c. du poids. Et pourtant, la production beurrière moyenne n'est supérieure que de 8.12 p. c. Entre la race ayrshire et canadienne, la différence de taille et de poids tend à s'atténuer, il est vrai. Mais, les résultats n'en sont pas en proportion du poids; ils sont en proportion des pacages, du foin mis en tasserie, des produits, des cultures sarclées consommés, de la durée des saisons et des habitudes millénaires du soleil canadien.

Il ne faut pas se créer des chimères inutiles. Laissons l'amélioration des cultures, de l'habitation et des méthodes d'alimentation économique faire le reste.

"Il ne faut jamais brusquer la nature" disaient les vieux. Cela est même défendu, d'après le Dr Alexis Carrel, dans la formation matérielle des individus les plus cosmopolites parmi les êtres vivants, dans la formation physique des hommes eux-mêmes.

Une race du cru

Une "race du cru" d'après le terme populaire français désigne une race formée sur place et parfaitement adaptée aux conditions du milieu naturel. La race canadienne en est un exemple concret.

Les qualités les plus communes à ces races sont d'abord un développement peu rapide, une taille plus ou moins grande, un poids fait à la mesure du sol, une santé normale, une grande longévité et surtout des qualités incomparables de fécondité des adultes et de vitalité chez les jeunes.

Une "race tendre" au contraire, c'est toute race améliorée, qui se développe plus tôt, donne plus de lait, de viande, ou de travail rapide, mais cela au dépens des qualités vitales.

Cela, dira l'objecteur, c'est de la théorie. Non. Cela, c'est de la pratique, de la vraie pratique zootechnique, celle qui ne se contente pas de juger aux expositions des animaux achetés à grands prix, mais qui calcule soigneusement au point de vue économique tous les facteurs de santé, de service à rendre à la ferme, de facilité de reproduction, de longévité, et finalement de frais généraux d'entretien. La théorie, elle, s'occupe justement de quelques facteurs apparents, mais répondant mal à la réalité économique; tandis que la pratique en tient compte.

Nous pouvons conclure que nous sommes loin d'en être rendus là.

L'honorable S. Fischer, ancien ministre canadien de l'agriculture, disait de la vache canadienne qu'elle est sans aucun doute "La meilleure machine à faire du beurre qui se tienne sur quatre pattes". M. J.-H. Grisdale l'a répété après lui.

Si l'on compare les efforts tentés pour la remplacer et ceux qui ont faits pour l'améliorer, une autre conclusion s'impose : et c'est que les agriculteurs ont bien fait de la conserver, dans le temps passé. Les Denis, Thouin, Coulombe, Sylvestre, Sans-Soucy, Chapais et Barnard, Langelier et autres ont contribué à conserver cette race. Il est difficile d'ignorer plusieurs fermes du district de Kamouraska où les Bernier, Gagnon, Robichaud et autres ont été les créateurs de belles lignées laitières. D'autres sont venus, après ces pionniers, qui ont fait sous la direction de A. Morin, de 1923 à 1931 un excellent travail d'amélioration, et qui, depuis 1931, sous la direction dévouée de A. St-Pierre, continuent à progresser rapidement.

La vache canadienne est une vache d'habitant. Et comme telle, *elle a dans la province de Québec, deux cents ans d'avance sur les rivales.*

On peut le nier; mais ça ne dérange pas l'affaire d'une année.

Multipliez vos troupeaux

Ce qu'il importe de poursuivre maintenant dans l'élevage de la race bovine canadienne n'est pas la réalisation de choses qui puissent étonner un public toujours avide de faits rares. Les qualités de la race sont suffisamment établies pour que tous les éléments qui ont de la valeur soient employés à cette unique chose, la plus pressante : la multiplication des meilleurs et leur utilisation dans le plus de troupeaux québécois possible.

Il faut bien espérer qu'un jour on se rendra compte que la race bovine canadienne, en permettant à ses éleveurs de ne jamais envoyer un sou à l'étranger pour s'approvisionner de sujets améliorateurs a rendu à la province de Québec un service économique unique en son genre. De l'extérieur cette vache n'a apporté que des demandes d'achat qu'on est resté incapable de remplir, faute d'effectifs : que des revenus, que l'imprévoyance passée a empêchés de devenir une source de bien-être pour le cultivateur québécois.

Le retard de 50 ans et plus pourra être repris, mais jamais effacé. Déjà, la province a encaissé de l'étranger beaucoup plus que cette race ne lui a jamais coûté.

Notre économie rurale a eu tort, croyons-nous, en oubliant de signaler ce point.

Tout de même, le secrétaire de la Société des Eleveurs, A. St-Pierre, B.S.A. fait souvent mention dans les circulaires aux éleveurs de demandes d'achat assez considérables. En 1936, on a du refuser en bloc une vente de 60 génisses !

Pour terminer un dernier mot : à ceux qui accuseront ce travail d'avoir accompli une fin patriotique, nous répondons qu'il en sera peut-être ainsi, puisque nous n'avons eu à coeur que rendre justice à une race bovine à qui on a perdu l'occasion, autrefois, de faire remplir un rôle économique considérable.

Ces choses-là sont toujours réparables. Et mieux vaut tard que jamais.

— FIN —

Bibliographie

1.—St-Pierre, Andréa,
1936.—Page Agricole, Action Catholique.

2.—Couture, J.-A. Dr.
1882.—Traité d'élevage.

3.—Couture, J.-A. Dr.
(1887.—Conférence à la Société d'Industrie laitière).

4.—Houlbec, Max.
1889.—Conférence à la Société d'Industrie Laitière de St-Hyacinthe.

5.—Journal d'Agriculture.
1889.

6.—Dechambre, Paul.
1922.—La vache laitière.

7.—Evans, Wm.
1849.—Journal d'Agriculture.

8.—Evans, Wm.
1836.—Traité d'Agriculture.

9.—Couture, Dr. J. A.
1889.—Journal d'Agriculture illustré.

10.—Boland, Henri.
1886.—Lettre au Journal d'Agriculture, de Les Hubits, Guernesey, sur les vaches Guerneseys.

11.—Anonyme. (Journal d'Agriculture illustré).
1889.—Article d'un agronome français, sur la vache Jersey.

12.—Diffloth, P.
1911.—Zootechnie des Bovidés.

13.—Concours d'animaux reproducteurs, Avignon, Blois, etc.
1859.—Gouvernement Impérial Français.

14.—Dechambre. P.
1922.—Les Bovins (Zootechnie générale).

15.—Couture, Dr J.-A.
1889.—Conférence à la Société d'Industrie Laitière.

16.—Evans, Wm.
1836.—Traité d'Agriculture.

17.—Alley, J.
1844.—Lettre de Rome, au Journal d'Agriculture.
18.—Low, Dr.
1844.—Traité d'Agriculture. Extrait donné dans le Journal d'Agriculture.
19.—Journal d'Agriculture canadien.
1845.—Numéros d'Octobre et novembre.
20.—Canadian Agricultural Journal.
1845.—May.
21.—Gazette des Campagnes.
1873.
22.—Conseil d'Agriculture.
1873.—Procédés officiels des séances.
23.—Journal d'Agriculture.
1848.—Juillet.
24.—Journal du Cultivateur.
1854.—Octobre.
25.—Programme de l'Exposition de Québec.
1850.—Journal d'Agriculture.
26.—Commissaire de l'Agriculture de Québec.
1862.—Rapport.
27.—Chambre d'Agriculture.
1853.—Procédés du 8 janvier.
28.—Semaine agricole.
1869.—18 novembre.
29.—Revue Agricole.
1866.—Programme de l'Exposition de Montréal.
30.—Semaine Agricole.
1870.—Juin.
31.—Plumb.
1906.—Types and Breeds of Farm animals.
32.—Vaughan.
1933.—Breeds of live stock in America.
33.—Gazette des Campagnes.
1870.—Février.
34.—Semaine Agricole.
1870.—Août.
35.—Almanach de la Semaine Agricole.
1870.—
36.—Conseil d'Agriculture.
1872.—Procédés, séance de juin.
37.—Schmouth, J. D., Professeur.
1873.—Gazette des Campagnes.

38.—Gazette des Campagnes.
1874.—Livraison de Mars.
39.—Conseil d'Agriculture, le secrétaire.
1874.—Rapport pour l'année 1873-74 au Ministre de l'Agriculture de la province de Québec.
40.—Bernard, E. A.
1877.—Discours sur l'Agriculture.
(Ouvrage primé par l'Institut Canadien, Québec).
41.—Gazette des Campagnes.
1877.—Rapport de l'Exposition de L'Islet.
42.—Conseil d'Agriculture.
1875.—Séance du 12 mai.
43.—Gazette des Campagnes.
1877.—Passim; et rapport du Directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.
44.—Gazette des Campagnes.
1878.—5 septembre.
45.—Proulx, Firmin-H.
1880.—Gazette des Campagnes.
46.—Barnard, E.-A.
Journal d'Agriculture Illustré.,
1880.—Août et septembre.
47.—Larue, Dr.
1879.—Rapport annuel de l'Institut Canadien, Québec.
48.—Lesage, Siméon, Sous-ministre de l'Agriculture.
1880.—Discours à la Convention Canadienne, Québec.
49.—Conseil d'Agriculture.
1880.—Procédés du 31 mars et du 24 novembre.
50.—Conseil d'Agriculture.
1881.—Séance du 26 octobre.
51.—Mousseau, A.
1883.—Lettre au Journal d'Agriculture Illustré.
52.—Conseil d'Agriculture.
1883.—Séance du 31 janvier et du 1er février.
53.—Courrier de St-Hyacinthe.
1884.—Janvier. Compte-rendu de la Convention d'Industrie laitière (cité par le "Journal d'Agriculture").
54.—Barnard, E. A.
1883.—Journal d'Agriculture, octobre et novembre.
55.—Cultivateur : 1883 (Cité par le Journal d'Agriculture).
56.—Conseil d'Agriculture.
1883.—Séance du 18 novembre 1883.
57.—Couture, J. A.
1899.—Conférence à la Société d'Industrie laitière.

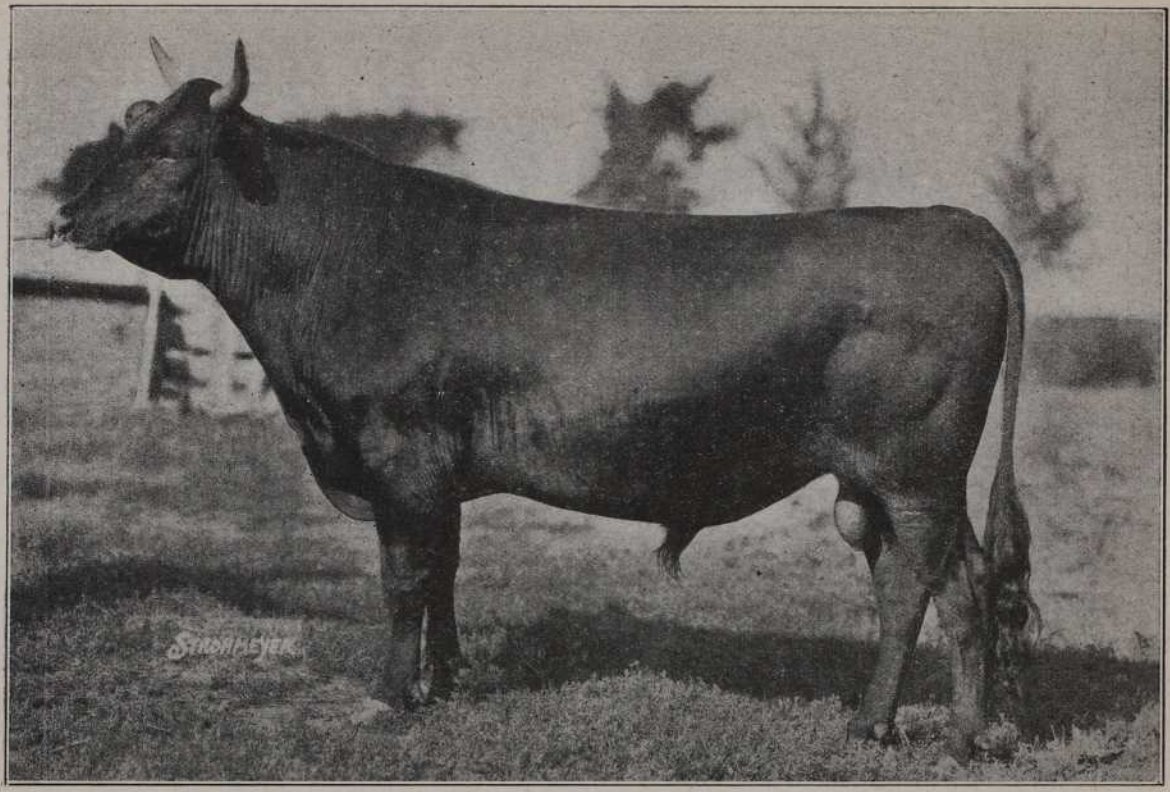
58.—Couture, J. A.
1907.—Conférence devant la commission agricole du Parlement Fédéral, à Ottawa.
59.—Couture, Dr J. A.
1883.—Conférence à la Société d'Industrie Laitière.
60.—Couture, Dr J. A.
1884.—Journal d'Agriculture, août 1884.
61.—Conseil d'Agriculture.
1885.—Séance du 12 mars.
62.—Gazette des Campagnes.
1886.—Rapport de l'Exposition de Québec.
61a.—Couture, Dr J. A.
1885.—Conférence devant la Société d'Industrie Laitière.
62b.—Conseil d'Agriculture.
1885.—Séance du 9 juin.
62c.—Chapais, J.-C.
1886.—Rapport de la convention d'Industrie Laitière.
63.—Brown, Prof. (Guelph, Ont).
1886.—Lettre du 14 août au "Journal de l'Agriculture).
64.—Lesage, Siméon (S.-Ministre de l'Agriculture).
1886.—Discours à la Convention d'Industrie Laitière. Rapport de la Société.
65.—Couture, Dr J.-A.
1887.—Journal d'Agriculture.
66.—Tardivel, J.-Paul.
1888.—La Vérité, août.
67.—Barnard, E.-A.
1889.—Discours à la Convention d'Industrie Laitière.
68.—Couture, Dr J.-A.
1889.—Rapport sur les livres généalogiques canadiens, devant la commission d'Industrie Laitière.
69.—Chapais, J.-C.
1889.—Notes sur l'attitude du "Conseil d'Agriculture". à propos des bovins canadiens, dans le "Journal d'Agriculture".
70.—Livres de Généalogie du Bétail canadien (manuscrits, et inédits).
1886-1895.—Archives de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.
71.—Ministre de l'Agriculture. Québec.
1917.—Lois et arrêtés Ministériels.
72.—Lippens, N.-B. (prof. à l'Ecole d'Agriculture).
1890.—La supériorité de la race Ayrshire. Mémoire inédit. Archives de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne.

73.—Conseil d'Agriculture.
1891.—Lois et arrêtés en Conseil. (Résumé par le secrétaire du Conseil).
74.—Tremblay, Révérend L. O. Directeur de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne.
1892.—Rapport annuel de l'Ecole d'Agriculture.
75.—Société d'Industrie Laitière.
1889.—Annexe au rapport du Commissaire de l'Agriculture.
76.—Chapais, J.-C.
1897.—Journal d'Agriculture, 15 avril et 22 décembre.
77.—Journal d'Agriculture.
1896.—Décembre : "Bétail Jersey-Canadien".
78.—Journal d'Agriculture.
1899.—"Animaux de la Ferme. Janvier.
79.—New-England Homestead.
1899.—French Canadian Breed. 4 Mars.
80.—Farming World, Toronto.
1900.—Octobre, cité par le "Journal d'Agriculture".
81.—Couture, Dr J. A.
1901.—Rapport de l'Exposition de Buffalo. (Journal d'Agriculture, novembre 1901).
82.—Mousseau, A.
1901.—Lettre au Journal d'Agriculture, décembre.
83.—Couture, Dr J. A.
1902. Rapport final de l'Exposition de Buffalo. Journal d'Agriculture janvier 1902.
84.—Grisdale, Dr J.-H.
1904.—Rapport de la Société d'Industrie Laitière. Conférence du Directeur des Fermes Expérimentales Centrales sur la vache canadienne.
85.—Garneau, Némèse L'Hon.
1896.—Lettre inédite à l'Exé-cutif de la Société générale des Eleveurs.
86.—Fisher, Hon. Sydney, Ministre de l'Agriculture Canadien.
1905.—Message à l'Assemblée Générale de la Société des Eleveurs sur le transfert des Livres Généalogiques à Ottawa.
87.—Société des Eleveurs (de Bovins Canadiens).
1905.—Rapport inédit des délibérations. (Archives de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens).
88.—Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.
1906.—Rapport inédit des délibérations.

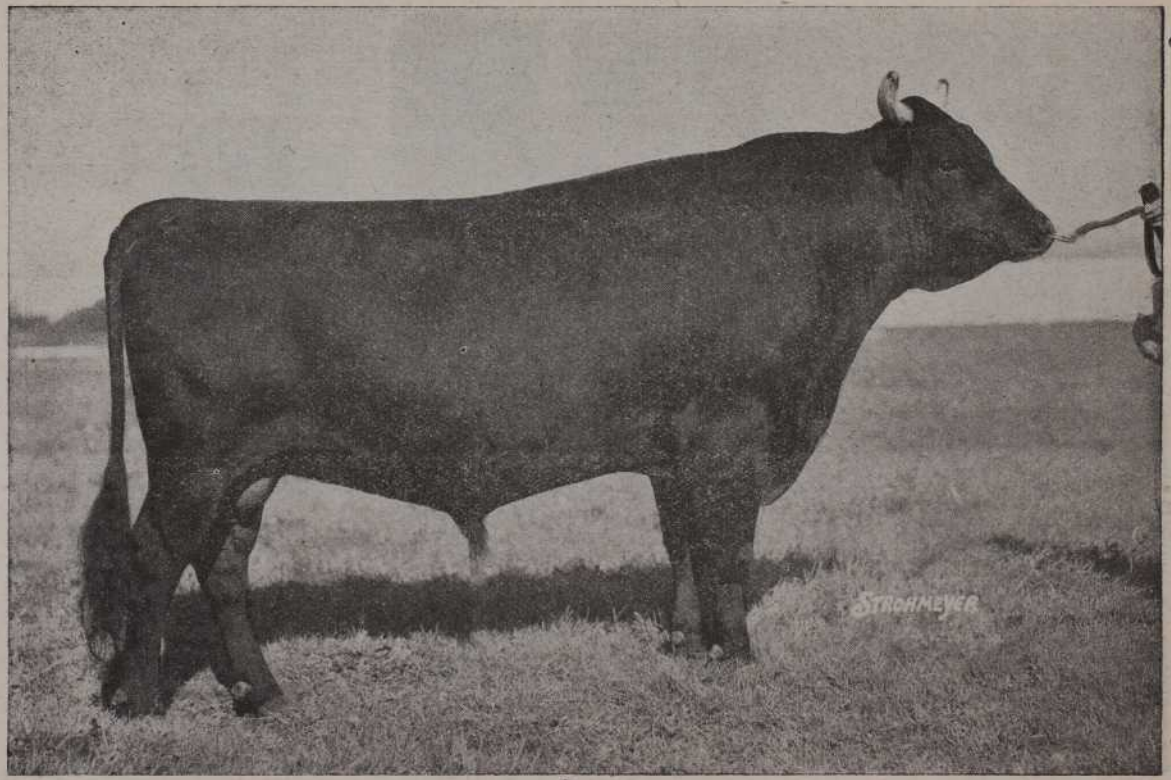
89.—Fisher, Hon. Sydney, Ministre de l'Agriculture Canadien.
1906.—Discours à l'assemblée Générale des Eleveurs de Bovins canadiens, à Montréal.
90.—Fisher, Hon. Sydney, Min. de l'Agriculture.
1908.—Convention annuelle des Eleveurs de Bétail, à Ottawa, les 5, 6 et 7 février.
91.—Grisdale, Dr J.-H. Dir. des F. Expérimentales, Ottawa.
1909.—Rapport du comité parlementaire sur l'Agriculture, à Ottawa.
92.—Couture, J.-A.
1909.—Traduction de la Conférence de J.-H. Grisdale, devant le comité parlementaire sur l'Agriculture.
93.—Rothwell, A.
1922.—Rapport du Service de l'Industrie animale, Ottawa.
94.—Isidore, Rév. F. (Prof. de Zootechnie à l'I. A. O.).
1922.—Journal d'Agriculture.
95.—Morin, Adrien, B.S.A.
1924.—Compte rendu de l'Assemblée des Eleveurs de Bovins Canadiens, "Journal d'Agriculture" d'avril.
96.—Livre d'Or Canadien du Bétail.
1908-9-10-11-12-13-14-15 et 19I6. Annales Nationales du Bétail, à Ottawa.
97.—Morin, Adrien, B.S.A.
1926.—Notes du Secrétaire de la Société des Eleveurs de Bovins canadiens dans "L'Information de l'Eleveur".
98.—St-Pierre, Andréa, B.S.A.
1936.—Rapport annuel de la Société des Eleveurs de Bovins canadiens.
99.—Morin, Adrien, B.S.A.
1927.—Journal d'Agriculture, octobre.
100.—Société des Eleveurs.
1935.—Constitution amendée de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.
101.—Livre d'Or Canadien du Bétail.
1933-34-35-36-37 et 1938. Rapport numéros : 25-26-27-28-29 et 30.
102.—St-Pierre, Dr Maurice.
1936.—Communication personnelle.
103.—Morin, Adrien, B.S.A.
1937.—Communication personnelle.
104.—Papiers et Lettres sur l'Agriculture.
1789.—Réédition de 1862, par F.-H. Proulx, Editeur de "La Gazette des Campagnes", à Ste-Anne de la Pocatière.

105.—Journal d'Agriculture.
1919. Octobre.
106.—Journal d'Agriculture.
1848. Février.
107.—Journal du Cultivateur.
1853. Mars.
108.—Taché, J.-C.
1850.—Rapport du Comité spécial nommé pour s'enquérir de l'Agriculture dans le Bas de Québec.
109.—Lejeune, Rév. P.
1934.—Dictionnaire canadien-français.
110.—Chapais, J.-C.
1917.—Notes historiques sur les Ecoles d'Agricultures dans Québec.
111.—Béchard, A.
1886.—Biographie de l'Abbé F. Pilote, curé de St-Augustin, Portneuf.
112.—Journal d'Agriculture.
1848. Février.
113.—Chapais, J.-C.
1917.—Notes historiques.
114.—Chapais, J.-C.
1917.—Notes historiques sur les Ecoles d'Agriculture dans Québec.
115.—Pilote, Abbé Frs, Directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne, 1860-61. Rapp. Ecole d'Agriculture de Ste-Anne.
116.—Canadian Agricultural Journal.
1844-45.
117.—Journal du Cultivateur.
1853. Mai.
118.—Béchard, A.
1886.—Biographie de l'Abbé Frs Pilote.
Pilote, Rév.
1860 à 1870.—Rapports de l'Ecole d'Agriculture.
de 1861 à 1870.—"Gazette des campagnes".
de 1863 à 1876.—"Procédés du Conseil d'Agriculture".
119.—Journal d'Agriculture.
1848. Février.
120.—Lejeune, Rév. P.—Dictionnaire canadien-français.
Revue Agricole : de 1861 à 1869.
Gazette des Campagnes de 1861 à 1898.

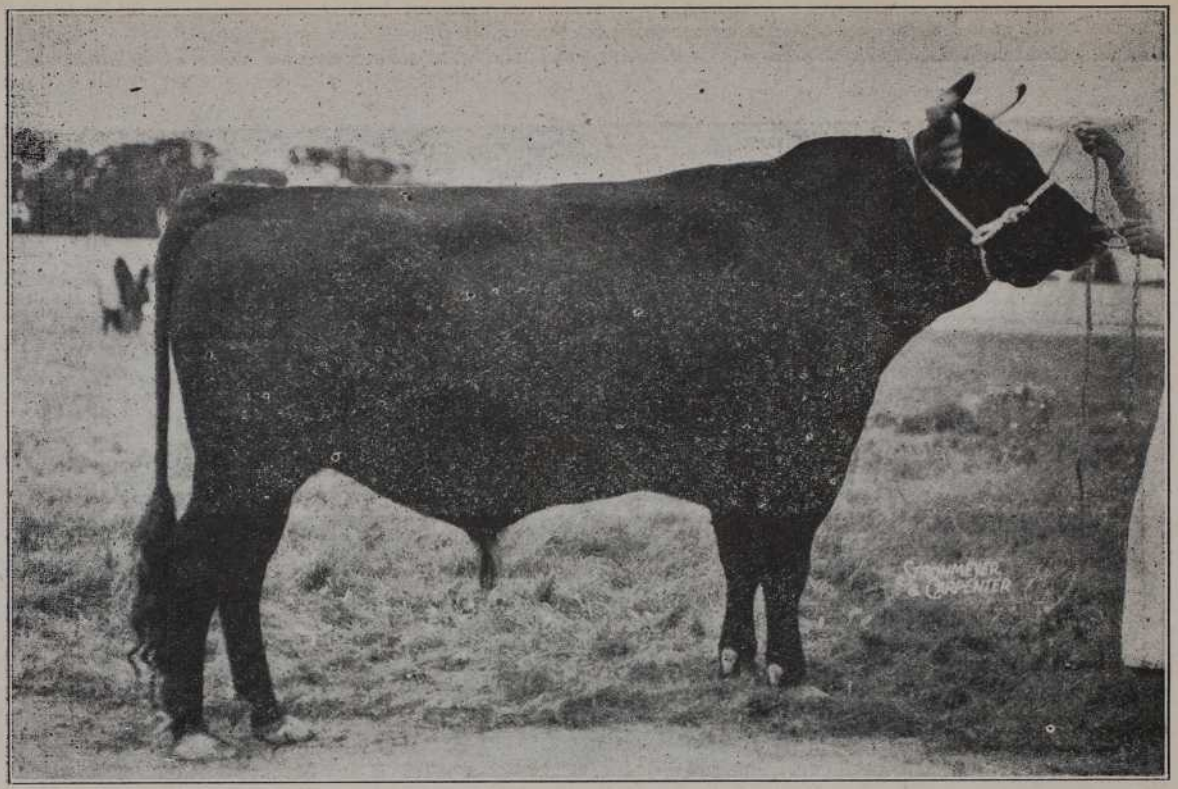
121.—Chapais, J.-C.
1900. Notes biographiques sur E. A. Barnard.
Barnard, E. A.
1895 (environ). Sans date. Notes autobiographiques, inédites. Communiquées par Melle Barnard, Québec.
122.—"Bonne Terre".
1935.—Septembre.
Semaine Sociale de Rimouski.
1935.—Conférence : "Les Agronomes de la Province de Québec.
123.—Action Catholique, Québec.
1922.—14 mars.
124.—Gazette Agricole, Ottawa.
1922.—Septembre.
125.—Lejeune, Rév. P.
1934.—Dictionnaire canadien-français.
Chapais, Sir Thomas.
1935.—Septembre. Communication personnelle.
126.—Journal d'Agriculture.
1926.—Juillet. Notes de H. Nagant. Rédacteur.
127.—Journal d'Agriculture
1916. Août.
128.—Société d'Industrie Laitière, de St-Hyacinthe.
1881-1937. Rapports annuels.
129.—Blanchard, Raoul. Géographe.
1931.—Etudes canadiennes. Grenoble "Revue de Géophaphie". Vol. XIX, fascicule 1.
130.—St-Pierre, André-A. B.S.A.
1936.—Notes historiques sur la race bovine canadienne. p. 32 et suivantes.
131.—St-Pierre, André-A. B.S.A. p. 36 et suivantes.
132.—St-Pierre, André-A. B.S.A. p. 48.
133.—St-Pierre, André-A. B.S.A. p. 49.
134.—Toupin, Gustave, M.S.A. Prof. à l'I.A.O.
1932.—Lettre à M. Andréa-St-Pierre, Sec. de la Société des Eleveurs de Bovins canadiens; citée par le même dans "Notes historiques sur la race bovine canadienne".



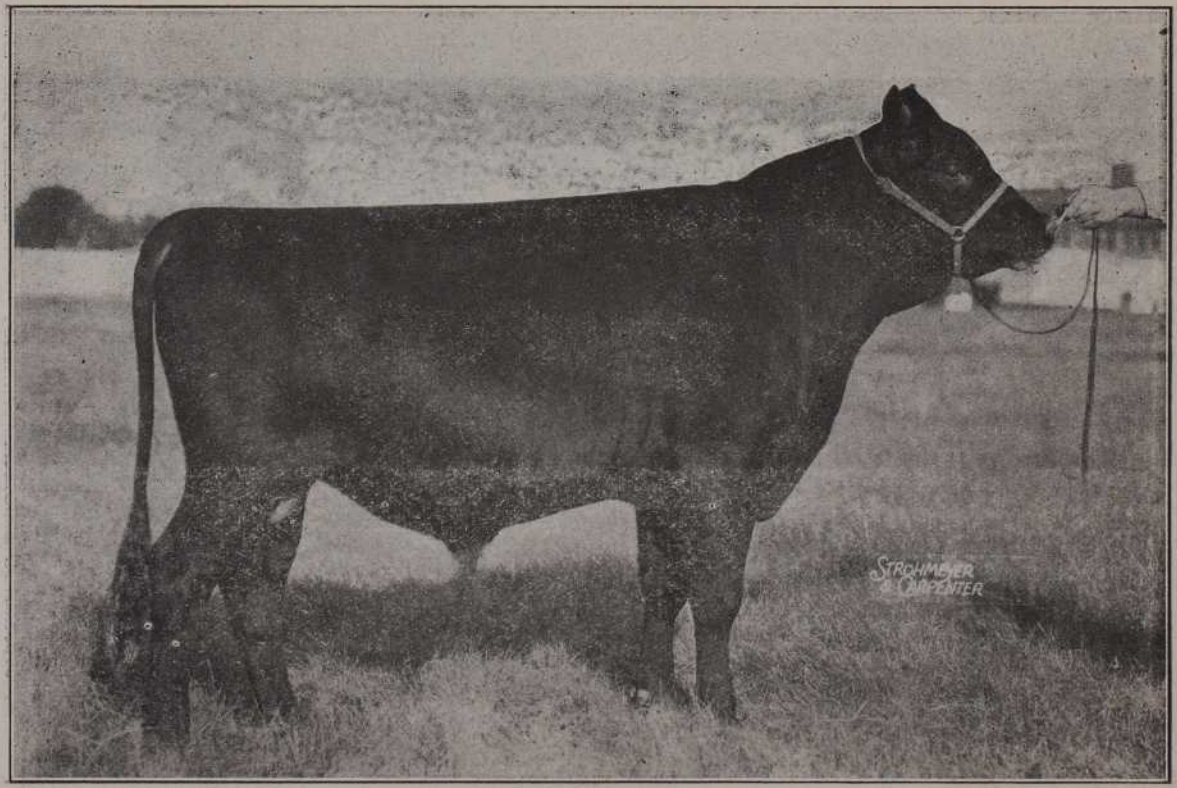
MARIUS DE CAP ROUGE, No. 7715.
Père de Bennett, Ferme Centrale, 41-12933 PP. de Prince, Ferme Centrale, 2N-16393.
PPP. de Fier de St-Henri, 10R-19385. Aussi: PP. de Lemay de St-Hyacinthe, 1L-15145.



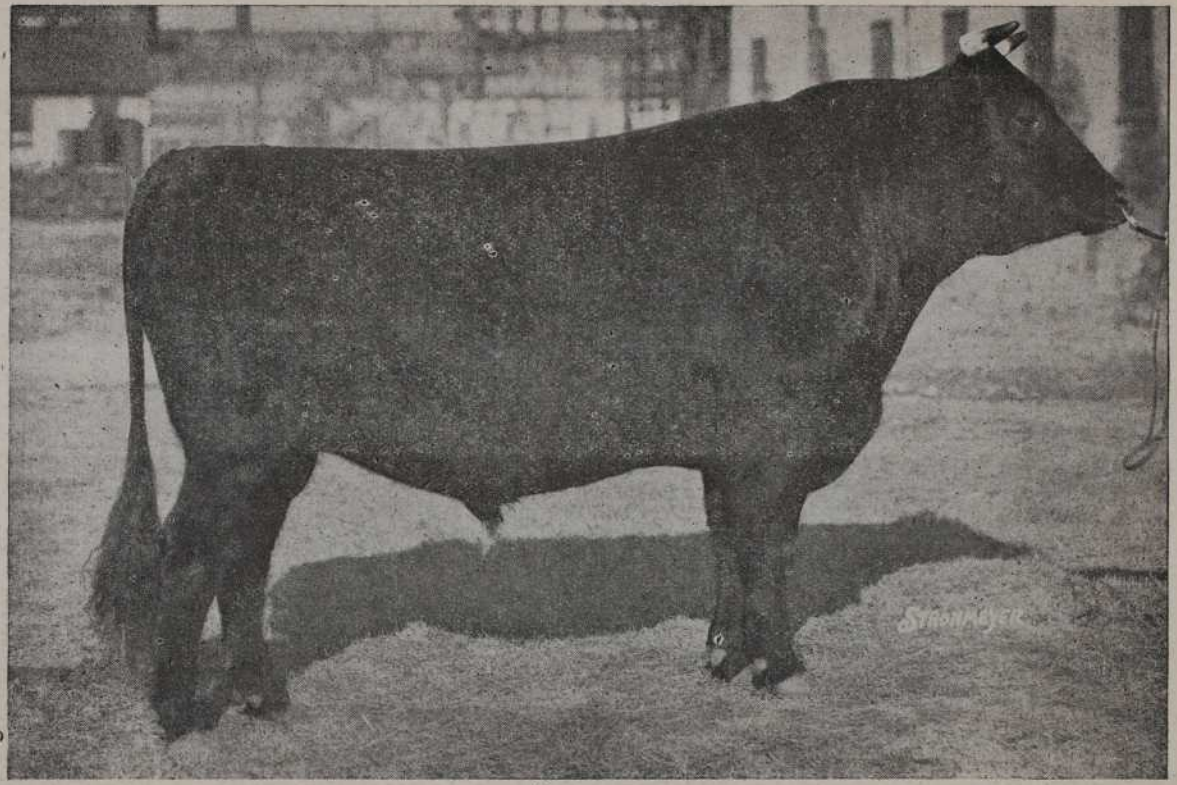
BENNETT FERME CENTRALE—41-12933.
Livre d'Or No. 103—Livre d'Elite No. 53—Classe AA
Plusieurs fois champion à diverses expositions de la province de Québec.



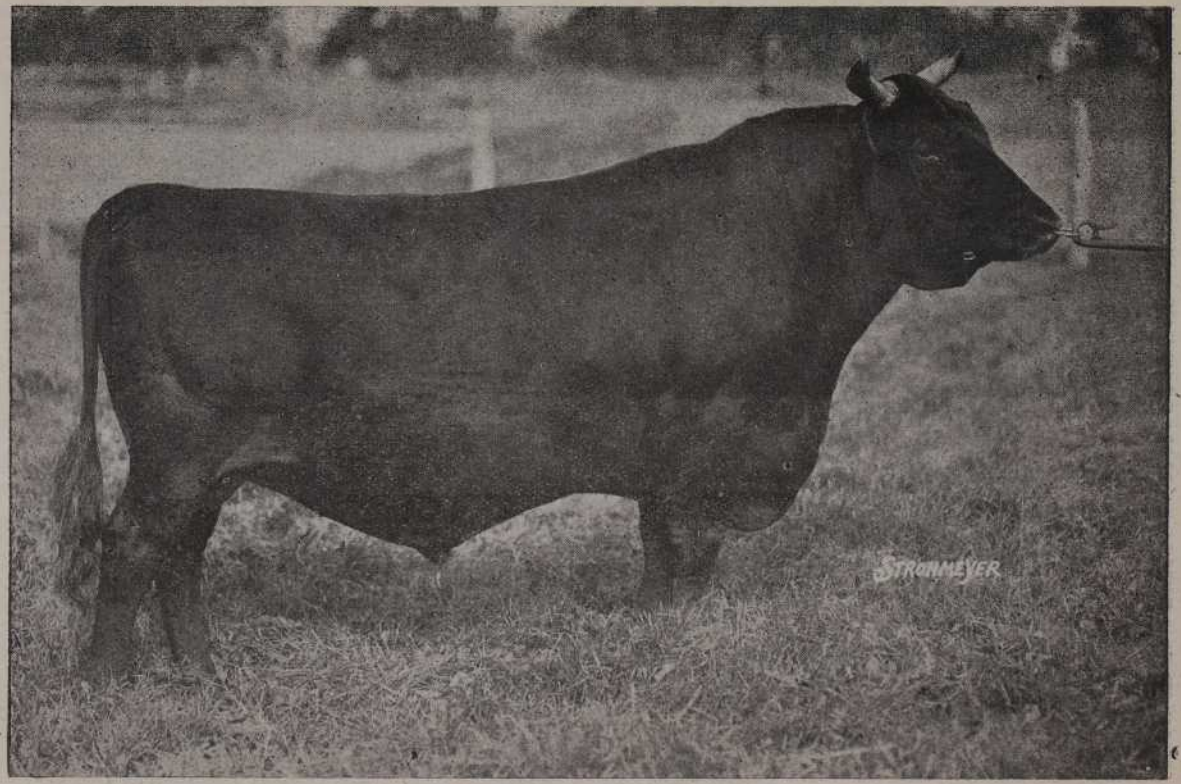
PRINCE FERME CENTRALE—2N-16393.
Livre d'Elite No. 595—Classe A.
Fils de BENNETT FERME CENTRALE—41-12933
Père de FIER DE ST-HENRI—10R-19385
Plusieurs fois champion à l'Exposition Provinciale de Québec



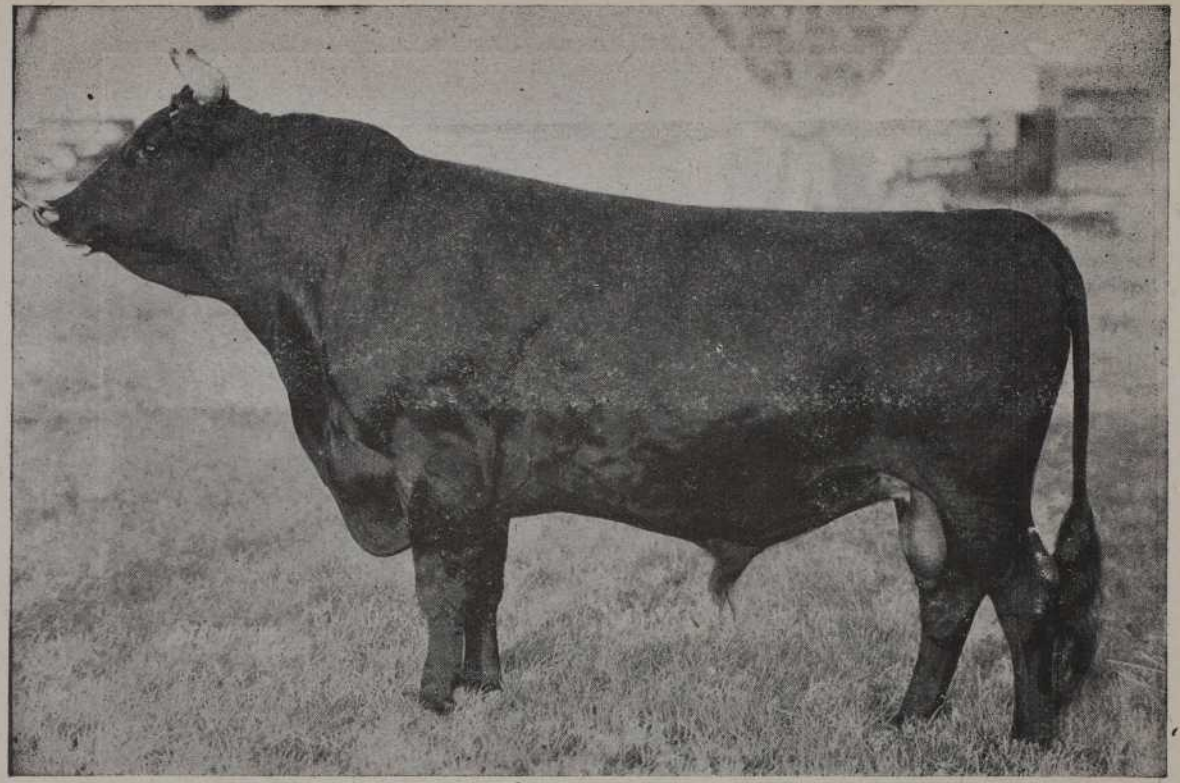
FIER DE ST-HENRI—10R-19385
Livre d'Elite No. 821.—Classe A
Fils de PRINCE FERME CENTRALE—2N-16393
Petit fils de BENNETT FERME CENTRALE—41-12933
Arrière petit fils de MARIUS DE CAP ROUGE—7715



LEMAY DE ST-HYACINTHE—1L-15145
Livre d'Elite No. 73—Classe AA
Petit fils de MARIUS DE CAP-ROUGE—7715

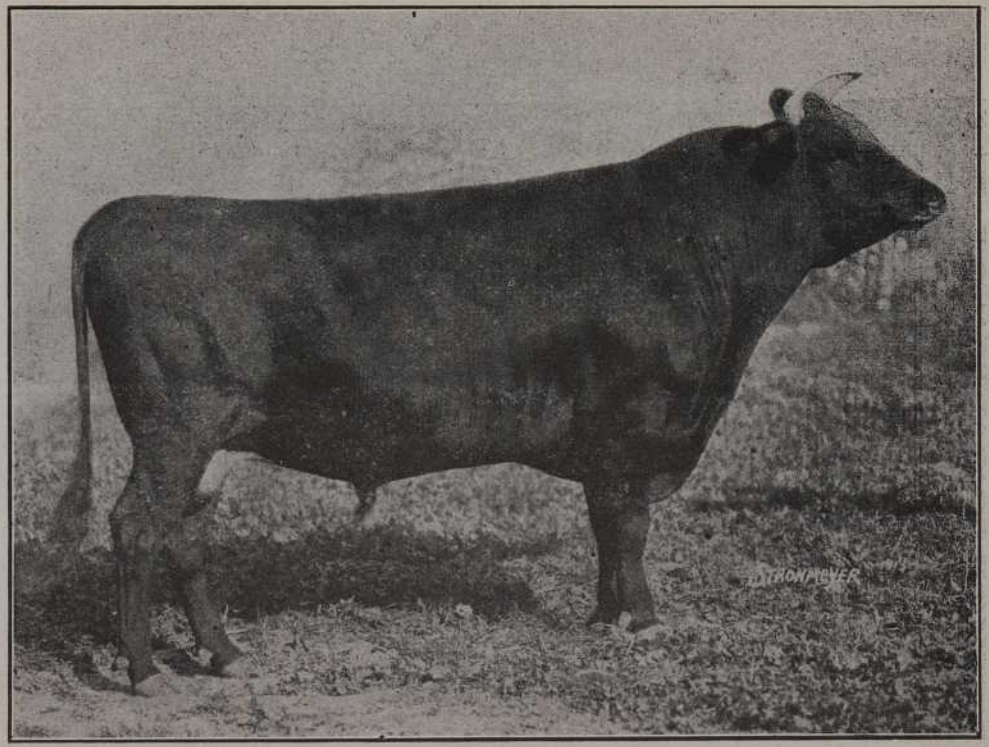


DENIS BIJOU—6237
Livre d'Or No. 17—Livre d'Elite No. 6—Classe AA.
Père de Denis—14F-10807—PP. de ULTRA SEDUISANT—13H-12863
PPP. de CHAMPION DE L'ECOLE—2N-16381—
PPP. de CHAMPION DE VERNER—S10-20532

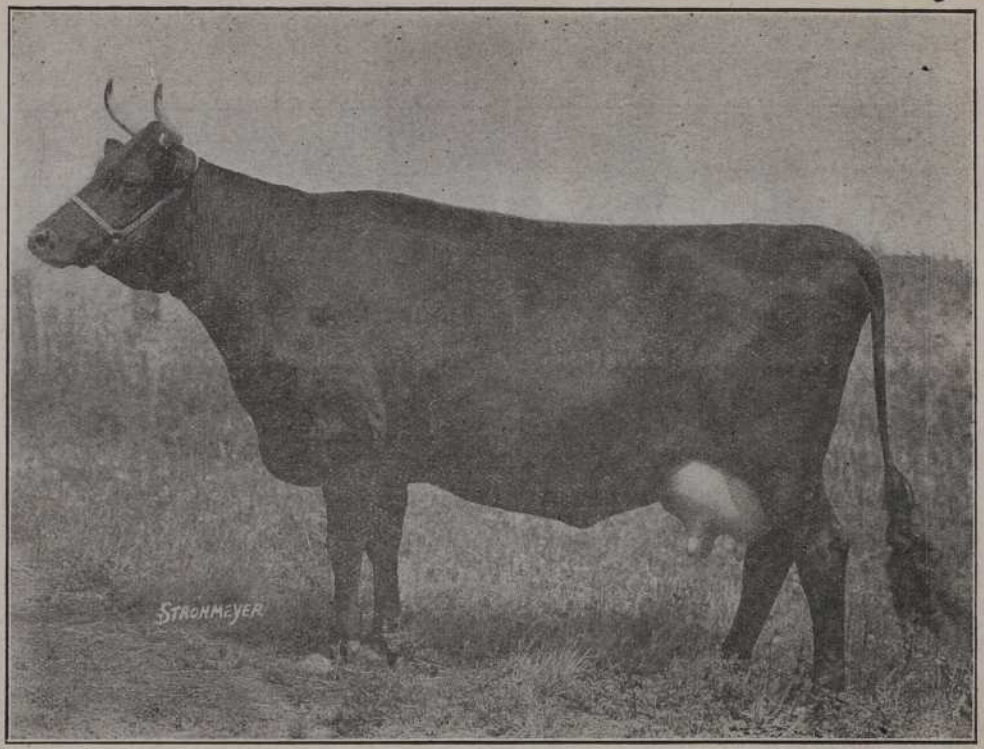


DENIS—14F-10807

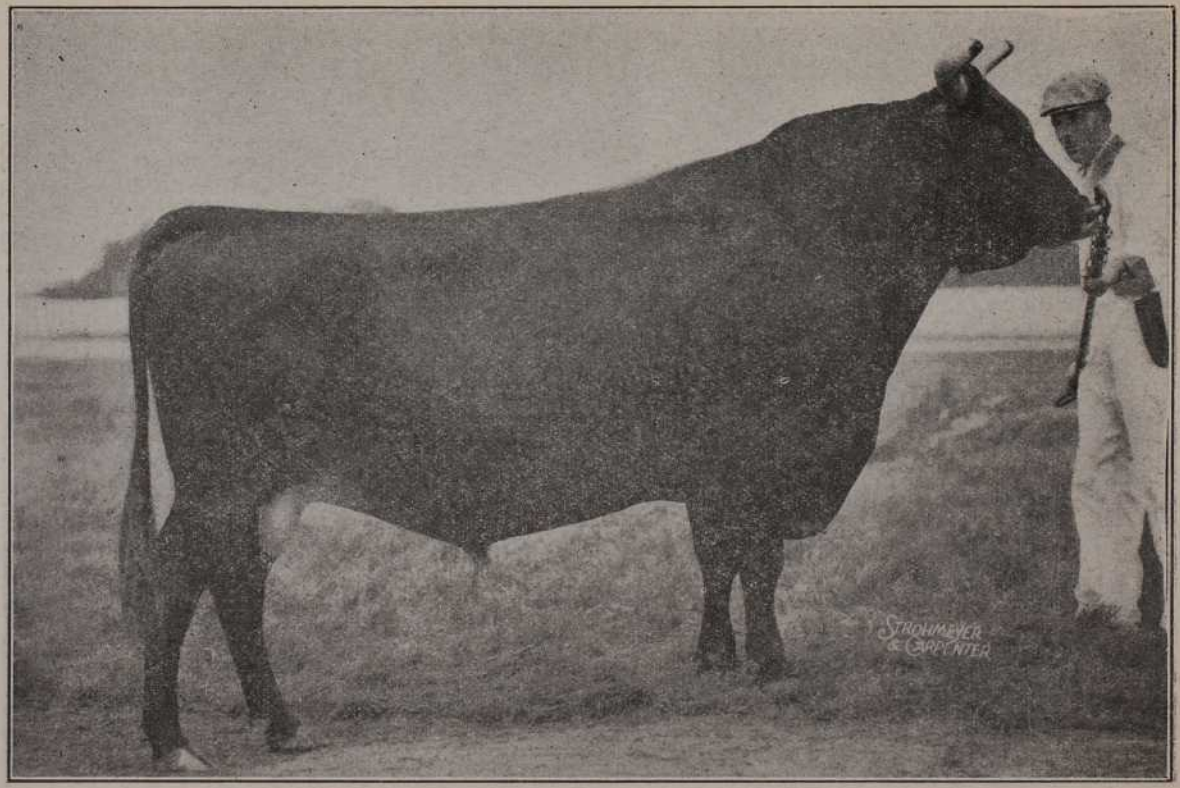
Livre d'Or No. 108—Livre d'Elite No. 99
Père d'ULTRA SEDUISANT—13 H-12863
PP. de CHAMPION DE L'ECOLE—2 N-16381
PPP. de CHAMPION DE VERNER—S10-20532



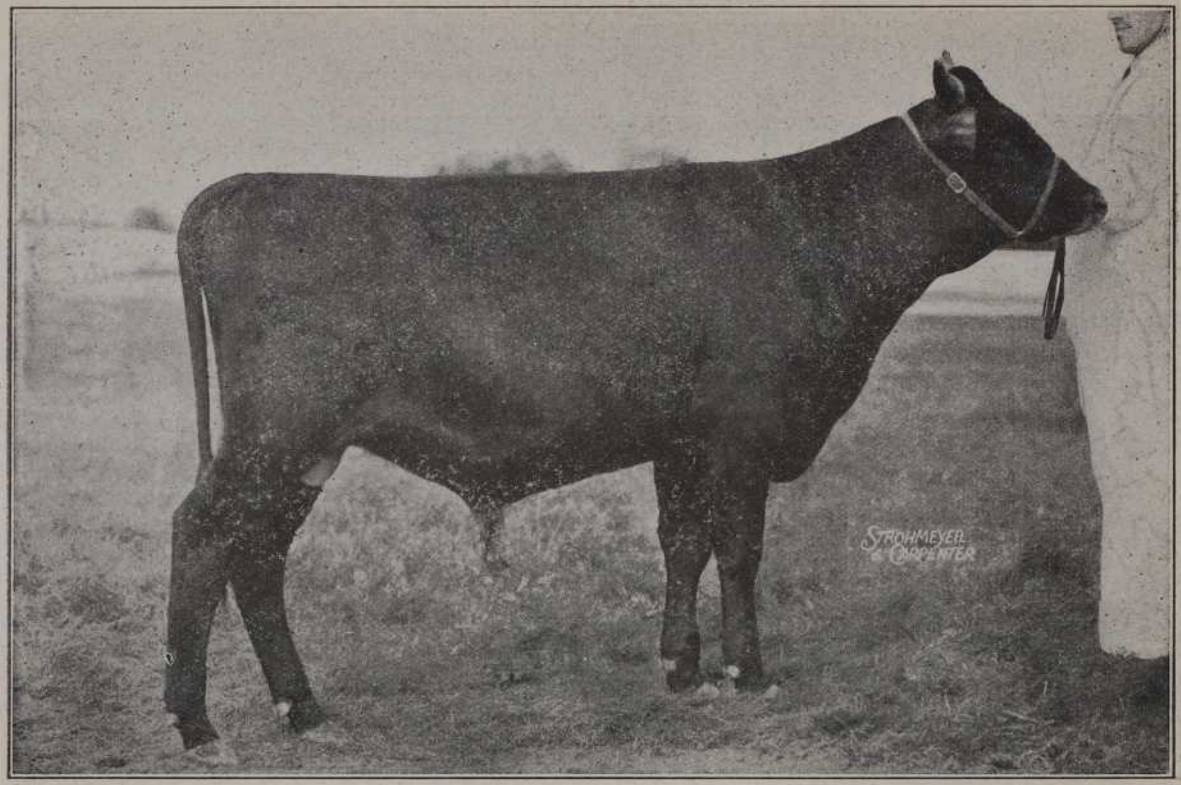
ULTRA SEDUISANT—13 H-12863
Livre d'Or No. 90—Livre d'Elite No. 86—Classe AA
Père de CHAMPION DE L'ECOLE—2N-16381
PP. de CHAMPION DE VERNER—S10-20532
Petit-Fils de DENIS BIJOU—6237



ULTRA COQUETTE DE L'ECOLE—9C-8295
Mère d'ULTRA SEDUISANT—13.H-12863



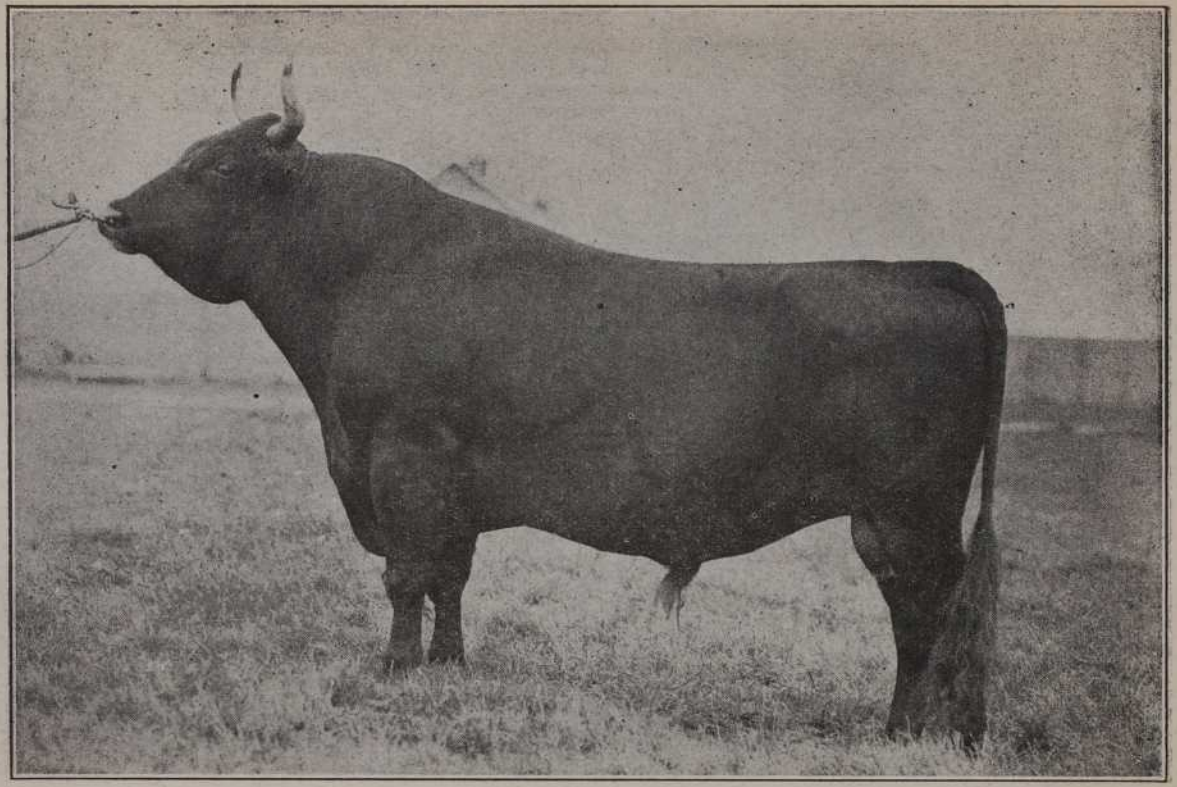
CHAMPION DE L'ECOLE—2N-16381
Livre d'Elite No. 102—Classe AA
Père de CHAMPION DE VERNER—S10-20532
Arrière Petit-fils de DENIS BIJOU—6237



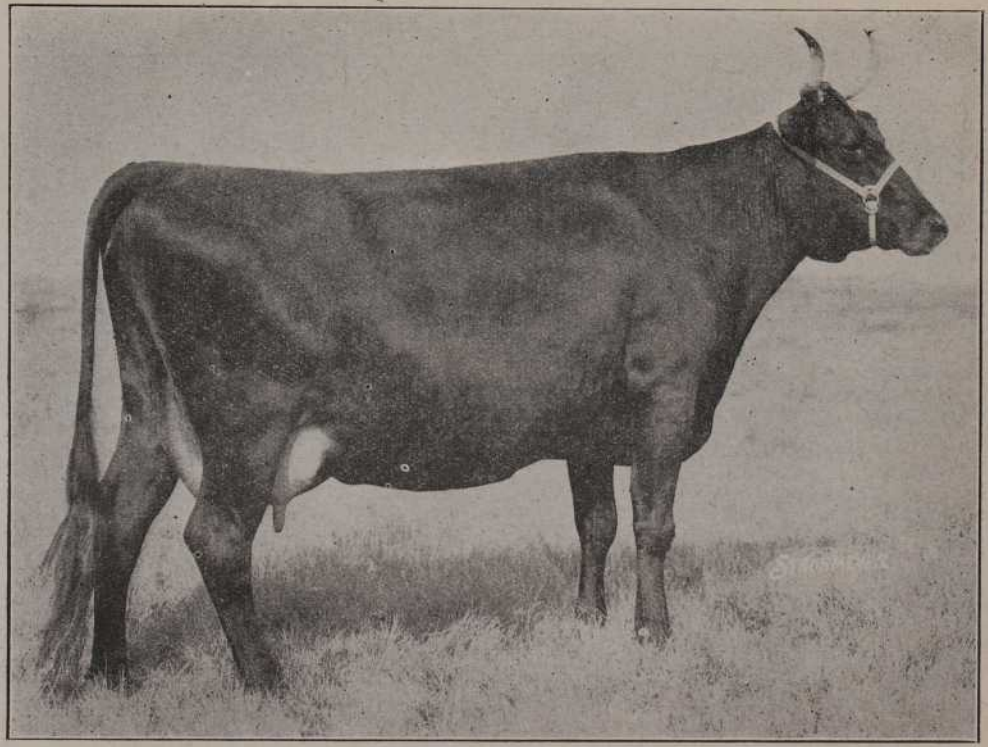
CHAMPION DE VERNER—S10-20532
Sujet de la 5ième génération de la famille de DENIS BIJOU—6237



QUELQUES FEMELLES ENGENDREES PAR "ULTRA SEDUISANT—13H-12863
Les descendants d'ULTRA SEDUISANT ont mérité les premiers prix dans les classes de progéniture pendant 6 années consécutives aux expositions de Québec et St-Hyacinthe.



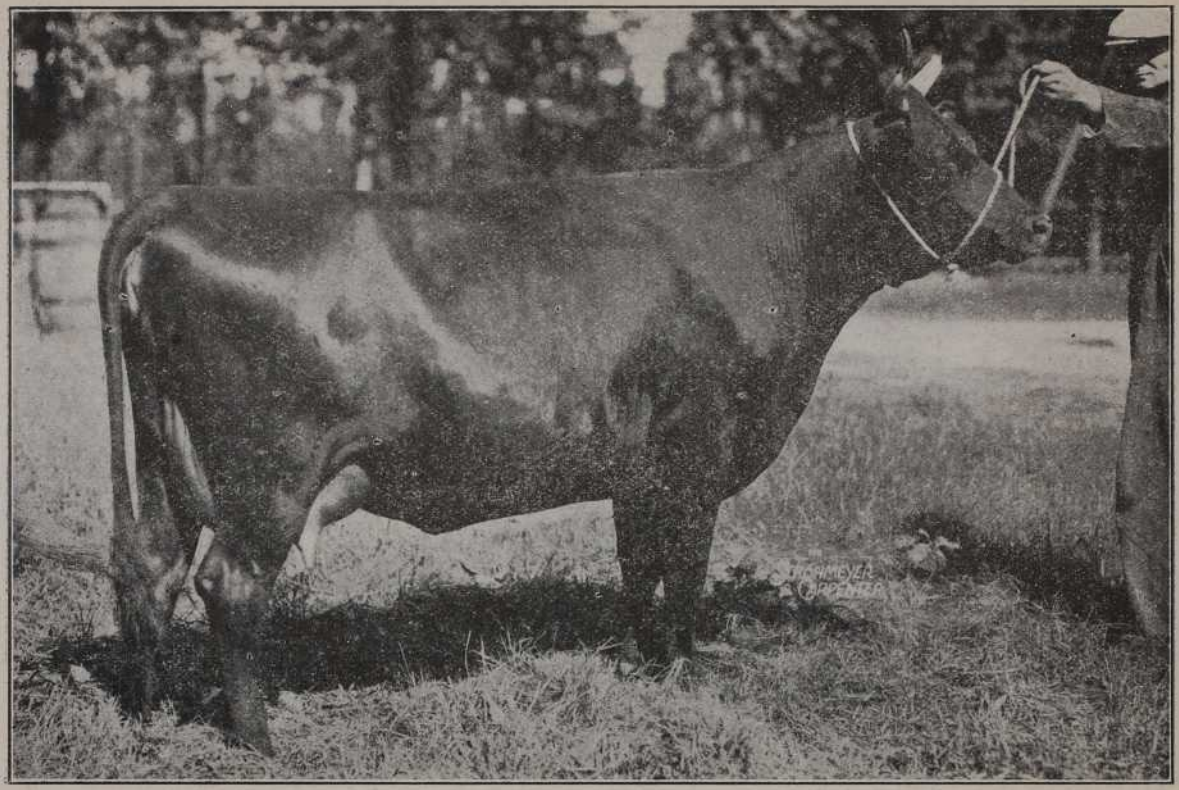
VAILLANT—6775—Livre d'Or No. 62—Livre d'Elite No. 42—Classe AA
Père de BERNIER—2C-8070.
PP. de DESCHAMBAULT BERNIER—3P-17705
et de PRINCESSE BERNIER—2L-14619



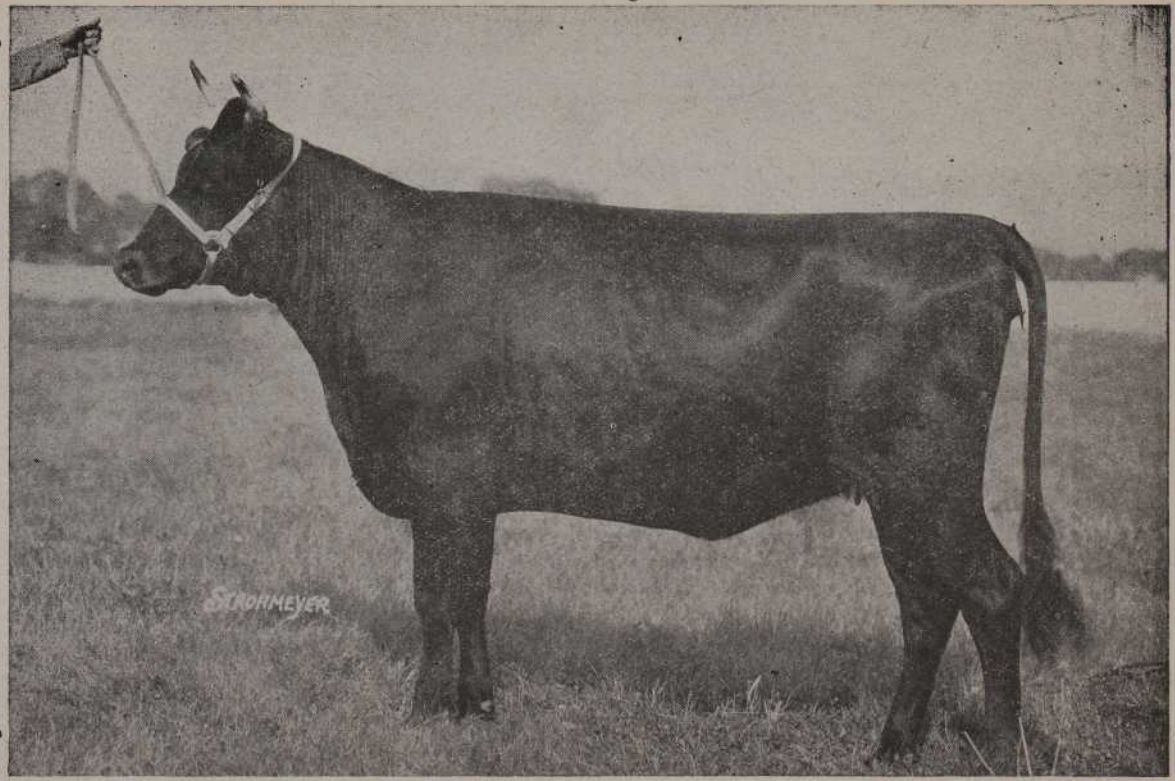
BERNIER—2C-8070.—Plusieurs fois Grande Championne à l'Exposition Provinciale de Québec et à l'Exposition Royale de Toronto.

Cette vache a produit, à date, plus de 100,000 livrees de lait.

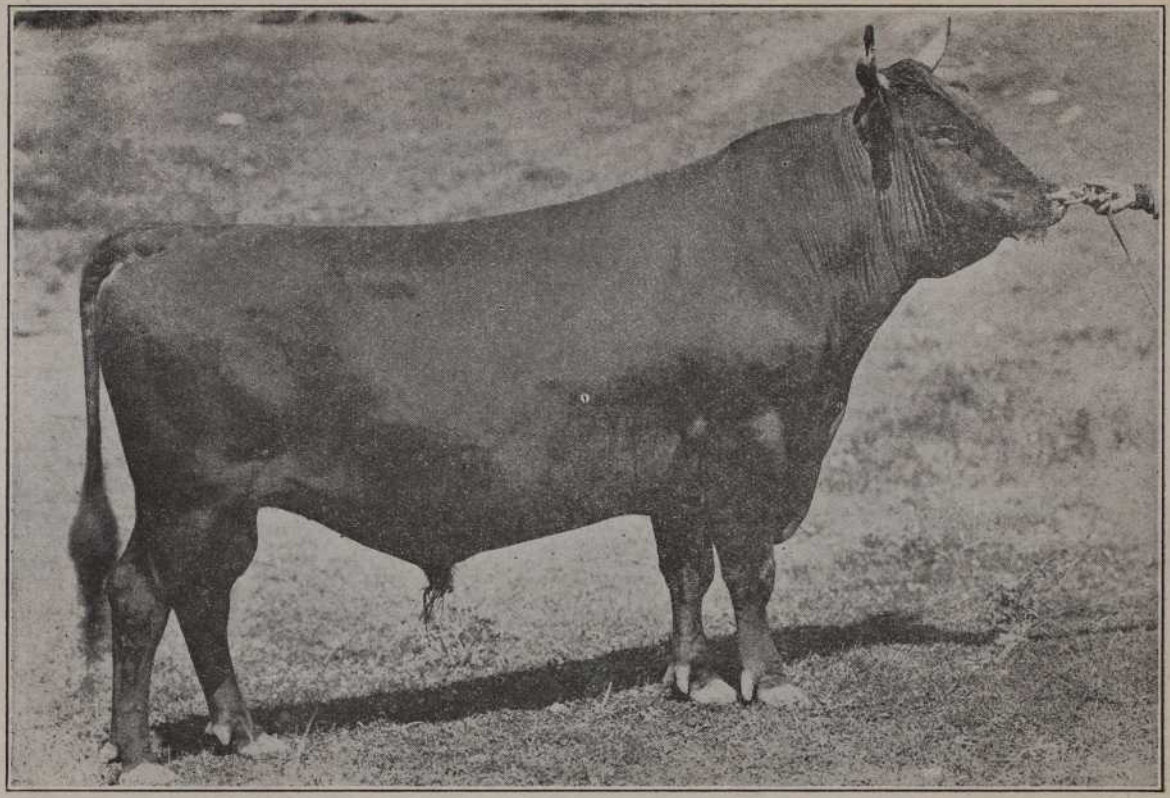
Elle est la mère de DESCHAMBAULT BERNIER—3P-17705 et de PRINCESSE BERNIER—2L-14619.



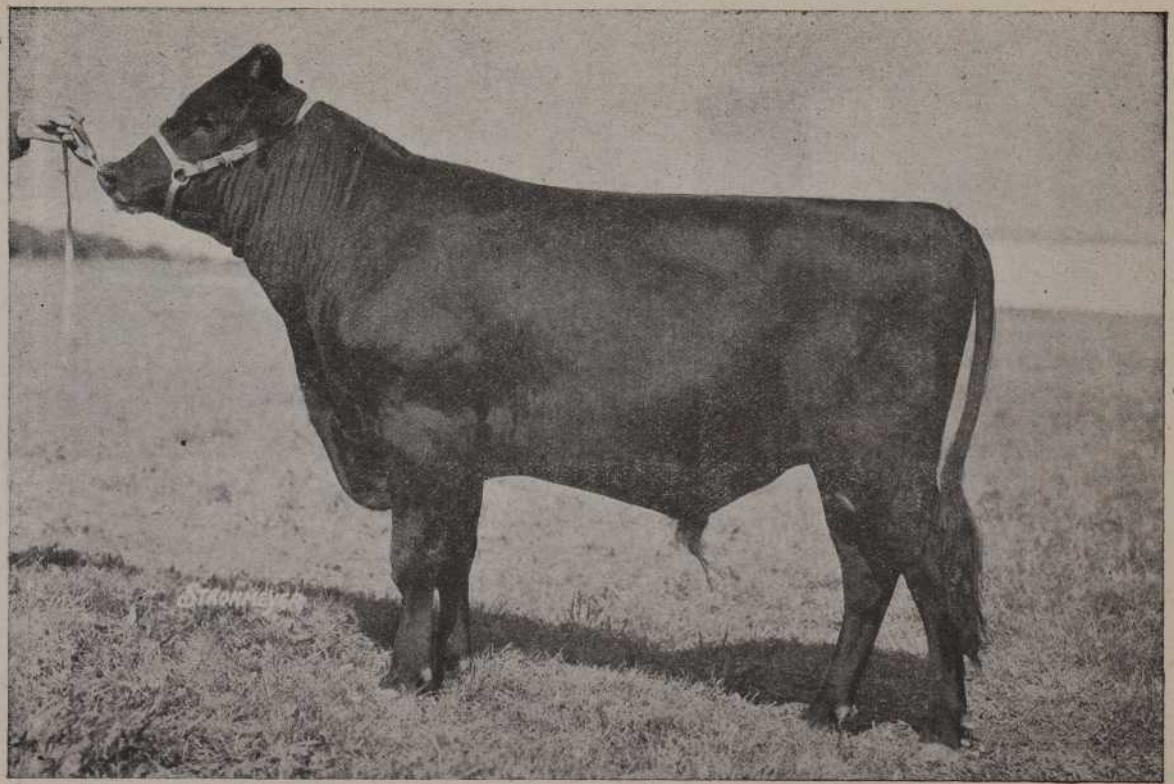
DESCHAMBAULT BERNIER—3P-17705
Grande Championne à l'Exposition de Québec en 1939
Fille de BERNIER 2C-8070—Petite Fille de VAILLANT-6775



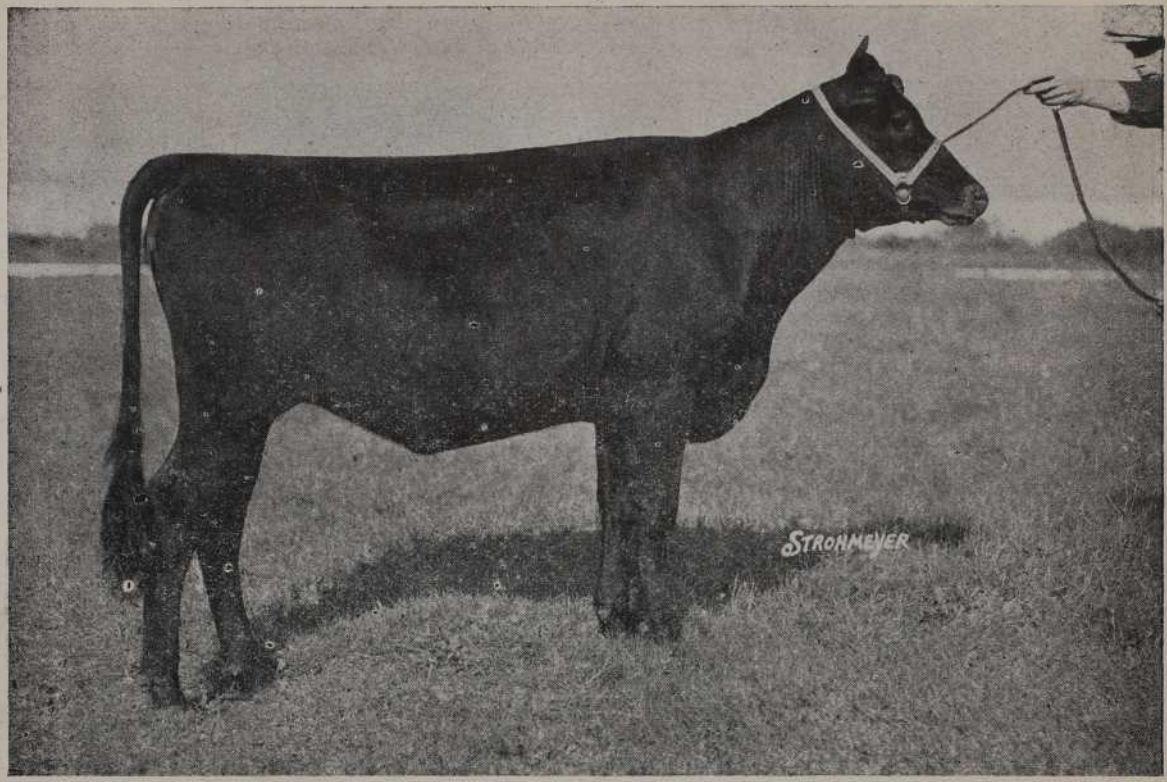
PRINCESSE BERNIER—2L-14619 à l'âge de 2 ans.
Championne Jr. à l'Exposition Provinciale de Québec 1935. Cette jeune vache a produit au-delà de 43,000 lbs de lait et de 1,945 lbs de gras en 4 périodes de lactation. Elle est la fille de BERNIER 2C-8070 et d'ULTRA SEDUISANT—13H-12863. Petite fille de VAILLANT—6775 et Arrière Petite fille de DENIS BIJOU—6237.



DENIS 1E-9169.—Livre d'Elite No. 40. Fils de DENIS BIJOU—6237.
Plusieurs fois Champion aux diverses Expositions de la Province



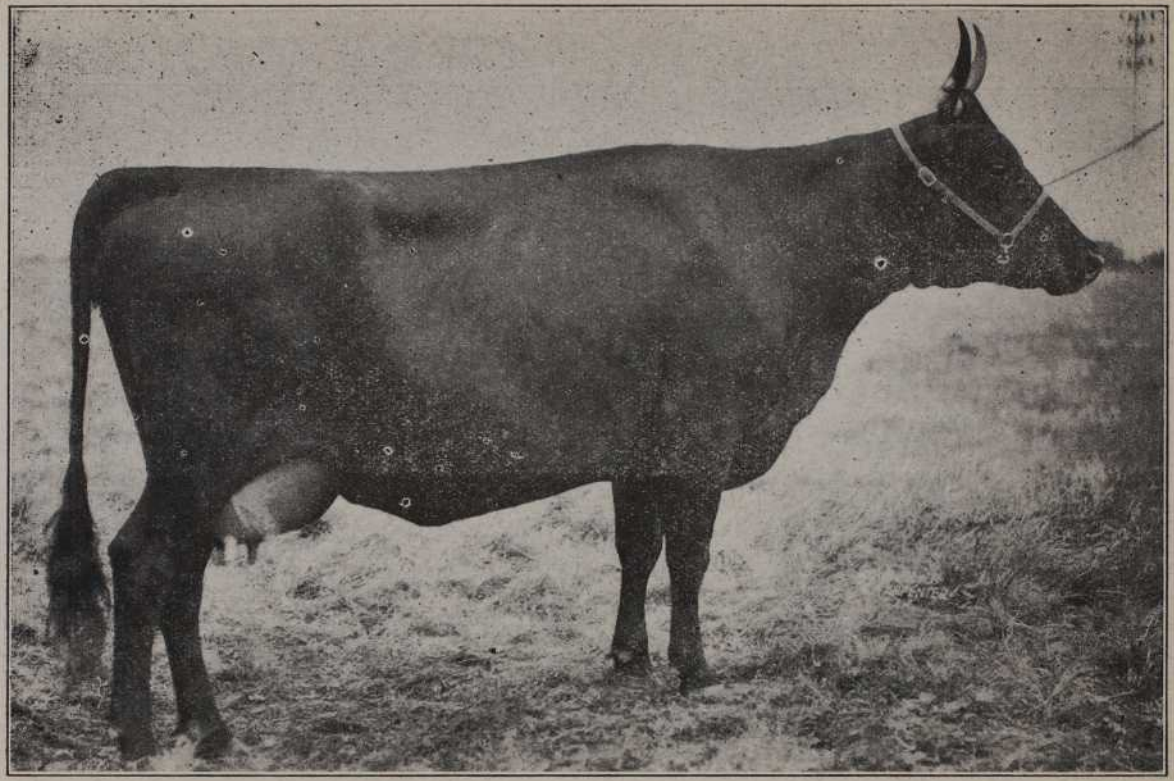
JULIEN—4M-16353—Livre d'Elite No. 497.
Petit-Fils de DENIS BIJOU—6237
Champion Jr. à l'Exposition Provinciale de Québec.



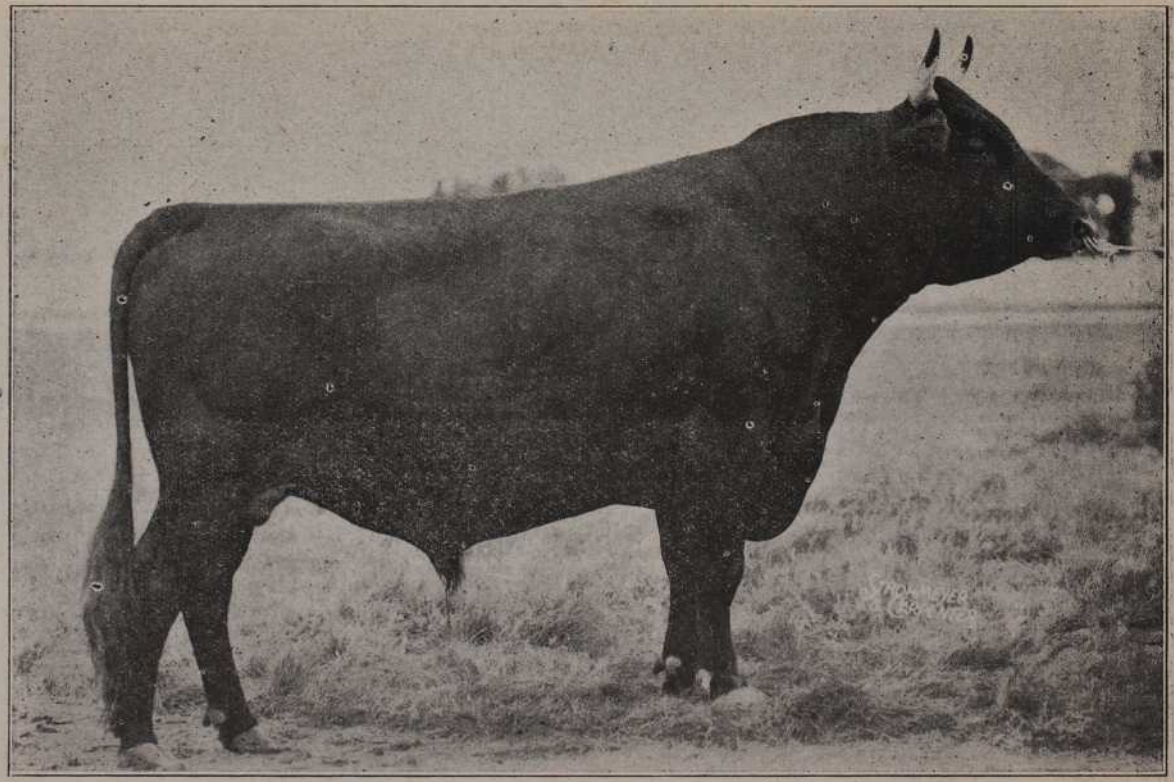
JULIENNE—M5-O—16084.
Championne Jr. à l'Exposition Provinciale de Québec.
Petite-Fille de DENIS BIJOU—6237.



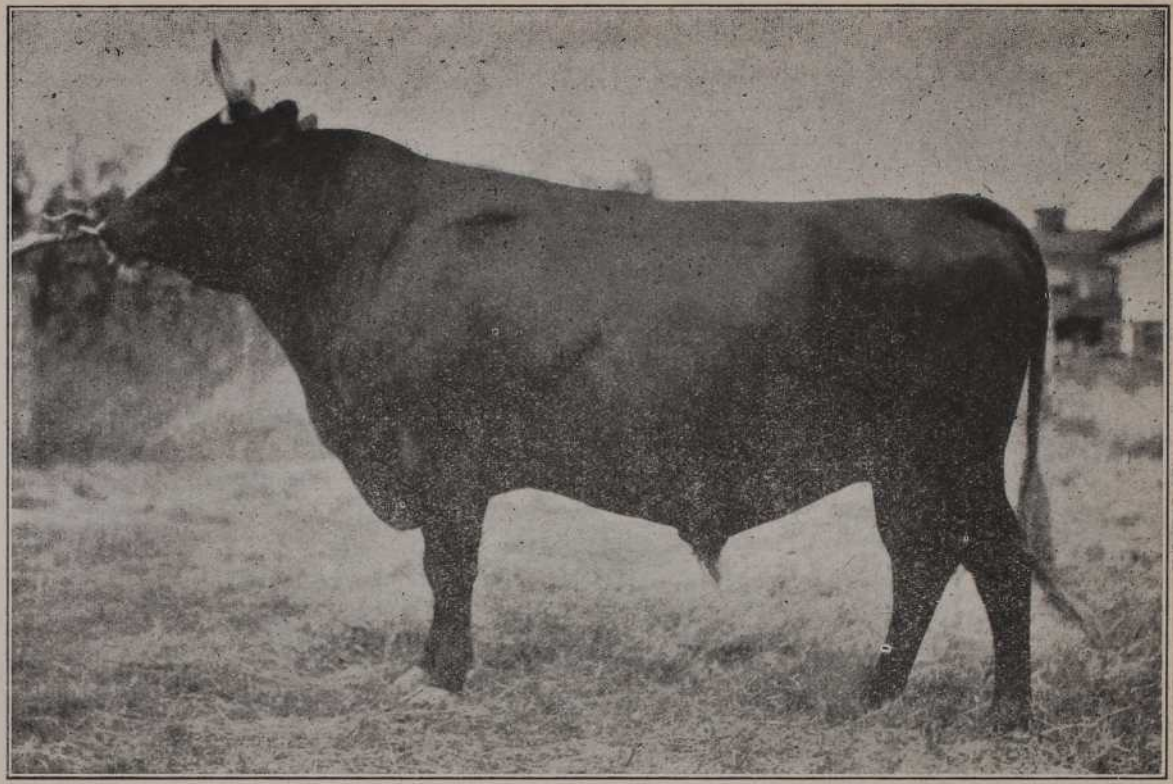
DENIS CONRAD—2D—8842—Livre d'Or No. 68—Livre d'Elite No. 31—Classe AA.
Frère (paternel) de DENIS BIJOU—6237.
Père de PINE RIDGE CORINE—21-13041.
PP. de MAURICE D'ETCHEMIN—P6-18416.



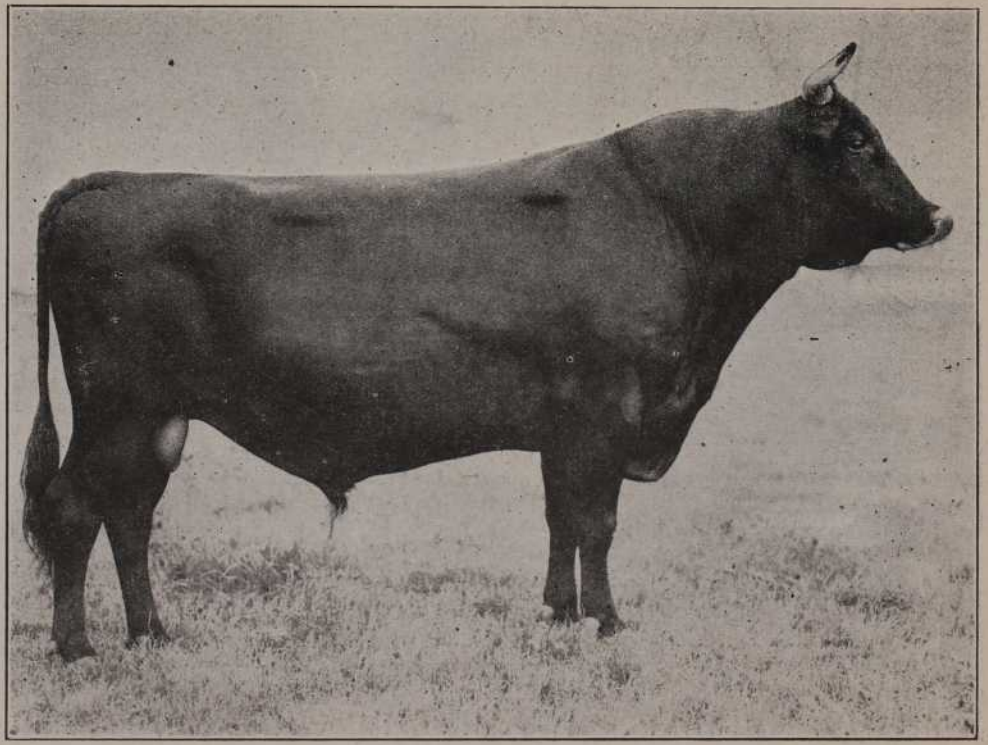
PINE RIDGE CORINE—21-13041.
Fille de DENIS CONRAD—2D-8842.
Mère de MAURICE D'ETCHEMIN—P6-18416
Championne à l'Exposition régionale de Québec



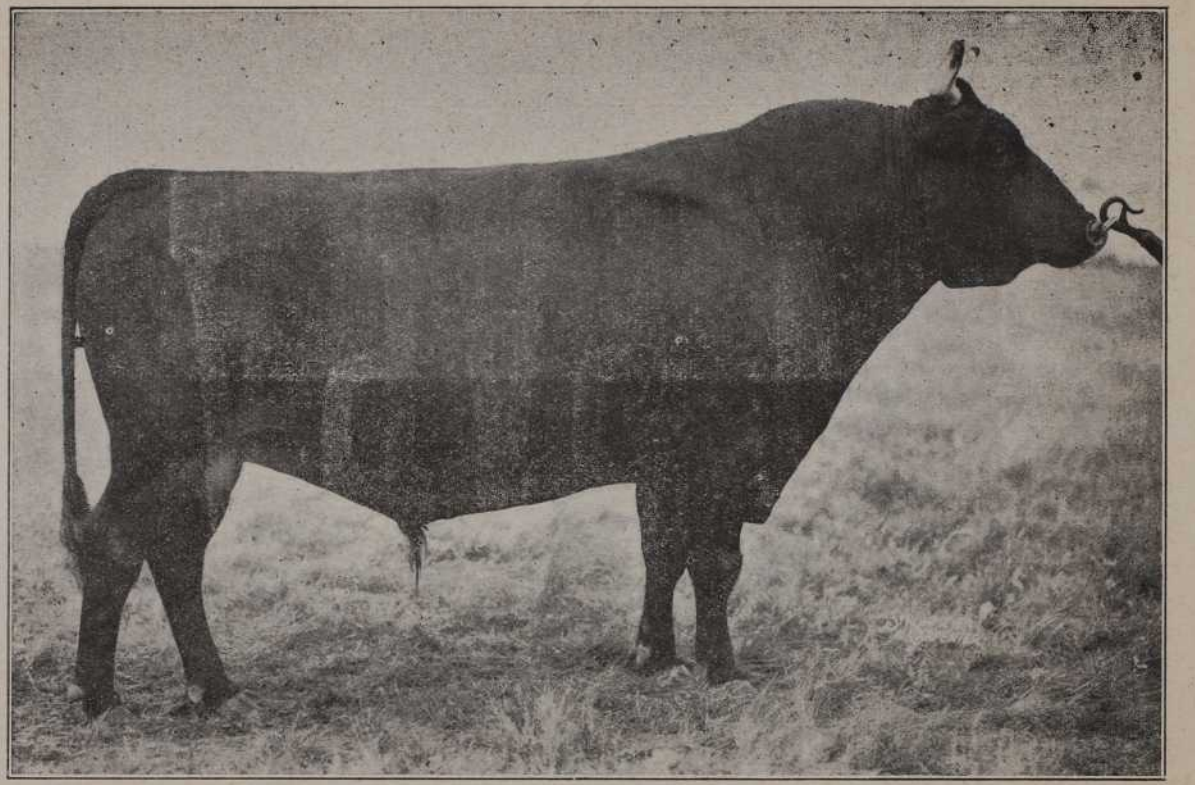
MAURICE D'ETCHEMIN—P6-18416
Grand Champion à l'Exposition Provinciale de Québec 1939
Livre d'Elite No. 701.
Petit-Fils (paternel) de DENIS BIJOU—6237.
Fils de PINE RIDGE CORINE—21-13041
Petit-Fils (maternel) de DENIS CONRAD—2D-8842.



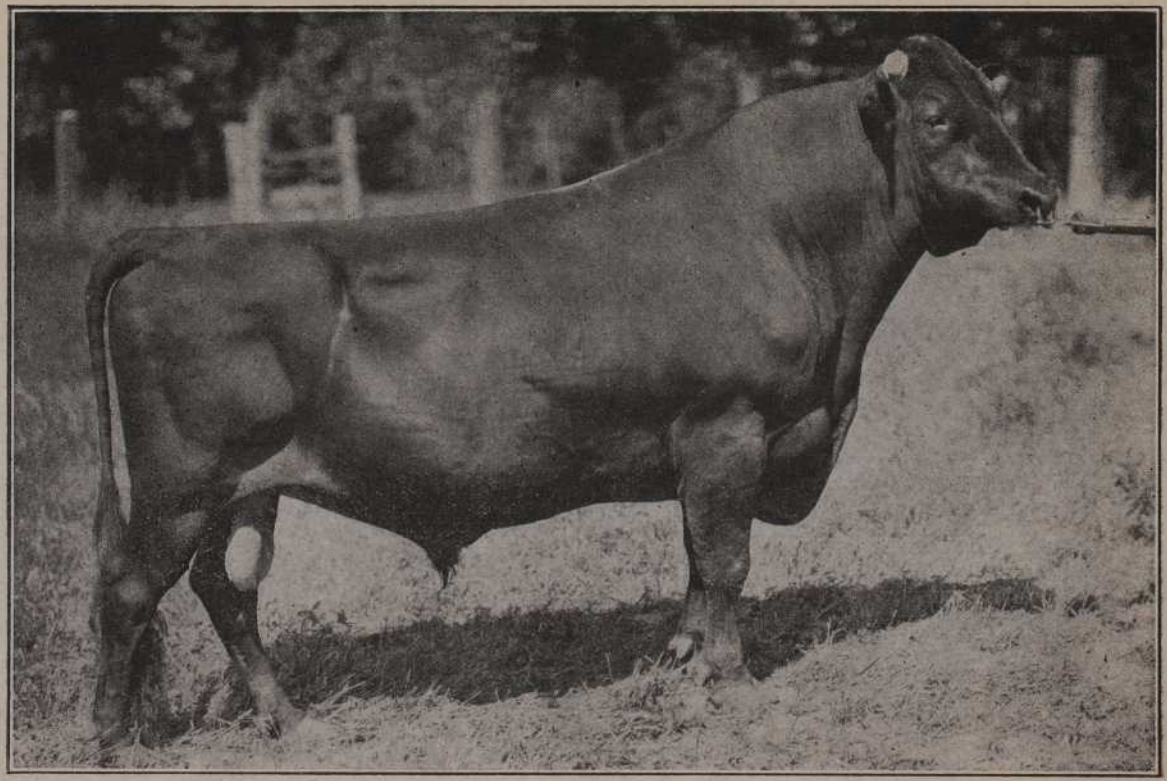
BEAU BRUN DE MASTAI—A-6948.
Livre d'Or No. 65
Fils du fameux taureau EXTRA ELEGANT—3150.
Père d'ULTRA CHOISI DE L'ECOLE—7G-11884.
PP. de Champion—K5-14551.



ULTRA CHOISI DE L'ECOLE—7G-11884.
Livre d'Elite No. 34—Livre d'Or No. 110.—Classe AA.
Fils de BEAU BRUN DE MASTAI—A-6948.—Père de CHAMPION—K5-14551.
Plusieurs fois Grand Champion à l'Exposition Provinciale de Québec.



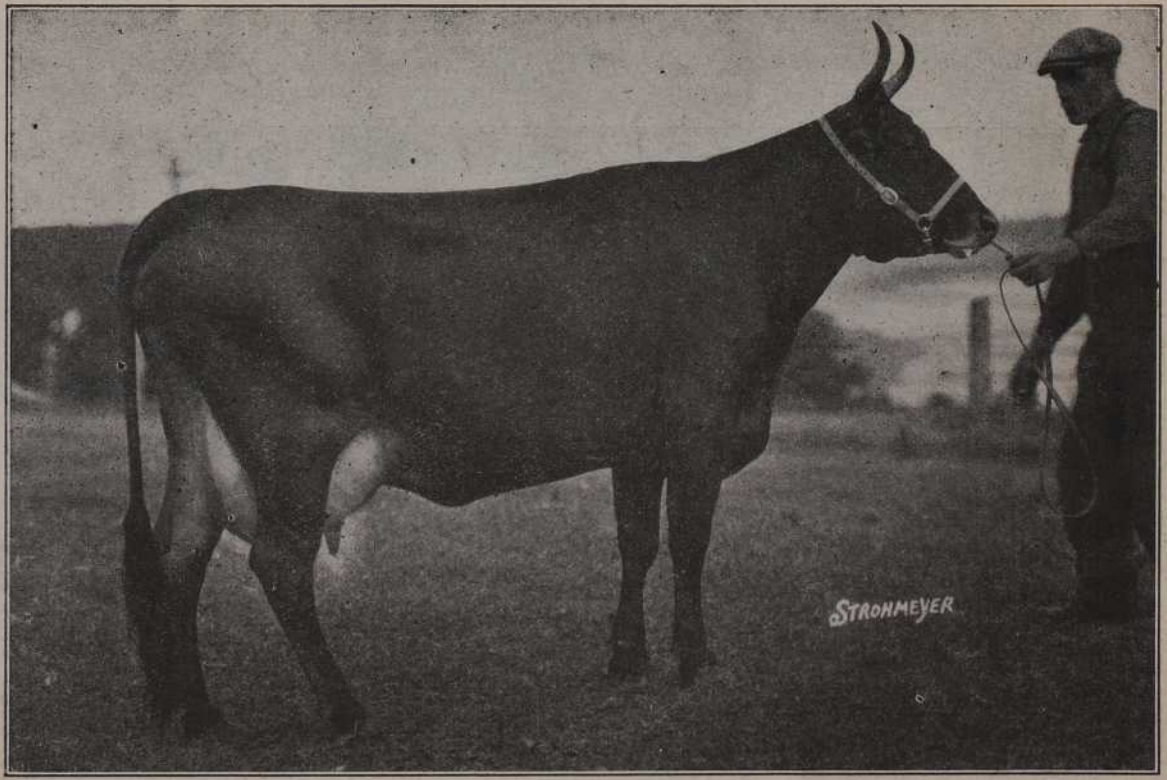
CHAMPION—K5-14551.—Livre d'Elite No. 322.
Grand Champion dans un concours inter-race à l'Exposition régionale de Rimouski, 1939.



PRINCE AUGAR—5736.
Livre d'Or No. 28.—Livre d'Elite No. 11.—Classe AA
Grand Champion à l'Exposition Provinciale de Québec.
Père d'un grand nombre de vaches canadiennes inscrites au Livre d'Or.



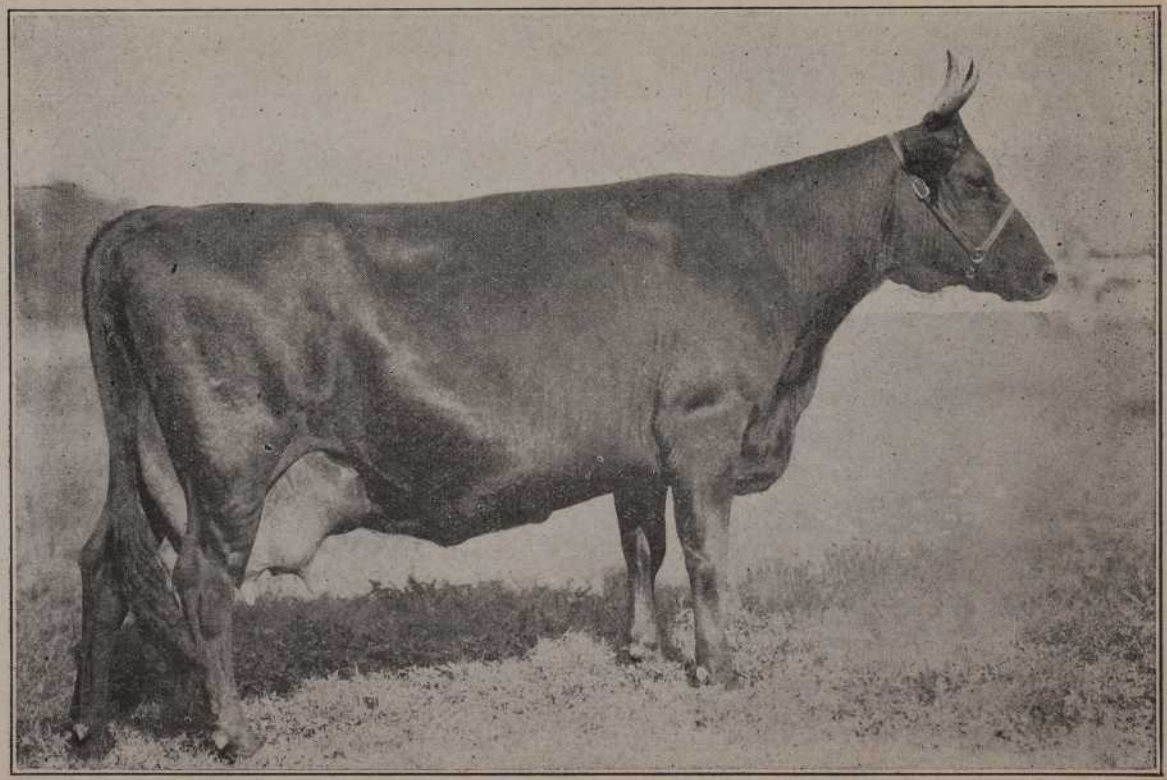
Inauguration de l'enregistrement après inspection et tatouage, à Cap-Rouge, le 12 mai 1925. Assis, de gauche à droite: J. J. Gautreau, B.S.A., Section de l'Elevage des Chevaux; M. Adrien Morin, Sec. de la Soc. des El. de B. Canadiens; (en 4ème place) M. H .Barton, Coll. MacDonald, Ste-Anne de Bellevue; M. V. Sylvestre, St-Hyacinthe, Prés. Soc. El. de Chevaux Canadiens. Deuxième rangée: M. R. Arkell, comm. Ind. Animale, Ottawa; Dr A. T. Charron, Sous-ministre de l'Agr. Ottawa; M. Ant. Grenier, Sous-ministre de l'Agr. Québec; M. Ars. Denis, Rév. H. Bois, Ecole d'Agr. de Ste-Anne; Un Agronome Français; M. Oscar Lessard. Sec. Conseil d'Agriculture, Québec. A droite, M. Andréa St-Pierre, Inspecteur de Bovins Canadiens, tatouant le premier veau : "Nanette de Cap-Rouge. En arrière de M. Ars. Denis, M. le Dr Langelier, Régisseur de la F. Exp. de Cap-Rouge.



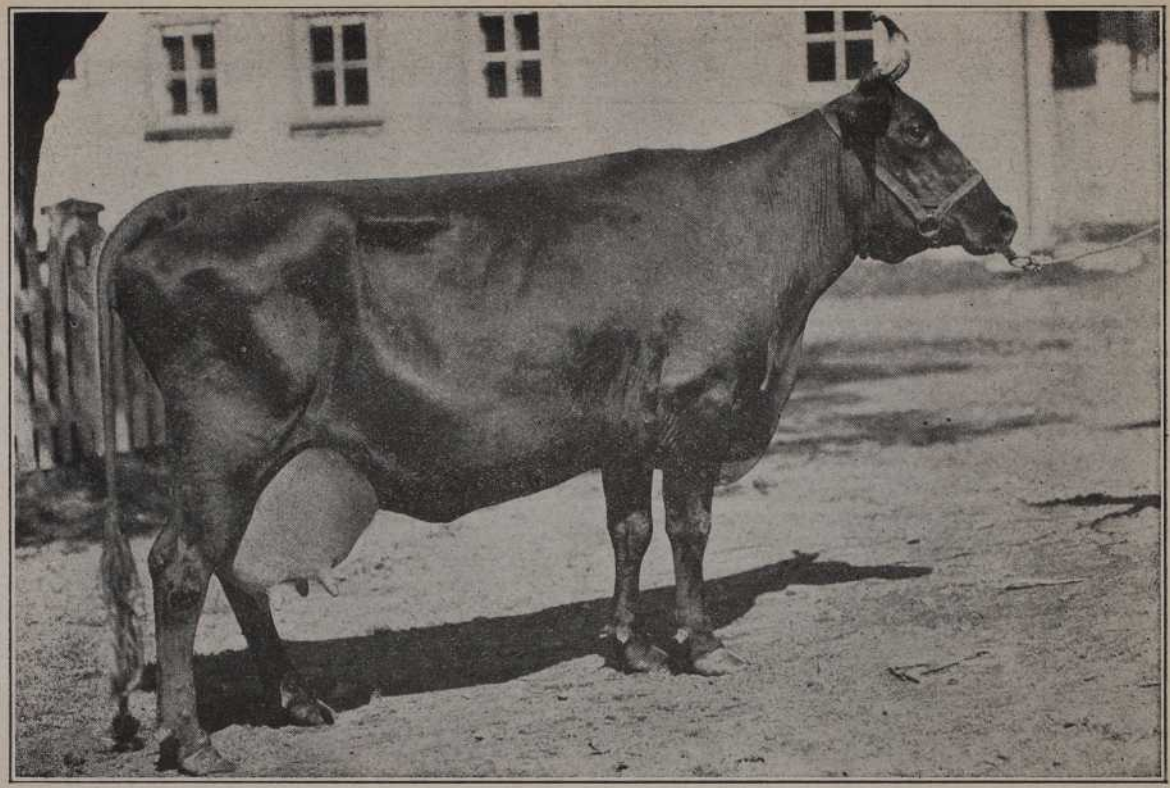
NANETTE DE CAP ROUGE—283C-7909, à l'âge de 3 ans.
Premier sujet enregistré selon le mode d'enregistrement inauguré le 12 mai 1925.



JULIENNE GAGNANTE—1F-10484.
Cette vache a produit 61,189 lbs de lait et 2,756 lbs de gras au cours de ses 4 premières périodes de lactation.

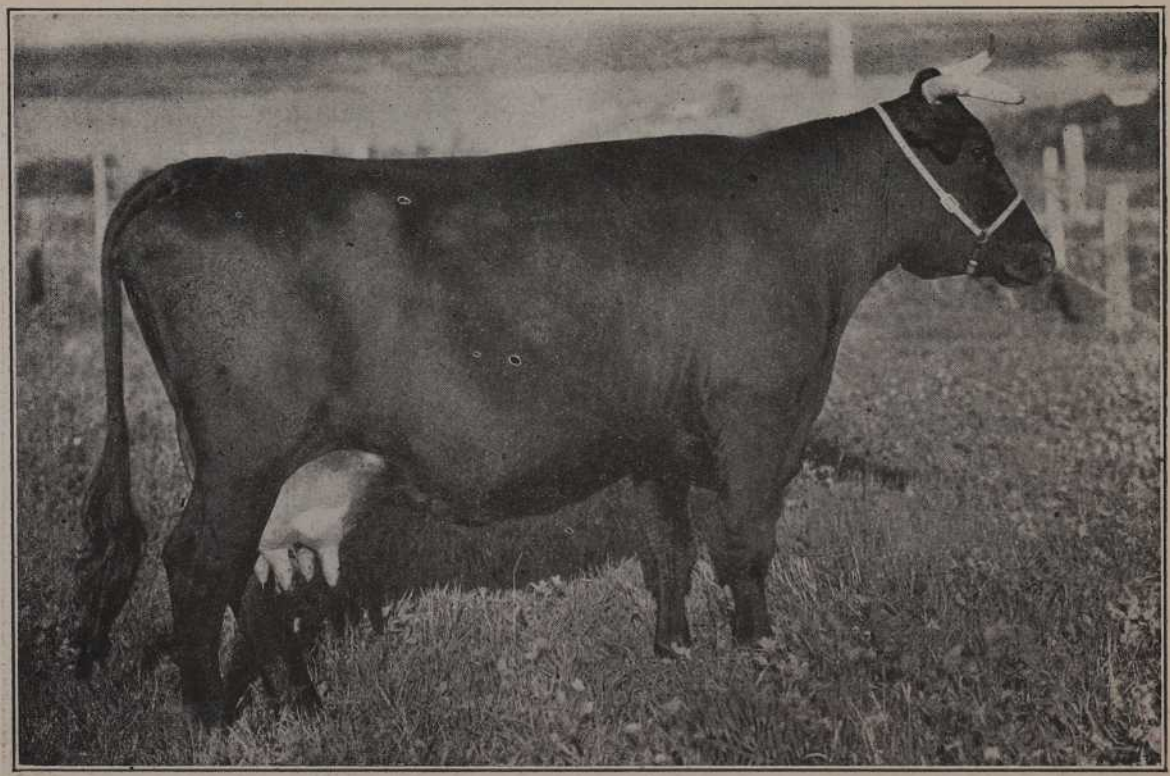


DENIS CHARMANTE—5583.
Plusieurs fois Grande Championne aux expositions provinciales de Québec, et à l'Exposition Royale de Toronto.
Grand'Mère (paternelle) de Maurice d'Etchemin—P6-18416.

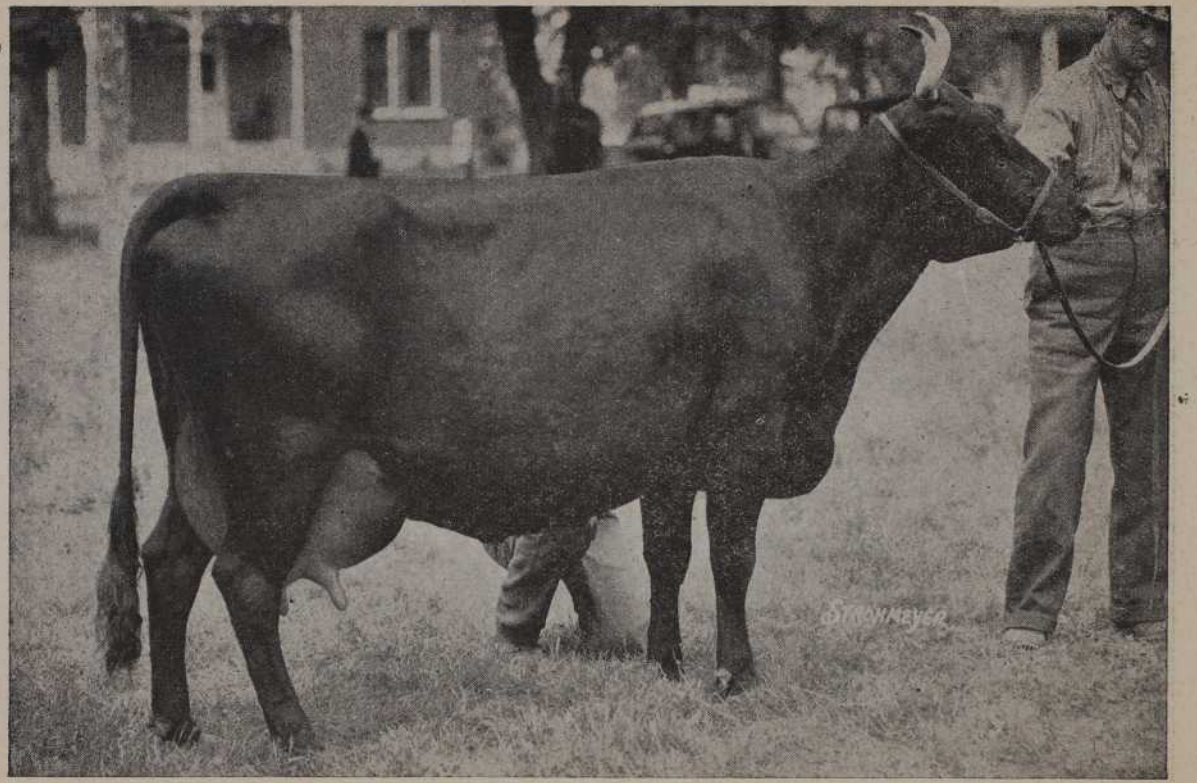


FINETTE—5776

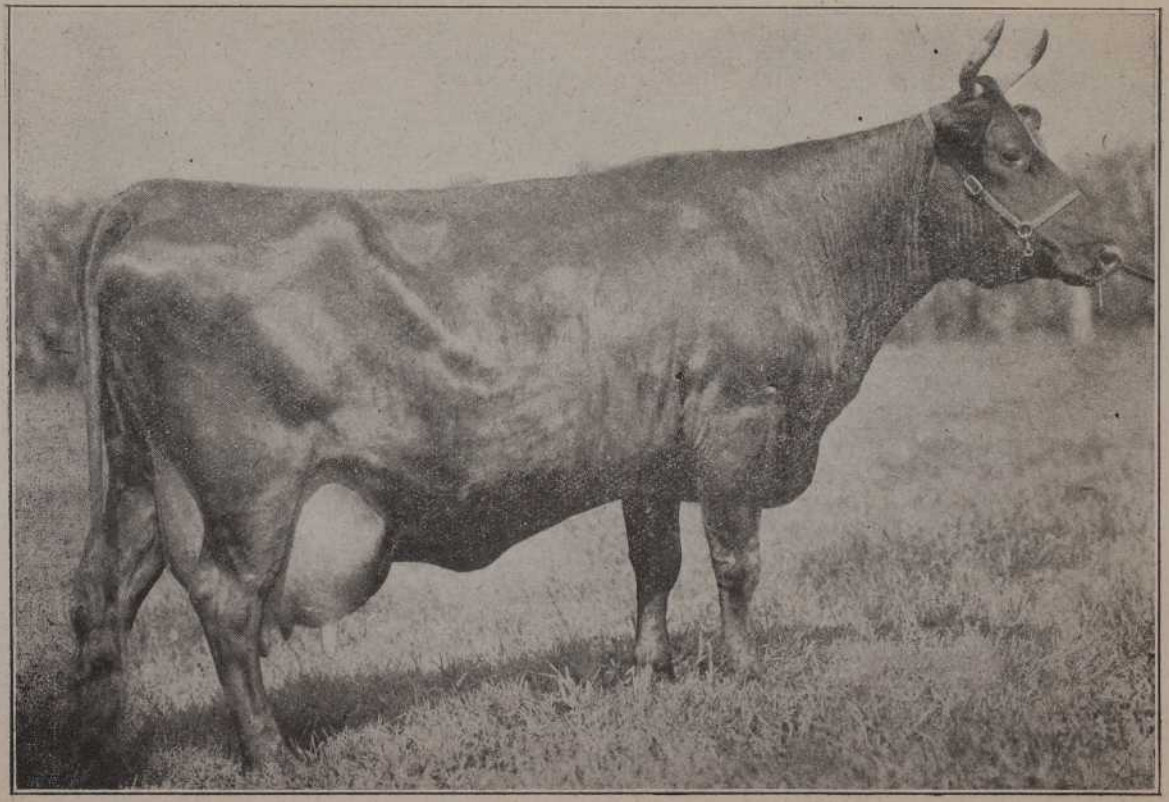
Vache canadienne remarquable par ses fortes productions laitières. Elle s'inscrivit au No. 457 du Livre d'Or avec la production annuelle suivante :
16,846 lbs de lait, 895 lbs de gras.—5.35 %



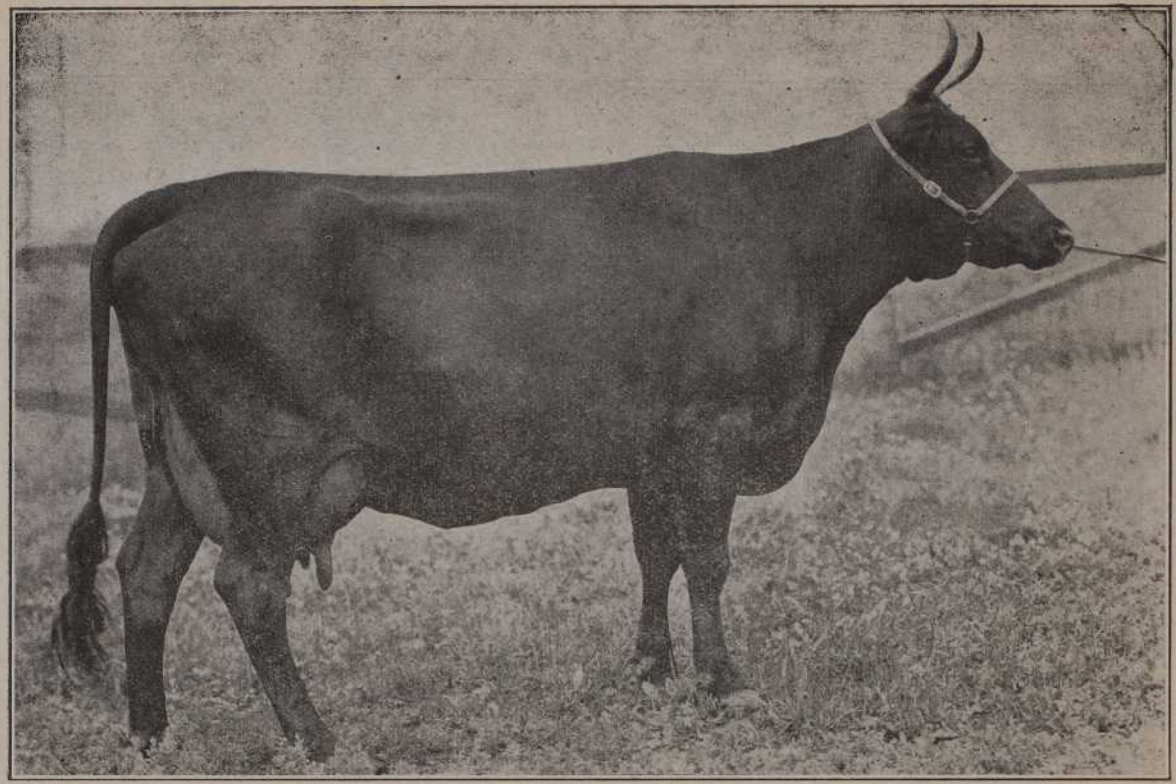
SYLVESTRE—A 125-5840.
Cette excellente vache laitière a produit pendant une seule période de lactation :
17,013 lbs de lait, 729 lbs de gras.



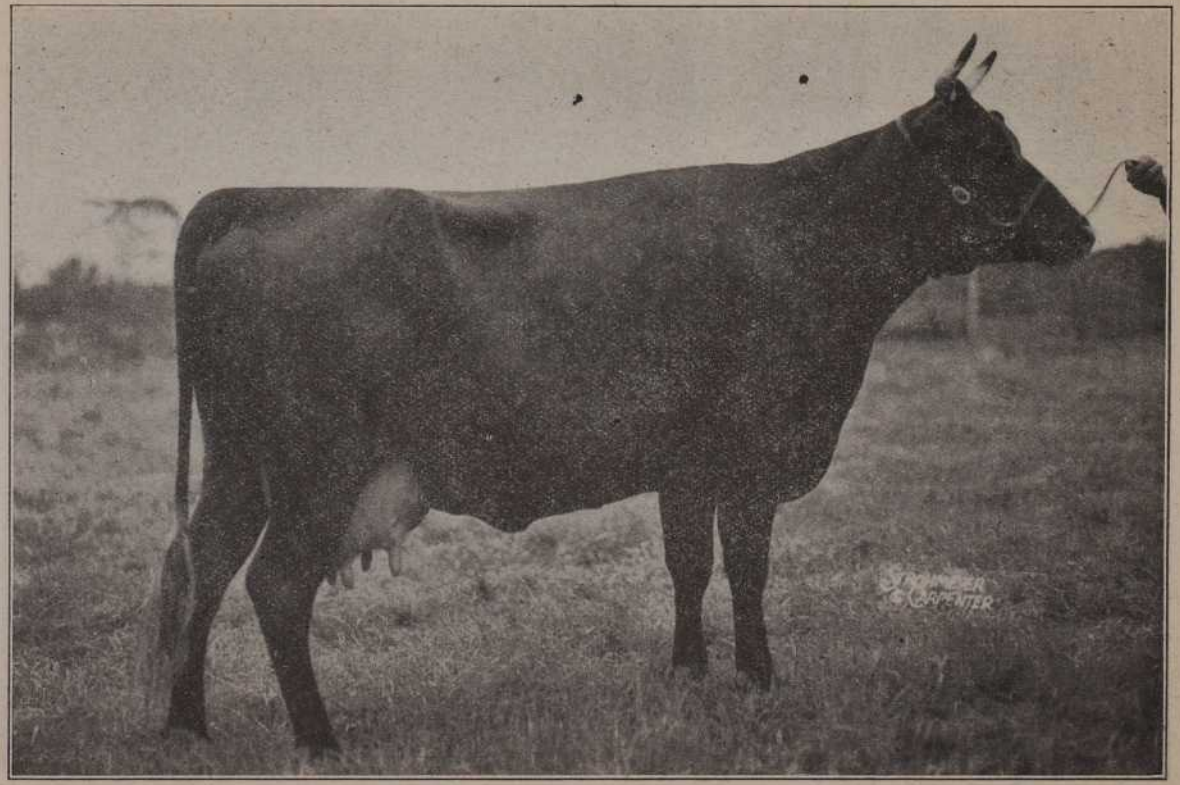
LOUISIANE DE LA VICTOIRE—8H-14359.
Excellente vache laitière canadienne, plusieurs fois primée aux diverses expositions de la province de Québec.



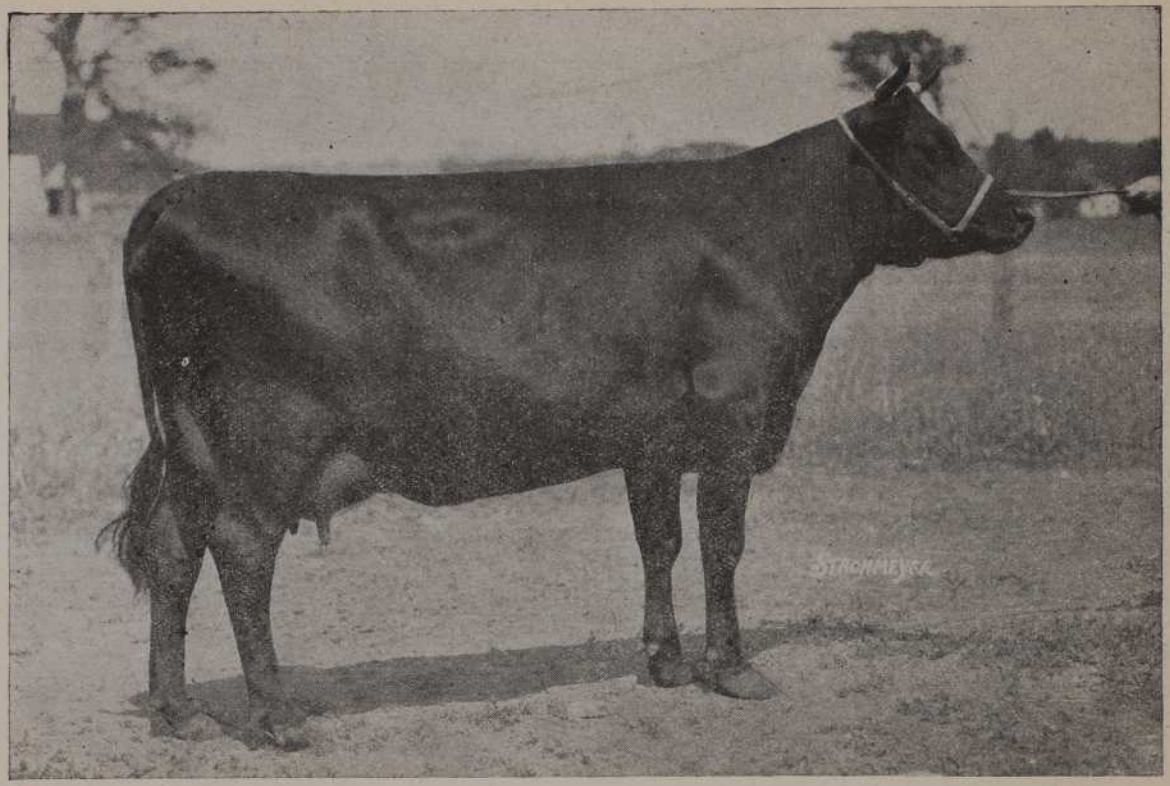
CANOBERTE—5289.
Excellent type de vache canadienne, plusieurs fois Grande Championne à l'Exposition de Québec.



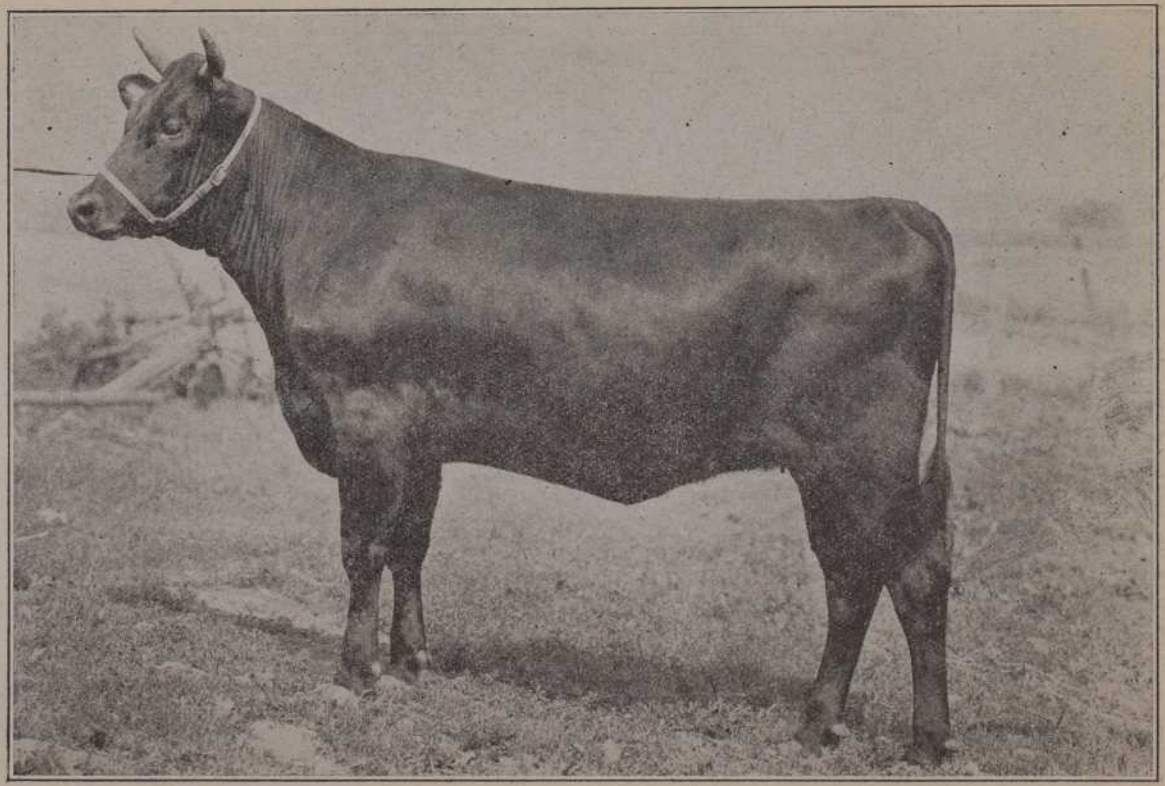
MIMI—7912
Cette jeune vache canadienne a produit à l'âge de 2 ans, 12,195 lbs de lait
639 lbs de gras 5.16 %



THOUIN PIERRETTE—M1-17057.
Grande Championne à l'exposition régionale de St-Hyacinthe 1938.
Cette jeune vache a produit, à l'âge de 2 ans, 15,880 lbs de lait, 738 lbs de gras, 4.65 %



MADELEINE DU PARC—8H-12849.
Cette vache de deux ans a produit, durant sa première période de lactation, 14,343 lbs de lait, 598 lbs de gras.



JEANNINE DE LA VICTOIRE.—4G-11295.
Génisse canadienne de 1 an. Championne Jr. à l'Exposition Provinciale de Québec.

Tables des matières

Préface : A. Morin 7
Préface : A. St-Pierre 9

Avertissement à l'histoire de la race bovine canadienne..... 11

Article I.—Les colons agriculteurs et leurs fermes..... 13
Article II.—Le Bétail 16
Article III.—L'aide agricole de l'État..... 19
Article IV.—L'enseignement agricole avant 1870..... 23
Article V.—Les précurseurs..... 26
Article VI.—Publications 35

Première Partie. FORMATION DE LA RACE..... 37

Chapitre I.—Son origine Historique..... 39
Chapitre II.—Origine commune de diverses races laitières..... 59

Classification 59
Races bataviques 60
Races germaniques 61
Races écossaises 61
Races irlandaises 61
a) variété bretonne..... 62
b) variété Jersiaise 63
c) variété de Kerry 64
d) variété d'Ayr (ayrshire..... 66

Chapitre III.—Le Bétail canadien avant 1870..... 71
Chapitre IV.—Ce que disaient les zootechniciens..... 77
Chapitre V.—Ce que firent les importateurs..... 81
Chapitre VI.—La lutte pour la vie..... 89

Deuxième Partie : CONSERVATION DE LA RACE CANADIENNE 105

Chapitre I.—La résistance s'organise..... 107
Chapitre II.—L'organisation de l'élevage du bétail laitier canadien 125
Chapitre III.—Ouverture des livres généalogiques : 1886-1896..... 139
Chapitre III.—La Société Générale des Eleveurs..... 151
Chapitre IV.—La Société Générale des Eleveurs et l'Exposition de Buffalo, en 1901 159

Rapport officiel de H. Ness, délégué..... 159
Lettre de M. A. Mousseau..... 160
Rapport final, par le Dr J. A. Couture..... 162

Chapitre V.—Transfert des Livres Généalogiques au Ministère de l'Agriculture d'Ottawa..... 169

Rapport du Directeur des Fermes Expérimentales devant le Comité parlementaire d'agriculture, Chambres des Communes, Ottawa, en 1909 173

Troisième Partie. AMELIORATION DU BETAIL CANADIEN.... 183

Chapitre I.—L'Inventaire de 1922 et ses suites 185
Chapitre II.—Un chapitre d'élevage méthodique (1923-39) 201
Chapitre III.—Etapes de l'amélioration (1908-1939) 209

Tableau I.—Production laitière et beurrière des 3 meilleures vaches de chaque classe des deux divisions du Livre d'Or, pour les périodes : 1908-1916, 1916-1926 et 1926-1936.. 211

Tableau VI.—Moyenne des rendements en lait et en gras de beurre des 10 meilleures vaches de la race canadienne, au 31 décembre 1936 219

Tableau VII.—Moyenne des rendements en 1938 220
Chapitre IV.—La vache canadienne et les "records sensationnels" 225

Tableau X.—Comparaison des championnes de la race canadienne, ayrshire, en 1935 226

Tableau XII.—Comparaison des championnes de la race canadienne et de la race ayrshire, pour cinq années, 1933-1938.... 230

Tableau XV.—Comparaison des championnes canadiennes et ayrshires en 1939 237

Tableau XVI.—Comparaison des championnes canadiennes et holsteins, pour 5 ans 240

Chapitre V.—La vache canadienne chez l'Habitant 245

Tableau XVII.—Comparaison de toutes les vaches au Livre d'Or, pour six années, de 1933 à 1938 inclusivement 248

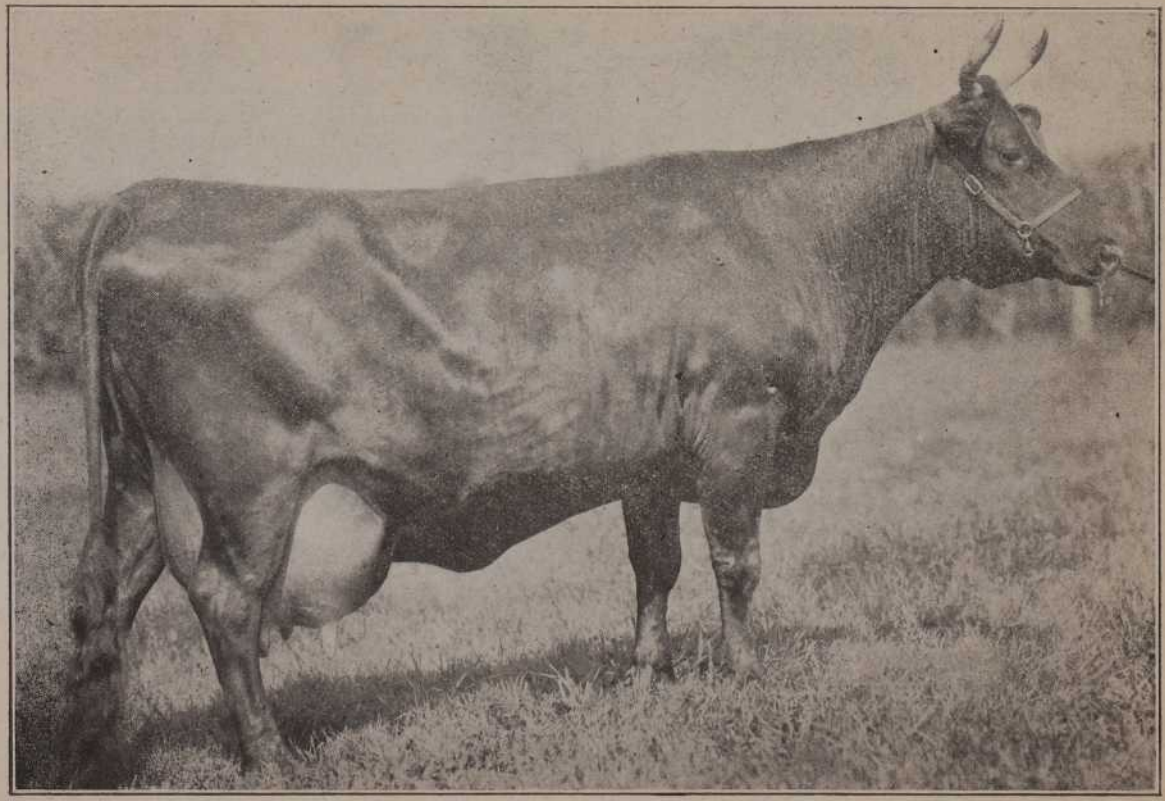
Chapitre VI.—Fixité des caractères et aptitudes, pureté de sang, type et couleur des bovins canadiens en 1939 257

Fixité des caractères 257
Pureté de sang 262
Type 265
Couleur 266

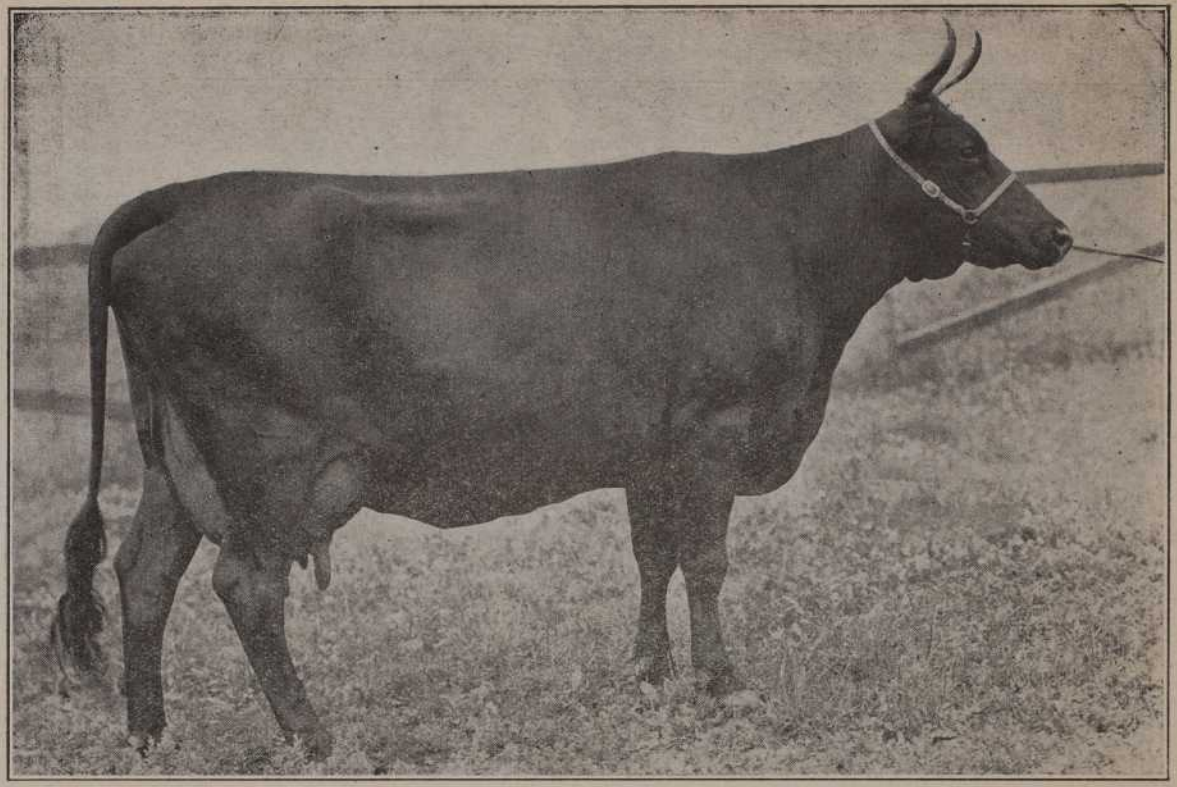
Chapitre VII.—Pour terminer 269
Contrôle laitier 269

Il faut conserver sa vache 271
A la suite des Ecossais 271
Le petit éleveur 273
La suralimentation 274
Le développement des jeunes 275
Une race du cru 276
Multipliez vos troupeaux 278

Bibliographie 279



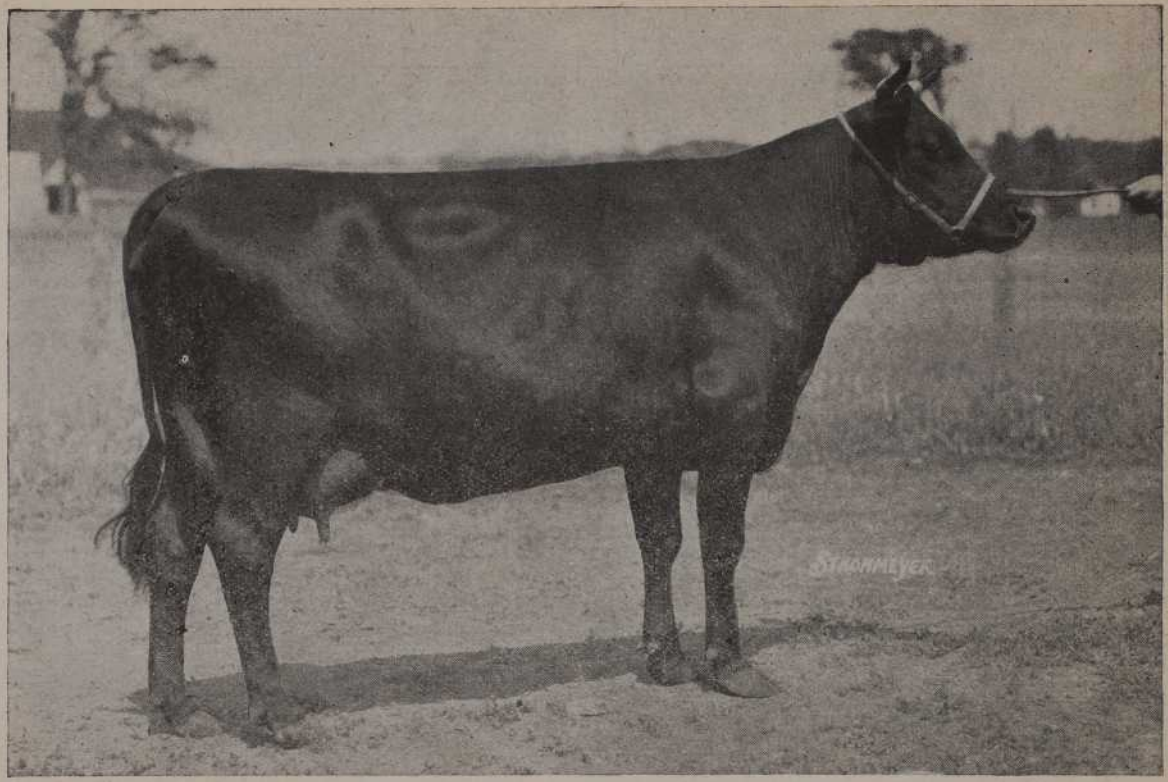
CANOBERTE—5289.
Excellent type de vache canadienne, plusieurs fois Grande Championne à l'Exposition de Québec.



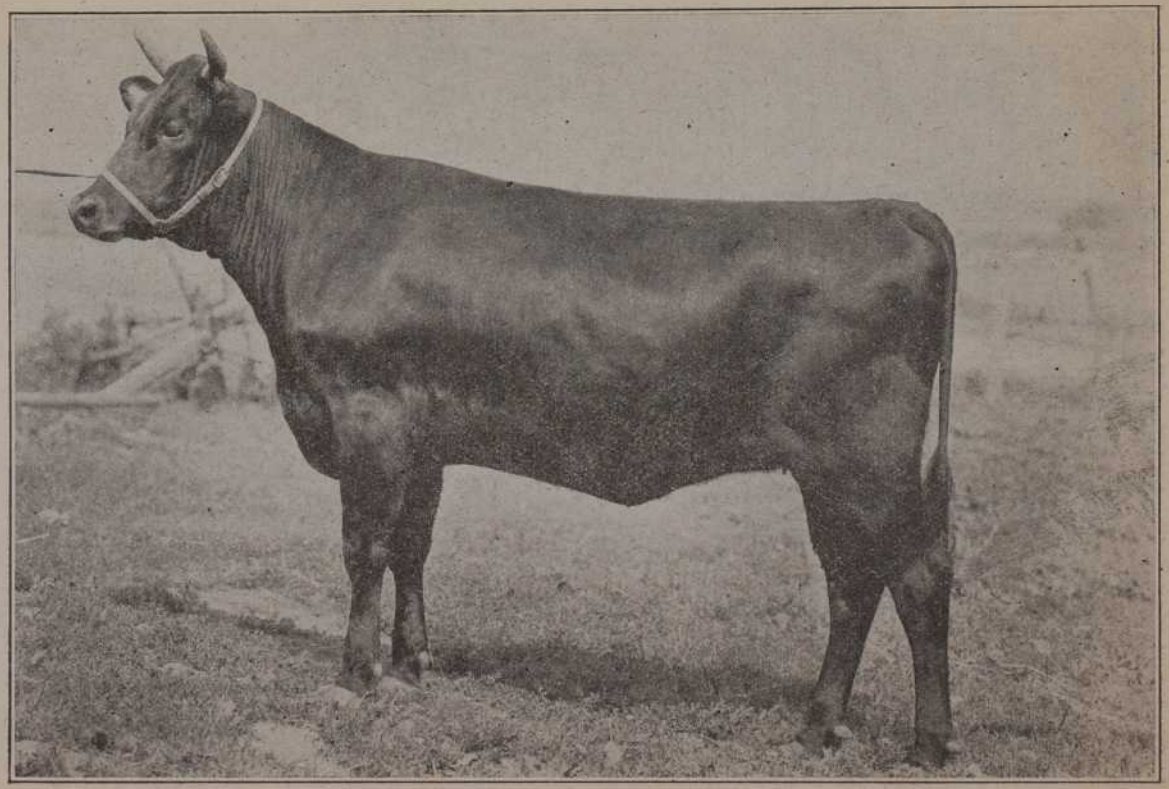
MIMI—7912
Cette jeune vache canadienne a produit à l'âge de 2 ans, 12,195 lbs de lait
639 lbs de gras 5.16 %



THOUIN PIERRETTE—M1-17057.
Grande Championne à l'exposition régionale de St-Hyacinthe 1938.
Cette jeune vache a produit, à l'âge de 2 ans, 15,880 lbs de lait, 738 lbs de gras, 4.65 %



MADELEINE DU PARC—8H-12849.
Cette vache de deux ans a produit, durant sa première période de lactation, 14,343 lbs de lait, 598 lbs de gras.



JEANNINE DE LA VICTOIRE.—4G-11295.
Génisse canadienne de 1 an. Championne Jr. à l'Exposition Provinciale de Québec.

Tables des matières

Préface : A. Morin 7
Préface : A. St-Pierre 9

Avertissement à l'histoire de la race bovine canadienne..... 11

Article I.—Les colons agriculteurs et leurs fermes..... 13
Article II.—Le Bétail 16
Article III.—L'aide agricole de l'État..... 19
Article IV.—L'enseignement agricole avant 1870..... 23
Article V.—Les précurseurs..... 26
Article VI.—Publications 35

Première Partie. FORMATION DE LA RACE..... 37

Chapitre I.—Son origine Historique..... 39
Chapitre II.—Origine commune de diverses races laitières..... 59

Classification 59
Races bataviques 60
Races germaniques 61
Races écossaises 61
Races irlandaises 61
a) variété bretonne..... 62
b) variété Jersiaise 63
c) variété de Kerry 64
d) variété d'Ayr (ayrshire..... 66

Chapitre III.—Le Bétail canadien avant 1870..... 71
Chapitre IV.—Ce que disaient les zootechniciens..... 77
Chapitre V.—Ce que firent les importateurs..... 81
Chapitre VI.—La lutte pour la vie..... 89

Deuxième Partie : CONSERVATION DE LA RACE CANADIENNE 105

Chapitre I.—La résistance s'organise..... 107
Chapitre II.—L'organisation de l'élevage du bétail laitier canadien 125
Chapitre III.—Ouverture des livres généalogiques : 1886-1896..... 139
Chapitre III.—La Société Générale des Eleveurs..... 151
Chapitre IV.—La Société Générale des Eleveurs et l'Exposition de Buffalo, en 1901 159

Rapport officiel de H. Ness, délégué..... 159
Lettre de M. A. Mousseau..... 160
Rapport final, par le Dr J. A. Couture..... 162

Chapitre V.—Transfert des Livres Généalogiques au Ministère de l'Agriculture d'Ottawa..... 169

Rapport du Directeur des Fermes Expérimentales devant le Comité parlementaire d'agriculture, Chambres des Communes, Ottawa, en 1909 173

Troisième Partie. AMELIORATION DU BETAIL CANADIEN.... 183

Chapitre I.—L'Inventaire de 1922 et ses suites 185
Chapitre II.—Un chapitre d'élevage méthodique (1923-39) 201
Chapitre III.—Etapes de l'amélioration (1908-1939) 209

Tableau I.—Production laitière et beurrière des 3 meilleures vaches de chaque classe des deux divisions du Livre d'Or, pour les périodes : 1908-1916, 1916-1926 et 1926-1936.. 211

Tableau VI.—Moyenne des rendements en lait et en gras de beurre des 10 meilleures vaches de la race canadienne, au 31 décembre 1936 219

Tableau VII.—Moyenne des rendements en 1938 220
Chapitre IV.—La vache canadienne et les "records sensationnels" 225

Tableau X.—Comparaison des championnes de la race canadienne, ayrshire, en 1935 226

Tableau XII.—Comparaison des championnes de la race canadienne et de la race ayrshire, pour cinq années, 1933-1938.... 230

Tableau XV.—Comparaison des championnes canadiennes et ayrshires en 1939 237

Tableau XVI.—Comparaison des championnes canadiennes et holsteins, pour 5 ans 240

Chapitre V.—La vache canadienne chez l'Habitant 245

Tableau XVII.—Comparaison de toutes les vaches au Livre d'Or, pour six années, de 1933 à 1938 inclusivement 248

Chapitre VI.—Fixité des caractères et aptitudes, pureté de sang, type et couleur des bovins canadiens en 1939 257

Fixité des caractères 257
Pureté de sang 262
Type 265
Couleur 266

Chapitre VII.—Pour terminer 269
Contrôle laitier 269

Il faut conserver sa vache 271
A la suite des Ecossais 271
Le petit éleveur 273
La suralimentation 274
Le développement des jeunes 275
Une race du cru 276
Multipliez vos troupeaux 278

Bibliographie 279

BNQ
000 247 962